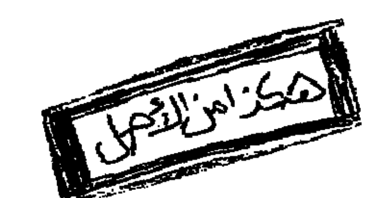


Arts et Spectacles : musiques métisses

Le Monde

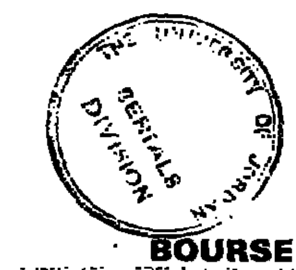
15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14721 – 6 F

JEUDI 28 MAI 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



A l'initiative de la Cour constitutionnelle

Le PCUS va être jugé en Russie

Après avoir régné dans l'ex-URSS pendant plus de soixante-dix ans, le Parti communiste soviétique (PCUS) va se retrouver au banc des accusés. C'est son dernier secrétaire général, M. Gorbatchev, qui a été pressenti pour le représenter.

Les juges de la nouvelle Cour constitutionnelle de Russie se sont réunis, mardi 26 mai, à Moscou, pour se prononcer sur des plaintes dont ils ont été saisis à propos du PCUS. D'abord, des députés conservateurs ont contesté les décrets du président Eltsine interdisant le PCUS et nationalisant ses avoirs au lendemain du coup d'Etat avorté à Moscou en juillet dernier. Puis un député réformateur a demandé à la Cour de déterminer si le PCUS a jamais eu une existence légale. Les juges ont accepté de se saisir de ces plaintes, en reportant les audiences au 7 juillet et en demandant notamment à M. Gorbatchev de représenter le parti. Ce dernier a accepté de comparaître comme témoin, tout en faisant savoir que cette décision lui semblait *« insensée »*.

Lire nos informations page 3

Une décision contestable

FAUT-IL, peut-on juger le Parti communiste soviétique pour les crimes dont il s'est rendu responsable pendant plus de soixante-dix ans ? Telle est la question que soulève la décision de la Cour constitutionnelle russe, annoncée mardi 26 mai à Moscou, de juger à partir du 7 juillet prochain le PCUS pour violation de l'ordre constitutionnel qu'il avait lui même mis en place.

Ce coup de théâtre, qui s'explique beaucoup plus par des considérations politiciennes que par une soudaine soif de justice, est la conséquence paradoxale de la plainte déposée par les dirigeants du parti au lendemain du putsch raté du mois d'août dernier : ils avaient attaqué devant la Cour la constitutionnalité des oukases pris par M. Boris Eltsine interdisant le parti et confisquant tous ses biens. La présidence de Russie a contre-attaqué en dévoilant certains documents tendant à prouver la criminalité de certains actes du parti, comme le financement d'organisations terroristes.

LORSQU'ON se remémore les crimes commis par le régime soviétique, l'idée de faire passer en jugement l'organisation politique responsable peut séduire. A y regarder de plus près, l'initiative de la Cour constitutionnelle russe est pourtant hautement contestable. Ne serait-ce que parce que celle-ci est composée pour partie d'anciens communistes ou d'anciens serviteurs du système communiste à l'image d'ailleurs de M. Eltsine, qui fit longtemps carrière dans l'appareil du parti et qui a bien dû, à ce titre, commettre à un moment ou à un autre, quelque acte « inconstitutionnel ».

L'idée d'un procès de Nuremberg du communisme, brandie par plusieurs conseillers de M. Eltsine, relève au mieux de la confusion mentale. D'abord parce que Nuremberg n'a pas été organisé par des Allemands. Ensuite parce qu'il s'agissait de juger « à chaud » des responsables des crimes nazis. Or les plus grands responsables des crimes commis en URSS sont morts depuis longtemps, et on voit mal pourquoi certains de leurs héritiers s'érigeraient en juges, sous prétexte qu'ils ont rompu avec le communisme quelques mois ou quelques années avant d'autres, qui ne désespéraient pas de le réformer.

UN procès du Parti communiste tournerait vite au règlement de comptes sordide entre anciens complices. Il en va différemment des poursuites engagées contre d'anciens dirigeants communistes, comme les auteurs du putsch de Moscou ou des immenses détournement de fonds publics qui l'ont précédé, pour des actes dont ils ont été personnellement responsables.

Encore faudrait-il, pour que cette justice ne soit pas sélective, que toutes les archives du régime soient accessibles à tous. Ce qui est loin d'être aujourd'hui le cas. Comme si les autorités russes songeaient plus à éliminer d'hypothétiques rivaux qu'à réhabiliter enfin toute l'Histoire.

M 0147 - 0528 0 - 6,00 F

Alors que les Douze restent divisés

L'ONU prépare des sanctions contre la Serbie

Les Douze étant divisés sur cette question, le Conseil de sécurité des Nations unies a entrepris, mardi 26 mai, à New-York, l'élaboration d'une résolution imposant une série de sanctions progressives à la Serbie et au Monténégro, et qui devraient être adoptées avant la fin de cette semaine. A Zagreb, le commandant en chef des forces croates, le général Anton Tus, a déclaré au « Monde » que Dubrovnik, assiégée depuis huit mois par l'armée serbo-fédérale, allait être « libérée » dans les jours à venir.



Lire nos informations et l'article d'YVES HELLER, page 3

Les Palestiniens de la « collaboration »

Visite dans l'un des camps retranchés où les Israéliens regroupent leurs indicateurs

FAHMEH (Cisjordanie)

de notre envoyé spécial

La cause est entendue : « Abou Sami » est une crapule de la pire espèce. Un traître. Un vendu. Physiquement, c'est une sorte de grande brute sympathique, dotée d'un sourire carnassier, d'une paire d'épaules larges comme des enclumes et d'une grosse tête d'officier ottoman. Une vraie caricature. Abou Sami a quarante ans, un gros pistolet de marque allemande accroché à sa ceinture et un stock de grenades militaires caché sous son lit. Il n'est pas bête, Abou Sami. Il sait que le jour où ses ennemis lui mettront la main dessus, ils ne lui feront pas de cadeau. Alors il est paré.

« S'ils pouvaient, ils me transformeraient en chiches-kebabs ces salauds-là. » Abou Sami (1) a un certain humour, peu d'illusions, mais un énorme besoin de reconnaissance. Dans la sanglante guerre qui oppose Israéliens et Palestiniens depuis quarante-cinq ans, il a choisi son camp : celui de la collaboration active avec *« l'ennemi sioniste »*, comme disent les tracts de l'OLP. Musulman pratiquant, Palestinien de naissance et traître à son peuple. Selon notre homme, ils sont des centaines comme lui, de toutes origines, à œuvrer à travers les camps de réfugiés, les villes et les villages de Cisjordanie et de Gaza.

Grâce à cette armée d'informateurs clandestins, le Shin Beth, redoutable service de renseignements d'Israël, sait tout ou presque de ce qui se passe dans les territoires. Les « balances » sont devenues des piliers de l'occupation. Grâce à elles, des *« milliers »* d'activistes palestiniens ont été arrêtés, interrogés, brutalisés, parfois torturés et quelquefois abattus. De temps en temps, le délateur commet une faute, il est « grillé », boycotté, parfois traqué. Dans les premiers mois de l'Intifada, en 1988, des centaines de « collabos », le plus souvent de petit calibre, ont été traînés dans les mosquées et invités à se repentir en public.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 6

(1) Il ne veut pas donner son vrai nom en précisant qu'« on » lui « interdit de parler à la presse ».

Un milliardaire texan en campagne

Sa candidature n'est pas encore officielle, mais le très populaire Ross Perot s'est déjà lancé dans la course à la Maison Blanche

WASHINGTON

de notre correspondant

Pendant trente ans, le Texan Henry Ross Perot a vendu de l'informatique et s'est taillé, dans les milieux d'affaires, une réputation d'entrepreneur exceptionnel. A soixante et un ans, fortune faite, et largement, Ross Perot a entrepris de se vendre lui-même, comme candidat indépendant à l'élection présidentielle de novembre. Et il est en train d'acquérir, auprès des démocrates comme des républicains, la réputation d'un formidable trouble-fête.

Dans les sondages, il devance régulièrement M. Bill Clinton, le chef de file des démocrates, et même, parfois, le candidat républicain, le président George Bush. Les commentateurs politiques les plus chevronnés le prennent très au sérieux. Démocrates et républicains disent être confrontés à *« la plus solide tentative de candidature indépendante »* depuis les années 60. S'il fallait en juger à l'aune des précédents, MM. Bush et Clinton n'auraient pas trop de raisons d'être inquiets. Les deux derniers candidats indépendants n'ont guère perturbé le jeu du bipartisme. Le meilleur score fut réalisé par George Wallace, qui, en 1968, recueillit 13 % des suffrages. En 1980, John Anderson, crédité au printemps de plus de 20 % des voix, en rassemblait moins de 7 % à l'automne.

ALAIN FRACHON

Lire la suite et nos informations page 5

A l'école de la sécurité

M. Jack Lang annonce des mesures pour prévenir la violence dans les collèges et les lycées « sensibles »

par Gérard Courtois

On ne pourra pas reprocher à M. Jack Lang de manquer d'à-propos. A peine M. Bernard Tapie a-t-il quitté par la petite porte le ministère de la ville, à peine commençait-on à s'interroger sur ce que deviendrait, désormais, la politique de la ville annoncée par le premier ministre, et voilà le ministre de l'éducation nationale et de la culture qui occupe le terrain laissé en jachère.

Décidé à faire feu de tout bois pour *« redonner le moral aux enseignants »*, rassurer les parents et restaurer ce *« sanctuaire »* de confiance et de sérénité que doivent être, à ses yeux, les établissements scolaires, il associe à sa démarche le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, et celui de la jeunesse et des sports, Mme Dominique Bredin, qui vient de présenter ses mesures anti-été chaud pour les banlieues.

Jusqu'à présent, M. Jack Lang s'était surtout penché sur l'héritage de son prédécesseur, tentant de décrisper une situation tendue par les projets de réforme de l'université et du lycée. Les mesures annoncées, mercredi 27 mai, pour *« renforcer la sécurité dans les établissements scolaires »* constituent donc sa première initiative.

Lire la suite et l'article de JEAN-MICHEL DUMAY page 10

Une réforme de la transfusion sanguine

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, devait rendre publiques, mercredi 27 mai, les grandes lignes d'une réforme du système transfusionnel français. Véritable service public du sang, le dispositif retenu par le gouvernement prévoit la création d'une Agence française du sang, présidée par le professeur Jacques Cinqualbre, et d'un Laboratoire national du fractionnement, vraisemblablement dirigé par M. Jacques Biot. Différentes procédures de contrôle permettront d'assurer la plus grande sécurité possible. Chaque établissement de transfusion sanguine devra s'engager à respecter une charte de qualité.

Lire page 9 les articles de JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

EDUCATION ◇ CAMPUS

La grande misère des enseignants russes

Pénuries, difficultés de recrutement, fuite vers le privé : le monde enseignant est profondément déstabilisé par les bouleversements politiques.

Lire page 11 l'article de MICHÈLE AULAGNON

■ Michel Serres, le philosophe perché ■ Le dégel des bibliothèques universitaires ■ Collèges bilingues aux enchères

ARTS ET SPECTACLES

Métissage musical à Angoulême

Créé en l'honneur du jazz, le Festival d'Angoulême s'est très vite tourné vers les musiques « métisses ». Aujourd'hui, les rives de la Charente sont devenues un lieu de rencontre pour des musiciens venus du monde entier, rythmes mêlés, musiques croisées, sons mélangés. Les Afro-Brésiliens de Bahia cherchent leurs marques face aux *rasta* jamaïcains. Les polyphonies corses répondent au *maloya* de la Réunion.

Lire pages 25 à 34

Les adieux de McEnroe à Roland-Garros

La deuxième journée des Internationaux de France de tennis, mardi 26 mai, a été fatale à l'ancien numéro un mondial dont c'était la dernière apparition porte d'Auteuil.

Page 14

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Europe

Maastricht, élément essentiel du nouvel ordre mondial

par François Lagrange

DEUX objectifs ont inspiré les fondateurs de l'Europe dans les années 50 : sceller le rapprochement franco-allemand, créer une Europe prospère et forte, capable de résister à la menace soviétique. Faudrait-il se contenter du *statu quo* dès lors que le communisme s'est effondré et que l'entente franco-allemande paraît définitivement acquise ? Sûrement pas. Les défis des prochaines décennies, européens et mondiaux, justifient la construction européenne autant sinon plus que ceux de l'immédiat après-guerre.

Premier défi : l'unification allemande et les risques de résurgence des nationalismes. L'unification allemande est loin d'avoir encore développé tous ses effets dans l'opinion allemande et sur la scène internationale. Inéluctablement, l'Allemagne fera sentir son rang et sa puissance politique qui correspondent à son poids économique, démographique et culturel.

Le désordre de l'Est

Or, sans une Europe forte et suffisamment intégrée, on risque d'avoir une germanification de l'Europe plutôt qu'une Allemagne européenne. Et, bien sûr, si tel est le cas, par contre-choc, les nationalismes français, britannique et bien d'autres ressurgiront au galop. Rien n'est acquis en ce domaine, comme le montre le retour archaïque et absurde de l'extrême droite en France, en Allemagne, en Belgique. Nous avons la chance d'avoir encore une opinion allemande favorable à l'Europe qui n'est pas trop tentée par l'Est, dont les marchés, il est vrai, sont loin de constituer des débouchés comparables à ceux de l'Ouest pour l'économie allemande. Mais ne manquons pas un rendez-vous de l'Histoire alors que le temps nous est compté.

Deuxième défi : le désordre de l'Est européen et le désordre mondial. L'Est européen, déjà vulnérable à la veille de la seconde guerre mondiale, doit émerger aujourd'hui de près d'un demi-siècle de communisme, lequel a été dévastateur aussi bien sur le plan économique que politique. Tout est à refaire. Cela prendra beaucoup de temps ; le coût économique et social sera très élevé ; les risques de bouleversements sont considérables. La tragédie yougoslave, cas extrême il faut l'espérer, nous le démontre. Même des pays comme la Pologne, la Tchécoslovaquie offrent aussi un visage de grande fragilité.

Quant à l'ex-empire soviétique, il est lourd des plus graves menaces, comme le montrent déjà les tragédies arméniennes et du Caucase. Les sources de conflits entre les ex-Républiques sont innombrables, certains portant même sur le sort des armements nucléaires.

Si après l'Europe de l'Est et l'ex-empire russe on regarde le reste du monde, qu'observons-nous ? Une paix au Moyen-Orient qui n'arrive pas à se conclure, une prolifération nucléaire que l'on parviendra difficilement à contenir, un progrès technologique des armements conventionnels dont peuvent disposer un nombre croissant de pays, une explosion démographique qui joue l'effet d'une bombe à retardement en creusant de façon démesurée l'écart des niveaux de vie entre pays riches et pays sous-développés.

Le rappel de toutes ces menaces n'a pas pour objet de susciter le pessimisme. Mais il démontre clairement l'impérieuse nécessité d'avoir une Europe de l'Ouest forte, profondément unifiée dans une véritable communauté intégrée. Cette Europe doit constituer un socle de démocratie et d'économie prospère, capable de résister aux tempêtes, capable d'aider efficacement nos voisins de l'Est européen et un nombre aussi élevé que possible de pays du tiers-monde.

Face à un monde aussi chaotique, il serait illusoire de penser que les Etats-Unis pourront seuls réguler les crises majeures. Etre proaméricain ou défiant vis-à-vis des Etats-Unis, là n'est plus la question. Il est en revanche vital d'avoir au moins deux pôles de stabilité et de démocratie si l'on veut espérer un certain équilibre dans le monde qui vient. La guerre du Golfe ne doit pas faire illusion sur la puissance américaine. Certes, l'armée américaine en a été l'ossature. Mais les Etats-Unis ont dû se faire financer intégralement cette intervention militaire, l'état de leur économie n'aurait pas permis une telle expédition.

Troisième défi : optimiser notre développement. Une Communauté européenne fortement intégrée ne se justifie pas seulement pour servir de protection contre les désordres du monde. Elle est aussi un instrument incontournable de progrès qu'impose l'intégration de nos économies modernes. Ce point est suffisamment connu pour qu'il ne soit besoin d'y insister.

Toutefois, on oublie souvent d'insister sur l'avantage majeur de l'Union économique et monétaire : la disparition des balances de paiement entre les pays membres de la Communauté. Cela aura pour effet, pour un pays comme la France, de diminuer de moitié la contrainte extérieure.

Approfondir avant d'élargir

De la même façon que l'Allemagne n'établit pas de balance des échanges extérieurs entre la Bavière ou le Bade-Wurtemberg, que la France n'en établit pas davantage entre la Franche-Comté et l'Ile-de-France, et ainsi de suite, avec Maastricht, d'ici dix ans, nous n'aurons plus besoin d'établir une balance entre la France et l'Allemagne, et entre tout autre pays de la Communauté. Ce sera un progrès, *mutatis mutandis*, comparable à l'unification allemande ou italienne au dix-neuvième siècle. Notre croissance ne pourra qu'en être accrue, pour autant bien sûr que nous gérions bien notre économie.

Quatrième défi : approfondir avant d'élargir. On connaît les termes de ce débat. Faut-il adopter Maastricht dès maintenant en créant définitivement à douze Etats membres les bases d'une Communauté européenne intégrée, politique, économique et monétaire, ou ne faut-il construire définitivement la maison qu'une fois qu'on en connaîtra tous les habitants? L'Autriche, la Suède, la Norvège, la Suisse et la Finlande sont déjà des candidats potentiels. La Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie frappent aussi à la porte. M. Major, après Mme Thatcher, a fait une déclaration en faveur de la deuxième solution. Il a été rejoint par certains hommes politiques français.

N'hésitons pas à le dire : affirmer qu'il faut élargir avant d'approfondir revient en fait à s'opposer à Maastricht. On comprend que l'argument ait été employé par les Britanniques lorsqu'ils étaient hostiles à l'Union économique et monétaire.

Il faut bien voir que la Communauté européenne, comme son nom l'indique, est une « communauté » et non une organisation internationale classique, telle que le FMI ou la Banque mondiale, l'ONU ou le Conseil de l'Europe. Pour de telles organisations, peu importe le nombre d'Etats membres. Les ex-Républiques soviétiques comme les pays de l'Est ont pu rejoindre ces organisations sans difficulté. En revanche, pour qu'une communauté fonctionne, il faut que *tous* les membres soient en état d'en accepter les règles et les contraintes. Inversement, une telle communauté – pour des raisons en quelque sorte physiques et pas seulement politiques – ne peut fonctionner avec un nombre excessif d'Etats membres : elle est appelée en effet à prendre de véritables décisions et elle a de vraies responsabilités de gestion. Ne nous berçons pas d'illusions, les institutions communautaires, commissions, conseils de ministres et de gouvernement, Cour de justice, Banque centrale européenne ne pourront pas fonctionner avec un nombre trop élevé de participants et avec des Etats trop hétérogènes. Déjà, à douze, l'Union économique et monétaire fonctionnera difficilement et, d'ailleurs, tous les Etats membres actuels ne démarreront pas en même temps.

Est-ce à dire que l'on doive arbitrairement fermer la porte de la Communauté et faire preuve d'un égoïsme malthusien en restant à douze ? Il va de soi que des pays tels que l'Autriche, la Suisse, la Suède, la Norvège ou la Finlande pourront s'y joindre ultérieurement.

Faut-il pour autant presser le rythme pour des Etats tels que la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie ? Sûrement pas. Ils ne sont pas prêts. Mais au fond, quel est leur intérêt ? Il est, d'une part, d'avoir un accès aussi libre que possible sur tous les marchés de la Communauté pour leurs produits et, d'autre part, de recevoir une aide économique et financière, y compris sous forme d'investissements directs. De ce point de vue, rien ne s'oppose à ce que la Communauté créé progressivement avec ces pays un marché commun, à l'instar de ce qui vient d'être fait, il y a quelques jours, avec les pays de l'AELE.

Par ailleurs, il est clair que plus la Communauté sera prospère et forte économiquement, plus elle pourra aider les pays de l'Est européen. Ce n'est donc pas en agrandissant démesurément la CEE qu'on répondra aux besoins bien compris de nos voisins de l'Est. C'est au contraire en parachevant le plus vite possible la Communauté européenne.

On peut, à cet égard, raisonner de la même façon pour les rapports de la Communauté avec les pays de l'Est qu'entre une entreprise et les revendications de ses salariés. L'entreprise ne peut distribuer que ce qu'elle produit, et plus elle accumule de bénéfices, plus elle peut accroître les salaires. De même, la Communauté européennne n'apportera une aide importante que si son économie connaît une croissance forte et régulière, résultat qui ne peut être obtenu que dans une Communauté intégrée et ordonnée, et dont les mécanismes de décision ne sont pas bloqués par un nombre excessif d'Etats membres. De même, les Etats-Unis ont généré une économie puissante grâce à l'homogénéité relative de leurs Etats membres, et s'ils sont en voie de constituer un marché commun avec le Mexique et le Canada, ils ne les incorporent pas dans leur fédération.

La Communauté européenne doit un jour arrêter ses contours si elle veut rester une véritable communauté et non se dissoudre dans une zone de libre-échange sans identité réelle sur le plan mondial et, par-là même, sans influence sur le cours de l'histoire.

A douze, les accords de Maastricht ont déjà été difficiles à négocier et leur ratification sera également délicate. A quinze ou vingt Etats, une telle négociation eût été impossible. Ainsi, il apparaît très clairement que l'approfondissement de la Communauté est d'autant plus urgent qu'un certain élargissement ne peut trop attendre. La pression politique forte à élargir rapidement la Communauté rend vital de parachever la construction avant d'accueillir les nouveaux membres. Est-ce là faire preuve d'hostilité vis-à-vis des pays candidats? Sûrement pas. C'est une simple question de réalisme confirmé par l'histoire de la Communauté depuis son origine. La Communauté a démarré à six. Elle s'étend aujourd'hui à douze membres. Jamais on n'aurait pu élaborer les traités de Paris ou de Rome à douze et avec la Grande-Bretagne de l'époque. Cela n'a pas empêché la Grande-Bretagne de rejoindre intégralement l'édifice en 1974. De même, le système monétaire a démarré à six. Il s'étend à onze pays aujourd'hui.

En définitive, seule une Europe à géométrie variable dans le temps et dans l'espace pourra concilier les deux impératifs contradictoires : établir une vraie Communauté intégrée et accepter son élargissement aux frontières géographiques de l'Europe.

Plutôt que de privilégier les questions de procédure et de limitation de souveraineté, nos concitoyens feraient bien de regarder en face les enjeux majeurs du monde qui vient. Alors, Maastricht, sans constituer une panacée, leur apparaîtra comme une voie indispensable. A la limite, ce traité ne fait que parachever une construction européenne encore insuffisamment audacieuse sur le plan politique et sur celui de la défense.

Force est d'observer, en tout cas, que les quarante ans d'efforts de tous nos gouvernements depuis 1950 nous offrent une exceptionnelle opportunité pour rassembler une « majorité d'idées » (expression chère à Edgar Faure) autour d'une Communauté européenne renforcée qu'imposent plus que jamais les défis mondiaux des prochaines décennies.

► **François Lagrange est directeur du Crédit national.**

TRAIT LIBRE



Survivrons-nous à la Yougoslavie ?

par Pascal Bruckner

PLUS jamais ça ! L'Europe d'après 1945 a été bâtie sur ce serment : jamais plus de conflits armés, de persécutions, de massacres sur le sol européen. Et la réconciliation franco-allemande avait d'abord ce sens fondamental : mettre la guerre hors la loi, régler tous les litiges entre nations par des pourparlers, des compromis. Or, depuis un an, nous assistons au retour du cauchemar que nous avions cru conjuré pour toujours ; depuis un an, l'armée serbo-fédérale et le gouvernement de Slobodan Milosevic rejouent, à échelle réduite, la deuxième guerre mondiale, la dimension génocidaire en moins (même si l'on parle beaucoup à Belgrade en ce moment de « solution finale » pour le Kosovo).

Des scènes d'horreur inimaginables ont lieu à deux heures d'avion de Paris : des villes et des villages sont rasés, des populations terrorisées et forcées au départ, des camps de concentration érigés, des prisonniers exécutés du seul fait qu'ils ont eu le tort de naître musulmans, croates, hongrois ou albanais. Depuis un an, nous tolérons passivement le pire, et nous le tolérerions encore si l'Amérique, et elle seule encore une fois, n'avait tapé du poing et décidé que la barbarie serbe avait assez duré.

Sauver l'honneur

Depuis un an, une avalanche d'arguments fallacieux sont avancés par les gouvernements européens pour ne rien faire : les peuples de l'ex-Yougoslavie seraient des tribus animées uniquement par la haine et la cruauté et menant une guerre primitive. Sous prétexte de dissuader l'éveil des nationalismes en Europe centrale, on a cru bon de mettre sur le même plan la victime et l'agresseur (exercice dans lequel l'intelligentsia française a excellé avec une rare bêtise). Ce faisant, on a encouragé l'agresseur, lequel, fort de son impunité, se croit autorisé à tout régler par les armes et à porter le fer et le feu où bon lui semble dans la région.

Pouvait-on rêver contresens plus merveilleux, aveuglement plus fatal : on a donc renforcé le nationalisme du plus puissant, à savoir de Belgrade (au risque de donner un très mauvais exemple aux pays de l'ex-URSS, peut-être tentés de suivre à leur tour ce modèle militariste et ultrachauvin). Or, quelles que soient les réserves que nous inspirent les gouvernements de Croatie et de Bosnie, ils comportent une différence fondamentale avec celui de Belgrade : ils n'ont pas voulu la guerre, ils ont tout fait pour l'éviter. Et pour cause, puisqu'ils sont les plus faibles. Par ses atermoiements, sa lâcheté, l'Europe s'est révélée un gigantesque ectoplasme, enivré de formules creuses et noyé dans sa propre impuissance.

On peut tempêter à loisir contre l'Oncle Sam, sa culture décadente et ses velléités impérialistes ; il n'empêche que, dans les situations d'exception, l'Amérique est seule capable de prendre les vraies décisions. Avant-hier, dans la lutte contre le nazisme, hier contre les Soviétiques, puis lors de la crise du Golfe. Sans Washington, hélas, nos libertés politiques ne pèseraient rien, et l'idée européenne est peut-être morte sur un champ de bataille quelque part entre Vukovar et Sarajevo.

Il est encore temps de sauver l'honneur et, aux côtés des Américains, de tout faire afin d'isoler, réduire, écraser, au besoin par la force, le régime de Milosevic avec ses rêves de purification ethnique, son goût du martyre et du sang, ses fureurs guerrières. D'abord pour que la paix revienne dans les Balkans. Ensuite pour le peuple serbe lui-même, momentanément égaré, et qui mérite un autre destin. Enfin, pour épargner à l'Europe la honte de n'être qu'un chiffon de papier taché de sang.

► **Pascal Bruckner est écrivain.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Selon le commandant en chef des forces armées croates

La « libération » de Dubrovnik serait imminente

Le commandant en chef des forces croates, le général Anton Tus, s'est donné jusqu'au 30 mai pour dégager totalement Dubrovnik, assiégée depuis huit mois par l'armée serbo-fédérale, et sa région – qui se trouve hors des zones placées sous la protection des forces de l'ONU. La télévision de Zagreb a annoncé, mardi 26 mai dans la soirée, que les forces de Belgrade venaient d'évacuer sans combats les positions qu'elles occupaient le long de la côte au nord-ouest de la cité médiévale ainsi que certaines hauteurs d'où elles tenaient Dubrovnik sous leur feu.

ZAGREB

de notre envoyé spécial

Non seulement, le général Tus a toutes les chances de gagner son « pari », mais il pourrait bien être en mesure de fêter cette victoire avant la date qu'il s'était fixée et qui correspond à la fête nationale croate. Cette victoire – premier succès militaire croate depuis la série de revers dramatiques de l'automne – est double pour le général Tus. D'abord, la « libération » de l'ancienne Raguse – restée croate malgré siège, privations et bombardements – couronne une série de succès diplomatiques remportés par Zagreb en quelques mois, de la reconnaissance internationale de la Croatie à son admission à l'ONU, vendredi dernier. Ensuite, la rupture du siège de Dubrovnik se sera apparemment opérée sans effusion de sang et sans destructions massives de la vieille cité. C'était ce que souhaitait le général Tus, comme il l'a déclaré au *Monde* lundi en retraçant l'avance des forces croates de ces derniers jours.

Une avance qui s'est faite sans que les Croates aient eu à tirer un coup de feu tant la retraite serbo-monténégrine a pris des allures de débandade, nous a-t-il déclaré. Les unités serbo-fédérales, essentiellement composées, dans cette région, de réservistes monténégrins, ont dû battre en retraite de peur d'être prises en tenaille par, d'une part, l'armée croate disposée sur la côte dalmate et, d'autre part, selon le général Tus, *« les forces armées d'Herzégovine, majoritairement formées de volontaires croates, mais aussi de Musulmans »* (l'Herzégovine occidentale, province de Bosnie-Herzégovine limitrophe de la Dalmatie, est peuplée à 90 % de Croates). Coupées de leurs bases bosniaques, menacées d'encerclement, les unités serbo-monténégrines *« ont commencé à se retirer »* vers le Sud-Est, c'est-à-dire vers le Monténégro. *« Et, bien sûr, nous avons avancé en les suivant. Ils se sont débandés, et, en les faisant ainsi fuir, nous avons, par exemple, avancé de vingt kilomètres en deux jours »*, raconte le général Tus.

« Nous les laissons se retirer pour le moment, mais nous leur avons fait dire que s'ils (les militaires serbo-monténégrins) *passaient à l'attaque et se livraient à des destructions, ils seraient eux-mêmes attaqués. Ils ont miné les routes, mais ils sont pris dans une souricière et savent que nous pouvons les anéantir, grâce notamment à notre artillerie disposée sur les îles voisines, dont la marine ex-fédérale ne peut pas s'approcher car la portée de leurs canons est inférieure à celle des nôtres »*, explique le général, ajoutant : *« Tout ce que nous leur demandons, c'est de nous dire la date à laquelle ils se retireront complètement de la région. »* Le général Tus, qui fut chef de l'aviation et de la défense anti-aérienne yougoslave avant de quitter les forces fédérales en juin 1991 pour rejoindre Zagreb, estime toutefois que celles-ci ne se retireront pas totalement de la région et tenteront de conserver une partie de la côte, au sud-est de Dubrovnik, de façon à protéger les bouches de Kotor, principale base de la marine yougoslave, située au Monténégro mais mitoyenne de la Croatie et dont celle-ci pourrait entièrement contrôler l'accès.

Risques d'embrasement en Bosnie

Cependant, le général Tus entend bien repousser les forces de Belgrade jusqu'au Monténégro. Celles-ci *« doivent quitter le territoire croate ; et laissons aux politiciens le soin* (éventuellement) *de négocier après, pour résoudre le problème »* du sort des bouches de Kotor. En tout état de cause, souligne-t-il, si les Serbo-Monténégrins *« ne quittent pas entièrement la région de Dubrovnik, s'ils n'évacuent pas tout le territoire croate, nous pouvons très bien couler leurs bateaux. Nous avons les moyens de couler toute la flotte* (serbe) *dans les bouches de Kotor. Mais ce serait trop grave, et tout ce que nous voulons, c'est qu'ils se retirent sans combat »*.

Le rapport global des forces n'en reste pas moins à l'avantage des Serbes en dépit d'un renforcement notable des Croates depuis l'automne, selon le général Tus. Les effectifs de l'armée croate se montent, aujourd'hui, à 200 000 hommes, assure-t-il. De son coté, l'ex-armée fédérale dispose maintenant de 160 000 à 180 000 soldats en Serbie, auxquels il faut ajouter de 70 000 à 80 000 militaires en Bosnie-Herzégovine ainsi que de 30 000 à 40 000 membres de la défense territoriale serbe stationnés en Croatie ; ce qui représente une armée serbe forte de 260 000 à 300 000 hommes, les forces stationnées en Bosnie-Herzégovine et dans les régions croates encore sous occupation étant placées sous le commandement du général serbe Ratko Mladic. En ce qui concerne l'armement, l'avantage est toujours du côté serbe, même si les unités anciennement fédérales ont perdu environ la moitié de leur potentiel, indique encore le général Tus, selon qui ces dernières alignent notamment 900 chars (sur les 2 000 que possédait l'armée yougoslave) et 250 avions (sur 450 précédemment). Quant aux Croates, qui ont abattu 140 avions, selon le général Tus, ils disposent encore de 250 chars – après en avoir pris 300 à l'armée ex-fédérale – et 250 véhicules blindés.

Les principaux atouts croates, estime le général Tus, résident d'une part dans la souplesse et la mobilité de leurs forces et, d'autre part, dans leur entraînement ainsi que dans leur bon équipement en armes légères et antichars, seul armement – embargo oblige – que Zagreb a pu se procurer à l'étranger. Côté serbe, il faut encore *« une quinzaine de jours au général Mladic pour réorganiser ses forces ; ce qui explique leur peu d'efficacité actuelle »*. Mais, *« si l'armée ex-fédérale n'est pas neutralisée d'ici une quinzaine de jours, les forces serbes en Bosnie seront beaucoup plus puissantes et beaucoup mieux organisées, avec le soutien de la Serbie et en contact avec le reste des forces serbes en Croatie ; ce sera alors l'explosion »*, estime le général Tus, pour qui *« il faut donc forcer l'armée ex-fédérale à quitter la Bosnie-Herzégovine »*.

Or, accuse le général Tus, la communauté internationale n'a que trop tardé à agir et, si les choses bougent depuis une dizaine de jours en Slavonie orientale (dans l'est de la Croatie), où les forces serbes ont entamé leur retrait, c'est uniquement grâce aux pressions internationales, sans lesquelles l'ONU est impuissante. *« Maintenant, ça a l'air de marcher »* en Croatie et, si les choses continuent dans ce sens, une nouvelle guerre pourra être évitée ; mais il aura fallu attendre des mois avant que la situation ne se débloque, juge le général Tus, pour qui les Européens auraient pu faire l'économie d'une guerre en Bosnie-Herzégovine s'ils avaient agi plus tôt, notamment à l'automne. Aujourd'hui, estime-t-il encore, la communauté internationale doit accentuer sa pression sur Belgrade pour *« l'obliger à cesser son agression »* en Bosnie-Herzégovine si elle ne veut pas assister à un nouvel embrasement général.

YVES HELLER

RUSSIE

La Cour constitutionnelle accepte de faire le procès du PCUS

La Cour constitutionnelle de Russie a accepté de mettre le Parti communiste soviétique (PCUS) en accusation et d'examiner la question de sa *« constitutionnalité » et* de sa *« légalité historique »*, a déclaré, mardi 26 mai, le président de la Cour, M. Valeri Zorkine. La Cour s'était réunie le même jour à Moscou pour examiner les décrets de Boris Eltsine des 23 et 25 août 1991 et du 6 novembre 1991, interdisant les activités du Parti communiste soviétique et du Parti communiste russe.

La Cour constitutionnelle avait été saisie, le 7 février 1992, d'une demande en constitutionnalité des décrets. Un groupe de députés réformateurs proches de M. Eltsine a demandé, samedi dernier, que soit également examinée la constitutionnalité du PCUS. Neuf des treize juges ont voté oui, trois non et un s'est abstenu. L'accord de la Cour transforme cette session en une sorte de « procès de Nuremberg » contre le parti, selon l'expression utilisée lundi par M. Sergueï Chakhraï, ancien vice-premier ministre russe et représentant de M. Boris Eltsine à ce « procès » avec le secrétaire d'Etat russe, M. Guennadi Bourboulis. *« Une exigence s'est faite dans la société de connaître toute la vérité sur le PCUS, son véritable rôle et sa responsabilité dans la crise économique, morale et politique si profonde dans laquelle a été plongé le pays durant les décennies de domination du Parti communiste »*, a souligné lundi soir M. Boris Eltsine, au cours d'une rencontre avec ses représentants à ce procès, rapportée par Interfax.

Les participants à cette rencontre ont rappelé qu'ils avaient rassemblé ces derniers temps une quantité impressionnante de documents accablants pour le Parti communiste. Au cours d'une conférence de presse lundi après-midi à Moscou, M. Chakhraï a indiqué en particulier détenir un document prouvant la collusion financière entre le PCUS et certaines *« organisations terroristes »*. Il a cité le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de M. Georges Habache (*le Monde* du 27 mai).

Mardi matin, le quartier où se trouve le bâtiment abritant la Cour constitutionnelle, à proximité de la Place Rouge, avait été bouclé par les forces de l'ordre. Des camions bourrés de militaires étaient stationnés dans toutes les ruelles avoisinantes, bien qu'aucune manifestation d'envergure ne fut en principe prévue. – *(AFP.)*

Fin de la visite du premier ministre turc

Moscou se démarque de l'Arménie

Alors que des combats sont signalés dans le corridor ouvert par les Arméniens en territoire azéri, le projet d'avancer la conférence internationale prévue sous l'égide de la CSCE, annoncé lundi par le premier ministre turc, M. Suleyman Demirel, à Moscou, se heurte encore à l'opposition des Arméniens, a indiqué, mardi 26 mai à Rome, le président de cette conférence, M. Mario Raffaeli.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Le premier ministre turc, M. Suleyman Demirel, a quitté Moscou, mardi, en ayant obtenu une prise de position de la Russie contre l'acquisition de territoires par l'usage de la force, en référence à l'Arménie. La Turquie a, de son côté, affirmé que, malgré son influence grandissante dans les Républiques turcophones, elle ne se poserait pas en rivale de Moscou, mais encouragerait celles-ci, au contraire, à se développer dans le cadre de la CEI.

Le communiqué commun affirme que *« les deux parties expriment leur profond regret au vu de la situation dans le Haut-Karabakh et se déclarent particulièrement inquiètes au vu de la propagation des affrontements hors de cette région, l'occupation de Latchine et les combats le long de la frontière entre l'Arménie et le Nakhitchevan »*. La Turquie et la Russie ont souligné qu'il était *« inacceptable d'acquérir du territoire par la force »*. Après les déclarations des Etats-Unis, de la CSCE, du Conseil de sécurité de l'ONU et, maintenant, de la Russie, le gouvernement turc a enfin l'impression de partager avec la communauté internationale le poids du fardeau encombrant qu'est le conflit du Haut-Karabakh.

La Turquie et la Russie ont, en outre, signé un protocole prévoyant l'augmentation du volume des échanges, de 2 milliards de dollars actuellement à 10 milliards avant la fin du siècle. Des problèmes concernant le retard de paiements russes à des compagnies turques semblent avoir été résolus, notamment par une promesse d'augmentation des livraisons de gaz naturel russe à la Turquie. M. Demirel doit se rendre, jeudi 28 mai, au Nakhitchevan pour l'inauguration officielle du pont sur la rivière Aras qui relie la Turquie à cette enclave azérie située au sud de l'Arménie.

NICOLE POPE

MOLDAVIE : le conflit du Dniestr

Nouveaux efforts diplomatiques

Au lendemain de violents bombardements nocturnes des « têtes de pont » moldaves sur la rive russophone du Dniestr, un cessez-le-feu conclu sur le terrain semblait respecté, mardi 26 mai, en Moldavie, alors que les diplomates annonçaient de nouvelles concertations, à la veille de l'expiration d'un ultimatum russophone.

M. Boris Eltsine avait proposé, mardi, la tenue d'une réunion tripartite des ministres des affaires étrangères et de la défense de Russie, d'Ukraine et de Moldavie, ignorant la Roumanie pourtant membre de la commission permanente quadripartite sur le conflit du Dniestr. Cependant le ministère roumain des affaires étrangères a annoncé, mardi soir à Bucarest, qu'il avait accepté une proposition de dernière minute de son homologue russe d'intégrer la Roumanie à cette réunion, qui se tiendrait le 28 ou le 29 mai à Chisinau, capitale de la Moldavie.

Ex-membre du bureau politique

Viktor Grichine est décédé

Membre du bureau politique du Parti communiste pendant plus d'un quart de siècle, secrétaire du PC de la ville de Moscou sous le règne de Brejnev et l'une des premières victimes de la perestroïka, Viktor Grichine est décédé le lundi 25 mai.

Viktor Grichine présentait une double particularité : il avait été le rival malheureux de M. Gorbatchev pour la succession de Konstantin Tchernenko au poste de secrétaire général du PC soviétique en 1985 et, la même année, la première victime de Boris Eltsine, qui avait pris sa place à la tête de l'organisation du même parti à Moscou.

Né en 1914, Viktor Grichine avait commencé sa carrière dans les chemins de fer avant d'adhérer au Parti communiste en 1939. Il entre aussitôt dans l'appareil et, en 1952, au sein du comité central du PCUS, où il gardera son siège pendant plus de 30 ans sans interruption, jusqu'en 1986. Après un long intermède passé à la direction des syndicats, Viktor Grichine a été nommé en 1967 premier secrétaire du PC pour la ville de Moscou, poste qu'il occupera pendant tout le règne de Brejnev et l'interrègne qui suivit. La disgrâce survient en décembre 1985, quand il est remplacé par Boris Eltsine, qui déclenche aussitôt une vaste purge des « grichiniens » dans la capitale.

Viktor Grichine, qui a aussi siégé au bureau politique pendant plus d'un quart de siècle, est alors mis à la retraite, mais resta député jusqu'en 1987, après avoir exercé, pendant les premières années de la perestroïka, les fonctions de « conseiller d'Etat » auprès du présidium du Soviet suprême de l'URSS.

□ **GÉORGIE : aide américaine.** – Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a annoncé, mardi 26 mai à Tbilissi, l'envoi d'ici à la fin du mois de juin de 500 tonnes de rations alimentaires et 33 tonnes de produits médicaux en Géorgie, qui bénéficiera de garanties de crédits américains pour l'achat de blé. – *(AFP.)*

L'ONU se prépare à imposer un embargo commercial à la Serbie et au Monténégro

Alors que le Conseil de sécurité de l'ONU prépare une résolution visant à imposer des sanctions à la Serbie et au Monténégro, les autorités de Belgrade, dans une lettre adressée au secrétaire général, se sont engagées, mardi 26 mai, à tout faire pour permettre l'arrivée de l'aide humanitaire et le retour à la paix en Bosnie-Herzégovine. Les représentants des ministres des affaires étrangères des Douze, réunis mardi à Bruxelles, n'ont pas pris de décision sur d'éventuelles sanctions.

La Communauté européenne est décidée à instaurer un embargo commercial contre la Serbie, mais les Douze restent divisés sur la portée de cette mesure et attendront vraisemblablement une décision des Nations unies. Les experts des Etats membres de la CEE ont examiné, mardi, une liste de sanctions, dont un embargo commercial total, préparée par la Commission européenne pour contraindre la Serbie à faire cesser les combats en Bosnie-Herzégovine.

« A la question de savoir si un embargo commercial doit être appliqué, la réponse est oui », a déclaré un diplomate portugais, dont le pays préside pour l'instant la Communauté. *« La question est de savoir si l'on attend une résolution de l'ONU ou si l'on va de l'avant seuls »*, a-t-il ajouté en précisant que les experts n'avaient pas le pouvoir de se prononcer sur cette question. *« Il y a des délégations qui considèrent que la Communauté, pour des raisons d'efficacité, ne devrait peut-être pas agir unilatéralement »*, a-t-il poursuivi. C'est le cas de la France, réticente d'autre part devant des mesures qui ne seraient pas assorties d'exigences envers la Serbie et qui marqueraient une rupture avec la voie du dialogue qu'a tenté d'instaurer la Communauté.

La portée de l'éventuel embargo, notamment son application aux produits pétroliers, divise également les Douze. La Grèce, la France et la Commission européenne estiment qu'un embargo pétrolier serait peu efficace si les principaux fournisseurs de la Serbie – Russie et Chine – ne s'y associaient pas. Le recours à une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies leur paraît la seule solution possible.

Vers une résolution en fin de semaine

Le Conseil de sécurité semblait plus allant, si l'on en croit des sources diplomatiques à New-York indiquant qu'il s'apprête à décréter, d'ici la fin de la semaine, un embargo commercial à l'encontre de la Serbie et du Monténégro, pour les contraindre à un accord politique avec les anciennes Républiques de la fédération yougoslave. Ces mesures, qui pourraient ne pas comprendre un embargo pétrolier, seront assorties de dispositions contraignantes, comme l'autorise la Charte de l'ONU dans son chapitre VII, pouvant aller jusqu'à l'usage de la force.

Les pays musulmans et non alignés, soucieux de défendre les musulmans de Bosnie-Herzégovine, considèrent qu'il importe désormais d'aller au-delà de mesures par trop symboliques et le plus souvent sans effet, comme le rappel d'ambassadeurs ou la fermeture de consulats. Les Etats-Unis, par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat, M. James Baker, se sont prononcés pour des sanctions pouvant aller en dernier recours jusqu'à l'usage de la force.

Désireuses sans doute d'éviter ces sanctions, les autorités de Belgrade ont donné des signes d'apaisement. Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, M. Branko Kostic, vice-président yougoslave, promet de respecter les résolutions des Nations unies et d'exhorter les parties à mettre fin aux bombardements contre les villes et les sites historiques en Bosnie. La Yougoslavie, ajoute-t-il, se dissociera de tous les *« actes inacceptables »* commis par les groupes paramilitaires en Bosnie, *« y compris les formations de Serbes »*. Il lance également un appel en faveur de la levée du blocus de l'aéroport de la capitale bosniaque Sarajevo, pour permettre la distribution de l'aide humanitaire. – *(AFP, Reuter.)*

LITUANIE

M. Landsbergis menace de démissionner

Le président du Parlement lituanien, M. Vytautas Landsbergis, a menacé, mardi 26 mai, de démissionner si *« le coup d'Etat rampant »* mené au Parlement par les ex-dirigeants communistes devait se poursuivre. Il a proposé d'avancer la date des élections, prévues pour la fin de l'année, au 23 août, et de *« geler »*, d'ici là, l'actuelle structure gouvernementale. Cette déclaration intervient après le rejet, ce week-end, par référendum d'un projet de régime présidentiel proposé par M. Landsbergis (*le Monde* du 26 mai). Selon les premiers résultats du scrutin, 69,5 % des votants se sont prononcés pour le système présidentiel. Mais la participation n'ayant été que de 57,5 %, la proportion des « oui » ne représente que 39,9 % de l'électorat. Or, pour être adopté, le projet devait être approuvé par la moitié des inscrits. *« Les forces qui ont recueilli 25 % des voix au référendum ne doivent pas se précipiter vers le pouvoir, mais tenter de coopérer avec les autres forces politiques »*, a déclaré M. Landsbergis.

Le président du Parlement a estimé que l'attitude de l'opposition remettait en cause l'indépendance, durement acquise, de la République. *« Ma plus grande préoccupation, c'est un coup d'Etat rampant qui se déroule au Parlement, où sont conclus des accords entre des factions qui pourraient entraîner la liquidation de la démocratie en Lituanie »*, a déclaré M. Vytautas Landsbergis. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

ALLEMAGNE : auteurs de l'attaque d'un foyer d'immigrés

Trois skinheads ont été condamnés à plusieurs années d'emprisonnement

BONN

de notre correspondant

C'était à l'automne dernier. La petite ville de Hünxe, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, rejoignait, dans la chronique des agressions racistes, la ville est-allemande d'Hoyerswerda, d'où était partie, quelques semaines auparavant, la vague de violence contre les demandeurs d'asile politique qui avait affecté l'est et l'ouest du pays. Pour marquer le premier anniversaire de l'unification allemande, trois adolescents de la ville avaient lancé, dans la nuit du 3 octobre 1991, des cocktails Molotov contre un foyer habité par une famille palestinienne. Deux fillettes avaient été grièvement brûlées dans leurs lits. L'une d'elles a survécu de justesse.

Volker Leukel et André Ciecior, âgés de 18 et 19 ans, ont été condamnés, mardi 26 mai, à cinq ans d'emprisonnement dans un établissement spécial pour mineurs et leur complice, Jens Gehling, à trois ans et demi, pour incendie volontaire, coups et blessures aggravés et atteinte à la législation sur les armes. Le tribunal de Duisbourg n'a pas voulu retenir la préméditation et a admis que les adolescents n'avaient agi que pour « faire peur ».

Les deux petites Palestiniennes n'ont pas été les seules victimes de la vague de violence anti-immigrés de l'automne dernier. Mais leurs blessures atroces, dont elles porteront les marques toute leur vie, et l'arrestation rapide des trois auteurs de l'agression avaient provoqué la stupeur en Allemagne : la violence raciste surgissait dans la vie de tous les jours.

Les trois jeunes – des apprentis – fréquentaient les groupes de « skins » de la région. On les voyait le soir, avec quelques autres, traîner sur la place du marché de la ville. Un seul d'entre eux, Volker Leukel, a revendiqué des convictions politiques précises, proches des Républicains (extrême droite). Les deux autres sont des suiveurs. Le père d'André Ciecior fêtait, chaque année, l'anniversaire d'Hitler. Le soir du délit, les trois jeunes se trouvaient en compagnie d'autres skins. Désœuvrés, ils buvaient.... L'idée d'attaquer un foyer de demandeurs d'asile, ont-ils dit, leur est venue *« spontanément »*, dans l'excitation de la soirée.

HENRI DE BRESSON

Berlin porte ouverte

BONN

de notre correspondant

La porte de Brandebourg, qui symbolisait autrefois le cœur de Berlin et sur laquelle venait mourir le mur, jusqu'à l'effondrement de l'Allemagne de l'Est, a été partiellement ouverte au trafic, mardi 26 mai. Bus, taxis et cyclistes peuvent désormais emprunter le passage entre les colonnes de la célèbre porte pour passer directement de l'avenue Unter den Linden au grand axe qui la prolonge à l'ouest jusqu'au Wannsee.

Opposés à la décision du Sénat de Berlin, qui étudie toujours un nouveau plan de circulation dans le centre historique de la ville, quelques dizaines de Verts ont empêché pendant douze heures l'ouverture de la porte, avant d'en être expulsés – dans la bonne humeur – par la police.

H. de B.

En visite d'Etat à Paris

Mme Mary Robinson se veut un « symbole de confiance » pour les femmes irlandaises

Mme Mary Robinson, président de la République d'Irlande, a donné, mardi 26 mai, lors d'une conférence de presse, à l'occasion de sa visite d'Etat à Paris, quelques-unes des recettes de l'alchimie délicate qui lui permet de continuer à affirmer ses convictions progressistes sans sortir des limites dans lesquelles la cantonne la Constitution de son pays. *« Je ne fréquente plus les tribunaux*, explique Mme Robinson, *mais je peux être une autorité morale, un appui (...). Ça m'est d'une grande aide d'avoir une formation d'avocat. C'est mon travail de plaider une cause (....). Je trouve cela très stimulant et très créatif, dans ces fonctions de président de l'Irlande, de savoir qu'il ne convient pas de m'exprimer directement (...) mais qu'il est possible, indirectement, d'être très en contact avec tout ce qui se passe et, par le choix des endroits où je vais, le choix des gens que je rencontre, le choix des causes que je défends publiquement, d'avoir, d'une manière différente, une influence. Et pour moi, c'est très intéressant. »*

Aussi bien dans le débat sur l'avortement que sur la question de l'Irlande du Nord, l'ancienne avocate féministe utilise désormais *« les symboles »* : elle est, elle-même, un symbole – de *« confiance »* – pour toutes les femmes irlandaises, du Nord comme du Sud. Absente du débat politique, elle a recours, encore, aux symboles – *« d'amitié »*, de *« coopération intercommunautaire »* – quand il s'agit de l'Ulster. Grâce à quoi, *« je pense que la population d'Irlande du Nord – protestants et catholiques – me fait confiance et me respecte »*, a déclaré Mme Mary Robinson.

POLOGNE : la crise institutionnelle

M. Walesa demande à la Diète de constituer un nouveau cabinet

Un pas de plus a été franchi, mardi 26 mai, dans le conflit qui oppose le président Lech Walesa à son premier ministre, M. Jan Olszewski, lorsque le président a demandé à la Diète de constituer un nouveau cabinet.

Dans une lettre adressée au président de la Diète, M. Walesa déclare *« retirer son soutien »* au gouvernement minoritaire, dans lequel il a *« perdu confiance »*. *« Les relations du gouvernement avec le président sont entrées dans une phase de conflit aigu*, écrit M. Walesa. *La déstabilisation des structures de l'Etat s'aggrave et des mesures irresponsables sont prises dans le domaine international. »* Le président fait allusion au conflit intervenu pendant sa visite à Moscou, la semaine dernière, à propos de l'accord sur le retrait des troupes soviétiques (*le Monde* du 27 mai). Constitutionnellement, le chef de l'Etat n'a pas le pouvoir de démettre le chef du gouvernement ; il faut pour cela un vote de défiance du Parlement, démarche que les députés ont jusqu'ici évitée car ils étaient incapables de trouver une autre coalition gouvernementale.

Les choses pourraient néanmoins s'accélérer, tant la situation de M. Olszewski, qui s'accroche à son poste avec une remarquable obstination, paraît désormais difficilement tenable : deux jours avant M. Walesa, l'ex-premier ministre M. Mazowiecki (qui pourrait former un nouveau gouvernement) avait également demandé sa démission, et le mouvement politique qui soutenait M. Olszewski, l'Entente du centre, lui a pratiquement retiré son appui.

□ **Suppression des visas avec la Grande-Bretagne.** – Le premier ministre polonais, M. Jan Olszewski, et son homologue britannique, M. John Major, arrivé la veille à Varsovie, ont annoncé, mardi 26 mai, que les visas seraient prochainement supprimés entre les deux pays. Cette déclaration concluait un entretien entre les deux premiers ministres qui a porté sur les relations bilatérales, la situation en Europe centrale et orientale ainsi que sur les perspectives des rapports de cette région avec la CEE. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : première rencontre du président avec Simeon II.** – Le président bulgare, M. Jelio Jelev, et l'ex-roi de Bulgarie, Simeon II, renversé en 1946 et qui vit depuis en Espagne, se sont rencontrés pour la première fois, mardi 26 mai, à Madrid. L'ancien souverain a indiqué que le thème d'une éventuelle restauration de la monarchie en Bulgarie n'avait pas été abordé et a précisé qu'il n'avait pas été question, non plus, d'une prochaine visite de sa part en Bulgarie. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : violents combats entre l'armée et les séparatistes kurdes.** – Plus d'une centaine de combattants kurdes, probablement membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste), auraient été tués, mardi 26 mai, lors d'une opération de l'armée turque, en riposte à une attaque contre un poste frontalier de la gendarmerie à Uzumlu, à la frontière irakienne, a-t-on appris de bonne source à Ankara. L'opération aurait été lancée contre quelque *« six cents rebelles kurdes venus à bord de huit camions »*, encerclés à la frontière par le parachutage des unités aéroportées de l'armée. De même source, on indique que cette action constituerait l'opération *« la plus grande jamais entreprise »* contre les rebelles kurdes. Cinq Kurdes irakiens ont été tués et quatre blessés, mardi, lors d'un raid aérien turc. – *(AFP.)*

BELGIQUE : débat sur le droit de vote des « immigrés de la CEE »

Les Flamands craignent le poids électoral « des eurocrates »

BRUXELLES

de notre correspondant

La ratification du traité de Maastricht pose des problèmes même en Belgique, qui est pourtant l'un des pays les plus favorables à l'idée de citoyenneté européenne. Pour les Belges empêtrés dans leurs querelles communautaires, la dilution des identités nationales, l'émergence d'une Europe des régions réduisant le rôle des Etats sont autant d'éléments de nature à modifier les données historiques pouvant conduire, un jour, à l'éclatement du royaume. D'où l'activisme européen d'une partie des hommes politiques de la capitale qui héberge la Commission et le Conseil. Mais le naturel est revenu au galop avec les arrière-pensées des uns et des autres quant aux retombées du droit partiel de vote que le traité prévoit en faveur des Européens installés dans un pays de la Communauté des Douze.

Sur une population totale de dix millions d'habitants, ce droit concerne, en Belgique, 500 000 personnes : plus de 250 000 Italiens établis depuis longtemps dans le pays, quelque 100 000 Français venus en voisins, des dizaines de milliers de Néerlandais, Espagnols, Allemands, Britanniques, Grecs ou Portugais, vivant souvent à Bruxelles ou dans les localités voisines, là où les partis politiques présentent des listes francophones et néerlandophones dans lesquelles se reconnaît chaque communauté. Les 15 % de Bruxellois fidèles à leur origine flamande se sentent déjà mal à l'aise dans la capitale, et les habitants du Brabant flamand, qui l'environne, ne veulent surtout pas voir remises en question les données démographiques qui leur sont favorables. Or, ils pensent que les « immigrés CEE » originaires des pays latins voteront plus facilement pour les listes francophones que pour les leurs.

Lobbyistes, consultants, journalistes...

La présence de plusieurs milliers d'« eurocrates », vivant souvent dans des zones résidentielles périphériques où la cohabitation linguistique n'est pas aisée, n'arrange rien. Il se peut que le restaurateur italien ou l'homme de peine portugais, venus gagner leur vie ici avant de se retirer dans leur pays d'origine, se sentent modérément concernés par les élections municipales belges. En revanche, certains fonctionnaires de la Commission ou du Conseil – y compris des Français – ont acheté leur logement, puisqu'on est généralement eurocrate à vie et presque toujours à Bruxelles (sauf les responsables des bureaux de la Commission à l'étranger). Beaucoup se plaisent dans leurs demeures et songent à y prendre leur retraite, ce qui peut les conduire à s'intéresser aux joutes politiques locales. Entre les eurocrates, les lobbyistes, les consultants et les journalistes accrédités, on évalue à 50 000 les étrangers qui gravitent autour des institutions bruxelloises de la Communauté. De quoi peser sur certains scrutins qui se jouent souvent à de courtes majorités.

Passant outre à un avis consultatif du Conseil d'Etat qui préconisait une réforme préalable de la Constitution, le gouvernement a décidé, vendredi 22 mai, de faire, d'abord, ratifier le traité de Maastricht par le Parlement, puis de discuter de la révision de la Loi fondamentale. Le motif invoqué est que, avant d'entamer le débat constitutionnel, il vaut mieux attendre les modalités d'application de ce point précis du traité que le Conseil des ministres européens doit arrêter d'ici au 31 décembre 1994. Le premier ministre, M. Jean-Luc Dehaene, trouvera sans doute une solution *« à la belge »* pour obtenir, en temps voulu, la majorité des deux tiers nécessaire.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

DIPLOMATIE

Lors de cérémonies simultanées à Lisbonne et Bruxelles

La Suisse a demandé officiellement son adhésion à la CEE

La Suisse a déposé, mardi 26 mai, sa demande officielle d'adhésion à la Communauté européenne, lors de cérémonies simultanées à Lisbonne et à Bruxelles. L'ambassadeur de Suisse au Portugal a remis une copie de la demande suisse au ministre portugais des affaires étrangères, M. Joao de Deus Pinheiro, qui préside actuellement le conseil des ministres de la Communauté. Au même instant, l'ambassadeur de la Confédération à Bruxelles, où siège la commission exécutive de la CEE, a remis un second exemplaire de la demande à son homologue portugais.

Le gouvernement helvétique avait annoncé le 18 mai sa décision de présenter sa candidature à l'entrée dans la Communauté. Cette démarche de la Suisse, qui a signé récemment le traité sur l'Espace économique européen (EEE), constitue la seconde étape d'un long cheminement politique pour ce pays qui a fêté, l'an dernier, son sept centième anniversaire et dont une partie de la population reste profondément attachée à ses particularismes et à sa neutralité, établie lors du Congrès de Vienne en 1815.

A Lisbonne, l'ambassadeur suisse, M. Erik Lang, a déclaré que son pays espérait que les négociations d'admission commenceraient dès la fin de l'année ou au début de 1993, et que l'entrée définitive de la Suisse se ferait avant 1996. Il a ajouté que son pays négocierait en même temps que la Suède, la Finlande et l'Autriche : *« J'espère que les négociations se feront avec les autres, même si chaque pays a ses particularités. »* Dans le texte qu'elle a remis, la Suisse précise qu'elle ne formule *« aucune réserve notamment quant à la neutralité »*.

Avec un territoire presque complètement enclavé dans la CEE, la Confédération helvétique (près de 7 millions d'habitants) suit ainsi l'exemple de la Turquie, qui avait présenté sa demande en 1987, de l'Autriche (1989), de Chypre et de Malte (1990), de la Suède (1991) et de la Finlande (1992). – *(AFP, Reuter.)*

Au cours d'une réunion des ministres de la défense de l'OTAN

Bonn a défendu le projet de corps franco-allemand

L'Allemagne s'est efforcée, lundi 25 mai, au cours de la réunion des ministres de la défense de l'OTAN à Bruxelles, de rassurer ses alliés sur le projet de corps d'armée franco-allemand, mais les Etats-Unis et la Grande-Bretagne restent préoccupés par cette initiative.

Washington et Londres ont *« indiqué clairement qu'ils avaient des problèmes »*, a déclaré le ministre allemand de la défense, M. Volker Rühe. Il a néanmoins minimisé ce différend, se déclarant satisfait qu'il n'y ait pas eu de *« rébellion »* contre cette initiative.

Le corps d'armée commun se mettra *« à la disposition »* de l'OTAN s'il faut un jour défendre le territoire de l'alliance, a souligné M. Rühe. Mais la manière dont il se placera sous commandement opérationnel de l'OTAN pour cette défense *« reste à définir »*, a-t-il reconnu.

Pour M. Rühe, l'initiative franco-allemande ne vise pas à ramener la France dans la structure militaire intégrée mais à la *« rapprocher des tâches »* assurées par l'alliance. Il a expliqué que les forces françaises de l'Eurocorps n'interviendraient plus seulement en renfort des alliés mais pourraient s'engager dès les premières étapes d'une crise.

Réserves italiennes

L'Italie, pressentie pour se joindre à l'Eurocorps, a exprimé certaines réserves. Adjoindre des forces d'autres pays à un *« corps franco-allemand déjà structuré »* n'est pas la bonne solution, a estimé le ministre italien de la défense, M. Virginio Rognoni. Le ministre belge, M. Léo Delcroix, a déclaré que son pays était intéressé, à condition que le corps d'armée soit placé sous l'autorité politique de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

Les ministres ont aussi discuté le projet de faire jouer à l'OTAN un rôle dans des opérations de maintien de la paix sous l'égide de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe). La décision de principe de confier à l'OTAN ce nouveau rôle – qui pourrait l'amener, pour la première fois, à intervenir hors de son territoire – devrait être prise par les ministres des affaires étrangères alliés le 5 juin à Oslo. Mais, a précisé M. Rühe, il est clair qu'il *« n'y aura pas d'engagement automatique »* de l'OTAN dans ce type de mission. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

La France a fait un nouveau pas pour favoriser la coopération

JOHANNESBURG

de notre correspondant

L'approche du Congrès national africain (ANC) sur les questions économiques a sensiblement changé depuis la visite en Afrique du Sud, au mois de septembre dernier, du ministre français de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn. C'est ce qui ressort, du moins, des propos de M. Jacques Desponts, directeur des relations extérieures au ministère français des finances, au terme d'un séjour officiel de quatre jours en Afrique du Sud.

L'ANC, qui avait tenu à M. Strauss-Kahn un discours très strict, voire menaçant, sur l'application des sanctions économiques, est apparu plus *« pragmatique »* à M. Desponts, qui a noté *« certaines convergences »* entre l'organisation de M. Nelson Mandela et les ministres du président De Klerk, notamment sur *« la nécessité des investissements étrangers »*.

M. Desponts a signé avec la Société de développement industriel sud-africain (IDC) un accord de coopération destiné à favoriser les échanges et les investissements français dans un pays dont Paris n'est que le dixième partenaire commercial.

Le directeur de la DRE a confirmé que son administration avait d'ores et déjà pris *« toutes les dispositions »* pour aider les industriels français à prospecter le marché et à s'implanter en Afrique du Sud, avant même l'instauration d'un gouvernement intérimaire. La signature de cet accord suit de peu le paraphe d'une convention de non-double imposition pour les entreprises françaises qui investiraient en Afrique du Sud.

Avant de quitter Johannesburg pour le Zimbabwe, où il séjournera deux jours, M. Desponts a également annoncé la création d'un groupe de travail commun, avec l'administration sud-africaine et les milieux d'affaires des deux pays, destiné à explorer les possibilités d'une coopération trilatérale avec d'autres pays africains. La France avait déjà ostensiblement manifesté son soutien aux négociations en cours en Afrique du Sud, en levant l'embargo sur les importations de charbon, le 13 mars, quatre jours avant le référendum qui a donné au président De Klerk un nouveau mandat de la population blanche pour poursuivre ses réformes.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

BURKINA : à l'Assemblée nationale

Le parti du président Compaoré disposera de la majorité absolue

Le parti du président Blaise Compaoré, l'Organisation pour la démocratie populaire-Mouvement du travail (ODP-MT), disposera de la majorité absolue au sein de la future Assemblée nationale, a annoncé, mardi 26 mai, à Ouagadougou, la commission nationale chargée de l'organisation des élections législatives, qui se sont tenues dimanche dernier.

Selon les résultats définitifs, enregistrés dans vingt-deux des trente provinces du pays – et qui représentent soixante-dix-huit des cent sept sièges parlementaires à pourvoir, – l'ODP-MT a, en effet, obtenu cinquante-huit sièges, les vingt autres revenant aux partis de l'opposition. Parmi ces derniers, la Convention nationale des patriotes progressistes-Parti social-démocrate (CNPP-PSD) est en tête, avec sept élus, suivie par le Rassemblement démocratique africain (RDA) qui en compte quatre, et l'Alliance pour la démocratie et la fédération (ADF) qui en obtient trois. – *(AFP, Reuter.)*



AMÉRIQUES

L'Amérique centrale après la guerre froide

II. – *D'une violence à l'autre*

Dans un premier article, (« De fleurs et de cendres », *le Monde* du 27 mai), André Fontaine a évoqué l'extrême misère du Nicaragua, après des décennies de guerre civile, et souligné les craintes que la récession suscite *dans le pays le plus riche de la* région, le Costa-Rica.

On a dit hier le souci que la baisse des cours du café provoque au Costa-Rica. Personne dans la région n'a oublié le rôle considérable qu'avec une démographie exubérante elle avait joué jadis dans l'intensification de la guerre civile au Salvador : en trente ans, le nombre des paysans pauvres était passé de 12 % à 40 % de la population. Environ 225 000 d'entre eux, selon une estimation répandue, sont aujourd'hui sans terres, tandis que les deux tiers de la richesse nationale se trouvent aux mains du cinquième de ses habitants. Menacées de voir leurs privilèges réduits, les *« quatorze familles »* – qui, au jugement d'un connaisseur comme Alain Destexhe, seraient plutôt en réalité deux cents (1) – s'étaient appuyées sur les terribles « escadrons de la *mort* », responsables entre autres de l'assassinat de l'archevêque Oscar Romero, coupable d'avoir pris la défense des déshérités.

Le parti ARENA, aujourd'hui au pouvoir à San-Salvador à la suite d'élections généralement tenues pour équitables, est l'héritier de l'extrême droite d'hier. Mais les temps ont changé. L'actuel président Cristiani paraît avoir compris la nécessité de réformes profondes : un ancien *comandante* de la guérilla, Nidia Diaz, a pu le dépeindre comme *« un homme pragmatique, à qui la négociation a beaucoup appris et qui s'est passablement éloigné des secteurs les plus durs de l'ARENA »*. Il n'est pas jusqu'à celui qui fut longtemps le chef particulièrement musclé de l'extrême droite, le major Roberto d'Aubuisson, décédé il y a trois mois d'un cancer, qui n'ait poussé de toutes ses forces à l'accord de paix. Tardive conversion à la sagesse, désir de mourir en paix avec sa conscience ? Sans doute. Mais aussi effet du développement au cours des dernières décennies – on en a déjà fait état à propos du Nicaragua – d'une classe moyenne relativement importante. Le dialogue interne s'en est trouvé facilité, aussi bien que les efforts décisifs de médiation régionale, auxquels s'attache notamment le nom de l'ex-président costaricien Prix Nobel de la paix, Oscar Arias.

Reste que les négociations en cours entre le pouvoir et le Front de libération butent sur la question de la restitution à leurs propriétaires exilés des terres distribuées à des paysans pauvres, ou tout simplement occupées par eux. Et que la pacification semble avoir coïncidé avec un net accroissement de la criminalité. De soir en soir, le journal télévisé énumère les horreurs de la journée, avec force images de cadavres baignant dans leur sang.

La situation n'est guère meilleure au Guatemala, seul pays de la région où sévisse encore la guerre civile. Les divers mouvements de résistance, qui réunissent, toutes tendances confondues, environ 10 000 combattants, savent qu'ils n'ont aucune chance, à vues humaines, de l'emporter. Ils ont donc accepté d'engager des négociations, qui n'ont encore débouché sur rien de concret, et l'état d'abandon où se trouvent trop souvent, malgré leur importance numérique, les populations autochtones ne facilite pas la réconciliation. Au point où en sont les choses, on ne sait plus très bien d'ailleurs ce qui relève de la guérilla et qui relève du simple banditisme.

L'Oncle Sam a révisé sa copie

Il est en tout cas recommandé aux voyageurs de prendre le maximum de précautions. Dans l'ancienne capitale, Antigua, vestige de l'époque coloniale, à environ 40 kilomètres de Guatemala-Ciudad, nos hôtes nous ont vivement déconseillé de monter jusqu'au Christ qui domine la ville de quelques dizaines de mètres : des Allemands s'étaient fait proprement détrousser en ces lieux, la veille encore, par un groupe de *pistoleros*. Un couple de restaurateurs français a été massacré dans la capitale il y a quelques mois. L'enquête ouverte sur l'assassinat, en 1990, d'un directeur d'hôtel américain et d'une anthropologue liée à l'université de Georgetown piétine d'autant plus que celui qui en était chargé a été lui-même abattu, et que ceux qui voudraient y mettre leur nez reçoivent des menaces de mort. Une bombe a explosé tout récemment dans un McDonald's, faisant trois blessés graves.

Le Guatemala n'en continue pas moins d'attirer des dizaines de milliers de touristes enthousiastes, qui ne sont pas près d'oublier les noires pyramides mayas émergeant de la forêt vierge du Peten, ou l'enchanteur concours de couleurs auquel se livrent en permanence les villageois et la nature. On dira d'ailleurs que Rio, ou New-York battent chaque année leurs propres records de violence, et que Paris ou Rome ne sont pas si sûres... En tout cas un ami français retrouvé là-bas où il dirige une fabrique de lingerie se déclare satisfait de son sort : *« Quand vous serez rentré, dites bien à nos compatriotes qui cherchent du boulot qu'il y en a ici tant qu'on en veut... »*

L'essentiel, qui est considérable, c'est que l'effacement de l'URSS a fait sortir l'isthme méso-américain d'une guerre qui n'était « froide » qu'en Europe et dont il aura été l'un des principaux théâtres d'opérations. Depuis un bon siècle les Etats-Unis s'estimaient fondés à intervenir *manu militari* dans la région chaque fois que leurs intérêts, notamment économiques, paraissaient menacés. L'avènement du castrisme avait ajouté à cette approche traditionnelle. *« No more Cuba ! »* : il ne fallait pas laisser s'établir un autre Cuba. Or il y en a eu un autre : le Nicaragua. Reagan a tout fait, quitte à recourir aux moyens les plus discutables, pour faire tomber le régime sandiniste. Celui-ci a finalement perdu la partie, et Cuba, de tête de pont, est devenue une forteresse assiégée, à qui son protecteur d'hier vient pratiquement de couper les vivres.

Du coup, l'Oncle Sam a révisé sa copie. Il y a quelque temps déjà, à vrai dire, qu'il se faisait à la nécessité de se poser dans cette région en défenseur de la démocratie, des droits de l'homme, des réformes, et non pas seulement en mercenaire – armé du *« big stick »*, du *« gros bâton »* cher à Theodore Roosevelt (2) – des grands propriétaires fonciers, au premier rang desquels la célèbre United Fruit. La progression spectaculaire, notamment au Guatemala, dont l'actuel président Jorge Serrano est un évangéliste, de l'audience de certaines Eglises protestantes américaines, qui ont beaucoup contribué à secourir les misères les plus criantes, est de ce point de vue significative. Et il est significatif que Washington ait suspendu en décembre 1990 son aide militaire au Guatemala pour cause de trop de violations des droits de l'homme.

La lutte contre la drogue

Qui ne le sait ? les Etats-Unis ont changé d'ennemi : ce qui les préoccupe surtout désormais dans cette partie du monde, c'est l'obsédant problème de la drogue. Les centres de production de la coca sont plutôt situés au nord de l'Amérique du Sud, mais l'isthme sert de plus en plus de voie de passage. *« Les cartels colombiens traitent et transportent par mer, et par terre surtout, la drogue en toute liberté en Amérique centrale »* a pu déclarer le 6 novembre à l'AFP le ministre de l'intérieur du Costa-Rica ; *les Etats-Unis se trompent en concentrant leurs efforts sur les pays producteurs. »* Aussi bien murmure-t-on que le blanchiment de l'argent du cartel pourrait ne pas être tout à fait étranger à la présence dans les rues de la capitale, San-José, d'un nombre impressionnant de voitures neuves, naturellement venues, dans leur immense majorité, du Japon. Mais ce n'est pas tout : la culture du pavot commence à se développer au Guatemala, qui serait devenu le cinquième producteur mondial. C'est le fait surtout des populations indiennes, peu intégrées d'une manière générale, c'est le moins que l'on puisse dire, à la société dominante. Inutile de préciser qu'elle ouvre à ceux qui s'y livrent des perspectives de développement inespérées.

De ce point de vue comme de bien d'autres, les pays d'Amérique centrale ne sont pas sortis de l'auberge. La fin de la guerre froide enlève à la violence, dans cette partie du monde, sa dimension internationale. Elle n'éteint pas pour autant les braises sur lesquelles les deux superpuissances ont chacune à sa manière trop longtemps soufflé. Disparu le romantique espoir de libération qu'avaient fait germer chez les défavorisés et dans une bonne partie de l'intelligentsia le communisme et le castrisme, reste la poignante misère des uns et l'égoïsme sacré de trop d'autres.

Ces peuples à tant d'égards si attachants mériteraient que l'opinion internationale s'occupe un peu plus d'eux. Malgré tout le discours sur le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, qui d'ailleurs *ne paraît guère les intéresser*, ils n'ont pas trop d'illusions à se faire. Ils savent bien qu'aux appels au secours du Sud s'ajoutent maintenant pour les pays riches ceux de l'Est et de ce que Carlos Fuentes appelle si bien *« el tercer mundo del primer mundo, »* le tiers-monde intérieur aux pays riches. Quels que soient les efforts de la CEE, du Club de Paris et de la Banque mondiale, pour ne pas parler du Mexique, dont le président Salinas vient de donner un coup d'épaule remarqué – *« un espaladarazo »* – à son collègue guatémaltèque, les nations de l'isthme savent qu'il ne leur faut pas trop compter sur les autres.

Mieux vaudrait certes pour elles pouvoir compter davantage sur elles-mêmes, quand ce ne serait qu'en réduisant cette plaie béante qu'est la fuite des capitaux. Le meilleur moyen ne serait-il pas encore qu'elles parviennent à surmonter leurs contrastes, leurs contradictions, leurs particularismes, pour présenter à l'extérieur un front uni ? Des pas ont été faits dans ce sens, dans le passé, avec la création d'un marché commun, d'un Parlement également commun, de projets toujours aussi communs en matière d'agriculture ou de tourisme. Mais ils restent encore bien timides. Et si la plupart de nos interlocuteurs se sont déclarés convaincus de la nécessité d'une telle entreprise, ils n'ont pas caché leur scepticisme quant aux chances de la voir prendre réellement corps à brève échéance.

A défaut, pourtant, l'avenir risque de rester longtemps sombre pour ces contrées écrasées de soleil...

ANDRÉ FONTAINE

(1) *Amérique centrale, enjeux politiques*, d'Alain Destexhe, Editions Complexe, 1989. Ce petit livre, écrit par un « médecin sans frontières » est, même s'il commence à dater un peu, une mine de renseignements sur la région.

(2) Au même titre que son prédécesseur McKinley et que son successeur William Taft, le président Theodore Roosevelt a été l'un des grands champions de l'expansionnisme nord-américain du début de ce siècle.

FIN

□ **CUBA : deux dissidents condamnés à de lourdes peines de prison.** – Arrêté fin décembre, le dissident cubain Indamiro Restano, président du mouvement illégal Armonia d'inspiration social-démocrate, a été condamné à dix ans de prison pour « rébellion » par un tribunal de La Havane, a annoncé, mardi 26 mai, le dissident Elizardo Sanchez Santa Cruz, président de la commission cubaine pour les droits de l'homme et de réconciliation nationale (CCDHRN). Jugée pour la même affaire, Mme Maria Elena Aparicio a été condamnée à sept ans de prison, selon la même source. – *(AFP.)*

□ **Un colloque « Europe-Amérique latine » à Paris en juillet.** – L'Institut des hautes études de l'Amérique latine de Paris et la Banque interaméricaine de développement (BID) organisent, les 20 et 21 juillet dans la capitale, un colloque sur le thème « L'Europe et l'Amérique latine : processus d'intégration et nouveaux rapports ». Le président de la BID, M. Enrique Iglesias, plusieurs ministres latino-américains et personnalités européennes participeront à ces deux journées d'échanges.

Un milliardaire texan en campagne

Suite de la première page

Seulement, cette année, le terrain paraît différent, exceptionnellement favorable à la candidature Perot, comme si le milliardaire texan avait, une fois de plus, parfaitement senti le « marché ». MM. Bush et Clinton passent pour des candidats « *faibles* » : ils recueillent à peine un quart de satisfaits dans leur propre électorat. Rarement les Américains auront témoigné autant de mauvaise humeur à l'égard des partis traditionnels et autant de colère contre un système de gouvernement – Maison Blanche et Congrès – perçu comme inefficace, voire corrompu. D'un bord à l'autre du spectre politique, on entend le même constat : *« Cette année, rien n'est normal. »*

Le rôle classique du « sauveur »

Depuis longtemps attiré par le pouvoir, M. Perot a repris un rôle classique du répertoire politique américain, en se présentant comme le sauveur providentiel venu donner un grand coup de balai dans l'establishment politique washingtonien. Une des images les plus



diffusées à la télévision le présente caracolant sur son cheval, portant chapeau et bottes de cow-boy, arborant la mine sévère d'un justicier de western. Il laisse volontiers entendre qu'il n'agit que par dévouement, par sens d'une mission que lui aurait confiée le peuple américain. L'homme dont le *New Yorker* dit qu'il a *« un ego aussi gros que le Texas »* affirme, sans ciller, qu'il n'a aucun désir d'être président : *« Le plus dur, le plus sale, le moins gratifiant de tous les jobs. »*

Comme le veut l'époque, tout a commencé à la télévision, il y a quelques semaines. Hôte d'une très populaire émission, Ross Perot, voix métallique, accent du Sud, lance qu'il se présentera à l'élection présidentielle si son nom est sollicité dans chacun des cinquante Etats de l'Union. Déluge de coups de téléphone. M. Perot estime devoir répondre à cet « *appel* » et entre en campagne, sans être, encore, officiellement candidat. D'emblée, il a un avantage sur ses prédécesseurs indépendants : il dispose d'une des vingt plus grosses fortunes d'Amérique (évaluée à quelque 3 milliards de dollars) et serait prêt à engager plusieurs dizaines de millions de dollars dans la bataille.

Il n'a jamais eu le moindre mandat électif ; sa carte de visite auprès des électeurs est celle d'un entrepreneur à succès. *« J'ai passé toute ma vie à régler des problèmes »*, dit-il, laissant entendre que ses capacités de gestionnaire d'entreprise le qualifient pour les affaires publiques. Personne ne lui conteste ses talents d'entrepreneur. Né à Texarkana, à la frontière du Texas et de l'Arkansas, fils d'un marchand de coton, il passe le concours de l'Ecole navale, sert quatre ans dans la marine, comme ingénieur, avant d'entrer chez IBM en 1957. Cinq ans plus tard, il est le premier à comprendre qu'il y a tout un service de conseil après-vente à apporter aux utilisateurs d'ordinateurs.

Il fonde Electronic Data Systems (EDS), qui connaît un succès foudroyant. De son bureau de Dallas, orné de tableaux de Norman Rockwell, le peintre de la classe moyenne, Ross Perot peaufine son image de héros américain : self-made-man généreux et super-patriote. En 1969, à la demande du président Nixon, il affrète un avion-cargo de colis pour les prisonniers de guerre américains au Vietnam ; les colis ne seront pas distribués, mais le sort des détenus sera amélioré. C'est un « *fanamili* » qui ne jure que par l'action. En 1979, quand deux des employés d'EDS sont emprisonnés en Iran, il recrute un commando qui s'en va payer les gardiens de la prison pour libérer les deux ingénieurs.

Quoi qu'il en dise, Ross Perot est souvent à Washington, très proche de ces milieux politiques qu'il regarde, aujourd'hui, de si haut. Il est souvent au Congrès : certains des plus gros contrats d'EDS sont des marchés publics, notamment l'informatisation des systèmes d'assurance sociale et médicale. Quoi qu'il en dise encore, il s'intéresse tôt et de très près à la politique. Il est proche du républicain Richard Nixon, à qui il offre aide et conseils. Sous la présidence Reagan, il est en contact avec Oliver North qui tente d'obtenir la libération des otages américains retenus au Liban. Bref, l'homme qui, cette année, se présente comme un populiste, en prise directe avec *« le peuple »*, est en fait un familier du pouvoir.

Moins il en dit...

Il ne paraît guère, en revanche, familier des dossiers. Pour autant qu'on puisse en juger, tant il est discret sur ce chapitre, Ross Perot appartient à l'école du « y a qu'à » : rogner sur les dépenses superflues (?) pour combler le déficit budgétaire ; augmenter certains impôts (lesquels ?) pour réformer l'école publique, etc. On ne lui connaît que de rares prises de position qui l'apparentent, cette fois, plutôt aux démocrates : pour la réglementation des ventes d'armes, pour le droit à l'avortement. En politique étrangère, on sait seulement qu'il était farouchement opposé à la guerre du Golfe : *« Aller se battre pour ce type là-bas* (l'émir du Koweït) *avec ses soixante-dix femmes ! »*...

Ross Perot se défend en disant qu'il n'a pas à exposer de *« plate-forme »*, que les électeurs ne lui demandent pas de *« programme »* mais du *« leadership »*. Pressé de questions par les journalistes, il est vite apparu sur la défensive, irritable, un tantinet arrogant, parfois méprisant pour les institutions démocratiques (notamment le Congrès), souvent autoritaire, toujours têtu et sûr de lui. Certains caricaturistes l'ont déjà surnommé « Ross Peron ». Pour l'heure, ni le vague de ses prestations ni l'absence de programme n'ont, cependant, entamé son image de sauveur apolitique. Moins il en dit, plus il monte dans les sondages, aux dépens de M. Clinton et de M. Bush. En sera-t-il de même quand il sera officiellement candidat et qu'il lui faudra faire campagne sur des thèmes précis ?

ALAIN FRACHON

M. Bush et M. Clinton ont remporté les primaires dans le Kentucky et l'Arkansas

Le président George Bush et le gouverneur de l'Arkansas Bill Clinton ont écrasé, mardi 26 mai, leurs adversaires respectifs dans les primaires organisées dans le Kentucky et l'Arkansas, marquées par de forts pourcentages de voix pour des délégués sans mandat de vote précis, ce qui peut s'interpréter comme un soutien à l'homme d'affaires texan Ross Perot.

Dans le Kentucky notamment, où les partisans de M. Perot, qui ne devrait annoncer sa candidature officielle que le mois prochain, avaient reçu la consigne de marquer ainsi leur appui, ces votes représentent, côté démocrate, 28 % de la totalité des suffrages, contre 56 % pour M. Clinton et 8 % pour l'ancien gouverneur de la Californie Jerry Brown. Côté républicain, dans ce même Etat, 26 % des électeurs ont voté pour des délégués sans mandat et 74 % pour M. Bush.

Dans l'Etat de l'Arkansas dont il est le gouverneur, M. Clinton arrive largement en tête, selon les premiers résultats, avec 67 % des voix, contre 18 % pour les délégués sans mandat et 11 % pour M. Brown. M. Bush obtiendrait 87 % des suffrages, tandis que son rival Pat Buchanan ne recueillerait que 13 % des voix. Confirmant son intention de se lancer dans la course à la Maison Blanche, M. Perot a démissionné mardi de la présidence de sa société de traitement informatique, confiée à l'un de ses associés. – *(AFP, AP, UPI.)*

ASIE

CAMBODGE : la mission de paix de l'ONU

Quatre appelés volontaires pour un poste chez les « casques bleus » français

Pour former le bataillon de « casques bleus » français qui doit servir au Cambodge, au titre de l'Autorité provisoire des Nations unies (APRONUC), on a enregistré quatre candidatures d'appelés volontaires pour un poste disponible. Cette précision a été donnée par le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, qui est venu assister, mardi 26 mai, sur l'aéroport de Toulouse-Francazal, au départ du dernier contingent. Les premiers départs de « casques bleus » français ont commencé au début du mois, depuis Toulon.

Au total, la France a accepté de mettre à la disposition de l'ONU près de 1 200 hommes, dont près de 315 (appartenant à l'armée de terre, la gendarmerie, l'armée de l'air et même la marine) sont déjà sur place. Pour l'essentiel, il s'agit d'un bataillon organisé de 872 hommes, qui provient de la 11e division parachutiste (DP), commandée par le général Raymond Germanos, et qui sera bientôt renforcé par du Génie.

Dans ce bataillon, on compte 279 appelés volontaires pour la mission, qui sont à huit mois de service et qui sont volontaires pour des actions extérieures. Forte de 13 000 hommes, la 11e DP compte 30 % de ses personnels qui sont des recrues volontaires pour un service long (VSL) – au-delà de la durée légale de dix mois – alors que, dans ses autres unités, l'armée de terre enregistre une moyenne de 8 % de VSL.

Sur place, les « casques bleus » français seront déployés au sud de Phnom-Penh, en bordure du golfe de Thaïlande. Après les bataillons indonésien et malaisien, qui sont déjà sur le terrain, le détachement français sera le premier des contingents occidentaux à s'installer au Cambodge, où l'ONU a prévu d'envoyer douze bataillons, soit 10 200 hommes au total.

Les missions de cette force ont été définies dans la résolution 718 adoptée en octobre 1991 par le Conseil de sécurité. Il s'agit de stabiliser la situation en matière de sécurité, d'instaurer un climat de confiance entre les diverses factions, de créer des centres d'accueil, de désarmer les forces en présence, de ravitailler les populations, de rétablir la liberté de circulation, de participer à la reconstruction d'un pays dévasté par des décennies de guerre, et enfin de faciliter les premières élections libres en 1993.

□ ***CORÉE DU SUD : M. Kim* Dae-jung candidat du Parti démocratique à l'élection présidentielle.** – Le Parti démocratique (DP), principal parti de l'opposition, a désigné, mardi 26 mai, M. Kim Dae-jung comme candidat à l'élection présidentielle qui devrait avoir lieu à la fin de l'année. M. Kim Dae-jung, qui se présente pour la troisième fois à la fonction suprême, a promis de faire du pays *« la huitième économie mondiale »*. Il sera opposé à M. Kim Young-sam, candidat du Parti libéral démocrate (DLP) au pouvoir, et au fondateur du groupe économique Hyundai, M. Chung Ju-yung. – *(AFP, Reuter.)*

□ **VIETNAM : accords économiques avec la France.** – Au deuxième jour de sa visite en France, le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Manh Cam, a signé, mardi 26 mai, avec le premier ministre français, M. Pierre Bérégovoy, un accord de protection réciproque des investissements. Paris s'est également engagé à fournir en 1992 une aide de 130 millions de francs sous forme de dons. *Les investisseurs français sont* actuellement au quatrième rang au Vietnam. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Les Palestiniens de la «collaboration»

Suite de la première page

Le phénomène n'a pas cessé pour autant. C'est alors que, devant l'ampleur des dégâts commis contre la *«cause»*, des *«groupes de choc»* palestiniens, exécuteurs qui auraient été appointés, à l'origine, par la direction en exil, ont commencé à administrer une «justice» plus expéditive et beaucoup moins douce.

Les bastonnades, tortures et exécutions de simples suspects se sont multipliées : au total, près d'un demi-millier de morts et au moins quatre fois plus de blessés sérieux. Des nationalistes parmi les plus fervents en ont eu la nausée et les plus courageux l'ont fait savoir. Conscients des dommages causés, dans le tissu social palestinien certes, mais aussi à l'image internationale de l'Intifada, les grands chefs, à l'intérieur et à l'extérieur des territoires occupés, ont fini par condamner ces pratiques dignes des Khmers rouges.

Appels à l'arrêt des exécutions

Après M. Hayder Abdel Chafi, qui dirige les délégations palestiniennes au processus de paix, c'est M. Yasser Arafat, en personne, qui a fait lire la semaine dernière dans les territoires un communiqué appelant à l'unité des Palestiniens et à l'arrêt immédiat des exécutions. Noble attitude, qui n'est cependant pas nouvelle – le chef de l'OLP avait déjà exigé en 1990, et encore en 1991, la cessation de ces sanglantes pratiques, – et que les commandos de fanatiques intitulés Panthères noires ou Aigles rouges, ont eu tendance à ignorer.

Les gens comme Abou Sami n'ont aucun doute sur ce qui les attend s'ils tombent entre leurs griffes. Et leurs protecteurs israéliens non plus. C'est donc pour les mettre à l'abri et disposer en même temps d'un réservoir de supplétifs occasionnels pour les sales besognes, que la Shabak – acronyme hébreu du Shin Beth – créa les camps de regroupement des familles de collaborateurs démasqués. Ils sont au moins deux. Le premier, Dehhiniyeh, est situé dans le sud de la bande de Gaza, près de la frontière égyptienne, et le second en Cisjordanie, près du village de Fahmeh. C'est là où l'Etat juif entrepose les rebuts de son combat que nous avons rencontré Abou Sami.

Fahmeh est un méchant village de trois cent cinquante âmes, planté comme une verrue au flanc d'une colline pelée, à quelques lieues d'un des plus durs bastions de la résistance palestinienne, Djénine. Bien que l'agglomération ait pris le nom du hameau voisin, les gens du cru, furieux, lui dénient l'appellation de village. D'ailleurs, *«le camp des collabos»*, comme ils le nomment en crachant par terre, n'est mentionné sur aucune carte. Il n'est pas non plus gardé, la plupart des chefs de famille ayant à leur disposition toutes les armes nécessaires à leur défense. Et puis, le premier casernement israélien n'est pas bien loin...

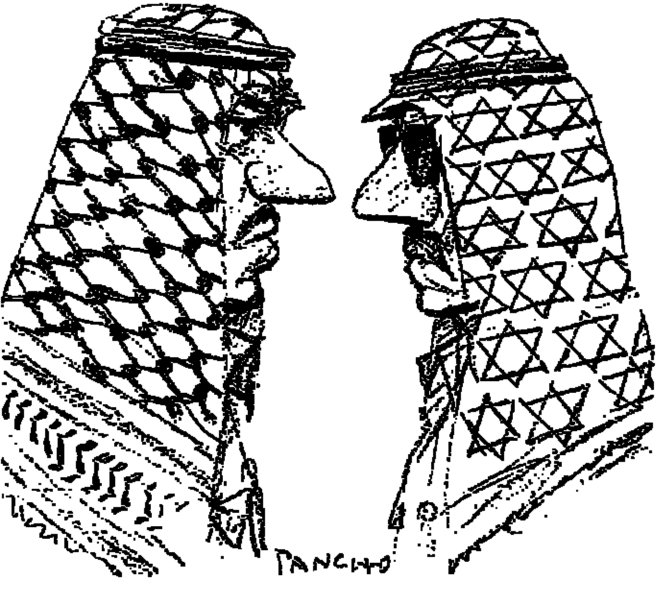
Avant 1967, quand la région dépendait encore du roi Hussein de Jordanie, le *«camp des collabos»* était lui aussi un cantonnement militaire. Quelques baraquements rudimentaires surplombent encore l'endroit. En contrebas, une série de petits cubes de béton brut, exposés au froid en hiver et écrasés de soleil en été, se blottissent dans la poussière, autour du minaret fragile d'une mini-mosquée sans charme. Les demi-soldes du sionisme sont des gens pieux, qui ont beaucoup à se faire pardonner... Depuis quatre mois, en tout cas, le camp reçoit l'électricité et l'eau courante.

«Preuve que les Israéliens s'occupent bien de nous», ricane notre interlocuteur. Tous les «recasés» ne sont pas de cet avis et beaucoup se plaignent de leurs misérables conditions d'emmurés vivants. Chaque famille reçoit en moyenne mille shekels par mois du ministère de la défense israélien. Mais *«il y a des primes supplémentaires lorsque nous participons à des opérations spéciales»*, affirme, mystérieux, notre interlocuteur. *«Les plus jeunes d'entre nous,* ajoute-t-il, *bénéficent aussi, et par groupe de dix, d'un entraînement militaire une fois par mois, quelque part dans la région.»* Bref, au total, Abou Sami jure se faire *«dans les 2 000 shekels»* par mois, soit environ 5 000 francs, ce qui n'est pas trop mal pour la région.

Cela étant, punition divine peut-être, les oubliés de Fahmeh vivent comme des cafards au fond d'une bouteille. Les femmes ne peuvent même pas faire leur marché à Djénine ou Naplouse. L'approvisionnement est acheté de l'autre côté de la «ligne verte», limite entre Israël et la Cisjordanie, à des dizaines de kilomètres du camp. Les enfants, qui sont nombreux, sont privés d'école à partir de douze ans, aucun instituteur de degré supérieur n'acceptant de venir enseigner dans la localité. Les hommes, entre deux missions au service d'Israël – interrogatoires de détenus, repérages de sanctuaires, expéditions nocturnes en tous genres, – s'ennuient ferme, jouent au jacquet, et remâchent inlassablement leur amertume, fusil ou pistolet à portée de main.

Drôle de désert des Tartares. Qu'attendent-ils ? Qu'est-ce qui a pu pousser un grand bravache comme celui qui est là, assis face à nous dans le salon badigeonné pistache de son misérable carré familial, à se mettre au service des forces d'occupation ? Réponses plurielles, car les motivations de la trahison ne sont jamais simples : il y a le tempérament, les circonstances, le destin, la malchance. Et puis, dans le cas d'Abou Sami, l'argent. Et la haine.

«En 1968, à Gaza, où je suis né, j'étais membre du Fatah. Je rendais des petits services, je cachais des armes et parfois des fugitifs. Un jour, Dieu sait pourquoi, mes chefs décidèrent de me mettre à l'épreuve. Ils m'ordonnèrent d'assassiner un soldat. Si j'obéissais, je savais que ma vie était foutue. Les moukhaberat *d'Israël* – appellation arabe des services de renseignements – *sont très forts. Ils m'auraient retrouvé. Alors j'ai longuement réfléchi et je suis allé les trouver. C'est comme ça que tout a commencé.»* Engrenage. La guerre est parfois une loterie.



Après son aveu, et pour le protéger, les autorités israéliennes décident d'envoyer notre homme à l'ombre pour quelques mois. Mais les gens du Fatah ont compris. A sa sortie, Abou Sami est attendu. Un jour de 1969, les «anges purificateurs» passent à l'attaque. Dans l'échauffourée, Abou Sami prendra une balle dans l'épaule, sa mère perdra un œil et son jeune frère de seize ans mourra sous les projectiles de la vengeance. A la peur s'ajoute alors la haine. *«Après cette attaque, j'ai demandé aux* moukharabat *de nous faire quitter Gaza et de reloger toute ma famille.»*

Transféré à Naplouse, cité rebelle s'il en est et principale agglomération urbaine de Cisjordanie (environ cent vingt mille habitants), notre homme y installe les quatre-vingts membres de sa *hamouleh*, la famille arabe élargie. *«A cette époque,* se souvient-il, *le Fatah n'était pas organisé comme maintenant. Il n'y avait guère de contacts entre les cellules de Gaza et celles de Cisjordanie. On pouvait passer d'une ville à l'autre sans trop de problèmes.»* Désormais «bakchiché» au mois par le Shin Beth, Abou Sami se met à prospérer, entre dans les affaires et devient l'un des plus gros marchands de chaussures de la région.

Il est alors honorablement connu, et si l'on n'ignore pas, ici et là, qu'il dispose d'un certain entregent auprès des autorités d'occupation, on ne lui en veut pas particulièrement. Des centaines de Palestiniens à travers les territoires occupés jouent encore quotidiennement ce rôle d'intermédiaire et de tampon entre leurs frères des masses occupées et l'administration israélienne. Pour obtenir un permis de conduire, une licence de marchand, une autorisation de voyager à l'étranger, il faut en passer par l'occupant.

C'est à partir des premiers mois de 1988, avec le déclenchement du soulèvement populaire, que les choses changent. *«Un jour,* raconte Abou Sami, *des dizaines de* shababs – ces jeunes «garçons» qui, en l'absence des chefs plus adultes pour la plupart emprisonnés, ont pris un peu partout la tête de la révolte – *ont cerné ma maison pour l'incendier et nous avec.»* Abou Sami n'avait pas le choix. Il a appelé ses amis de la Shabak et réclamé un nouvel exil.

Cette fois, ce fut Fahmeh et ses sordides petits cubes de béton. Au souvenir de la belle vie qu'il était parvenu à se bâtir en vingt années de labeur, notre traître, toute honte bue, en maudit encore *«ces chiens du Fatah»* jusqu'à la sixième génération. Il aurait pu, comme *«des centaines d'autres familles»*, demander à ses protecteurs de bénéficier d'une nouvelle identité et d'un reclassement à Haïfa, à Jaffa, ou ailleurs en Israël même. Il aurait pu. Mais outre que la Shin Beth *«n'est pas très chaud»* pour accorder la citoyenneté à chacun des quatre-vingts membres de sa smala, Abou Sami a deux bonnes raisons de ne pas partir. Il sort de sa poche une photo que lui a donnée son officier-traitant israélien et qui ne le quitte jamais. Le cliché montre deux jeunes Palestiniens amicalement enlacés. *«Celui de droite, c'est le chef des Panthères noires pour la région de Djénine. L'autre est son lieutenant. Ils sont responsables de nombreux meurtres. Si je les tue, ma fortune est faite.»*

PATRICE CLAUDE

□ **Un colon israélien assassiné à Gaza.** – Un colon israélien a été tué à coups de couteau, mercredi 27 mai, par un Palestinien, dans l'implantation de Kfar Darom, dans la bande de Gaza occupée par Israël, ont indiqué des sources militaires israéliennes. Le meurtrier a été arrêté par des colons de l'implantation, qui ont ouvert le feu dans sa direction et l'ont grièvement blessé, a-t-on ajouté de mêmes sources. – *(AFP.)*

LIBAN : nouveau raid de l'aviation israélienne dans le sud du pays

Les risques de dérapage entre Damas et Jérusalem paraissent limités

BEYROUTH

de notre correspondant

La guerre que se livrent Israël et le Hezbollah pro-iranien au Liban sud s'est poursuivie mardi 26 mai, les chasseurs bombardiers israéliens effectuant onze raids qui ont tué deux personnes et blessé dix-sept autres, alors que des avions militaires israéliens survolaient la région de Baalbek, dans le nord-est du pays, principal fief du Hezbollah.

Les risques de dérapage vers une guerre entre Israël et la Syrie paraissent toutefois limités, les deux pays, après de fortes mises en garde, tentant manifestement de calmer le jeu en multipliant les déclarations de bonnes intentions (*le Monde* du 26 mai). Le ministre israélien des affaires étrangères, M. David Levy, n'en a pas moins exprimé l'espoir que *«la Syrie fera son devoir en empêchant que la situation se dégrade et procédera au désarmement de ces éléments destructeurs* [le Hezbollah]*»*.

Le fait que, sur le terrain, les Israéliens aient évité les positions syriennes, que les Syriens n'aient pas tiré de missiles sol-air et enfin que le Hezbollah se soit borné à pilonner la «zone de sécurité» tenue par Israël et sa milice auxiliaire libanaise, sans viser le territoire israélien, ont contribué à limiter les inquiétudes. Le premier ministre libanais, M. Rachid Solh, et le ministre de la défense, M. Michel Murr, devaient se rendre mercredi au Liban sud dans un geste symbolique de solidarité avec l'armée et la population.

LUCIEN GEORGE

Spécialiste des missions délicates

L'ancien sous-secrétaire d'Etat Philip Habib est mort

L'ancien sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques, Philip Habib, est décédé, mardi 26 mai, d'une crise cardiaque, dans un hôtel près de Dijon, à l'âge de soixante-douze ans. C'était un homme *«d'un grand courage, d'une détermination incomparable, doué d'une haute intelligence et d'une grande sensibilité»*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher.

Tenace, secret, et par conséquent efficace, diplomate chargé de missions difficiles, Philip Habib a joué, en coulisse, un rôle majeur dans la définitition de la politique étrangère des Etats-Unis au cours des trente dernières années.

Sa dernière mission d'envoyé spécial d'un président américain, il l'a effectuée en Amérique centrale (1986-1987), mais il restera surtout l'homme de négociations particulièrement délicates au Liban. C'est en effet à ce diplomate jusqu'alors considéré comme «M. Sud-Est asiatique» au département d'Etat, que le président Ronald Reagan fera appel, en 1981, pour lui demander de désamorcer la crise entre Israël et la Syrie, à la suite de l'installation par cette dernière de rampes de missiles sol-air dans la Bekaa libanaise. C'est encore lui que l'on retrouvera au Liban, en Israël et en Syrie en 1982, chargé d'obtenir l'évacuation des fedayins de l'OLP de Beyrouth, après l'invasion par Israël du Liban. Et c'est ce même diplomate, d'origine libanaise, qui tentera, en 1983, d'obtenir la pacification du Liban. Philip Habib refera surface en 1988 au Proche-Orient, pour tenter de convaincre Israël et ses voisins arabes des mérites du plan de paix de l'ex-secrétaire d'Etat George Shultz. C'était déjà lui qui, en 1977, avait largement contribué à rendre possible la rencontre entre l'ancien président égyptien Anouar El Sadate et l'ex-premier ministre israélien Menahem Begin.

Après avoir été en poste en Asie, notamment en Corée et au Vietnam, M. Habib s'était auparavant surtout fait connaître comme la cheville ouvrière de la délégation américaine aux interminables négociations sur le Vietnam, avant d'être nommé sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques.

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Kaboul attend la réaction du général ouzbek Rashid Dostom à l'accord de paix

Le président intérimaire afghan s'est rendu, mardi 26 mai, en visite officielle au Pakistan. M. Sibghatullah Modjaddedi vérifiera auprès de ses interlocuteurs d'Islamabad, qui ont eu un rôle crucial durant les années de guerre, leur disponibilité à participer à la reconstruction du pays. Le Pakistan abrite, par ailleurs, trois millions de réfugiés afghans. Un très net mouvement de retour au pays est désormais perceptible parmi eux : environ cent cinquante mille seraient rentrés ces dernières semaines, indique l'AFP.

Cependant, la population de Kaboul attend dans l'inquiétude de voir si le nouveau général Rashid Dostom se pliera à l'accord de paix qui vient d'être signé entre le ministre de la défense Ahmed Chah Massoud et le chef fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar. Le commandant des miliciens ouzbeks, qui tient toujours l'aéroport de la capitale, ainsi que son front sud, face aux troupes du Hezb-i-Islami, et plusieurs quartiers stratégiques, devrait, aux termes de l'entente du 25 mai, s'éloigner de Kaboul pour rejoindre, avec ses quelques milliers d'hommes, son quartier-général de Mazar-i-Charif, deuxième ville du pays, située au nord de l'Hindou-Kouch.

BRÉSIL

Le président Collor ne démissionnera pas

«J'ai reçu une mission et je l'accomplirai», a déclaré, mardi 26 mai, le président brésilien Fernando Collor de Mello, en réponse aux rumeurs courant sur sa démission, depuis que son propre frère cadet l'a accusé de recevoir régulièrement des pots de vin (*le Monde* des 26 et 27 mai). Dans une allocution télévisée prononcée à une semaine de l'ouverture du sommet de l'ONU sur l'environnement à Rio, le chef de l'Etat a présenté ses excuses, en son nom et au nom de sa famille, pour le *«trouble»* provoqué par les *«déclarations fausses et insensées»* de son frère Pedro, qu'il poursuit en justice pour diffamation.

D'autre part, sept hommes armés ont enlevé mardi le jeune Pedro-Thiago d'Orléans et Bragance sur le chemin de son école, à Petropolis (est de Rio). L'enfant, âgé de dix ans, est le neveu d'un prétendant à la couronne impériale du Brésil, au cas – peu probable – où les Brésiliens choisiraient de revenir à la monarchie. – *(AFP.)*

HAÏTI

Neuf cadavres retrouvés dans les rues de Port-au-Prince

Au moins neuf cadavres ont été retrouvés dans les rues de Port-au-Prince, à l'aube du mardi 26 mai, selon des militants pour les droits de l'homme et plusieurs radios. Parmi les victimes figurent un étudiant abattu par des militaires et un commerçant, M. George Izméry, dont le frère avait financé la campagne du président Jean-Bertrand Aristide, renversé en septembre.

Le président de fait, M. Joseph Nérette, installé par les militaires, a par ailleurs signé mardi une loi, adoptée par le Parlement, sur la mise en place d'un *«gouvernement de consensus»* sans le père Aristide, tandis qu'un groupe de soldats «dissidents» lançait un appel radiodiffusé pour réclamer la démission de M. Nérette. A Washington, l'organisation Amnesty International a *«vivement condamné»* la décision du président Bush de rapatrier dans leur île les boat people haïtiens. – *(Reuter, AFP, AP.)*

IRAK

Une mission de l'ONU doit inspecter deux nouveaux sites nucléaires

Le chef de la mission nucléaire de l'ONU en Irak, M. Dimitri Perricos, a annoncé, mardi 26 mai à Bagdad, que son équipe allait inspecter deux nouveaux sites nucléaires en vue d'y détruire certains équipements et bâtiments, avant le 5 juin prochain. Situés à Tarmiya, au nord de Bagdad, et à Shirqat, à mi-chemin entre Tikrit et Mossoul, dans le nord du pays, les deux sites *«sont liés au programme d'enrichissement d'uranium par séparation électromagnétique»*, a indiqué M. Perricos. Un rapport officiel rendu public quelques heures auparavant par les Nations unies à New-York, indiquait que, malgré quelques progrès, Bagdad continuait de dissimuler une partie de son équipement militaire prohibé par l'ONU et persistait dans son refus de se conformer à plusieurs résolutions du Conseil de sécurité.

Par ailleurs, le Comité international de la Croix-Rouge a annoncé à Genève qu'aucun accord n'était encore intervenu avec l'Irak, sur les modalités pratiques des visites des prisons irakiennes, en vue de retrouver quelque 850 disparus en majorité koweïtiens. – *(AFP.)*

MAROC

Les partis d'opposition réclament une «réforme constitutionnelle profonde»

Les cinq principaux partis d'opposition qui ont créé, il y a une semaine, un «Bloc démocratique», ont rendu publique, mardi 26 mai, à Rabat, leur «charte nationale». Ils réclament notamment une *«réforme constitutionnelle profonde»*, qui devrait assurer, selon eux, la *«démocratisation et la modernisation des rouages de l'Etat»* et la *«formation d'un gouvernement qui soit représentatif de la majorité populaire»*. Cette revendication tend à diminuer les prérogatives du roi qui a, seul, le pouvoir de nommer le premier ministre de son choix et les membres du gouvernement, quels que soient les résultats des élections.

L'Istiqlal, l'Union socialiste des forces populaires (USFP), l'Union nationale des forces populaires (UNFP), le Parti du progrès et du socialisme (PPS) et l'Organisation pour l'action démocratique et populaire (OADP) ont, d'autre part, demandé que les prochaines élections locales et législatives soient entourées de *«garanties politiques, juridiques, administratives et pratiques à même de faire respecter la volonté et les choix des citoyens»*.

Les partis d'opposition exigent, en outre, l'élaboration d'une politique rigoureuse devant, d'après eux, mettre un terme aux *«situations de corruption, concussion, abus de pouvoirs, détournement de biens sociaux, gaspillage des ressources nationales et prévarication qui prévalent dans la société et l'administration»*. Ils appellent, enfin, à la *«libération de tous les détenus d'opinion, de tous ceux qui sont emprisonnés pour leur action politique ou syndicale»*. – *(AFP.)*

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

La droite veut refaire son unité en censurant le gouvernement sur la politique agricole

Les groupes RPR, UDF et UDC ont décidé à l'unanimité, mardi 26 mai, de déposer une motion de censure du gouvernement, en vertu de l'article 49, alinéa 2 de la Constitution, sur la politique agricole commune (PAC). Le bureau de l'intergroupe a pris cette décision sur proposition de M. Charles Millon, président du groupe UDF, « compte tenu de la gravité de la situation qui est la conséquence de la mise en œuvre de la PAC». Les communistes laissent planer le doute sur leur attitude et arrêteront leur position lors d'une nouvelle réunion de leur groupe, le 1er juin, jour du débat sur cette motion.

Un bon thème, un effet de surprise et, surtout, une union de l'opposition symboliquement retrouvée : le dépôt d'une motion de censure sur les modalités d'application de la politique agricole commune (PAC), décidé mardi en fin de matinée et assumé, conjointement, par le RPR, l'UDF et l'UDC, aurait dû rendre heureux les députés de l'opposition. Déchirés par le débat sur Maastricht, désarmés par la bonhomie de M. Pierre Bérégovoy, privés désormais de polémique à propos de M. Bernard Tapie, ils venaient de trouver le moyen de relever la tête et d'affronter le gouvernement.

L'idée d'une motion de censure avait été lancée le 22 mai par M. Philippe Vasseur, député du Pas-de-Calais, chargé des questions agricoles au sein de l'UDF. Le président du groupe, M. Charles Millon, la juge excellente et s'empresse de la soumettre, mardi, à ses collègues de l'opposition. Le RPR accepte sans hésiter, mais regrette tout de même de ne pas avoir eu l'idée en premier. L'UDC accepte, en hésitant, et regrette presque aussi vite d'avoir accepté.

L'après-midi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, seuls les députés UDF semblent vraiment convaincus de l'excellence de leur idée. M. André Rossinot trouve la motion de censure *« logique et justifiée »* et ajoute, en plaisantant : *« Merci au gouvernement de nous permettre de refaire l'union grâce à la politique agricole commune ! »* M. Millon explique longuement la subtilité d'une censure qui porte sur les *« modalités d'application et les mesures d'accompagnement de la PAC »*, jugées largement insuffisantes. *« Le gouvernement*, ajoute M. Millon, *n'a pas défendu les agriculteurs comme il se doit. Nous considérons qu'il y a carence, et c'est pour cette raison que nous le censurons. »*

Les communistes attendent la dernière minute

Les centristes, eux, sont plongés dans l'embarras . *« C'est un coup ! »* se plaint M. Jacques Barrot, président du groupe UDC. La méthode lui paraît pour le moins cavalière. Ils ont été *« informés à la dernière minute »*, et, surtout, la procédure d'une motion de censure leur semble pour le moins abrupte. *« La stratégie de l'opposition est un peu improvisée, il faut réfléchir*, a déclaré M. Barrot. *Il y avait préalablement une séance de décryptage à faire. »* En somme, les centristes ont le sentiment de s'être fait piéger par leur propre partenaire de l'UDF. M. Raymond Barre, apparenté au groupe centriste, ne goûte guère le jeu et fait savoir, dès la réunion de groupe, qu'il ne votera pas la censure. Le groupe UDC ne peut tout de même pas se désolidariser de ses collègues de l'opposition, d'autant, souligne M. Barrot, que le refus de s'associer à la motion de censure les ferait apparaître comme *« insuffisamment attentifs à la détresse du monde rural »*. Seule condition mise par les centristes : que le débat ne tourne pas à *« un procès de l'Europe »*. Ils surveilleront, aussi, l'attitude des communistes : si ces derniers décident de censurer le gouvernement, *« il y aura autant de députés de chez nous qui voteront contre la motion, comme cela se fait depuis quatre ans »*, précise M. Dominique Baudis (1).

Pour l'heure, les communistes n'ont pas arrêté leur position. *« Nous n'excluons rien »*, a déclaré M. André Lajoinie, président du groupe, tout en soulignant qu'il n'avait pas attendu la *« droite maastrichtoise »* pour manifester sa vigoureuse opposition à la PAC.

FRÉDÉRIC BOBIN et PASCALE ROBERT-DIARD

(1) L'Assemblée compte 576 députés. *Pour être adoptée, une motion de censure doit obtenir 289 voix.* Les groupes se répartissent ainsi : PS, 253 membres, 18 apparentés ; RPR, 123 membres, 3 apparentés ; UDF, 80 membres, 9 apparentés ; UDC, 36 membres, 4 apparentés ; PC, 25 membres, 1 apparenté, non-inscrits : 24.

Les députés acceptent l'abolition des frontières fiscales dans la Communauté

Les députés ont adopté en première lecture, mardi 26 mai, par 318 voix (PS et UDC) contre 29 (PC) et 295 abstentions (RPR et UDF), le projet de loi relatif à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de taxe sur la valeur ajoutée et de droits indirects, présenté par le ministre du budget, M. Michel Charasse.

L'Europe « de 1992 », qui ne sera, en fait, que celle du 1er janvier 1993, on pouvait croire l'affaire faite depuis déjà pas mal de temps ; depuis le fameux Acte unique, ratifié, en 1987, sous le gouvernement de M. Jacques Chirac. Mais non ! L'avenir est tracé dans les têtes bien avant de l'être dans les textes. Il a donc fallu attendre le 26 mai 1992 pour que l'Assemblée nationale se prononce formellement sur l'abolition des frontières en matière d'application de la TVA. *« Nous sommes juste dans les temps »*, a observé le rapporteur général de la commission des finances, M. Alain Richard (PS).

Selon de nouvelles habitudes que, bon gré mal gré, l'Assemblée nationale a dû adopter, le projet du gouvernement vise à transcrire dans la loi française l'application des directives européennes. *« Quelle libération !* s'est exclamé M. Charasse, avec son sens habituel du raccourci pédagogique. *Plus personne, désormais, ne connaîtra ces petites frayeurs, au passage de la frontière, dues à la présence, bien dissimulée dans le coffre de la voiture, d'une ou deux bouteilles d'anisette, achetées en Espagne. »* Le *texte du gouvernement* efface deux mots liés à l'existence de frontières : à compter du 1er janvier prochain, il n'y aura plus d'« importations », ni d'« exportations » avec l'Allemagne *ou l'Italie.* Il conviendra, désormais, de ne parler que de « livraisons » ou d'« acquisitions » entre Francfort, Lyon et Milan, comme il en existe aujourd'hui entre Paris, Bordeaux, Le Mans. En *conséquence de quoi*, le taux de TVA applicable aux entreprises sera celui du pays de destination.

Les particuliers, en revanche, supporteront la TVA du pays où le bien est acheté, à deux exceptions près. Pour éviter les trafics dus aux écarts de taux, deux régimes spécifiques sont prévus pour les ventes par correspondance et celles de voitures neuves ; un Français achetant une voiture en Italie, par exemple, s'acquittera de la TVA au taux français, et non au taux italien.

La lutte contre la drogue

Ces différentes mesures n'ont pas suffi à rassurer le seul groupe véritablement opposé à l'intégration européenne, celui des députés communistes. *« L'abolition des contrôles aux frontières ne risque-t-elle pas d'institutionnaliser la Mafia comme treizième Etat de la Communauté ? »*, a demandé M. René Carpentier (PC, Nord), en évoquant tous les types de trafic (drogue, viande, déchets) susceptibles de se développer. L'opposition, de son côté, par la voix de M. Yves Fréville (UDC, Ille-et-Vilaine), s'est inquiétée de l'une des conséquences de la suppression des contrôles aux frontières. Celle-ci entraînera, en effet, l'obligation pour les entreprises d'établir un état récapitulatif de leurs clients à l'étranger, état qui, bien sûr, sera soumis au contrôle de l'administration fiscale. *« Ce nouveau droit d'enquête ne doit pas se confondre avec les procédures de contrôle fiscal »*, a plaidé M. Fréville, avant que la commission des finances introduise par voie d'amendements, et avec l'accord du gouvernement, des garanties supplémentaires portant sur les modalités de ces contrôles.

Au terme de la discussion, le ministre du budget est parvenu, malgré les réticences du RPR et d'une partie du groupe socialiste, à faire adopter par l'Assemblée une mesure qui n'était pas prévue dans le texte d'origine : les services des douanes, qui pouvaient, depuis 1987, intercepter les personnes soupçonnées de *transporter des stupéfiants dans* leur organisme lors du franchissement des frontières, pourront désormais intervenir de la même façon sur l'ensemble du territoire.

JEAN-LOUIS SAUX

Suppression du taux majoré de la TVA

A l'exception du groupe communiste, l'ensemble des députés ont adopté, mardi 26 mai, la suppression du taux majoré de TVA, annoncée par le premier ministre, le 8 avril dernier, dans sa déclaration de politique générale et déjà appliquée depuis le 13 avril.

Cette mesure, initialement prévue pour le 1er janvier prochain, lors de l'ouverture du grand marché européen, devrait se traduire, en 1992, par un allègement de la charge des ménages de l'ordre de 4,3 milliards de francs. Elle concerne principalement les ventes d'automobiles et de matériels électroniques et ne s'applique pas aux tabacs, aux jeux et aux services à caractère pornographique. La réduction progressive du taux majoré de la TVA, engagée depuis 1987, puis sa suppression représentent, au total, une perte de recettes pour l'Etat évaluée à 35 milliards de francs.

J.-L. S.

Le débat sur l'Union européenne

La majorité sénatoriale tente de réduire ses divergences sur le traité de Maastricht

La droite sénatoriale cherche toujours un accord sur la question du droit de vote et de l'éligibilité des ressortissants de la Communauté européenne, qui continue de la diviser. Pendant deux longues heures, mardi 26 mai, les responsables de la coordination sénatoriale, réunis dans la salle de réunion du groupe centriste, ne sont pas parvenus à un accord formel, mais divers indices donnent à penser qu'ils pourraient aboutir, finalement, à une position commune.

La réunion des présidents des groupes de la majorité sénatoriale, mardi, a été préparée par un déjeuner auquel ont participé MM. Ernest Cartigny au nom du Rassemblement démocratique et européen, Daniel Hoeffel pour les centristes, Marcel Lucotte pour les Républicains et indépendants, Charles Pasqua pour le RPR, et M. Jacques Larché, rapporteur du projet de loi constitutionnel *qui précède la ratification* du traité de Maastricht. Malgré l'absence d'accord officiel, *« la majorité chemine »*, comme l'a assuré M. René Monory (Un. cent., Vienne). Il n'est toujours pas question pour le RPR de céder sur la *question du droit de vote, qu'il* refuse, mais M. Pasqua a visiblement pris la mesure de la détermination des centristes et d'une bonne partie du groupe des Républicains et indépendants, qui ne veulent pas que la ratification achope sur ce point. *Il est soucieux, maintenant*, de ne pas se laisser enfermer dans une position qui rend perplexes jusqu'à certains membres de son groupe.

Le RPR envisage de déposer en son nom quatre amendements au projet de loi. L'un donne à soixante députés ou sénateurs la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel des traités internationaux, deux ont *trait à l'information du Parlement*, le quatrième réduit la possibilité de vote aux seules élections européennes. M. Pasqua n'envisagerait donc plus la suppression pure et simple du vote et de l'éligibilité, pour laquelle avait plaidé M. Pierre-André Wiltzer (UDF, Essonne) à l'Assemblée nationale.

M. Larché, à qui revient la très lourde tâche de concilier des avis au départ totalement opposés, devait présenter mercredi matin, à la commission des lois, deux amendements, *l'un répondant au déficit* démocratique dénoncé sur tous les bancs, l'autre portant sur le droit de vote et l'éligibilité. Le dispositif soumis aux sénateurs, inspiré de l'amendement défendu à l'Assemblée nationale par M. Hervé de Charette *(UDF, Maine-et-Loire), combi*nerait plusieurs dispositions restrictives. Il préciserait que la possibilité de vote et d'éligibilité est dérogatoire à l'article 3 de la Constitution, qu'il s'applique *« exclusivement »* aux ressortissants de la CEE *et que ses modalités seront définies* par une loi organique votée en termes identiques par l'Assemblée nationale et par le Sénat.

M. Larché avait envisagé de décaler dans le temps l'application du vote, en le subordonnant à un certain degré de réalisation du traité de Maastricht. Les centristes, qui veulent que le texte issu des travaux du Sénat soit acceptable tant par le gouvernement que par l'Assemblée nationale, *lui* ont fait savoir que cette précaution était superfétatoire. Ils ne sont pas loin, d'ailleurs, de penser que la solution proposée comporte encore trop de verrous. Si le gouvernement se montre moins compréhensif que certains le souhaitent, *le camp des sénateurs favora*bles au vote du projet de loi s'en trouvera obligatoirement réduit, même s'il reste majoritaire.

Les efforts de M. Larché et de ses collègues ont été considérés avec attention, mardi, par un observateur de marque, M. Roland Dumas, qui a été reçu par les trois groupes de *l'UDF, par le groupe socialiste, ainsi* que par M. Larché. M. Dumas ne s'est rendu ni au RPR ni chez les communistes, lesquels ont proposé aux sénateurs de signer une motion demandant un référendum sur la révision constitutionnelle.

GILLES PARIS

Le Sénat adopte la réforme du statut des dockers

Les sénateurs ont adopté, mardi 26 *mai*, le projet de loi modifiant le régime du travail dans les ports maritimes, présenté par M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer. Seuls les communistes se sont opposés à cette réforme du statut des dockers, qui vise, après quarante-cinq ans d'un régime de travail intermittent spécifique, à en faire des salariés comme les autres. Pas plus qu'à l'Assemblée nationale, les communistes n'ont livré une véritable bataille d'obstruction. Le texte venu du Palais-Bourbon a été adopté sans aucune modification par la droite et par les socialistes. M. Josselin de Rohan (RPR, Morbihan), rapporteur au nom de la commission des affaires écono*mique, a défendu ce vote conforme* en estimant qu'il était dicté par *« le souci de donner aux partenaires sociaux des délais supplémentaires pour mener à bien la négociation collective »*.

G. P.

M. Giscard d'Estaing dénonce les « attaques personnelles » au sein de l'opposition

Dans un entretien publié par *l'Express* (daté du 28 mai-3 juin), M. Valéry Giscard d'Estaing met en garde le RPR *« contre les attaques personnelles qui, non seulement ébranlent l'union, mais sont suicidaires »*. *« Je dis : « Halte-là ! Danger. » « Contrairement à ce que l'on croit,* assure l'ancien président de la République, *l'opposition n'a pas perdu, dans le passé, lorsqu'elle affichait ses différences d'opinion. Celles-ci ont toujours existé, et elles n'ont pas empêché de gagner, ni des législatives ni des présidentielles. En revanche, il y a eu échec chaque fois que les attaques personnelles ont pris le pas sur le débat d'idées. »*

A propos du débat sur Maastricht, M. Giscard d'Estaing souhaite que *« le Sénat ait le sens de l'histoire »*, convient que le pouvoir s'est dispensé *« jusqu'ici »* de toute récupération politicienne et maintient sa *« préférence pour la voie parlementaire »*. En revanche, le président de l'UDF n'exclut pas un référendum sur la réduction du mandat présidentiel. *« Il serait assez paradoxal*, précise-t-il sur ce point, *de proposer comme règle pour les autres un système dont on aura été la seule exception ! C'est même invraisemblable ! Sur le fond – et il ne s'agit là, chez moi, d'aucune volonté d'accélérer le calendrier, – mon choix est connu. Il se trouve qu'il correspond au vœu de la majorité des Français : l'expérience de toutes les démocraties illustre l'usure des pouvoirs au bout de dix ans et l'aspiration des citoyens au renouvellement des équipes. Je suis pour le quinquennat renouvelable une seule fois, qui est le choix moderne. »*

Confirmant son souhait de voir le RPR et l'UDF *« définitivement tomber d'accord avant l'été sur les modalités d'un système qui permettra à l'opposition, dans tous les cas de figure, d'avoir un candidat unique à la présidentielle »*, le président de l'UDF accepte de se placer dans une nouvelle perspective de cohabitation au lendemain des élections législatives de mars 1993. Pour ces élections, il indique que *« les députés sortants seront tous candidats uniques »*, mais que, *« pour les autres sièges, il y aura, sans doute, émulation »*.

En tout état de cause, il ne souhaite pas que l'opposition agisse comme en 1986 et il demande un meilleur équilibre dans le futur gouvernement. *« Il est normal*, souligne-t-il, *que le premier ministre soit issu de la formation la plus nombreuse. Naturellement, puisqu'il s'agira d'une coalition, les membres de l'autre formation devront se voir confier des postes de responsabilité. (...) Désormais, il faudra à la France des coalitions bien ordonnées, dans lesquelles les responsabilités soient exercées de façon équilibrée. De tout cela, il va falloir parler avant. »*

□ **M. Baudis est favorable à un référendum sur le traité de Maastricht.** – Dans un entretien publié par *le Figaro* mercredi 27 mai, M. Dominique Baudis se déclare favorable à l'organisation d'un référendum sur le traité de Maastricht, afin de *« remettre la décision ultime entre les mains des Français »*. *« Il est paradoxal*, explique le président exécutif du CDS, *de voir les opposants au traité réclamer le référendum, et les partisans le récuser (...).*

POLITIQUE

Les dirigeants socialistes accusent la presse de «lynchage»

Alors que M. Bernard Tapie était convoqué mercredi 27 mai par Mme Edith Boizette, juge qui instruit la plainte déposée par M. Georges Tranchant, député (RPR) des Hauts-de-Seine contre l'homme d'affaires, les associations de supporteurs de l'Olympique de Marseille, baptisées les Ultras ou les Yankees, et des associations de quartier devaient manifester, à Marseille, leur soutien à l'ancien ministre de la ville qui est aussi président de ce club de football. Les associations de quartier ne *«veulent pas que des querelles commerciales d'ordre privé privent les quartiers d'un ministre des jeunes»*.

Qualifiant son ancien collègue d'*«homme remarquable, qui a du courage, de la volonté, du caractère et du tempérament»*, M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a stigmatisé, mardi, à Compiègne dans l'Oise, *«les médias, les responsables, les commentateurs, qui, chaque fois qu'un évènement se produit, se précipitent comme des vautours et après avoir exalté la même personne, la dévorent, ensuite, à pleines dents»*. *«Je suis sûr qu'il saura affronter les évènements avec beaucoup de force et de caractère»*, a précisé M. Lang, en dénonçant l' *«atmosphère de lynchage»* qui entoure, selon lui, le départ de M. Tapie. A Agde, dans l'Hérault, M. Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat à l'intégration, a déclaré que M. Tapie *«aurait dû pouvoir rester»* au gouvernement : *«Mais, en France,* a-t-il ajouté, *on mélange trop les affaires publics et privées.»*

«Il n'appartient pas aux politiques de rendre la justice, il n'appartient pas aux juges de faire de la politique, et il appartient aux médias d'être des témoins et seulement des témoins», a déclaré, pour sa part, M. Jean Auroux, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Il a émis le souhait que les médias *«aient autant d'investigations à l'égard de M. Tranchant que de M. Tapie»*.

Dans une «lettre ouverte» adressée au premier ministre, M. Pierre cardo, maire (UDF) de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), membre du bureau du Conseil national des villes, estime *«dangereux de supprimer brutalement le ministère de la ville»*, car cette *«disparition risque de renforcer l'immense sentiment d'abandon que ressentent nombre d'habitants et d'acteurs de nos quartiers»*. M. Cardo espère que son appel sera entendu, *«afin que les banlieues puissent compter sur un ardent défenseur clairement identifié au sein du gouvernement»*.

La démission du ministre de la Ville

Les hautes protections d'un justiciable peu ordinaire

Tandis que M. Bernard Tapie s'attendait toujours à être inculpé, mercredi 27 mai à 17 h 30, par Mme Edith Boizette, juge d'instruction à Paris, dans le cadre de l'affaire Toshiba, la révélation des soutiens dont a bénéficié l'ancien ministre pour l'organisation de sa défense suscite une nouvelle polémique. Il apparaît, en effet, que l'un des plus hauts fonctionnaires du ministère de la justice, M. Frank Terrier, directeur des affaires criminelles et des grâces, a rencontré M. Tapie et ses avocats afin d'évoquer les moyens d'éviter son inculpation quitte à recourir au déssaisissement de Mme Boizette. Cette information n'a pas été démentie par M. Terrier, tandis que le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, se refusait à tout commentaire.

Après l'évocation, dans nos colonnes, du soutien actif apporté par M. Terrier à M. Tapie (*le Monde* du 26 mai), *le Figaro* et *le Canard enchaîné* ont apporté des précisions en affirmant qu'une réunion avait eu lieu, avant la démission de M. Tapie, dans le bureau de ce dernier au ministère de la ville à laquelle participaient, outre certains de ses avocats, le directeur des affaires criminelles et des grâces. Selon l'hebdomadaire satirique, *«cette réunion de crise a permis de passer en revue les meilleurs moyens de contrer ou de retarder la procédure conduite par la juge Edith Boizette»*. Ajoutant que ce type de démarche correspond au *«rôle normal d'un avocat et d'un futur inculpé, mais pas exactement d'un des plus hauts fonctionnaires du ministère de la justice»*, *le Canard enchaîné* souligne que *«cet extravagant conciliabule a eu des effets désastreux»*, le juge d'instruction l'ayant appris et ayant d'autant plus été déterminée à maintenir sa décision d'inculper M. Tapie.

Selon nos informations, lors de cette réunion, la possibilité d'une requête en suspicion légitime contre Mme Boizette, au prétexte qu'elle avait assisté dans le passé à des assises des partis d'opposition sur la justice, fut évoquée par M. Terrier, tandis que l'un des avocats de M. Tapie faisait ingénument remarquer qu'une telle démarche ne pouvait être faite que par l'une des parties, et donc seulement après une éventuelle inculpation de son client. Interrogé par *le Monde*, M. Terrier s'est refusé à tout commentaire mais n'a pas démenti l'existence de cette réunion qui, à l'évidence, est une entorse à la neutralité que les justiciables sont en droit d'attendre d'un des directeurs d'administration centrale du ministère de la justice.

«Un contre-pouvoir judiciaire»

Quelque peu embarassé, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, nous a simplement fait savoir qu'il étudiait la question mais n'a pas nié l'existence de contacts entre MM. Terrier et Tapie. L'entorse déontologique, contraire à l'esprit du service public, semble cependant flagrante. Et l'on voit mal M. Vauzelle ne pas en tirer les conséquences, d'autant plus qu'il a lui-même montré l'exemple d'un ferme refus du mélange des genres puisque son épouse, juge à Avignon, s'est mise en congé de la magistrature dès que son époux a été nommé ministre de la justice.

L'opposition a évidemment décidé de dénoncer ce dérapage qui, paradoxalement, n'est pas sans rappeler certaines méthodes en cours à la chancellerie dans les années 70, quand la haute fonction publique n'avait pas été traversée par l'alternance. L'Association professionnelle des magistrats (APM, proche de la droite) a demandé au garde des sceaux *«de faire toute la lumière sur les concours qui auraient pu être apportés par des membres du ministère public à la défense d'une personne privée dans une information judiciaire en cours la concernant.»* L'Observatoire des libertés, présidé par M. Gérard Larcher, sénateur RPR des Yvelines, a écrit à M. Vauzelle, estimant que *«cet état de fait inadmissible et sans précédent révèle l'existence d'un contre-pouvoir judiciaire auquel les gardiens naturels de la justice prêtent la main»*.

Alors que le gouvernement semble organiser une contre-offensive politique en faveur de M. Tapie, en dénonçant par les voix de MM. Bérégovoy et Lang, le *«lynchage médiatique»* dont aurait été victime l'ancien ministre, ce nouvel épisode montre bien que ce dernier, loin d'être maltraité par la justice, a bénéficié de protections totalement contraires au droit commun.

EDWY PLENEL

Sur TF 1

M. Bérégovoy revendique la responsabilité de la nomination de M. Tapie au gouvernement

M. Pierre Bérégovoy était, mardi 26 mai, l'invité du journal de 20 heures sur TF 1. Le premier ministre a assumé la responsabilité de l'entrée de M. Bernard Tapie dans son gouvernement. Il a prévenu, d'autre part, que l'amélioration de la situation économique n'aura pas forcément d'heureux effets sur le chômage, les chefs d'entreprise ayant trop tendance à recourir aux licenciements pour équilibrer leur gestion. Voici les principaux extraits de ses déclarations.

□ **La situation de M. Tapie.** – *«J'ai accepté la démission que m'a proposée M. Bernard Tapie (...). J'ai demandé à M. Tapie de venir me voir. En effet, il était l'objet d'une campagne de presse, que certains ont appelée un «lynchage» médiatique, reposant sur un différend d'ordre commercial qui fait l'objet d'une instruction judiciaire (...). Nous avons parlé les yeux dans les yeux de cette affaire. J'ai pour M. Tapie beaucoup d'estime et d'amitié (...). Je l'ai appelé à venir siéger au gouvernement, décision que j'ai prise et que j'ai proposée au président de la République. Je l'ai choisi parce qu'il est compétent dans le domaine de la ville, parce qu'il a du courage et parce qu'il a de l'imagination (...). Je savais qu'il y avait un litige commercial; j'ignorais qu'il y aurait une instruction judiciaire, qui se poursuivrait dans les conditions que l'on sait.*

»Il m'a remis sa démission et je l'ai acceptée (...), parce qu'il éprouvait le besoin de se défendre en qualité de citoyen et que, comme ministre, il ne pouvait pas le faire aussi librement (...). Je souhaite que la justice se prononce en toute indépendance, (...) en toute sérénité, et, pour ce qui la concerne, dans le secret de l'instruction (...). Je ne regrette pas [de l'avoir fait venir au gouvernement] *(...); il avait les qualités qu'il fallait pour excercer la mission de ministre de la ville. Je vais avoir cette mission à accomplir maintenant et je vais, naturellement, m'inspirer de la démarche de M. Tapie (...). C'est une priorité et j'entends, en effet, m'en occuper personnellement. On jugera aux actes (...). Un certain nombre de personnalités politiques se sont exprimées, samedi* [23 mai] *sur le coup de l'émotion et, lundi, sous le coup de la réflexion.»*

□ **L'économie.** – *«La croissance, en France, est bonne; c'est la meilleure, je crois, des pays industrialisés (...). La politique, que nous avons appelée de désinflation compétitive (...), marche bien, mais je ne suis pas certain du tout que cela suffise pour résorber le chômage. Je m'attends même à des résultats, pour les deux ou trois mois qui viennent, qui ne soient pas excellents (...), parce que je constate que les entreprises licencient beaucoup et trop vite. Je demande aux chefs d'entreprise, lorsqu'ils ont des difficultés, de s'interroger sur la manière de régler ces difficultés autrement que par des licenciements brutaux. Il m'arrive de penser que, dans cette espèce de philosophie d'aujourd'hui, pour être bon patron, il faut commencer par licencier. Non, pour être bon patron, il faut* [assurer la] *cohésion sociale et favoriser, chaque fois que cela est possible, le maintien des salariés au travail, même si l'on doit réduire un peu les horaires ou, même, négocier les conditions de salaire.»*

□ **Les enquêtes d'opinions.** – Comme il lui était demandé si le fait d'être *«au top niveau»* des présidentiables dans les sondages lui donne des envies pour 1995, M. Bérégovoy répond : *«Non. Je confirme ce que j'ai déjà dit ici* [le 22 avril, M. Bérégovoy avait déclaré qu'il n'avait *«jamais eu l'intention»* d'être candidat à l'élection présidentielle et qu'il *«ne l'aurait pas»*] *(...). Beaucoup trop de responsables politiques pensent à l'élection présidentielle, et beaucoup trop pensent aux élections de 1993.» (Lire ci-contre).*

Selon deux sondages

La bonne image du premier ministre ne profite pas à la majorité

A dix mois des élections législatives, deux sondages continuent de faire apparaître la coalition UDF-RPR en position de force. Une étude de la SOFRES pour des journaux de province (mille personnes interrogées du 12 au 14 mai), sur l'image comparée de la gauche et de l'opposition, montre que 40 % des personnes interrogées font davantage confiance au RPR et à l'UDF pour conduire les affaires du pays qu'à la gauche (26 %), 25 % considérant qu'il n'y aurait aucune différence. Hormis la lutte contre la nouvelle pauvreté, la défense des libertés et le maintien des avantages sociaux, l'opposition devance la majorité présidentielle dans tous les secteurs. Selon les conclusions de la SOFRES, la majorité enregistre ainsi *«son plus mauvais résultat depuis les années noires de 1983 et 1984»*.

Le tableau de bord BVA-*Paris-Match* de mai (3 785 personnes interrogées du 4 au 7 et du 14 au 19 mai) traduit, par rapport à avril, une stabilité dans les intentions de vote pour les élections législatives. L'UDF et le RPR se maintiennent à 42 %, contre 30 % pour la gauche PS-PCF-MRG, 16 % pour Génération Ecologie et les Verts, 12 % pour le Front national. Une autre étude de BVA (922 personnes interrogées du 14 au 19 mai) indique, cependant, une progression de la cote de popularité de M. Pierre Bérégovoy et une remontée de celle de M. François Mitterrand.

Avec 47 % d'opinions favorables, le premier ministre progresse de 5 points par rapport au mois dernier, le chef de l'Etat recueillant 40 % d'opinions favorables contre 38 % en avril. M. Bérégovoy apparaît, désormais, comme un «présidentiable» crédible pour 17 % des personnes interrogées, à égalité avec M. Michel Rocard mais derrière M. Jacques Delors (27 %). A droite, M. Jacques Chirac reste le meilleur candidat (24 %), devant MM. Raymond Barre (17 %) et Valéry Giscard d'Estaing (14 %).

Le référendum d'autodétermination prévu en 1998 suscitant des craintes

M. Le Pensec donne son aval à la recherche d'une «solution consensuelle» en Nouvelle-Calédonie

Même si le bilan des accords de Matignon, signés en 1988, faisait, dans six ans, l'unanimité en Nouvelle-Calédonie, le référendum d'autodétermination prévu en 1998 suffira-t-il à régler une fois pour toutes la question de l'avenir du territoire? Cette interrogation hante de plus en plus les signataires de ces accords et trouble, surtout, les indépendantistes. M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, est d'accord pour la recherche d'une *«solution consensuelle»*.

Il y a six mois, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député (RPR,) répondait par la négative à M. Georges Lemoine, l'ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui lui demandait si le référendum d'autodétermination programmé pour 1998 pourrait *«régler le problème calédonien»*. *«Les années passées ont montré que l'avis d'une forte minorité, et* a fortiori, *d'une large majorité, ne pouvait être négligé sous peine d'échec dramatique. Le gouvernement de la France peut-il ou veut-il, au nom du droit, imposer une solution par la force ou, comme on l'a vu ces dernières années, par un montage fabriqué depuis Paris? Il m'apparaît là encore que la réponse, et quels que soient les interlocuteurs, soit également non. Alors? Il me semble que pour qui aime ce territoire et y vit, il n'y a que le chemin du dialogue qui vaille, et ceux qui spéculeraient sur des idéologies dépassées prendraient une lourde responsabilité. Le retour à l'affrontement sanglant effacerait d'un seul coup le miracle des accords de Matignon.»*

M. Lafleur n'est pas venu participer au colloque organisé, mardi après-midi 26 mai à Paris, par l'Association pour l'évolution pacifique de la Nouvelle-Calédonie, que préside M. Lemoine, mais les débats ont confirmé que l'idée d'une *«solution consensuelle»* fait son chemin dans les esprits.

Sans renier leurs convictions indépendantistes, le président de l'Union calédonienne, principale composante du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), M. François Burck, et le président de la province Nord du territoire, M. Léopold Jorédié, ont implicitement donné leur aval à cette démarche bien qu'elle suscite des divergences à l'intérieur de la coalition indépendantiste, en particulier de la part du président du FLNKS, M. Paul Néaoutyine, animateur du Parti de libération kanak (*le Monde* du 5 mai). Le premier a insisté sur la nécessité de faire prévaloir, dans les milieux canaques, *«la pédagogie du long terme qui va à l'encontre de la revendication du «tout», tout de suite»*. Le second a souligné que les impératifs du développement économique des deux provinces contrôlées par le FLNKS confrontent les indépendantistes à la nécessité d' *«être capables de substituer une stratégie de la réforme à une stratégie révolutionnaire»*.

Qu'ils soient canaques ou caldoches, les principaux responsables locaux de l'application des accords de Matignon partagent en effet la même crainte de voir les vieilles plaies se rouvrir au moment où il s'agira, comme l'a prévu, dans son article 2, la loi référendaire de novembre 1988, de consulter la population calédonienne *«sur le maintien du territoire dans la République ou sur son accession à l'indépendance.»*

«Pas de sujet tabou»

M. Le Pensec évitait, jusqu'à présent, d'entrer dans ce débat dont l'issue pourrait remettre en question cette disposition majeure de la loi référendaire. Il a franchi le pas, au cours de ce colloque, en présence du haut-commissaire représentant la République à Nouméa, M. Alain Christnacht. Le ministre des DOM-TOM a encouragé les uns et le autres à approfondir leur réflexion : *«Il n'appartient pas à l'Etat, à ce stade, d'interférer dans ce dialogue naissant, mais je ne crois pas manquer à ce principe d'impartialité en ajoutant deux commentaires,* a-t-il déclaré. *Le premier est que la relance du dialogue politique entre les représentants des communautés me paraît une bonne chose. La loi référendaire n'a pas fait de l'après-1998 un sujet tabou. Si l'on peut en parler, si l'on peut même tenter d'esquisser des hypothèses communes, il faut le faire. Le second commentaire est qu'il ne me paraît pas inutile d'engager ce dialogue maintenant, à six ans du scrutin d'autodétermination de 1998. Peut-on raisonnablement imaginer qu'un choix aussi complexe et important que celui qui sera à faire ne soit pas le fruit d'un cheminement progressif dans les esprits? En leur âme et conscience, les principaux responsables politiques du territoire répondent par la négative à cette interrogation et je les comprends.»*

L'anthropologue Alban Bensa a apporté un correctif à cette grille de lecture en soulignant que, loin des préoccupations gestionnaires des états-majors du RPCR et de l'UC, la revendication indépendantiste continue, à l'intérieur de la Grande Terre, d'être vécue comme *«une nécessité morale avant d'avoir un contenu économique»* et en mettant en garde contre *«l'absence de perspective politique claire»* au sein d'une population où la mise en œuvre des accords de Matignon n'efface pas l'existence d'une *«société à deux vitesses»*.

ALAIN ROLLAT

La mise au point du programme du PS

Les socialistes veulent répondre au «besoin de sécurité»

Le PS organise une série de débats sur les principaux points du projet de programme adopté le 24 mai par son comité directeur et soumis à la discussion des militants en vue du congrès extraordinaire de juillet. Bien que le thème de la sécurité – *«les sécurités»*, dans le texte – soit passé du premier au troisième rang, au fil des rédaction successives du projet, il a occupé, mardi 26 mai, la première de ces soirées, au cours desquelles les responsables du PS souhaitent confronter leurs propositions aux points de vue de divers experts ou acteurs des domaines concernés.

M. Laurent Fabius a affirmé que *«les sécurités font partie des exigences de la vie en démocratie»*, mais qu'il *«n'est pas question de séparer la sécurité des libertés»*, ce dernier sujet étant l'objet du deuxième chapitre du programme. Dressant le bilan de l'action des socialistes, le premier secrétaire a affirmé qu'il est *«important, mais mal perçu ou oublié»*. *«Ce qu'a fait la gauche a été assez mal compris»*, a-t-il dit, en soulignant que l'objectif des socialistes est *«une société libre, solidaire, sûre»* et qu'ils entendent, à la fois, *«servir les libertés et l'Etat de droit»* et *«répondre au besoin de sécurité»*.

Le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, a souligné que *«la sécurité est un droit fondamental, à la base même de la vie en démocratie»*. *«La réponse à l'insécurité doit se situer à trois niveaux : prévention, dissuasion, repression»*, a expliqué M. Quilès, ajoutant toutefois que *«la réponse, ce n'est pas seulement la police»*. M. François Geindre, maire d'Hérouville-Saint-Clair, dans le Calvados, avait insisté, notamment, sur la nécessité de prendre en compte et de combattre les facteurs sociaux de la délinquance et de la criminalité. M. Michel Marcus, magistrat, secrétaire général du Conseil national des villes, avait souligné, lui aussi, le déficit d'action sociale dans les quartiers «à risques».

P. J.

La réforme du système transfusionnel français

Le gouvernement veut créer un service public du sang

A la suite du scandale du sang contaminé, plus de six mois de longues et difficiles tractations *ont été nécessaires* pour que le gouvernement parvienne à mettre au point la réforme du système transfusionnel français. Mise en chantier par MM. Jean-Louis Bianco et Bruno Durieux, respectivement *ministre des affaires sociales* et de l'intégration et ministre délégué à la santé dans le gouvernement de Mme Edith Cresson, cette réforme devait être présentée, mercredi 27 mai, par M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, au cours d'une conférence de presse. *Elle sera soumise,* sous la forme d'un projet *de loi, au Parlement* lors de la prochaine session d'automne. Un établissement public du sang sera créé.

La nouvelle organisation de la transfusion sanguine

Comité de sécurité transfusionnelle

Ministre de la santé

Fonction de vigilance et d'alerte

Autorisation de mise sur le marché (contrôle qualité)

Agence française du sang

CONTRÔLE

CONTRÔLE

Laboratoire national du fractionnement

Soumission aux normes pharmaceutiques

Établissements de transfusion sanguine

Qualité, sécurité, transparence

Au-delà des deux grands principes qu'elle entend défendre – plus grande sécurité possible et respect des principes éthiques (gratuité du don) – cette réforme se *caractérise avant tout par une mise* sous tutelle par l'Etat de l'ensemble du système transfusionnel.

A cette fin, un établissement public national – l'Agence française du sang (AFS) – sera prochainement créé. Véritable «clé de voûte» du système transfusionnel, cette structure d'une centaine de personnes sera présidée par le *«père» de cette réforme,* le professeur Jacques Cinqualbre. En dotant ainsi la transfusion sanguine française d'un véritable «patron», M. Bernard Kouchner espère mettre fin aux multiples dysfonctionnements que celle-ci a connu ces dernières années. Epaulé par un *directeur administratif,* M. Georges Costargent, actuellement directeur du centre hospitalier de Nantes, le *président* AFS *devra* proposer au ministre de la santé les grandes orientations et – une fois celles-ci approuvées – les mettre en œuvre.

Parmi ses missions, l'AFS aura à définir les règles médicales, scientifiques, administratives et financières *que devront respecter* les établissements de transfusion sanguine. Ces règles seront contenues dans une véritable charte. *Parmi* celles-ci, devrait figurer l'obligation de collecter dans les zones de moindre risque et d'instaurer un contrôle médical adéquat par des *médecins ayant reçu une formation* spécifique; l'engagement de mettre en place et de promouvoir tout acte qui renforcerait la sécurité transfusionnelle; l'engagement de respecter la tarification officielle des dérivés sanguins, tant vis-à-vis de tiers que dans le cadre des cessions entre centres, etc.

Le respect de ces règles vaudra *aux centres de transfusion sanguine* (CTS) – actuellement au nombre de cent soixante-trois – de recevoir, de la part de l'Agence, un agrément. Ainsi labellisés, les CTS seront soumis à des contrôles périodiques effectués par un corps d'une vingtaine de contrôleurs *dépendant directement* de l'AFS.

Un organisme unique pour le fractionnement

L'Agence aura encore à assumer un certain nombre de missions d'ordre national : recherche et diffusion de l'innovation; mise en place d'un observatoire des *besoins. Elle sera également chargée* de coordonner l'activité de l'ensemble des centres de transfusion et pour ce faire définira des schémas régionaux de la transfu*sion sanguine.* Dans l'immédiat, aucun regroupement systématique de CTS ne sera imposé et chaque établissement conservera la structure de son choix. Dans un rapport récent *(le Monde* du 19 février), l'IGAS avait souhaité que l'on procède à un regroupement des ETS à raison d'un par région administrative et que tous ces établissements aient un statut unique (association régie par la loi de 1901).

L'ensemble des activités de fractionnement du plasma sanguin sera assuré par un organisme public unique, le Laboratoire national du fractionnement (LNF), placé sous le contrôle direct de l'Agence, qui en assurera la tutelle. Ce laboratoire devrait être dirigé par M. Jacques Biot, qui a travaillé pendant longtemps à Pasteur-Mérieux Sérum et Vaccins. Afin de mettre *un terme à la concurrence parfois* acharnée à laquelle se livraient jusqu'à présent les centres de fractionnement – que décrivait bien le rapport d'un inspecteur des finances, M. Régis Paranque (*le Monde* du 1er avril) – l'Agence veillera aux conditions d'approvisionnement en plasma du laboratoire par les centres de transfusion. Elle déterminera les volumes qui devront être cédés par les centres.

Tout ce dispositif sera soumis à un contrôle très strict : contrôle interne tout d'abord, établi, d'une part, par les centres eux-mêmes, qui devront être garants de la conformité de la production, et, d'autre part, par le corps des contrôleurs de l'Agence qui pourront intervenir à tout moment; contrôle externe ensuite, assuré par le Comité de sécurité transfusionnel.

Une refonte de la loi de 1952

Composé des professeurs Laurent Degos (hôpital Saint-Louis, Paris), Alain Goudeau (CHU de Tours) et Roger Salamon (CHU de Bordeaux), cet organisme indépendant sera placé auprès du ministre de la santé. Il exercera une fonction de *«vigilance sanitaire et de veille technologique»* et pourra saisir le ministre à tout moment. En cas d'alerte, le contrôle sera assuré par une enquête de l'IGAS *diligentée* par le ministre. Chaque année, le comité de sécurité transfusionnelle devra remettre au ministre des recommandations pour améliorer le fonctionnement, la transparence et la sécurité. De la même manière, chaque année, l'Agence *remettra un rapport* sur ses activités qui sera rendu public.

L'AFS sera mise en place avant la fin du mois de juin, sous la forme, dans un premier temps, d'un groupement d'intérêt public (GIP) comprenant majoritairement l'Etat et associant la CNAM, l'INSERM, la Fédération hospitalière de France, l'Association pour le développement de la tranfusion sanguine, la Fédération des donneurs de sang bénévoles et l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médical.

Dans un deuxième temps, le *gouvernement soumettra* au Parlement, avant la fin de l'année, un projet de loi fixant les statuts définitifs de l'AFS (elle deviendra alors un établissement public) et du laboratoire du fractionnement, procédant du même coup à une refonte de la loi de 1952. Ce projet de loi aura également pour objet d'adapter la législation française aux normes européennes. Les produits *dérivés* du sang auront *alors* les mêmes exigences de sécurité que les médicaments; ils seront également soumis à une procédure d'autorisation de mise sur le marché.

En ce qui concerne la directive européenne du 14 juin 1989 qui soumet *les produits stables issus du* fractionnement du sang au même régime que les médicaments, le gouvernement estime qu'elle ne remet pas en cause le principe du bénévolat. Il considère que ce texte, dont l'interprétation a donné lieu à de nombreux débats, prévoit *que les Etats membres peuvent* prendre toutes les mesures qu'ils jugeront utiles pour encourager les dons volontaires non rémunérés et atteindre l'autosuffisance.

Encouragement du don gratuit n'ayant pas valeur d'interdiction des dons rémunérés, il a été décidé *lors du dernier conseil européen* des ministres de la santé, à la demande du Danemark et des Pays-Bas, de procéder à une nouvelle écriture de la circulaire de 1989 de manière à *«recommander fortement»* la mise en œuvre des principes de gratuité et d'autosuffisance. Seuls la Grande-Bretagne et l'Allemagne se sont déclarées opposées à une telle conception.

En ce qui concerne le *fractionnement*, M. Bernard Kouchner estime *«indispensable»* une restructuration qui concentre cette activité sur un nombre de sites plus restreint, spécialise les centres de production et permette le développement de nouveaux produits et de nouvelles techniques. Ce sera la mission prioritaire du responsable du Laboratoire national du fractionnement.

Rappelant que les produits français sont plus chers (de près de 50 %) par rapport aux prix du marché, M. Kouchner précise que le recours à des donneurs non rémunérés conduit à des coûts de fabrication supérieurs du fait des difficultés de la collecte. Il s'agit, dit-il, *«d'un véritable choix de la France et nous sommes décidés à assumer ce surcoût pour préserver les principes éthiques auxquels elle est attachée».*

J-Y. N. et F. N.

[Né le 25 mai 1944 à Nancy, le professeur Jacques Cinqualbre a fait ses études de médecine à Nancy et à Strasbourg. Chef du service de chirurgie générale et de transplantation multiorganes au CHU de Strasbourg, c'est un spécialistes des greffes d'organes. Membre du conseil d'administration du centre de transfusion sanguine de Strasbourg, il a été conseiller technique auprès de M. Jean-Louis Bianco lorsque ce dernier était ministre des affaires sociales et de l'intégration. Il occupe actuellement la même fonction dans le cabinet de M. Bernard Kouchner.]

La révolution et la morale

par Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

IL aura donc fallu qu'éclate au grand jour, par voie de presse, *une série de scandales* politiques et médicaux hors du commun pour que le pouvoir exécutif décide, enfin, de réformer la transfusion sanguine. Après celui de Mme Cres*son, le gouvernement* de M. Bérégovoy s'était attelé à cette réforme, rendue d'autant plus *urgente que l'on approchait du* procès des quatre inculpés de l'affaire *«des hémophiles contaminés»* devant le tribunal correctionnel de Paris. M. Bernard Kouchner *aura vite repris à son compte* le cadre retenu et donné l'impulsion et l'énergie nécessaires à la rapide mise en œuvre de la réforme.

Les mesures annoncées visent avant tout à *améliorer la sécurité* transfusionnelle. La collecte désordonnée et qui a duré trop longtemps dans les établissements pénitentiaires français, le protec*tionnisme qui à la même époque a* retardé la mise en place du dépistage de l'infection par le virus du sida ou la contamination des malades hémophiles à partir de produits coagulants potentiellement infectés sont autant d'éléments qui démontraient, s'il en était besoin, *la nécessité* et l'urgence d'une telle réforme.

Tous ces dysfonctionnements n'étaient, au fond, que la résultante de deux phénomènes étroitement liés : d'une part *l'absence* quasi totale de contrôle de la Direction générale de la santé – et, au-delà, du gouvernement – sur l'activité transfusionnelle; d'autre part le développement anarchique et conflictuel d'un système féodal en totale contradiction non seule*ment avec les intérêts de la santé* publique, mais aussi avec les préoccupations économiques et les règles éthiques légitimant la pratique transfusionnelle française fondée sur près de quatre millions de dons annuels bénévoles et anonymes.

Axé sur la sécurité transfusionnelle, le nouveau cadre défini par M. Bernard Kouchner est à bien des égards révolutionnaire. Il per*met de dépasser une catégorie* d'intérêts particuliers et d'accéder à un véritable service public. Le contrôle public directement exercé par une Agence française du sang sur les cent soixante-trois établissements de transfusion sanguine, la création d'un corps d'inspecteurs *pouvant effectuer, à tout* moment, les enquêtes qu'ils jugeront nécessaires sont autant d'éléments positifs, de même que la définition d'une charte de qualité et l'incitation au regroupement des établissements par le biais de schémas régionaux de la transfusion sanguine.

L'échéance du grand marché

La *création* d'un *Laboratoire* national du fractionnement devrait, dans le même temps – du moins peut-on l'espérer – permettre d'en finir avec l'incroyable guerre à *laquelle se livraient ces dernières* années les différents centres de fractionnement. La confirmation, enfin, de la mission d'hémovigilance confiée, par M. Jean-Louis Bianco, alors ministre des affaires sociales et de l'intégration, à trois spécialistes fournit une assurance *supplémentaire* quant à la qualité des produits distribués.

La volonté de transparence affichée par le ministre de la santé et de l'action humanitaire, comme par *les nouveaux responsables* du système, devrait permettre d'en finir avec l'opacité qui prévalait jusqu'à présent. *On devrait ainsi en savoir* plus sur les véritables coûts des produits dérivés du sang, sur les différents niveaux de rémunération ainsi que *sur* ce confortable paradoxe qui veut que le sang offert soit beaucoup plus coûteux à la collectivité que le sang acheté à des donneurs rémunérés...

Il restera sans doute à comprendre et à écrire l'histoire des *dérives de la transfusion sanguine* française, à mi-chemin d'un monde hospitalo-universitaire auquel elle n'avait pas accès et d'une logique de marché à laquelle elle n'avait pas à *répondre.* Victime de ses incohérences structurelles, conforté dans ses convictions et ses errements par des principes éthiques exemplaires sur lesquels il avait fondé son développement, ce système était ces derniers temps parvenu à un état de déliquescence d'autant plus avancé que les pouvoirs publics n'avaient eu ni la volonté ni le courage de le transformer.

La *révolution* annoncée par M. Bernard Kouchner sept ans après les différentes affaires du *sang contaminé n'avait* que trop tardé. Il reste aujourd'hui à savoir comment ce système fragilisé abordera l'échéance du grand marché en 1993 et quelle morale, au-*delà de l'hémovigilance* et de la garantie de transparence, on entend défendre. Veut-on mener à l'échelon européen et sous la bannière tricolore le combat éthique du bénévolat et du non-profit? Souhaite-t-on au contraire, en rationalisant le système, en profitant *du suréquipement national* en matière de fractionnement et en intégrant les activités du groupe Mérieux, défier des groupes industriels privés pour qui le sang et le *plasma humain* ne sont qu'une source de profit parmi d'autres?

Pour prévenir les tensions dans les banlieues

Mme Bredin présente neuf actions en faveur des jeunes qui ne partent pas en vacances

Mme Frédérique Bredin, *ministre de la jeunesse et des sports,* devait présenter, mercredi 27 *mai* au conseil des ministres, une série de neuf actions en direction des jeunes, particulièrement ceux qui partent le moins en vacances, afin de prévenir un «été chaud».

Quarante pour cent des enfants de foyers aux revenus inférieurs à 5 000 F par mois ne partent pas en *vacances contre* 2 % de ceux dont les familles disposent de plus de 20 000 F mensuels. Prenant compte de ces chiffres, Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, a décidé de reconduire et d'accentuer les efforts engagés *«afin de lutter contre l'ennui et le désarroi» qui* s'installent chez les jeunes qui ne peuvent partir en vacances et contribuent à faire monter la tension dans les banlieues pendant les *mois chauds.* Au total, grâce aux efforts conjugués des ministères, des collectivités territoriales, des caisses d'allocations *familiales* et du mouvement associatif, ce sont près de quatre millions de jeunes qui devraient avoir accès à des activités de loisirs et de vacances.

Dans les vingt-quatre départements prioritaires au titre de la *politique de la ville (régions* Nord et Est notamment), les actions menées spécifiquement pour l'été 1991, qui toucheront cette année 500 000 jeunes, seront amplifiées. *Les équipements sportifs de proximité* («J sports») dont la construction a été lancée en 1991 seront pour l'essentiel achevés. Dans une centaine de quartiers, les Jeux olympiques de Barcelone devraient pouvoir être retransmis sur écran géant ou par le biais de télévisions haute définition. Et 1 000 jeunes seront conviés aux Jeux.

Le nombre des installations sportives ordinairement fermées pendant les vacances scolaires, mais ouvertes spécifiquement pendant l'été, sera multiplié par dix par *rapport à 1991, où l'opération* avait été lancée à titre expérimental; 1 200 installations (communales, scolaires et universitaires) seront donc ouvertes afin que les jeunes puissent s'initier à divers sports.

Dans le même esprit, les grandes écoles dépendant du ministère de la jeunesse et des sports (écoles nationales de ski, d'équitation, de voile...) et dix-sept centres régionaux d'éducation *physique et sportive* (CREPS) accueilleront pour la première fois 1 500 jeunes pour des séjours sportifs. De même, des initiations et des stages sportifs *gratuits seront organisés par une* vingtaine de fédérations sportives avec la participation d'athlètes de haut niveau. Mille vélos tout-terrain (VTT) seront mis à la disposition gratuitement de 3 000 jeunes pour une période de trois semaines.

Enfin, 170 millions de francs seront débloqués par le ministère *de la jeunesse et des sports* pour financer 10 000 projets d'été présentés par environ 50 000 jeunes (voyages, aide humanitaire, aventure sportive et culturelle, activité économique), et 500 ateliers de proximité et chantiers de découverte devraient permettre à 15 000 jeunes de prendre eux-mêmes en charge l'amélioration de leur cadre de vie, en participant à la création d'aires de jeu, à l'aménagement d'espaces verts ou encore à *des chantiers de fouilles archéologiques.*

J.-M. Dy.

□ **Des associations de jeunes de banlieue réclament un ministre.** – Venus de Mantes-la-Jolie, Epinay, Lille et Nogent-sur-Marne, une vingtaine de *représentants d'associations de jeunes* proches de l'Organisation des banlieues unies (OBU) ont manifesté, mardi 26 mai, devant le ministère de la ville, à Paris. Ils ont été reçus par l'ex-directeur de cabinet de M. Bernard Tapie à qui ils ont dit en substance : «Nous voulons un ministre, un interlocuteur capable d'écouter les jeunes et de suivre leurs projets.» Les *représentants* d'associations entendent maintenant demander audience au premier ministre.

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

La France refuse d'être la «poubelle» de l'Europe

Réunis mardi 26 mai à Bruxelles, les ministres de l'environnement des Douze n'ont pu se mettre d'accord sur un règlement proposé par la Commission européenne sur les transferts de déchets. Le repré*sentant de la France, Mme Ségolène* Royal, a refusé de souscrire à un texte qui fait des déchets *«une marchandise comme les autres»,* pouvant circuler librement en Europe. *«La France refuse d'être la poubelle de l'Europe,* a-t-elle expliqué. *Chaque pays doit traiter chez lui ses déchets, selon le principe de l'auto suffisance.»* La France, qui importe quelque 800 000 tonnes d'ordures ménagères par an, en provenance d'Allemagne principalement, souhaite que les échanges transfrontières demeurent l'exception et soient soumis à l'accord du pays receveur.

HISTOIRE

René Bousquet aurait organisé l'hébergement payant de familles juives en Corrèze

Le château du Doux, en Corrèze, a servi durant l'Occupation de lieu *de résidence surveillée payant* pour des familles juives en état d'arrestation. L'hebdomadaire *VSD* daté du 27 mai indique que cette «formule» d'hébergement a *«été imaginée et orchestrée, depuis Vichy, par René Bousquet»,* secrétaire général de la police de 1942 à fin 1943, aujourd'hui inculpé de crimes contre l'humanité. Il s'agissait de regrouper des juifs déjà détenus et disposant de ressources suffisantes pour payer quotidiennement entre 50 F et 80 F de pension.

L'hebdomadaire indique qu'entre juillet 1942 et août 1943, au moins mille personnes ont transité par le «château» du Doux permettant à Vichy *«d'encaisser au minimum 22 millions de francs, somme qui équivaut à près de 3 milliards actuels».* L'enquête de Philippe Palat s'appuie sur des documents administratifs de l'époque, des archives municipales du village d'Altillac et le témoignage de M. Georges Mas, l'ancien maire, qui a déclaré : *«Par trois fois, des camions sont venus au petit matin, courant 1943, pour embarquer tout le monde. Les camions repartaient, bâchés, pleins de juifs. On ne sait pas où ils allaient. Ils ne sont jamais revenus.»*

SCIENCES

Les Etats-Unis donnent leur feu vert aux aliments génétiquement modifiés

L'administration américaine a annoncé, mardi 26 mai, que les produits alimentaires modifiés *génétiquement n'auraient* pas besoin d'autorisation, ni de labels spéciaux, pour être commercialisés, estimant qu'ils ne soulevaient pas de problèmes spécifiques en matière de sécurité. Critiquée par plusieurs groupes de défense de l'environnement et des consommateurs, cette prise de position de la Maison Blanche met fin, pour les industriels, à dix ans d'incertitude sur la réglementation relative à l'utilisation des biotechnologies dans le domaine agroalimentaire. Plusieurs dizaines de variétés de fruits et légumes ont déjà été améliorés, en laboratoire, grâce aux techniques du génie génétique. – *(AFP.)*

JUSTICE

A la cour d'assises du Val-de-Marne

Acquittement d'un « bon flic » meurtrier

Le gardien de la paix Bernard Deforceville, accusé d'avoir porté des *« coups et blessures volontaires avec arme ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, a été acquitté par la cour d'assises du Val-de-Marne siégeant à Créteil, lundi 25 et mardi 26 mai. Dans la nuit du 28 octobre 1986, à Ivry-sur-Seine, ce policier avait tué un homme de vingt-trois ans recherché par la police.

« Ce n'est pas le procès de la police et de ses méthodes que nous faisons, a commenté l'avocat général, Mlle Yolande Firpo, dans son réquisitoire, *mais celui d'un policier plein de talent, dépassé par une situation qu'il aurait dû maîtriser. »* Cinq ans et demi plus tôt, le gardien de la paix Bernard Deforceville avait, pour la première fois de sa carrière, fait usage de son arme en service commandé.

Cette nuit-là, le 28 octobre 1986, un message radio avait retenti dans la voiture pie qui patrouillait dans les rues d'Ivry : *« Rechercher une 205 Peugeot GTI rouge volée (...) conduite par Bruno Romain, vingt-trois ans, individu très dangereux, armé, recherché et évadé de la maison d'arrêt de Nevers, qui a commis un enlèvement de personne à Ivry vers 22 heures. En cas de découverte, signaler la position et prendre toutes précautions si présence de la victime. »* Il était alors 23 heures et, quelques instants plus tard, les quatre hommes en uniforme de la brigade anticriminalité repéraient la voiture rouge arrêtée à un feu tricolore.

Comme tous les soirs, le brigadier-chef Jean-Pierre Mars avait chargé son arme personnelle – un colt Python 357 magnum qu'il avait payé de sa poche et qu'il était autorisé à porter pour les *« besoins du service »* – de six balles américaines Winchester Western. *« J'avais effectué plus de deux mille arrestations qui s'étaient toujours passées sans problème »*, dit aujourd'hui ce moniteur de tir affecté en brigade anticriminalité depuis une vingtaine d'années. L'arme au poing, il descendait du véhicule policier, suivi de son coéquipier Deforceville chargé de le « couvrir » à distance.

« Faux rapport » administratif

Arrivé à la hauteur du véhicule suspect, le brigadier-chef introduit son revolver par la vitre baissée, ordonnant au conducteur de laisser ses mains sur le volant. Il tire alors à deux reprises, blessant au visage Bruno Romain qui, dit-il, *« s'était penché pour s'emparer d'une arme »*. Tandis que la 205 rouge démarre sur les chapeaux de roue, le gardien Deforceville tire à son tour. Trois balles, dont l'une, mortelle, atteint le fuyard au milieu du dos. *« J'ai fait usage de mon arme parce que j'ai eu très peur pour la vie de mon chef, qui allait passer sous les roues de la voiture qui déboîtait »*, a expliqué M. Deforceville.

Mais la version présentée, avec un bel ensemble, par les quatre policiers de la brigade nocturne a été largement contestée devant la cour d'assises. Un ex-gardien du commissariat d'Ivry, désormais à la retraite, a ainsi affirmé qu'un *« faux rapport »* administratif, portant sa signature et celle d'un de ses collègues, avait été établi par le brigadier-chef Mars afin de discréditer le principal témoin non policier de l'affaire.

Le témoignage de cet automobiliste ayant assisté de très près à l'interpellation meurtrière est, en effet, gênant : selon lui (témoignage confirmé par les deux passagères de la 205), la voiture rouge n'était nullement bloquée par un véhicule et n'a donc fait aucun écart qui aurait menacé d'« écraser » le brigadier-chef.

Le 19 novembre 1990, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait décidé de renvoyer M. Deforceville aux assises, tout en accordant au brigadier-chef un non-lieu justifié par le fait que ses coups de feu n'avaient pas été mortels. La défense, assurée par Me Henri Garaud, avocat de l'association Légitime défense, a eu beau jeu d'opposer la personnalité de Bruno Romain – un détenu en cavale – à celle de Bernard Deforceville, présenté comme un *« bon flic »*.

Une nuit de prison

Représentant les parents de Bruno Romain, qui s'étaient constitués partie civile, Me Ginette Valade-Sidorowicz en est volontiers convenue, tout en voyant dans les faits *« une banale opération de police au cours de laquelle les policiers ont tiré sur un fuyard, sans aucune nécessité »*. L'avocat général a renchéri : *« Il est rare de voir une affaire dans laquelle les fautes commises par un accusé soient absolument contraires à sa personnalité »*.

Brossant de l'accusé un portrait d'*« homme rigoureusement honnête et équilibré, ayant un passé parfaitement à son honneur et en dilemme complet avec la faute reprochée »*, Mlle Firpo n'en a pas moins estimé que le gardien de la paix a commis *« une faute énorme en tirant dans la direction d'un homme au lieu de tirer pour immobiliser une voiture en visant dans la partie basse du véhicule »*. Aussi l'avocat général a-t-il requis, en écartant catégoriquement toute référence à la notion de légitime défense, une peine de quatre à cinq ans d'emprisonnement à l'encontre de M. Deforceville.

« Non coupable », ont estimé les jurés, après trois heures et demie de délibéré, au grand soulagement des nombreux policiers venus assister au procès. A l'instar du brigadier-chef Mars, le gardien de la paix n'aura donc subi aucune sanction administrative ou judiciaire ; tous deux poursuivent, à ce jour, leur carrière dans le Val-de-Marne. Comparaissant libre à l'audience, M. Deforceville aura simplement passé une nuit de détention à la prison de Fresnes entre le premier et le second jour de son procès. *« Une nuit de prison pour la mort d'un homme, ce n'est pas cher payé »*, s'emportera, après l'acquittement, la mère de Bruno Romain.

ERICH INCIYAN

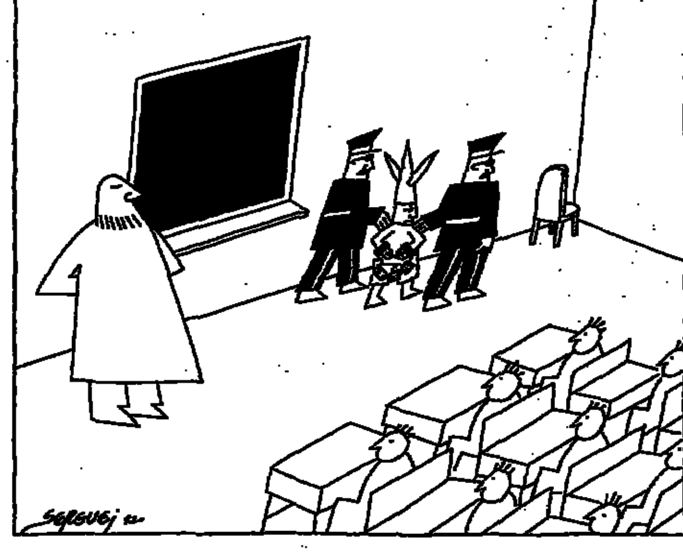
□ *Le juge Bruguière devrait se rendre en Afrique dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre le DC-10 d'UTA.* – Le juge d'instruction parisien chargé du dossier de l'explosion du DC-10 (170 morts en septembre 1989 au-dessus du Niger) devrait se rendre au Congo, début juin, puis au Zaïre, a-t-on appris de source policière à Brazzaville (Congo). Cette mission de M. Bruguière, accompagné de policiers français, serait la deuxième organisée au Congo depuis l'évasion, le 26 janvier, du principal témoin dans cette affaire, M. Bernard Yanga, qui avait apparemment faussé compagnie aux policiers congolais.

ÉDUCATION

Tout en favorisant des enseignants « volontaires et motivés »

Le gouvernement veut renforcer la sécurité dans les collèges et les lycées « sensibles »

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, devait annoncer, mercredi 27 mai au conseil des ministres, une série de mesures immédiates pour *« rétablir la sécurité et la sérénité »* dans les collèges et les lycées. Environ quatre-vingts établissements, dont la situation est jugée *« particulièrement sensible »*, devraient bénéficier de mesures exceptionnelles telles que la nomination d'enseignants ayant fait le choix de travailler dans ces établissements.



L'éducation nationale et la police feraient-elles désormais bon ménage ? Deux heures durant, M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, est venu expliquer, mardi 26 mai, à l'ensemble des recteurs d'académie, le contenu des dispositions que venaient d'adopter, dans une circulaire conjointe, son ministère et le ministère de l'éducation nationale sur la sécurité dans les collèges et les lycées.

Déjà en 1991, une expérience de partenariat entre services de police et éducation nationale avait été engagée dans trois départements pilotes (Paris, Seine-Saint-Denis, Rhône), puis étendue à d'autres régions. Ce sont ces expériences concrètes, dont celle jugée *« exemplaire »* de l'Essonne, qui serviront de modèles aux mesures annoncées *« afin de porter un coup d'arrêt à la violence »* dans les établissements du second degré, *« peu nombreux, mais particulièrement sensibles »*, où la situation en matière de sécurité est *« préoccupante »*. Ces dispositions doivent prendre effet dès le mois de juin.

S'y ajoutent une série de mesures *« d'assistance au chef d'établissement »* visant à accroître la présence des adultes dans les établissements : embauche supplémentaire de personnel administratif, technique, ouvrier et de service (ATOS), augmentation du nombre de contrats emploi-solidarité, appel au contingent, enfin dispositions particulières visant à stabiliser les équipes enseignantes dans quatre-vingts établissements dont la situation est la plus délicate.

■ **Rétablir la sécurité dans les établissements.** La circulaire Lang-Quilès qui va être adressée aux préfets et aux recteurs d'académie vise à institutionnaliser, dans un certain nombre de villes ou de quartiers, les relations entre responsables de la sécurité et de l'éducation nationale. Seront concernés, en priorité, les établissements que la violence touche *« au quotidien »*, soit dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP) urbaines, soit dans d'autres zones *« où les établissements sont concernés par ces difficultés »*, à charge pour les préfets et les inspecteurs d'académie, après concertation avec les recteurs, d'en arrêter la liste. Celle-ci devra être *« volontairement limitative »*, pour une gestion *« efficace »*.

Dans chaque zone concernée, un *« groupe d'action locale pour la sécurité »* sera constitué et comprendra des correspondants uniques et permanents (le responsable et coordonnateur ZEP ou le chef d'établissement, un policier, un magistrat du parquet, un représentant des services sociaux du conseil général, un représentant de la DASS, le chef de projet DSQ (développement social des quartiers), qui pourront être, *« au quotidien »*, au contact de l'établissement et de son environnement. Ce groupe opérationnel se réunira tous les deux mois. Un groupe de suivi départemental sera également constitué.

Au sein de chaque établissement, le chef d'établissement devra élaborer un *« diagnostic de sécurité »*, en concertation avec le groupe d'action locale et les enseignants. Ce diagnostic, *« nécessairement contradictoire »* en fonction de l'expérience et des compétences de chacun, sera présenté au conseil d'administration et servira de base à l'élaboration d'un *« plan d'actions concrètes »*. Des tableaux de bord statistiques mensuels seront établis afin de mesurer dans le détail la réalité du racket scolaire, des dégradations de biens et des violences à l'égard des personnes. Dans chaque département, un rapport doit être remis, au plus tard le 10 juillet, au ministre précisant l'état d'avancement de la démarche.

■ **Stabiliser et motiver les enseignants dans les établissements « sensibles ».** Dans cinq académies (Créteil, Versailles, Aix-Marseille, Lille et Lyon), les recteurs identifieront environ quatre-vingts collèges ou lycées *« sensibles »*. L'objectif recherché par le ministère est d'attirer vers ces établissements des enseignants *« volontaires et motivés »* et de *« stabiliser les équipes éducatives »*.

Pour la rentrée 1993, un *« mouvement particulier, sur postes à profil »* sera mis en place pour ces établissements. L'appel à candidature sera national et devrait porter sur les postes vacants et ceux susceptibles de se libérer. Le choix définitif du recrutement reviendra au recteur. Les enseignants ainsi nommés s'engageront à rester trois ans dans l'établissement et bénéficieront, à l'issue de leur « contrat », *« d'une vraie priorité pour leur mutation ultérieure »*.

Ils devraient également bénéficier d'allègements de leur service horaire. En dépit des réserves de Matignon qui craint qu'une telle mesure ne fasse tache d'huile chez d'autres catégories de fonctionnaires placés dans des conditions similaires, le ministère de l'éducation nationale espère bien pouvoir accorder un allègement d'une heure hebdomadaire dès la rentrée 1992, puis de deux heures à la rentrée 1993. Ces heures libérées permettraient aux enseignants de se consacrer à des tâches d'animation ou de concertation. Le cas des enseignants déjà en place dans ces établissements et qui souhaitent y demeurer n'a, semble-t-il, pas encore été tranché.

■ **Renforcer la présence des adultes.** De 300 à 350 postes supplémentaires d'ATOS seront attribués à des établissements difficiles. Le nombre de contrats emplois-solidarité – 30 000 aujourd'hui dans l'éducation nationale – devrait augmenter sensiblement, voire doubler et ils seront attribués prioritairement aux chômeurs de longue durée.

Enfin, comme l'avait annoncé M. Tapie, alors ministre de la ville, au conseil des ministres du 20 mai dernier, 2 000 appelés du contingent, sélectionnés et recrutés par les chefs d'établissement, seront affectés prioritairement dans les quatre-vingts établissements « difficiles » et dans les établissements du second degré classés en ZEP. Ils se verront confier des tâches d'encadrement, de surveillance et d'animation, au sein des équipes éducatives. La priorité sera donnée aux appelés qui ont déjà une expérience de l'enseignement, aux élèves des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et aux jeunes ingénieurs.

■ **Extension de l'opération « Ecole ouverte » cet été.** Organisée en juillet et août 1991 dans douze établissements de l'Ile-de-France restés ouverts de quatre à sept semaines, l'expérience « Ecole ouverte », qui avait permis à 1 600 jeunes des quartiers difficiles privés de vacances, de participer à des activités de type scolaire, éducatif, culturel, sportif et de loisirs, sera étendue dès le 10 juillet à une centaine d'établissements d'Ile-de-France, mais aussi du Nord-Pas-de-Calais, de Rhône-Alpes et de Provence-Côte d'Azur.

JEAN-MICHEL DUMAY

A l'école de la sécurité

Suite de la première page

Le terrain sur lequel il s'engage est explosif à tous égards. Comme l'a précisé le ministre de l'intérieur, invité par son collègue de l'éducation, mardi 26 mai, à intervenir devant les recteurs d'académie, la situation dans certains collèges et lycées, *« peu nombreux mais particulièrement sensibles, est préoccupante au regard des conditions de sécurité »*. Selon les indications fournies par M. Paul Quilès, on a dénombré, en effet, environ cinq cents *« incidents »* plus ou moins graves, depuis le début de l'année, dans les établissements scolaires les plus exposés des banlieues des grandes villes notamment. La chronique quotidienne, nourrissant l'exaspération des enseignants et les craintes des parents, est ainsi émaillée d'exemples de racket, de gestes malveillants, de pneus de voiture crevés, voire de coups ou d'agressions contre des professeurs.

Le ministre de l'éducation nationale se défend de toute tentation sécuritaire en la matière. Son souci, explique-t-il, est d'exprimer aux enseignants le soutien des pouvoirs publics et de restaurer, là où elles se sont dégradées, des conditions de travail sereines grâce à des mesures concrètes et immédiates : renforcement de la coopération entre les services de police et les chefs d'établissement, mise en place de dispositifs de prévention, d'alerte ou d'intervention si nécessaire. Bref, il souhaite *« apaiser les angoisses »*.

Mais le risque est grand, à vouloir soigner ce mal circonscrit par des mesures générales et spectaculaires, de renforcer les inquiétudes, voire la psychose des uns et des autres, de stigmatiser tel ou tel établissement, de pointer tel ou tel élève. Et de dévoyer les zones d'éducation prioritaires (ZEP), créées il y a une dizaine d'années par M. Alain Savary pour renforcer les conditions de réussite dans les zones difficiles. Là encore, M. Lang souligne sa volonté d'améliorer la situation, de stabiliser les équipes d'enseignants et d'attirer vers ces établissements, grâce à des avantages substantiels, des enseignants plus motivés.

Toutefois, en faisant le partage entre les ZEP classiques et quelques dizaines d'établissements bénéficiant de dispositions plus avantageuses, ne risque-t-il pas de décourager bien des enseignants ? D'autant qu'en ouvrant une brèche – salutaire – dans le sacro-saint principe du mouvement national des recrutements, des mutations et des promotions, il s'expose à de vigoureuses réactions des syndicats de professeurs. Il est vrai que la crise ouverte de la Fédération de l'éducation nationale devrait, sur ce terrain, lui laisser quelque répit.

GÉRARD COURTOIS

ESPACE

A six mois de la conférence des ministres européens

Le programme de la navette Hermès enregistre un nouveau recul

Six mois après la conférence interministérielle de Munich, qui n'avait pas réussi à s'engager au-delà d'un an sur le développement de la navette spatiale européenne, Hermès enregistre un nouveau recul. Dans le cadre des mesures d'économies réclamées par ses Etats-membres, l'Agence spatiale européenne (ESA) propose de remplacer Hermès par un simple *« modèle de démonstration »* très dépouillé, baptisé X 2000, mais qui serait disponible avant l'an 2000.

Vol inaugural automatique en septembre 2002, prélude sans équipage à une première mission habitée fin 2003. C'est le calendrier qui *avait été proposé pour la navette* Hermès aux ministres des treize Etats-membres de l'ESA lors de leur dernière réunion annuelle, en novembre 1991 à Munich. Mais ce beau scénario s'était heurté à l'intransigeance financière de l'Allemagne, en pleine réunification. La rencontre, houleuse, s'était soldée par un accord politique minimum. Ni Hermès ni la station spatiale Colombus n'étaient remises en cause dans leur orientation générale. Mais, chaque année, on *« ferait le point »* en fonction de la situation internationale (*le Monde* du 21 novembre 1991).

Depuis, les négociations de couloirs n'ont pas cessé. Elles ont donné naissance à un nouveau scénario qui sera soumis au conseil de l'ESA, les 25 et 26 juin, puis aux *ministres, lors de leur prochaine* réunion annuelle, les 9 et 10 novembre en Espagne.

Vol habité après 2005

Ce plan, présenté mardi 26 mai lors d'une conférence de presse par *M. Jean-Marie Luton, directeur* général de l'ESA, prévoit la poursuite sans changement de l'un des deux volets de la station Colombus : le module habitable APM devant être greffé à la station américaine Freedom. L'autre, le module autonome MTFF, est, en revanche, reporté *sine die*. Il pourrait être redéfini dans le cadre d'une coopération internationale.

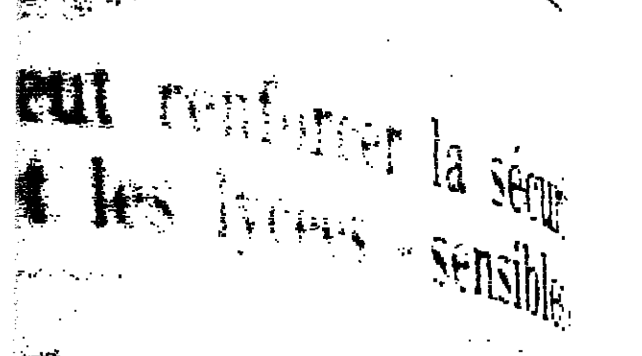
Le programme Hermès est, lui aussi, revu à la baisse avec la réalisation, dans un premier temps, d'un *« démonstrateur à l'échelle un »*, baptisé X 2000. Il s'agit, schématiquement, d'une navette Hermès dont l'équipement se réduirait aux quelques instruments strictement indispensables à un vol automatique de courte durée, qui pourrait avoir lieu avant l'an 2000. *Cet engin, évidemment moins* coûteux, permettrait l'étude des problèmes thermiques et d'aérodynamisme se posant lors de la rentrée dans l'atmosphère. L'une des étapes les plus difficiles dans la mise au point d'une navette.

« Pour la deuxième phase, celle du vol habité, une décision pourrait être prise ensuite, dans un délai de cinq à six ans, a ajouté M. Luton. *D'ici là, nous aurons pu développer une coopération de travail industriel avec les Russes et les Américains. »* L'ESA aurait alors le choix entre la construction d'un engin en commun avec la NASA ou avec les Russes, et la poursuite du programme Hermès tel qu'il était prévu au départ. Quelle que soit l'option choisie, le premier vol humain serait repoussé *« au-delà de 2005 »*, a estimé M. Luton. Selon certains experts, une Hermès purement européenne a bien peu de chance de voir le jour. D'autant plus, soulignent-ils, que l'allongement de trois ans du programme entraînera inévitablement des surcoûts importants.

« Si le développement additionnel [la deuxième phase] *est bien garanti, cela mérite discussion »*, estime M. Jean-Daniel Levi, directeur général du CNES. Mais la France entend bien obtenir des compensations en cas d'abandon d'un projet dans lequel elle joue le rôle de leader (1).

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Hermès (coût, 52 milliards de francs) est financée essentiellement par la France (43,5 %), l'Allemagne (27 %) et l'Italie (12,1 %). Colombus (36 milliards de francs) est financée essentiellement par l'Allemagne (38 %), l'Italie (25 %) et la France (13,8 %).





Le Monde

EDUCATION ♦ CAMPUS

La grande misère des enseignants russes

Pénuries en tous genres, difficultés de recrutement, fuite vers le privé : le monde enseignant est profondément déstabilisé par les bouleversements politiques

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

LA grève des enseignants n'aura pas lieu. Quelques jours avant la date fatidique du 22 mai, le gouvernement de la Fédération de Russie a cédé. Les salaires seront multipliés par 2,6. Cette décision a été accueillie avec soulagement par les professeurs, qui ont retiré leur préavis de grève et promis de faire passer les examens de fin d'année.

Mais cette augmentation, apparemment spectaculaire, ne transformera pas pour autant le corps enseignant en une catégorie privilégiée de la population. *« Leur salaire est misérable »* indique un élu de la ville de Moscou en charge de la commission de l'enseignement, *et leurs conditions de travail déplorables »*. *« Les établissements scolaires,* confirme dans une lettre ouverte au journal *Komsomolskaïa Pravda* M. V. Novitchkov, premier vice-ministre de l'éducation de la Fédération de Russie, *n'ont même plus les moyens de changer une ampoule. Il n'y a aucune possibilité d'investissement car manquent jusqu'aux craies et aux chiffons (...). L'école est en train de devenir une consigne à enfants, on ne peut plus parler d'éducation ».*

Tout manque alors que les besoins sont gigantesques. La modification des programmes est en cours, mais comment la faire appliquer quand on ne peut imprimer de nouveaux manuels, faute de papier? Les besoins de formation des enseignants sont patents, mais il est impossible de les mettre en œuvre actuellement. Et surtout, comment demander à une profession d'investir du temps et de l'énergie dans la réforme de ses méthodes de travail quand le régime est incapable de lui assurer des conditions de vie décentes?

MOI, JE LEUR ENSEIGNE LA PAUPÉRISATION. ON FAIT BEAUCOUP DE TRAVAUX PRATIQUES.

PESSIN

La tentation du privé

Un enseignant russe gagnait en moyenne, avant l'augmentation annoncée, 1 000 roubles par mois dans l'enseignement primaire et secondaire, 1 200 roubles dans le supérieur (environ 500 et 600 francs mensuels). Six fois moins qu'un chauffeur de bus. Leur rémunération, équivalente à six kilos de beurre, a toujours été, même sous le régime communiste, faible. Mais leur métier était prestigieux, dans une Union soviétique qui faisait de son système d'enseignement une de ses fiertés. Aujourd'hui, la dégradation de leur pouvoir d'achat est telle, l'écart avec les autres salariés si considérable – sans parler des revenus perçus dans le secteur privé – que ce métier est désormais profondément dévalorisé.

Dans ces conditions, recruter de jeunes enseignants devient un problème criant. Des étudiants refusent des postes dans de prestigieux établissements. Mme Maya Papko, professeur à l'ancien Institut de langues Maurice-Thorez, désormais intitulé Université linguistique, a compris, devant le refus d'une de ses étudiantes, que la situation était désormais *« anormale »*. Mme Papko, après vingt-trois ans de carrière, a dû, pour des raisons financières, donner des « petits cours » à des élèves et écrire des manuels de linguistique. Cette seconde activité reste peu lucrative – ils ne peuvent être édités du fait des problèmes d'approvisionnement de papier – *« mais au moins là, je n'ai pas l'impression de déchoir »*, ajoute cette enseignante bardée de diplômes.

Les professeurs russes multiplient les activités annexes, traductions, leçons particulières, interprétariat, accompagnement de circuits touristiques... Certains vont plus loin et quittent l'enseignement. Il ne s'agit pas à proprement parler de « fuite des cerveaux », car beaucoup de professeurs, notamment en sciences humaines, n'ont pas les compétences requises pour espérer partir travailler à l'étranger, mais d'une tendance à la reconversion, en restant dans leur pays mais en gagnant un peu mieux leur vie. Le nombre de personnes touchées par ce phénomène reste difficile à évaluer, aucune statistique n'étant actuellement disponible.

Mme Nadine Antonova a sauté le pas. Depuis novembre, elle travaille à Moscou pour le compte d'une firme italienne et gagne en un mois ce qu'elle obtenait en un an. Si l'argent a motivé son départ, les mauvaises conditions de travail à l'Institut pédagogique de la Russie ne l'ont pas retenues : *« J'ai longtemps hésité à partir dans des structures privées,* explique cette femme de trente-huit ans qui vit seule avec un enfant. *Par peur de l'instabilité, car la fonction publique offre une véritable sécurité de l'emploi. Mais ce n'était plus possible. J'ai choisi de sauter le pas, comme on se jette à l'eau. Je ne sais si la société pour laquelle je travaille continuera à vouloir commercer avec la Russie. Prévoir l'avenir est devenu un luxe. Aujourd'hui, au présent, je vis bien ».*

Certains sont allés plus loin, créant leur propre société, profitant, dès les premières années de la perestroïka, de la possibilité de créer des coopératives. M. Abdumajid Abdurahmanov, originaire du Tadjikistan, est aujourd'hui bien loin de son métier d'enseignant. Dès 1988, il convainc la direction de l'Institut de coopération de Moscou de créer une structure de conseil juridique pour la création de coopératives. En deux mois, les cinq personnes qui se sont lancées dans l'aventure triplent leur salaire. Depuis, la société a changé d'activité, les fondateurs ont totalement abandonné l'enseignement et créé, chacun, des entreprises leur appartenant en propre.

Un espace de liberté

Le désir de reconversion des enseignants pose aujourd'hui un problème aigu dans le système éducatif. Le recteur de l'université Lomonossov de Moscou, M. Victor Sadovnitchy, reconnaît lui-même qu'*« un de* [ses] *objectifs principaux est de conserver le corps professoral ».* La première décision du recteur élu par ses pairs il y a deux mois fut de doubler le salaire des enseignants pour le trimestre. Pour d'autres établissements, l'une des solutions utilisées est la proposition aux enseignants d'heures de formation continue, ou de cours particuliers. La différence de rémunération entre une heure de cours à l'université et dans un institut privé peut aller de un à dix.

Cette désaffection concerne aussi les étudiants. La bourse, de 350 roubles par mois, est en effet insuffisante. Quelques-uns abandonnent leurs études, pour « faire des affaires ». La rigidité du système d'enseignement supérieur, qui octroie un diplôme après la cinquième année seulement, accentue ce phénomène. Une réflexion est en cours afin d'instaurer des diplômes-paliers, après la troisième et la quatrième année, afin de permettre à ceux qui le souhaitent de s'arrêter sans être totalement démunis. Une telle organisation devrait être mise en place dès l'année prochaine à l'université Lomonossov.

Il reste, malgré toutes ses difficultés, quelques puristes, prêts à s'investir dans une réforme du système éducatif, expérimentant, même sans manuel, de nouveaux cours *« débarrassés d'idéologie »*, ainsi qu'ils les désignent. Des écoles dites alternatives se mettent en place, avec de nouvelles pédagogies centrées sur le développement individuel. Mais elles restent rares, moins d'une cinquantaine dans la ville de Moscou sur 2 400 établissements scolaires. En outre, elles sont payantes. Cette privatisation inquiète, à la fois, les parents d'élèves qui doivent payer parfois des sommes importantes et les enseignants eux-mêmes, attachés à la notion d'éducation gratuite, qui a permis d'instruire une large part de la population.

Ces initiatives font éclater le système éducatif. Les projets d'établissements sont de plus en plus différents d'un site à l'autre. L'autonomie accordée ne garantit plus l'unité et si des programmes sont élaborés, la carence de manuels et le manque de formation des enseignants laissent le champ libre à toutes les initiatives. Un observateur estime qu'aujourd'hui seul un tiers de l'enseignement correspond à des standards communs de connaissances dans les matières fondamentales. Un autre tiers est accaparé par les Républiques autonomes, qui intègrent une partie de leur culture dans l'enseignement. Le reste est laissé à l'initiative de chaque établissement qui développe ses projets pédagogiques, plus souvent imposés par les compétences et les désirs des enseignants, que véritablement choisis.

Les enseignants qui conservent leur métier reconnaissent que, malgré tout, *« ça a changé »*. Une relation moins autoritaire se met en place avec les élèves et les étudiants, *« même si cela n'est pas toujours facile pour des professeurs qui n'ont jamais douté. Autrefois en effet, ils avaient par définition raison »*, indique la directrice d'un établissement d'enseignement général de la capitale. Un espace de liberté est désormais accessible, permettant le choix des textes et des méthodes de travail. Et puis, il reste, tout de même, l'amour du métier. Comme le dit Olga, professeur à l'université de l'amitié des peuples de la Russie, anciennement appelée Patrice-Lumumba, *« dans un pays où tout le monde rêve de devenir un homme d'affaires, il y a des choses que l'argent ne pourra jamais remplacer »*.

MICHÈLE AULAGNON

Cinq millions de professeurs

Il est difficile aujourd'hui de brosser un tableau général de l'éducation de l'ancienne Union soviétique. L'éclatement de l'empire, l'autonomie proclamée de certaines républiques et la désorganisation de l'Etat, rendent les statistiques plus aléatoires que jamais.

A titre de points de repères, on peut toutefois rappeler les derniers chiffres officiels de l'Union soviétique. En 1989, le corps professoral était composé de 5 millions de personnes dont 2,8 dans l'enseignement général. 210 000 nouveaux enseignants étaient formés chaque année.

Dans l'enseignement supérieur, 4,4 millions d'étudiants étaient accueillis par des instituts supérieurs et 5 millions par l'Université. 18 millions de personnes poursuivaient des études supérieures après avoir déjà travaillé. L'entrée dans l'enseignement supérieur se faisait à partir d'un concours. L'enseignement était entièrement gratuit. 100 000 jeunes de 149 pays faisaient leurs études dans l'ancienne Union soviétique.

Le philosophe perché

Dans un rapport au premier ministre, Michel Serres propose de repenser l'ensemble du système de formation. Futuriste

IL n'est pas nouveau que le philosophe, lorsqu'il décide de s'occuper de la cité – ou lorsqu'il y est convié – suscite plus d'interrogations qu'il n'apporte de réponses. L'exercice, certes, est toujours salutaire et vivifiant de décaler le regard, modifier la perspective établie et prendre à revers institutions et certitudes acquises. A le pousser trop loin, le risque est grand, cependant, de provoquer plus de perplexité que d'enthousiasme. C'est à quoi conduit la réflexion menée par Michel Serres, depuis quelques mois, sur les problèmes de la formation en France.

Sollicité, en décembre dernier, par le premier ministre d'alors Mme Edith Cresson, pour imaginer une *« Université de France »*, *« système de formation complémentaire, permettant à chacun, à tout moment de sa vie, d'acquérir des savoirs par un enseignement à distance » ... » (le Monde* du 17 janvier), Michel Serres a en effet consulté tous azimuts avant de rédiger un rapport assez déroutant pour avoir, jusqu'à présent, laissé sans voix ses destinataires, le nouveau premier ministre comme son ministre de l'éducation nationale et de la culture.

Le constat initial du philosophe est essentiel. *« Puisque le savoir se répand partout dans l'espace et nous accompagne tout au long de notre temps, la société de l'information vient de produire une société pédagogique qui permet à ceux qui y trouvent place d'apprendre continûment. A l'opposé, l'inégalité devant la formation est de moins en moins bien supportée et produit des exclusions, qui engendrent la violence »*. Or les effectifs de ces personnes peu qualifiées, poussées à la marge de l'école, du savoir et de la société, restent considérables, même s'ils tendent à diminuer. Selon les projections faites actuellement, on devrait encore compter, en l'an 2000, environ huit millions de personnes n'ayant aucun diplôme (niveau VI) et presque autant ne disposant que du bagage minimum constitué par le certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

Autant dire que, malgré l'effort considérable de ces dernières années, les systèmes de formation initiale et continue *« ne réussissent pas à endiguer l'exclusion »*. Dès lors, la tentation est forte de se demander *« si le dispositif global de formation arrivera un jour à procurer à l'ensemble des personnes qui le demanderont les connaissances dont elles ont besoin (...) et s'il ne manque pas un élément au dispositif en place »*.

Brevets et blasons

En outre l'architecture actuelle des formations, reposant sur une correspondance entre qualification et emploi, selon une classification – *« rigide et linéaire »* – par niveau, paraît aujourd'hui dépassée et dangereuse, tant elle enferme dans l'exclusion ceux qui ne parviennent pas à accéder à une formation. Ou à faire reconnaître et valider des savoir-faire, même modestes, qui faciliteraient une insertion professionnelle.

L'objectif est donc clair, généreux, nécessaire : il s'agit d'inventer *« une nouvelle forme de prise en charge pédagogique »* pour lutter contre les exclusions dues à l'ignorance ou à l'absence de diplôme reconnu. Cela suppose la remise en question du système actuel des « prérequis », cette échelle verticale qui ne permet d'accéder à un niveau de savoir que lorsque l'on a gravi le niveau inférieur. Le rapport de Michel Serres, propose au contraire, *« de considérer un espace de connaissances, sur lequel tous les individus possèdent des zones de compétences – de tous types et de tous ordres de complexité. Lorsqu'elles sont reconnues, ces zones peuvent devenir des îlots de confiance et servir de base pour l'exploration et l'appropriation de nouvelles zones »*.

A cette reconnaissance de la multiplicité des savoirs s'ajoute la nécessité de *« rendre visible l'espace du savoir »*, dans un monde de plus en plus dominé par la logique de l'image. Et d'images, le philosophe n'en manque pas. Celle des *« brevets »* tout d'abord, qui sont *« les éléments constitutifs de tous les savoirs d'une communauté.* Chaque *« brevet »* reconnaît des savoirs *« élémentaires, modulaires, clairement identifiés »*, dans tous les domaines de la connaissance ou de l'expérience, et est accessible, après passation d'une épreuve, *« à tous les individus qui le désirent, à tout moment, sans aucune restriction »*.

Deuxième image : les *« blasons »*, c'est-à-dire l'ensemble des savoirs et savoir-faire d'une personne qui pourraient être inscrits dans une carte à mémoire individuelle et consultables dans une *« banque des blasons ou armorial »* par toute entreprise ou institution à la recherche de compétences particulières.

Enfin les *« arbres de la connaissance »* rassembleraient l'ensemble des savoirs d'une communauté, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'une collectivité locale, d'un organisme public, etc. – et permettraient l'ouverture d'une véritable *« bourse du savoir »* où pourraient s'effectuer toutes les *« transactions liées à l'échange libre de savoirs, à l'acquisition des brevets et à la rémunération des dépositaires de brevets »*. Bref, l'arbre de connaissance permettrait – audacieuse formule – de *« plonger l'espace savant dans l'espace social »* ...

Convivialité électronique

Cette iconographie insolite pourrait nourrir un conte philosophique. Curieusement, Michel Serres veut aller plus loin et il tente d'en faire une fable réaliste. Dans son esprit, ces nouvelles arborescences du savoir s'inscrivent, en effet, dans un paysage technologique aussi foisonnant que futuriste, associant dans une sorte de grand branle-bas convivial et un brin orwellien, messagerie électronique et *« coopérative »*, *« hypertexte »* collectif et Minitel, réseaux à large bande et *« robotique pédagogique »*.

En second lieu, le rapport souligne, à juste titre, qu'une *« validation clairement définie et efficiente est la pierre angulaire d'une formation efficace »*, et il recommande une validation reconnue par tous, *« universelle »* et donc dissociée des organismes de formation. Autrement dit, le réseau de *« France-Université »* élaborerait, sur la base du système des brevets, blasons et arbres de la connaissance, des principes d'évaluation que chacun (organismes de formation, usagers ou entreprises) serait libre d'accepter et de respecter.

Or, au risque de paraître d'une plate trivialité, on comprend mal, en dépit d'explications minutieuses sur les procédures d'homologation de centres associés, comment ce dispositif, que Michel Serres souhaiterait mettre en œuvre dès 1993 trouverait sa place dans le paysage actuel. Prudemment, il souligne en effet qu'il n'est pas question de *« construire d'université nouvelle dont les activités concurrenceraient celles qui existent déjà »*. Et, brouillant davantage les pistes, il ajoute que France-Université ne se prononcerait pas sur le contenu des savoirs reconnus par les brevets, *« puisque ce sont les mécanismes liés aux arbres et aux banques de données (donc le comportement réel de l'ensemble des membres individuels du réseau) qui détermineront la valeur des brevets »*.

Comment, dans ces conditions, associer les institutions de formation existantes alors que la perspective tracée va à l'encontre de tout leur système de normes et de valeurs? Tel le *Baron perché* d'Italo Calvino, le philosophe ne serait-il descendu un instant de ses frondaisons que pour mieux y remonter ?

GÉRARD COURTOIS

REPÈRES

ENSEIGNEMENT AGRICOLE. M. Henry Hervé Bichat a été nommé directeur général de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'agriculture. Ancien directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), M. Bichat remplace M. Daniel Dumont, qui rejoint la direction d'Électricité de France.

INDUSTRIE. L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) avait lancé en septembre 1991 une opération baptisée « Jeunes-Industrie », destinée à familiariser les élèves des classes de quatrième et de troisième de collège avec le monde industriel. Près de quarante manifestations, organisées par les chambres syndicales territoriales de l'UIMM, dressent jusqu'au 23 juin le bilan de cette opération au cours de Journées nationales des projets *Jeunes-Industrie. Depuis* septembre, quatre mille jeunes ont signé des contrats de partenariat avec plus de 560 entreprises afin d'élaborer un projet dont ils sont les acteurs.

▶ **Renseignements : UIMM. tél. : 40-54-20-20.**

IUP. Le ministère de l'éducation nationale a remis à la réunion du lundi 1er juin du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) l'examen des dossiers d'habilitation des nouveaux *IUP (instituts universitaires* professionnalisés) qui devraient ouvrir à la rentrée prochaine. Entamée lors du CNESER du 18 mai, la discussion, marquée notamment *par les réticences du représentant* de l'UIMM, avait dû être interrompue pour laisser au CNESER le temps d'examiner le projet de réforme des premiers cycles universitaires.

MAITRES DE CONFERENCES. Attendue depuis le début de l'année mais reportée à la fois pour des raisons budgétaires et du fait de la mise en place du nouveau Conseil national des universités, la liste des postes de maître de conférences mis au concours pour 1992 – *discipline par discipline et* université par université – est enfin publiée (*Bulletin officiel* du 7 mai). Quant à la liste des postes de professeur ouverts à candidature, elle *vient* d'être publiée et peut être consultée sur le Minitel (36-14 EDUTEL-PLUS).

MBA SCIENCES-PO. L'Institut *d'études politiques de Paris* propose pour 1993 un programme de masters of business administration (MBA), pour lequel l'accent sera mis sur les enseignements de *science politique, d'institutions* européennes et d'histoire internationale. Ce programme MBA est ouvert aux titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur français ou étranger délivré par une université (fin de second cycle) ou par une grande école d'ingénieurs ou de commerce qui disposent par ailleurs d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

▶ **Institut d'études politiques, tél. : 45-44-87-43.**

UNIVERSITÉS. Le groupe per*manent des secrétaires généraux* d'université vient d'élire son nouveau président : M. Manuel Robert Edouard, secrétaire général de l'université de Bordeaux 1. Le *groupe permanent*, qui vient de s'ouvrir aux secrétaires généraux des instituts universitaires de formation des maîtres, entend notamment renforcer son action dans le domaine de la formation continue des secrétaires généraux et de l'encadrement des universités. Il souhaite également multiplier les relations internationales permettant des transferts de technologie dans le domaine de la gestion et du management de l'enseignement supérieur et de la recherche.

VOILE. Le *quatrième Trophée* des lycées, course de voile réservée aux lycéens, se déroulera du 28 au 30 mai en baie de Quiberon. Créé en 1989 par l'Union nationale des *centres sportifs de plein air* (UCPA), le Trophée des lycées s'ouvre cette année à trente-trois équipes.

▶ **Renseignements : UCPA. *Tél. : (1) 45-87-46-55.***

Le dégel des bibliothèques universitaires

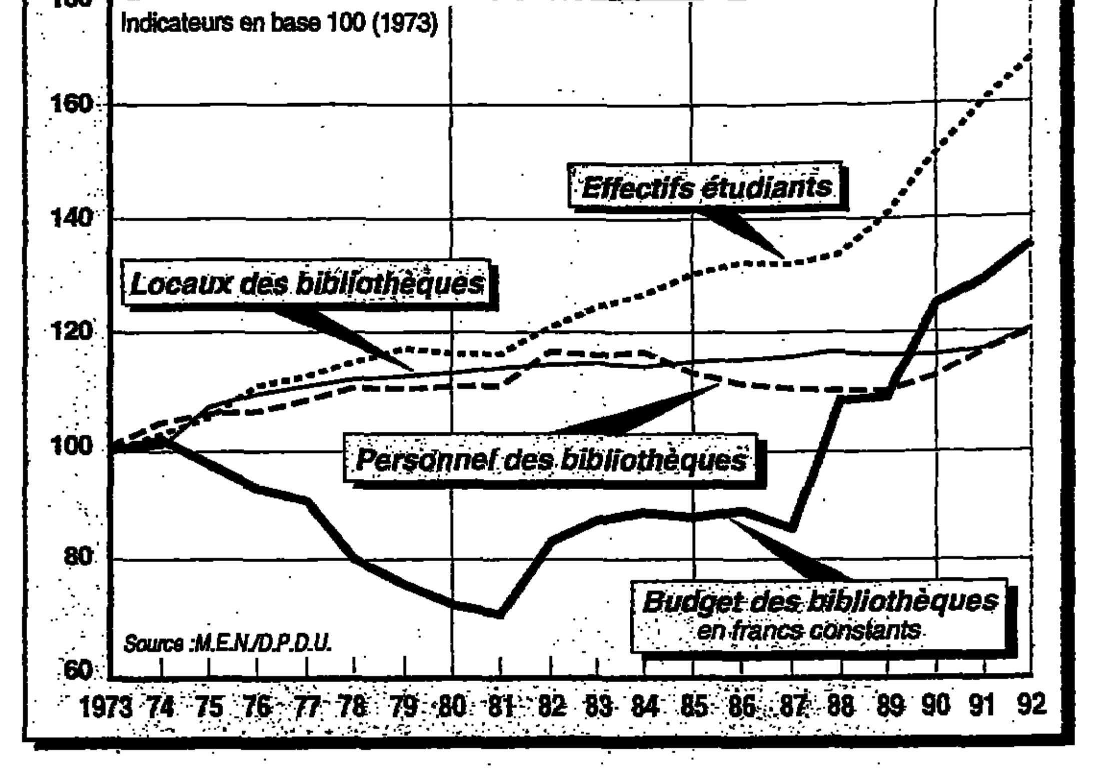
L'effort budgétaire spectaculaire de ces dernières années n'a pas levé toutes les difficultés des BU

NICE

de notre envoyé spécial

ILS *ont* beau *faire campus* commun, les présidents d'université et les directeurs de bibliothèques universitaires ne s'étaient jamais rencontrés. Collectivement, du moins. Ils n'avaient jamais franchi ce mur d'ignorance, voire de méfiance qui sépare depuis longtemps l'univers des professeurs et celui des bibliothécaires. La réunion conjointe qui s'est déroulée à Nice, les 20 et 21 mai, à l'initiative de la Conférence des présidents d'université (CPU) et de l'association des directeurs de bibliothèques universitaires (ADBU) était donc une *« première »*, comme l'ont noté sans fausse honte M. Michel Bornancin, président de l'université de Nice et premier vice-président de la CPU, et Mme Geneviève Boisard, directrice de la bibliothèque Sainte-Geneviève et présidente de l'ADBU.

Même timide, ce premier pas est révélateur du changement de climat récent dans les « BU ». Il y a encore trois ans, en effet, la grande misère des BU en faisait *« une des zones sinistrées de l'ensemble universitaire »* selon M. André Miquel, professeur au Collège de France. Le diagnostic que ce dernier dressait, début 1989, dans un rapport au ministre de l'éducation nationale était en effet accablant. Saturation des capacités d'accueil, manque criant de crédits et de postes, effondrement des acquisitions, insuffisance des horaires et des facilités d'accès : tous les indicateurs étaient dans le rouge.



Une prise de conscience

Cette volée de bois vert a indéniablement provoqué une prise de conscience. En quelques années, le ministère de l'éducation nationale a résolument inversé la tendance. Ainsi les crédits de fonctionnement alloués par l'Etat aux BU ont triplé, passant de 85,6 millions de francs en 1987 à plus de 251 millions en 1992, auxquels s'ajoutent plus de 43 millions pour la mise en place des catalogues nationaux et la formation des bibliothécaires.

En quatre ans, la capacité globale d'acquisition des BU est passée de 270 000 à près de 500 000 volumes chaque année. En outre, les horaires d'ouverture qui étaient en moyenne inférieurs à quarante heures hebdomadaires dépassent aujourd'hui quarante-cinq heures par semaine et cinquante heures dans la moitié des BU. De même, après quinze ans de stagnation, plus de 300 emplois ont été créés pour les bibliothèques universitaires.

Enfin le plan Université 2000 a fixé l'objectif de création de 35 000 places nouvelles en dix ans. Comme le souligne volontiers M. Daniel Renoult, sous-directeur des bibliothèques au ministère de l'éducation nationale, de nouvelles BU sont prévues à Montpellier, Amiens, la Réunion ou dans les quatre nouvelles universités parisiennes, ainsi que des extensions très importantes, comme à Paris-VIII-Saint-Denis (13 000 m²), Jussieu, Dijon, Bordeaux, Grenoble, etc.

Bref, le changement de ton était spectaculaire à Nice : Les directeurs de BU ne pleurent plus misère et tous reconnaissent l'effort amorcé. Mais, à peine sortis d'un misérabilisme déprimant, les BU se heurtent à des difficultés nouvelles.

A la fois Fauchon et Tati

S'il a permis de remonter la pente et de respirer, l'effort budgétaire de ces dernières années reste *« encore insuffisant pour les créations d'emplois »*, admet M. Daniel Renoult. Car la relance des BU et des créations de postes a été très largement absorbée par l'explosion des effectifs et des besoins des étudiants depuis cinq ans. Malgré des recrutements de « moniteurs », les taux d'encadrement continuent donc à se dégrader dans les bibliothèques.

En outre, la montée de la vague des étudiants, la diversification des profils et des parcours pose avec de plus en plus d'acuité le problème de l'accueil des nouveaux étudiants et des missions des BU. *« Il faut que nous apprenions à gérer à la fois un Fauchon et un Tati de la documentation »*, devait lancer en forme de boutade Mme Bernadette Jullien, directrice de la BU de Nanterre. Autrement dit préserver la dimension de la recherche la plus pointue, mais inventer en même temps des dispositifs d'accompagnement des étudiants de premier cycle et les *« faire passer en douceur d'une culture du « cuit », à base de cours et de polycopiés, à une culture du « cru », plus axée sur la recherche personnelle »* selon l'ambition de M. Louis Klee, directeur de la BU de Nice.

Pour relever le défi, enfin, les bibliothécaires auront besoin, plus que jamais, de pouvoir compter sur l'appui des enseignants. Si la rencontre de Nice a démontré que les relations commençaient à se dégeler entre professeurs et bibliothécaires, les préventions restent vives. Comme devait le demander M. Bernard Pouyet, président de l'université Pierre-Mendès France de Grenoble : *« Nos collègues ont-ils conscience qu'il existe des services mais aussi des compétences à leur disposition ? Quel est le degré d'investissement personnel des enseignants à l'égard de la documentation ? Quelle confiance les enseignants ont-ils à l'égard des bibliothécaires ? »* Il faudra, à l'évidence, encore beaucoup de diplomatie pour désarmer les susceptibilités.

G. C.

Collèges bilingues aux enchères

A six mois de l'ouverture du marché unique l'enseignement international reste rare et coûteux

LES sections bilingues sont mortes, vivent les sections européennes ! Quatre mois après le programme « Langues plus » lancé en février dernier par Lionel Jospin pour calmer le front agité de l'enseignement des langues vivantes, le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, propose un nouvel habillage aux classiques sections bilingues. Dès la rentrée prochaine, a promis M. Lang, des « sections européennes » ouvriront dans certains collèges. Au programme : un enseignement de langue renforcé et, surtout, l'étude d'une discipline dans la langue concernée (*le Monde* du 22 mai).

En amoureux des symboles, le ministre avait soigneusement choisi la date et le lieu de son annonce : le mercredi 20 mai, veille du sommet franco-allemand de La Rochelle et le lycée international de Saint-Germain-en-Laye, premier du genre et fleuron du système inventé dans la foulée de l'après-guerre. Ce choix risque néammoins de brouiller quelque peu un paysage déjà très compliqué.

Car il n'y a pas grand-chose de commun entre les modestes « sections européennes » annoncées par Jack Lang et l'enseignement international qui concerne, en France, un très petit nombre d'établissements (officiellement onze écoles et quatorze collèges et lycées) et une grosse poignée d'élèves français et étrangers (5 500 en 1989). Dans un cas, il s'agit simplement d'apporter un plus au tout-venant du public des collèges, dans l'autre il s'agit d'abord de permettre aux enfants d'étrangers résidant en France – ainsi qu'à de jeunes Français bilingues – d'étudier en faisant fructifier leurs deux cultures. Les cinquante-trois sections internationales officiellement recensées doivent en effet, d'après les textes, recevoir au moins 50 % d'élèves français et 25 % d'élèves étrangers.

Forcément très limité, compte tenu des spécificités du public visé, l'enseignement international a néammoins dû faire face, ces dernières années, à une demande confuse mais pressante de la part d'un public scolaire franco-français avide de distinction et de « plus-value » scolaire en tous genres. Résultat : le développement assez anarchique, en marge et dans l'ombre des grand établissements reconnus comme Saint-Germain-en-Laye, Sèvres ou Ferney-Voltaire (dans l'Ain), d'une myriade d'expériences satellites, plus ou moins « sauvages ».

2 000 francs par an et par élève

Les parents d'élèves du collège-lycée Honoré-de-Balzac, à Paris, sont en train d'en faire la désagréable expérience : cet établissement, qui s'autoproclame « collège-lycée international » alors qu'il n'est pas répertorié comme tel par le ministère, propose depuis cinq ans, *« aux meilleurs élèves »*, dès la sixième, un enseignement bilingue en allemand, anglais et espagnol. L'entreprise est calquée sur le fonctionnement des sections internationales puisque ce sont des enseignants étrangers qui assurent les cours de langue. Depuis le lancement de l'expérience, la Ville de Paris soutient l'initiative, notamment financièrement.

Car les sections bilingues ou internationales coûtent cher. Très cher même, si l'on considère qu'elles sont partie intégrante du système public et gratuit de l'enseignement français... Le problème du statut et de la rémunération des enseignants du pays d'origine (*« natives »*) est un véritable casse-tête. A six mois de l'ouverture de l'espace unique européen, aucune solution homogène n'a encore été trouvée.

Les parents d'élèves des sections allemandes et anglaises du collège Balzac viennent ainsi d'apprendre qu'à partir de la rentrée prochaine, ils devront débourser 2 000 francs de frais de scolarité pour l'année. Motif : la Ville de Paris, qui jusque-là rémunérait les enseignants, maintient sa subvention de 600 000 francs par an mais ne veut pas l'augmenter. Les effectifs d'élèves grossissant chaque année un peu plus, les parents devront payer. Les hispanisants ont plus de chance, car l'Espagne, comme l'Italie, met des enseignants qu'elle rémunère à disposition des sections internationales françaises.

L'Angleterre, en revanche, comme les Etats-Unis (ou la Suède et le Danemark) refusent depuis toujours le moindre arrangement. Quant à l'Allemagne, elle répond à la demande au cas par cas, tissant des relations privilégiées avec certains établissements comme le lycée franco-allemand de Buc (Yvelines), mais délaissant les autres. Le lycée international des Pontonniers à Strasbourg, pourtant situé à deux pas de l'Allemagne, fonctionne ainsi avec des enseignants natifs d'Allemagne mais titulaires du CAPES ou de l'agrégation, autrement dit des fonctionnaires français : c'est en effet le seul moyen, explique le proviseur du lycée, d'assurer aux familles la gratuité des études. Or, c'est, à tout le moins, un principe auquel on peut rester attaché dans le système d'enseignement français.

Le jeu de la réciprocité

L'association FCPE des parents d'élèves du collège Balzac y sont, justement, très attachés. Ils parlent même de *« rupture de contrat »* et menacent de saisir le tribunal administratif si on les oblige à payer. Certains affirment en effet avoir découvert il y a seulement quelques mois le caractère privé de la filière bilingue du collège.

Le problème se pose en fait dans tous les établissements concernés. Au lycée public d'Etat de Saint-Germain-en-Laye choisi par Jack Lang pour promouvoir ses « sections européennes », les familles des sections américaines, allemandes ou suédoises, par exemple, déboursent de 7 000 à 8 000 francs par an. Une contribution qui a évidemment comme effet de renforcer un peu plus l'homogénéité sociale, déjà très forte, qui caractérise les sections internationales. Le décret du 11 mai 1981 qui les régit prévoit d'ailleurs explicitement cette entorse à la règle de gratuité. *« Les enseignants étrangers sont mis à la disposition de l'établissement par les pays étrangers intéressés au fonctionnement de la section, ou, à défaut, recrutés et rémunérés par des associations agréées. »*

Un rapport de l'inspection générale avait, il y a trois ans, attiré l'attention sur les nombreuses *« dérives »* et les *« dysfonctionnements »* du système. Les gouvernements étrangers n'ont pas joué le jeu de la réciprocité, soulignaient les inspecteurs généraux, et *« malgré des réussites incontestables »*, le développement de ces sections paraît aléatoire.

« Il est difficilement acceptable qu'un enseignement, sous le prétexte qu'il est international, ne corresponde plus à la réglementation », écrivaient-ils aussi en insistant sur *« les atteintes à la gratuité et à l'égalité de tous devant le service public »*. En 1989, cent quatre-vingt-six enseignants étrangers exerçaient dans des sections internationales *« officielles »*, dont plus de la moitié étaient recrutés – et rémunérés – par des associations de parents d'élèves. *« Le recrutement et la rémunération des professeurs de langue anglaise – mais également suédoise, danoise, allemande, – par les associations de parents posent de sérieux problèmes*, notait encore le rapport. *D'une manière générale, le recrutement se fait à un niveau de diplôme qu'aucune règle ne définit (...) Nul ne les contrôle ni ne les note. D'un établissement à l'autre, le montant de leurs rémunérations peut varier dans des proportions importantes. »*

Invité de l'école primaire Jean-Bart de La Rochelle, le 21 mai, M. Helmut Kohl aura sans doute à cœur, au moins pour les sections allemandes, d'apporter, avant le jour J, les corrections qui s'imposent.

CHRISTINE GARIN



POINT DE VUE

Pour un pilotage par l'information

par Dominique Antoine

LES sociétés développées de cette fin de siècle sont des sociétés de l'information et de la communication. Les échanges de données, d'information et de savoir conditionnent désormais la création des richesses, en permettant une flexibilité nouvelle dans l'univers de la production. Lieu d'une production immatérielle, le ministère de l'éducation nationale ne peut échapper à la loi commune : l'administration du système éducatif s'est elle aussi saisie des nouvelles technologies de l'information. Réflexe de survie d'une institution menacée d'éclatement, cette démarche récente améliore la qualité de la gestion et ouvre la voie à un pilotage plus rationnel de l'appareil éducatif.

L'amplification de la demande sociale d'éducation pose aux enseignants le problème de l'hétérogénéité des publics. Elle massifie aussi les difficultés de gestion et multiplie les risques d'accident, voire de crise majeure. Examens et concours, mouvement national des enseignants, paie des personnels : dans ces trois domaines au moins, le ministère de l'éducation nationale mène aujourd'hui une politique de *« bord du gouffre »*.

Le débat sur les modalités d'organisation du baccalauréat pourrait bien être tranché par un blocage définitif et irréversible. La démographie galopante des élèves de terminale, le nombre des épreuves, la dimension des sujets entravent considérablement le travail des rectorats. L'informatique de gestion traditionnelle a permis presque tous les gains de productivité possibles.

Elle a reculé l'heure de la révision déchirante et obligatoire. Il est grand-temps de repenser le système d'examens à la lumière des possibilités des technologies informatiques actuelles. L'algorithme du mouvement national des agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement n'est plus maîtrisé, tant sa complexité est grande et tant ses modifications ont été nombreuses. En 1987, un grand cabinet français de conseil en organisation a refusé de s'y intéresser, jugeant trop risquée son éventuelle intervention. Aujourd'hui, les mutations des enseignants du second degré sont gouvernées par un ordinateur que plus personne ne contrôle vraiment.

Enfin des alertes répétées ont montré, pendant l'hiver 1990-1991, que la paie des personnels pouvait être sujette à des retards anormaux, voire à des discontinuités. La revalorisation des traitements, d'un coût supérieur à 9 milliards de francs pour les seules années 1989 à 1991, a pris effet sur les bulletins de salaire avec des délais parfois voisins de deux ans. La majorité des enseignants estiment ainsi avoir été trompés par le *« plan de revalorisation »*. Il est établi également que certains maîtres auxiliaires subissent des interruptions de traitement.

Révélateur et contre-pouvoir

Ces trois symptômes révèlent une crise de croissance. Les problèmes de gestion du ministère de l'éducation nationale sont multipliés par des problèmes d'échelle. Conscients qu'un dérapage brutal pourrait provoquer, à chaud, un éclatement du système éducatif – les repreneurs déclarés sont nombreux, – les hauts fonctionnaires parisiens qui en ont la charge se tournent de plus en plus vers les nouvelles technologies de production, de mise en forme, de traitement, de transmission, de réception et d'exploitation des informations.

Ces nouvelles technologies simplifient la gestion parce qu'elles la rendent transparente. Au ministère de l'éducation nationale comme ailleurs, les nouveaux procédés de traitement et de transmission des données sont fondés sur le principe d'un partage d'une informatique unique, fiable et exhaustive.

La transparence joue un double rôle : celui de révélateur et celui de contre-pouvoir. Les nouvelles technologies permettent l'automatisation des tâches répétitives. Mais on ne parvient à automatiser que des procédures parfaitement rodées au stade du traitement manuel. La machine ne remplace pas l'homme dans la conception d'une procédure de gestion ; en revanche, elle l'oblige à en préciser, à en décrire, et à en faire connaître les règles et les étapes. Révélant les imperfections, les nouvelles technologies de l'information améliorent ainsi les procédures de gestion.

Les nouvelles technologies jouent d'autre part le rôle de contre-pouvoir. Contemporaine de la décentralisation, la déconcentration a fait des recteurs, des secrétaires généraux d'académie, des inspecteurs d'académie et des chefs d'établissement des acteurs majeurs, qui mettent en œuvre des moyens notifiés sous la forme d'enveloppes globales. La généralisation progressive de la direction par objectifs, de la démarche de projet et de la technique du contrat renforce l'autonomie des instances déconcentrées.

Ce mode de pilotage accentue la diversité du système éducatif, qui de monolithique devient peu à peu pluriel. Il ne pourra rester cohérent qu'avec le développement des nouvelles technologies de l'information.

L'activité de chacun doit rester lisible. Les conditions d'utilisation des enveloppes déconcentrées de moyens doivent être connues en temps réel par les responsables de l'allocation des ressources. Les résultats pédagogiques de l'action éducative menée dans les établissements scolaires doivent pouvoir être mesurés. Au niveau central, le ministre doit pouvoir rendre compte au gouvernement, au Parlement et à l'opinion de l'utilisation du premier budget de France.

Moyen d'imposer la transparence, les nouvelles technologies de l'information créent une force de rappel de la périphérie vers le centre. Contre-pouvoir de fait, elles permettent de confier une autonomie beaucoup plus grande aux établissements scolaires, aux inspections académiques et aux rectorats. La qualité de la gestion ne peut que s'en trouver améliorée. (...)

Le ministère de l'éducation nationale ne manque pas d'ambition. Amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, ouvrir le monde éducatif sur l'économie, mieux accueillir des flux croissants d'étudiants : voilà des objectifs politiques à long terme, qui, de surcroît, font consensus. Mais la définition de la stratégie suppose une analyse fine des atouts et faiblesses de l'organisation considérée, qu'il s'agisse d'un établissement scolaire, d'une académie ou du ministère tout entier.

Pas de pilotage stratégique sans bases de données, à partir desquelles sont calculés, rapidement et à la demande, des indicateurs agrégés, dont des sélections appropriées alimentent de véritables tableaux de bord. Les deux dimensions du pilotage seront ainsi mises en jeu : évaluation des actions conduites, réflexion prospective sur les actions nouvelles. Le couple *« évaluation-prospective »* a vocation à remplacer le couple *« normalisation-exécution »*.

▶ Dominique Antoine est chargé de mission à l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale.

COURRIER

Mères porteuses

Je soumets à votre réflexion cette question : le personnel féminin de l'éducation nationale va-t-il devoir faire appel aux mères porteuses ?

Je suis professeur (e) dans un collège de l'académie de Lille. Comme tous les ans, à cette époque, mon chef d'établissement a établi, me concernant, son rapport administratif. Cette année, ma note a baissé, passant de 20 à 19. Pourquoi ? Je vous laisse méditer les trois seules lignes du rapport. *« Madame Constant n'a exercé que trois mois depuis le début de l'année scolaire, congé de maternité suivi d'un congé maladie et n'a pu de ce fait s'investir dans les actions pédagogiques liées au projet d'établissement. »*

1 – Dans mon collège, il vaut mieux être un homme qu'une femme.

2 – Si l'envie me prenait de procréer à raison d'un bébé par an, ma note administrative a intérêt à être haute avant le début des opérations.

3 – Dois-je fournir en début d'année scolaire un certificat médical attestant que j'utilise un moyen contraceptif efficace ?

4 – Dois-je m'engager, si je veux absolument un enfant, à le fabriquer en septembre afin qu'il naisse en juin et que le congé maternité se déroule pendant les vacances scolaires ?

J'ajouterai, et c'est là l'aspect humain de cette lamentable affaire, que l'enfant que j'attendais avec bonheur est mort-né le 3 décembre 1991, que j'ai travaillé sans interruption et en m'investissant dans mon travail jusqu'au 2 décembre au soir. L'enfant était mort et ma propre vie a été en danger. J'ai de la peine. Une femme oublie difficilement cela.

Mon chef d'établissement est une femme. Vraiment. A moins que ce ne soit un monstre.

Et si on parlait du plaisir d'être dans l'enseignement ? Professeur, un grand métier, un beau métier. A condition de ne pas avoir d'enfant soi-même et de ne pas en vouloir.

MARYLÈNE CONSTANT
(Anvers, Nord.)

Bonjour la cavalerie !

Les correcteurs du concours Chimie centre (qui ouvre l'accès à l'ESPCI, l'ENSCP et l'ENSIC de Nancy), dont je fais partie, ont lu avec intérêt votre article du 14 mai consacré à l'incroyable (mais vrai) retard des paiements du concours 91. D'ailleurs à Chimie-centre nous attendons toujours car la maison des examens d'Arcueil, qui doit engager la procédure de règlement des correcteurs, n'a toujours pas reçu, dit-elle, les fameux crédits débloqués en dernier recours par le ministère. On nous réglerait fin juin, voire vers la Saint-Machin...

En outre, le paiement 91 serait, le cas échéant, prélevé sur l'enveloppe budgétaire 92. Bonjour la cavalerie ! Nous craignons de ne pas être réglés du tout pour la tâche qui nous occupe en ce moment, car on vient de nous distribuer les copies du récent concours. Le je-m'en-foutisme administratif appelait tout de même une riposte de notre part.

Les correcteurs du problème de chimie ont donc décidé de ne pas communiquer une partie des notes 92 à l'administration (pour bloquer le système et pouvoir le débloquer rapidement par respect pour les candidats) dans l'attente :

– du paiement des indemnités dues pour 91,

– d'une garantie d'un règlement 92 à échéance de fin septembre, délai respecté il y a deux ans.

Gageons que d'autres correcteurs agiront de même et que le ministère saura prendre enfin ses responsabilités.

ELIE STEPHAN
(Maître de conférences, Paris.)

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

McEnroe, terminus porte d'Auteuil

Impressionnant retour à la terre battue de Roland-Garros, mardi 26 mai, pour le Tchécoslovaque Ivan Lendl : sorti en huitième de finale en 1989 par le futur vainqueur, Michael Chang, l'ancien numéro un mondial s'est imposé au premier tour en trois manches face à l'Espagnol Sergi Bruguera. A trente-deux ans, il ne semble pas atteint par la limite d'âge. Ce qui n'est pas le cas de son ancien rival, l'Américain John McEnroe, d'un an son aîné, qui a été éliminé en quatre manches par le Suédois Niklas Kulti.

Adieu John ! On ne pouvait y croire, mardi, lorsqu'au coucher du soleil, la silhouette légendaire traversa une dernière fois l'ombre *naissante d'un central chaviré.* Quelques pas encore et c'en était fini. L'homme aux cheveux frisés s'en allait, les lèvres émues et pincées, foulant les traces d'un match de quatre heures qu'il aurait pu peut-être gagner. Le héros est fatigué, désolé, il ne reviendra plus à Roland-Garros. John McEnroe poursuit les derniers tournois de l'ATP, dont Wimbledon et Flushing-Meadow, puis il raccroche les raquettes aux vestiaires comme il se l'est promis.

« Adieu à tout ça », a-t-il écrit dans une lettre testamentaire, publiée par *l'Equipe magazine.* Réaliste et romantique, John McEnroe est partagé : *« Le romantique voudrait pouvoir rejouer comme je le faisais en 1984 et mon entraîneur, Larry Stefanki, fait tout pour que ce soit possible. Le réaliste, lui, sait bien qu'il ne faut pas que je m'emballe parce que je risque vraiment d'être déçu, frustré et que je n'ai justement pas la réputation du gars qui supporte cela facilement. »* John n'est pas Jimmy. Le premier a trente-trois ans, le second quarante. *« Lui, il a vraiment l'air d'avoir besoin du tennis, moi pas. Lui, il a l'air de l'aimer... Il le respire littéralement. Moi, cela tient beaucoup plus d'un rapport d'amour et de haine. »*

John regarde aussi Bjorn, son complice et rival des années 80 lorsque l'un et l'autre étaient au zénith l'un par l'autre, dans ce curieux mariage du feu et de la glace. Mais John se tait sur le retour du Suédois à la compétition sportive : « Je ne l'ai pas encore vu jouer, ce ne serait pas *correct de commenter cette reprise »*. Non, rien ne semble retenir l'homme à la moue boudeuse, l'idole colérique d'un public qui aimait voir en lui un génie mais un génie humain, malin, authentique, l'antithèse de l'athlète mécanique, une espèce rare de champion tout simplement parce qu'il osait transpirer et gueuler d'émotion.

Prémonitoire, John s'en était allé d'un blues, la semaine dernière, sur la scène de Bercy lors du gala organisé par Yannick Noah. Un blues à Paris et aujourd'hui le deuil *« des mauvais côtés du passé »* comme il dit, ces dernières années où il s'est senti maltraité par l'ATP, Roland-Garros aussi qu'il voudrait oublier. Plutôt deux fois qu'une : en 1984, déjà, la terre battue lui avait volé une victoire en finale contre Lendl, une sorcellerie incompréhensible puisque Big Mac menait deux sets à zéro et qu'il tenait un break à la troisième manche !

Retours assassins

Mardi, face à Niklas Kulti, John McEnroe ne pouvait croire qu'à moitié au mauvais sort. D'emblée, ce qui constituait naguère ses premières armes s'est transformé en une pathétique faiblesse, ces fameux services-volée tout de contorsions et d'imagination ne faisaient plus peur, ces éclairs aveugles lorsque le dos au filet McEnroe ne voyait pas sa cible et poinçonnait les fonds de court avec une précision insolente, n'ont pas tétanisé Kulti, loin s'en faut. Celui-ci le mitrailla de retours de service assassins, presque humiliants.

McEnroe eut beau faire vriller sa *raquette entre ses mains, jeter de* rage les balles perdues dans les filets, crier *« shit »*, houspiller les photographes, manquer de blesser les ramasseurs de balles par ses mouvements de hargne, contester bien sûr quelques décisions d'arbitrage, la panoplie des combines pour se regonfler le moral n'a pas suffi. Sur un terrain encore imbibé des pluies d'orage de la veille, John l'attaquant était au front, fidèle à sa tactique, merveilleusement agile, glissant sous les balles, trois fois en position d'emporter le deuxième set, retrouvant ses intuitions, ses coups magiques d'anticipation, sans un geste de trop, en pleine pureté mais à chaque fois si près du but...

John surprendra encore, renvoyant des balles incompréhensibles, emportant le public dans sa folie d'étirer ainsi des échanges aux *quatre coins du cours, gagnant* le troisième set et talonnant de très près le jeune Suédois lors des manches suivantes. McEnroe à quelques millimètres de son système et de sa puissance, cela suffisait sans doute au Suédois pour *saisir sa chance, ne pas se laisser* démonter par les encouragements du public à son adversaire et lui imposer une géométrie ahurissante. John voulait croire encore à sa chance lorsqu'à la fin du match il monta systématiquement au filet, *moulinant dans le vide,* comme un vieux tic, une dernière audace de volleyeur désespérément inutile.

Repéré dès sa sortie de l'enfance par le tennis professionnel, en pleine vague suédoise, Kulti n'en avait cure, pourtant, du lift et du fond de court. Kulti rêvait d'avoir un style et c'était celui de John McEnroe. A défaut d'avoir pu l'imiter, il a battu le maître. McEnroe, lui, *« aurait bien usé ses chaussures encore quelques tours pour aller affronter d'autres très bons joueurs »* : *« J'ai perdu, je suis déçu. Tout a une fin »* déclara-t-il, résigné à voir Roland-Garros comme le cours des chances manquées. *« Et ça, je vais aussi essayer de l'oublier »* .

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Le retour du fakir

On aurait cru voir un spectre. Une longue silhouette blanche, *floue, avec un visage fantomatique* aux orbites creuses entra mardi 26 mai sur le central de Roland-Garros. C'était Ivan Lendl qui revenait sur la terre battue deux ans après y avoir été exécuté avec un service à la *cuillère par Michael Chang, un* gamin de douze ans son cadet.

Depuis cette défaite, le Tchécoslovaque semblait *avoir bel* et bien été enterré par une nouvelle génération de joueurs. Son acharnement à gagner Wimbledon ne l'avait conduit qu'à une succession de fiascos. Il avait perdu la première place mondiale pour dégringoler jusqu'au onzième rang après un début de saison 1992 particulièrement *catastrophique.* Il *n'avait* en effet passé le cap des quarts de finale dans aucun des onze tournois auxquels il avait participé. Pis : il avait été battu au premier tour une fois sur deux.

Une véritable résurrection

Que restait-il donc du fakir inoxydable qui s'était imposé ici par trois fois aux dépens de John McEnroe, Michael Pernfors et Mats Wilander ? Un Lendl qui perdait son sang-froid dès que la tension montait. Au début de *l'année à Melbourne, il avait été* battu en quarts de finale des Internationaux d'Australie après avoir expédié dans les bâches trois coups droits qui auraient dû lui donner le gain de la deuxième manche. Début mai à Rome, il n'avait plus marqué un *point après une altercation avec* un juge de ligne dans le tie-break du troisième set qu'il menait. Ivan-le-terrible n'était plus que Lendl-le-pusillanime.

Bref, son retour à Roland-Gar*ros s'annonçait mal. D'autant* qu'en face de lui il avait l'Espagnol Sergi Bruguera, increvable marathonien de la terre battue. Il avait été une des vedettes des Internationaux 1990 au cours desquels il avait éliminé au premier tour le Suédois Stefan Edberg, finaliste l'année précédente et alors en tête du classement mondial. Vainqueur du tournoi de Madrid au début de la saison, l'Espagnol semblait *en mesure de faire échec au* retour du Tchécoslovaque.

Les premiers échanges ont confirmé cette impression. Une amortie allait d'ailleurs lui permettre de faire le break à 5-4 *dans la première manche.* En trois bonds, Lendl fut sur la balle qu'il expédia sur la ligne de fond. La partie venait de basculer. Dans ce point sauvé, on retrouvait le joueur athlétique, hargneux, intraitable, qui avait étreint de sa poigne de fer le tennis de la fin des années 80. Tout en nerfs et en os, Ivan *Lendl faisait une belle démonstration* de ce tennis de métronome froid qui lui appartient. Une *véritable résurrection.*

ALAIN GIRAUDO

Seles, star tout court

La partie s'est achevée sur une volée rétro amortie. Un *coup devenu rare sur les courts,* particulièrement spectaculaire : caressée par la raquette, la balle rebondit et, mutine, rebrousse chemin vers le filet, enlevant tout espoir à l'adversaire de pouvoir la remettre dans le court. *Paradoxe, c'est par ce* coup tout en finesse que Monica Seles a conclu ce match contre Catherine Mothes après avoir assommé la Française de ses coups massues ponctués par ses légendaires couinements.

« Mon jeu reste le même, n'attendez pas de changements radicaux pendant ces deux semaines », explique la Yougoslave. En clair, son tennis reste *tout en puissance et en force,* la gauchère rechignant toujours à s'aventurer au filet. Ses accélérations en coup droit ou en revers du fond du cours suffisent largement : depuis le début de l'année, Seles a gagné trente-deux rencontres et ne s'est inclinée qu'à deux reprises. Sur le court, le public l'observe, soupire d'admiration et d'effroi à chaque volée gagnante que Mothes n'a pas vu passer : *« L'enfer, l'enfer »*, gémissait cette dernière.

Le secret de Seles ? Un bras solide capable de supporter une *raquette dont la tension est la* plus forte du circuit féminin (37,8 kilos quand Steffi Graf choisit 27 kilos). Chez Nick Bollettieri, l'entraîneur-gourou américain d'André Agassi, elle a appris à cueillir la balle tout de suite après le rebond. Un peu à *la manière de Jimmy Connors,* Monica Seles exploite ainsi la force de son adversaire, démultipliant la vitesse de la balle.

Reste que mardi, la principale attraction ne résidait pas dans le jeu de la Yougoslave mais dans son apparence. En arrivant à Paris, la double championne de Roland-Garros s'est fait tein*dre les cheveux en brun sombre* pour les besoins d'une vidéo dont elle tient le contenu secret. *« Je ne chante pas, j'ai une trop vilaine voix »*, plaisante-t-elle. Une vidéo après la publicité. A dix-huit ans, Monica Seles ne veut plus être une *star du tennis*, même la plus dotée du circuit.

Elle veut être une *star tout court.* Comme Madonna, son modèle. A l'exemple de la chanteuse, elle est devenue experte en teintures, cheveux tantôt blond platine, tantôt bruns très courts ; elle arbore, comme elle, une *casquette noire. Affaire* d'image ! Elle ne garde d'elle que les photos des magazines de mode : *« Je ne m'aime pas trop en bûcheronne. »* Elle parle de devenir actrice ou styliste, pourquoi pas ? Sur le court, *Monica Seles chaloupe désormais* comme une vamp, tourne un peu plus son minois vers les photographes et se permet, en baisser de rideau, de porter, comble du chic et de la provocation, le coup le plus pervers *du tennis.*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Résultats du mardi 26 mai

SIMPLES MESSIEURS

(Premier tour)

Premier quart du tableau

Mancini (Arg.) b. Corretja (Esp.), 6-4, 1-6, 6-4, 6-7, 6-3 ; Woodbridge (G-B) b. Boetsch (Fra.), 4-6, 5-7, 7-6, 6-4, 6-2 ; Rostagno (E-U) b. Novacek (Tch.), 3-6, 7-5, 6-3, 6-7, 6-3 ; Fromberg (Aus.) b. Zoecke (All.), 6-4, 6-4, 7-5 ; Wheaton (E-U) b. Chesnokov (CEI), 7-5, 6-3, 6-7, 6-3 ; Larsson (Suè.) b. Berasategui (Arg.), 6-3, 6-3, 6-2 ; Limberger (Aus.) b. Champion (Fra.), 6-4, 2-6, 6-4, 2-6, 7-5.

Deuxième quart du tableau

Sampras (E-U, nº 3) b. Rosset (Sui.), 7-6, 4-6, 6-4, 3-6, 6-3 ; Gilbert (Fra.) b. Raoux (Fra.), 7-5, 4-6, 6-3, 7-6 ; Steeb (All.) b. Connell (Can.), 6-4, 6-2, 6-2 ; Volkov (CEI, *nº 14) b. Vajda (Tch.), 4-6, 7-6, 6-1, 2-6,* 7-5 ; Agassi (E-U, nº 11) b. Frana (Arg.), 6-1, 6-4, 6-4 ; Pozzi (Ita.) b. Delaitre (Fra.), 6-1, 6-3, 6-4 ; E. Sanchez (Esp.) b. Skoff (Aut.), 6-4, 6-2, 6-2 ; *Masur (Aus.) b.* Eltingh (P-B), 6-3, 6-3, 6-1.

Troisième quart du tableau

Kulti (Suè.) b. J. McEnroe (E-U), 6-2, 7-5, 6-7, 7-5 ; *Gustafsson* (Suè.) b. J. Sanchez (Esp.), 6-3, 6-2, 6-1 ; Krajicek (P-B, nº 12) b. Clavet (Esp.), 7-6, 6-7, 6-3, 7-6.

Quatrième quart du tableau

Korda (Tch., nº 7) b. Bergstroem (Suè.), 6-4, 6-2, 6-2 ; Matsuoka (Jap.) b. Orsanic (Arg.), 6-1, 6-4, 6-4 ; Pridham (Can.) b. Simian (Fra.), 6-4, 6-3 ; 6-7, 6-7, 6-3 ; Schapers (P-B) b. Furlan (Ita.), 6-1, 6-4, 6-4 ; Tarango (E-U) b. Agenor (Haï.), 5-7, 6-3, 6-4, 3-6, 6-3 ; *Prinosil* (All.) b. Svensson (Suè.), 6-1, 6-1, 3,6, 6-3 ; Lendl (Tch., nº 10) b. Bruguera (Esp.), 6-4, 6-2, 6-1 ; Pioline (Fra.) b. Gilbert (E-U, nº 15), 2-6, 5-7, 7-5, 6-2, 6-1 ; *Daufresne (Bel.) b. Fontang* (Fra.), 0-6, 7-6, 6-3, 6-4 ; Gomez (Equ.) b. Miniussi (Arg.), 6-3, 6-2, 3-6, 6-3 ; Jonsson (Suè.) b. Santoro (Fra.), 2-6, 6-3, 6-2, 7-6 ; *Cherkasov (CEI) b. Arrese (Esp.),* 6-1, 3-6, 7-5, 7-6, 6-3 ; Azar (Arg.) b. Holm (Suè.), 4-6, 7-6, 6-3, 7-5 ; Markus (Arg.) b. Koslowski (All.), 7-6, 6-3, 6-4 ; Edberg (Suè., nº 2) b. *Soules* (Fra.), 7-5, 6-1, 6-7, 7-5.

SIMPLES DAMES

Premier quart du tableau

M. Seles (You., nº 1) b. C. Mothes (Fra.), 6-1, 6-0 ; K. Kschwendt (Lux.) b. S. Rottier (P-B), 6-4, 6-3 ; L. McNeil (E-U) b. C. Kuhlman (E-U), 6-2, 6-2 ; M. Pierce (Fra., nº 13) b. R. Rajchrtova (Tch.), 6-1, 6-1 ; A. Strnadova (Tch.) b. W. Werdel (E-U), 0-6, 6-2, 6-4 ; K. Habsudova (Tch.) b. Porwik (All.), 3-6, 6-3, 6-1 ; S. Testud (Fra.) b. N. Jagerman (P-B), 6-3, 6-1 ; J. Capriati (E-U, nº 5) b. B. Reinstadler (Aut.), 6-1, 6-7, 6-2.

Deuxième quart du tableau

G. Sabatini (Arg, nº 3) b. S. Farina (Ita.), 6-0, 6-0 ; S. Cecchini (Ita.) b. M. Javer (G-B), 6-1, 6-1 ; J. Halard (Fra.) b. B. Fulco-Villella (Arg.), 6-2, 6-4 ; P. Hy (Can.) b. I. Spirlea (Rou.), 6-2, 4-6, 2-1, ab ; K. Maleeva (Bul, nº 11) b. P. Paradis-Mangon (Fra.), 6-1, 6-0.

Troisième quart du tableau

B. Rittner (All.) b. Szabova (Tch.), 6-3, *6-3 ; P. Thoren (Fin.) b. M. L. Reynares* (Arg.), 6-4, 4-6, 8-6 ; S. Wasserman (Bel.) b. R. Hiraki (Jap.), 7-5, 6-3 ; D. Faber (E-U) b. C. Cunningham (E-U), 6-2, 0-6, 6-3 ; G. Helgeson (E-U) b. S. Amiach (Fra.), 6-4, 5-7, 6-4 ; N. Tauziat (Fra., nº 12) b. I. Gorrochategui (Arg.), 7-5, 6-4 ; K. Date (Jap., nº 14) b. N. Sawamatsu (Jap.), 6-2, 6-7, 6-3 ; S. Frankl (All.) b. C. Suire (Fra.), 6-4, 6-3 ; J. Wiesner (Aut.) b. F. Labat (Arg.), 6-2, 6-3 ; E. Zardo (Sui.) b. F. Li (Chi.), 6-1, 6-2.

Quatrième quart du tableau

S. Hack (All.) b. P. Tarabini (Arg.), 6-3, 6-0 ; M. De Swardt (AfS) b. A. Zugasti (Fra.), 6-2, 6-4 ; N. Zvereva (CEI) b. C. Kohde-Kilsch (All.), 6-2, 6-3 ; A. Frazier *(E-U) b. M. Paz (Arg.), 6-2, 3-6, 6-4 ;* N. Guerrée (Fra.) b. S. Dopfer (Aut.), 7-6, 1-6, 6-3 ; A. Dechaume (Fra.) b. A. Coetzer (AfS), 6-4, 3-6, 6-3 ; N. Housset (Fra.) b. S. Wang (Tha.), 4-6, 6-4, 9-7.

(Entre parenthèses la nationalité des joueurs et joueuses et, éventuellement, leur rang parmi les têtes de série.)

CULTURE

Manu Dibango, l'enfant noir

Avant son concert au Mans, le saxophoniste camerounais est retourné dans l'école de son adolescence

SAINT-CALAIS (Sarthe)

de notre envoyée spéciale

Avec ses trois mille cinq cents habitants, son passé industriel (une fonderie) sacrifié sur l'autel de la *concentration urbaine* (*Le Mans,* à une quarantaine de kilomètres), Saint-Calais, petite bourgade de la Sarthe tranquille, n'est pas à proprement parler un carrefour mondial. Claude Kemp, le maire (div. droite), eut peut-être préféré accueillir une poignée d'entreprises performantes, qui redonnât fortune et emplois au pays. Ou, pourquoi pas, quelques projets à vocation culturelle ou touristique, puisque Saint-Calais a ses médailles : les anciennes Halles du XIX e siècle, en attente d'une restauration salvatrice, un *fond de livres où l'on* trouve des plans originaux de l'Opéra de Paris, légués par Charles Garnier, qui était un enfant du coin. Mais l'histoire en va autrement. Lundi 25 mai, c'est un musicien noir, Manu Dibango, qu'il recevait en même temps que la presse nationale.

Saxophoniste de jazz, champion de la *world music* avant l'heure grâce à un tube mondial en 1976, *Soul Makossa*, qui donna des idées à plus d'un musicien, Manu Dibango, vit en France après de nombreux zig-zags à travers le monde. Il est né au Cameroun. A quinze ans, son père l'expédie en France pour faire des études. L'adolescent prend le bateau à Douala, débarque à Marseille et atterrit dans la famille du correspondant de son frère aîné, les Chevallier, à Saint-Calais. Il y reviendra il y a deux ans pour les besoins *d'un film consacré à son itinéraire* d'homme et de musicien, *Silences*, de Béatrice Soulé.

Le programme du festival Europa jazz du Mans, où Manu Dibango se produisait au lendemain de cette journée tendrement comémmorative, *livrait la photo de* la classe de cinquième de 1950 du collège technique de Saint-Calais. Une vingtaine de petits Calaisiens au regard droit, en blouse grise, cache-nez, godillots lassés, chaussettes hautes et cheveux courts, entourent un gamin d'exception : grand, tout noir, avec des lunettes d'intellectuel tiers-mondiste. Célèbre, et bientôt sexagénaire, Manu Dibango certifie aujourd'hui que tout le monde était gentil.

On le croit volontiers, tant l'accueil réservé lundi à cet « ancien » de Saint-Calais fut bon enfant, une fois oubliées les houleuses délibérations municipales avant baptême définitif de la MJC « Manu Dibango ». La journée commençait précisemment dans la cour du collège. Les enfants, *assis au soleil* sur le gazon, furent formidables. Ils jouèrent en sextet et en son honneur *Take The A Train*, de Duke Ellington. Lui offrirent un plat de faïence. Applaudirent le cadeau que le musicien fit à leur collège *commun* : son premier saxophone. Demandèrent s'il se souvenait de leurs (grands) pères. Lui, raconta l'écossage des petits pois, les colonies de vacances aux *Sables* d'Olonne, joua *Soul Makossa*, avant de retrouver pour le dîner, seize de ses anciens camarades, conviés après un avis de recherche incongru à fêter la jeunesse d'un musicien doué.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

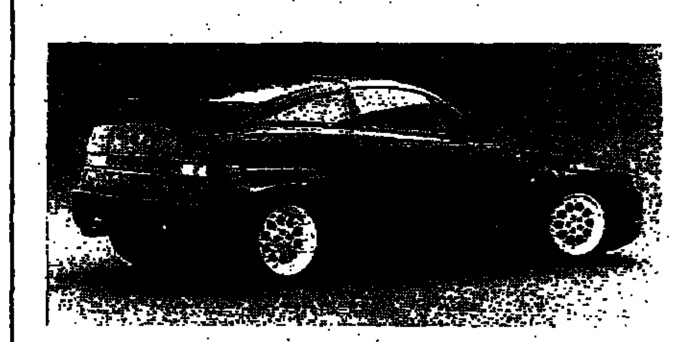
□ *M. Louis-François Larnaud* **nommé délégué national du SYNDEAC.** – Le Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC), qui regroupe la plupart des directeurs des théâtres publics français, a nommé M. Louis-François Larnaud au poste de délégué national. Il était jusqu'alors directeur de l'Office régional de la culture du Languedoc-Roussillon.

□ **Rectificatif.** – Le colloque *« De l'intention à la réalisation »*, qui aura lieu les 29 et 30 septembre à Strasbourg, est organisé par la Direction de l'architecture, mais *aussi par* l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise et non par l'agence Anatome, comme il était indiqué par erreur dans *le Monde* du 26 mai. Contact : Françoise Rouxel, au 88-32-84-40.

AUTOMOBILE

Alfa Romeo SZ : pour la référence

Il n'est pas inutile de conduire de temps à autre un véhicule de tirage limité, comme on dit dans *la presse, qui rappelle l'attachement* d'une marque à des traditions que les raisons économiques malmènent souvent. Tel est le cas du modèle ES 30 d'Alfa Romeo, plus connu sous le nom de SZ, car ce coupé deux places *a été construit sur* la base de l'Alfa 75 par Zagato, carrossier célèbre. A cause de son prix (428 000 F) et de la



rareté des véhicules disponibles dans les points de vente de la firme italienne, seuls les collectionneurs patients peuvent encore, pour une dizaine d'exemplaires, prétendre à voir et à entendre *ronronner* le petit monstre dans leur garage pour, ensuite, le laisser un peu aller sur la route.. dans le flot figé *des embouteillages. Dans* cette situation qui n'est plus de nos jours particulière, la SZ connaîtra, effet garanti, l'admiration des foules, mais elle est plutôt faite pour les circuits rapides.

Hors ces considérations, cette voiture prévue pour mille unités, dont quatre-vingts ont été aussitôt vendues en France – certaines, hors quota, récupérées en sortie d'usine au détriment d'une destination plus *lointaine – se révèle à l'usage* intéressante à disséquer. Elle procède en effet sans doute de conceptions purement sportives *mais elle réunit aussi* diverses solutions qui pourraient un jour sur des véhicules de plus grande diffusion être appliquées : châssis en acier particulièrement rigide à la flexion et à la torsion, carrosserie en matériau composite moulé à froid et *collé sur un cadre métallique,* etc. Des techniques que Matra autrefois, comme aujourd'hui Renault Alpine, ont de leur côté également explorées. Enfin, ce modèle très particulier peut être considéré comme une référence *pour la marque.*

La motorisation choisie consiste en un V 6 de 3 litres entièrement en alliage léger, ici catalysé, qui sort 210 chevaux en très bonne santé et qu'utilise déjà, mais assagi, la firme au trèfle. Il est placé en long à l'avant et agit sur les roues arrière. En revanche, le groupe *transmission-différentiel* est placé derrière, ce qui permet une répartition des poids 56 % - 44 %. Des variateurs d'assiette ont été placés sur les amortisseurs, qui peuvent ramener la garde au sol à 6 centimètres. Centre de gravité abaissé, effet de sol et pneus spécialement conçus par Pirelli assurent une tenue de bitume *particulièrement sûre.*

Grâce à l'assistance par ordinateur, Alfa Romeo et Zagato ont mis au point et en production la SZ en dix-neuf mois. Un autre aspect des choses pour un constructeur dans une période de grande concurrence quand on sait que trois ou quatre ans sont en principe nécessaires pour mettre en production un véhicule, il est vrai de grande diffusion, ce qui demande d'autres réflexions.

C. L.



ÉCONOMIE

BILLET

Concertation et taux d'intérêt

« Rien ne se fera sur les taux d'intérêt en dehors d'une action concertée. » La petite phrase lancée par M. Michel Sapin, mardi 26 mai, a plongé la Bourse dans des abîmes de perplexité. Certains opérateurs ont même interprété les propos du ministre de l'économie et des finances dans un sens défavorable, estimant qu'aucune détente du loyer de l'argent n'interviendrait dans l'immédiat. Réaction *a priori* curieuse. On sait maintenant depuis des mois que la France a renoncé à toute politique solitaire de baisse du coût de l'argent, depuis la tentative malheureuse de M. Pierre Bérégovoy qui, le 17 octobre 1991, avait demandé à la Banque de France de réduire ses taux d'intervention. Un mois plus tard, les autorités monétaires françaises avaient dû annuler la mesure pour mettre fin aux turbulences dont souffrait le franc. Ce qu'a dit le nouveau ministre n'est rien d'autre qu'une confirmation : la France ne se précipitera plus pour réduire ses taux à la première bonne nouvelle en matière de prix, de commerce extérieur ou de balance des paiements, bref d'indices démontrant que la gestion de l'économie française est aussi bonne – sinon meilleure – que celle de l'économie allemande. La stratégie est désormais de laisser s'apprécier le franc à l'intérieur des marges de fluctuation du SME (Système monétaire européen). Et d'attendre que l'idée d'une monnaie française forte pénètre en profondeur les milieux financiers internationaux.

Le risque d'une telle tactique, qui doit être conduite sur des mois et même des années, est bien évidemment de décourager les chefs d'entreprise. C'est bien en ce sens qu'il faut interpréter les réactions impatientes de la Bourse mardi. Aussi peut-on donner un autre sens à la petite phrase de M. Sapin. Si le ministre de l'économie et des finances déclare que rien ne se fera en matière de taux d'intérêt *« en dehors d'une action concertée »*, c'est peut-être qu'il a obtenu fin avril à Washington l'assurance que l'Allemagne n'augmenterait plus ses taux en solitaire ; peut-être même qu'elle les baisserait sous la pression amicale de ses partenaires du G7. La Grande-Bretagne, qui a réduit le loyer de l'argent au début du mois, ne peut aller plus loin sans un geste de la Bundesbank : ses taux sont pratiquement au même niveau que les taux allemands. Quant aux Américains, ils ont vraiment fait beaucoup en matière de politique monétaire.

Au sommet de Munich, début juillet, l'annonce d'une baisse des taux d'intérêt concertée dans les pays industrialisés donnerait au monde l'impression que les nations les plus puissantes sont capables, quand elles se retrouvent, de faire autre chose que de beaux discours...

ALAIN VERNHOLES

□ **Le baril de pétrole au-dessus de 20 dollars.** – Pour la première fois depuis décembre 1991, le baril de brent a franchi, mardi 26 mai à Londres, la barre des 20 dollars. Pour livraison en juillet, le pétrole brut de référence en mer du Nord a en effet atteint 20,45 dollars, en hausse de près de 1 dollar par rapport à vendredi. A la Bourse de New-York, la tendance est identique. Le *light sweet crude*, le brut de référence aux Etats-Unis, pour livraison en juillet, a clôturé, mardi en fin de séance, à 22 dollars le baril. Les experts expliquent ce redressement du marché par l'attitude inattendue de l'Arabie saoudite à la récente conférence de l'OPEP. A Vienne, les Saoudiens ont en effet accepté de reconduire le plafond actuel de production (23 millions de barils par jour) alors qu'ils militaient jusqu'ici pour son

Solde positif pour le quatrième mois consécutif

La France a enregistré un excédent commercial de 7,8 milliards de francs en avril

La croissance de l'économie française a retrouvé, selon l'INSEE, une *certaine vigueur au premier trimestre* ; son commerce extérieur affiche en tout cas des résultats remarquables depuis le début de l'année (*le Monde* du 27 mai).

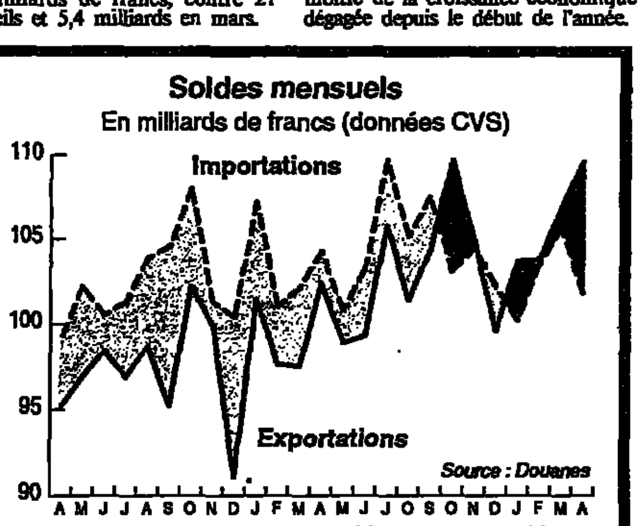
Pour le quatrième mois consécutif, les échanges commerciaux de la France ont enregistré le mois dernier un solde positif. Après un très bon mois de janvier (le solde positif s'était établi à 3,5 milliards de francs), les timides excédents de février et mars (+ 0,4 et + 1,1 milliard), c'est 7,8 *milliards de francs* qui ont été dégagés, en données corrigées des variations saisonnières, en avril.

L'excédent commercial a donc atteint 12,8 milliards de francs au cours des quatre premiers mois de l'année, alors qu'au cours de la période équivalente de 1991, un déficit de 16,5 milliards avait été enregistré. Cette amélioration s'explique par une forte croissance des exportations, *qui ont atteint 109,6 milliards* en avril et 105,9 milliards en moyenne mensuelle au cours des quatre premiers mois de 1992, contre moins de 100 milliards un an plus tôt. Les importations, en revanche, se sont établies à 101,8 milliards en avril contre 105,7 milliards en mars.

Alors que l'excédent agroalimentaire et que le déficit énergétique sont relativement stables depuis plusieurs mois, le solde industriel (hors matériel militaire) s'est très nettement amélioré en avril, le déficit de 1,1 milliard de mars se transformant en un excédent de 4,4 milliards en avril. *Les ventes d'Airbus*, très rémunératrices pour la France, sont restées élevées en avril ; 16 appareils ont été vendus, pour la somme de 4,9 milliards de francs, contre 21 appareils et 5,4 milliards en mars.

La poussée des exportations n'a cependant pas permis la modification des grandes structures géographiques du commerce extérieur de la France. La France a maintenu en avril un déficit important de ses échanges avec les *Etats-Unis (– 3,3 milliards*, contre – 1,8 milliard en mars), tandis que l'équilibre atteint en début d'année dans les échanges avec l'Allemagne s'est transformé en un léger déficit, de 0,9 milliard en avril, contre – 1,1 milliard en mars, et zéro en janvier.

La conjonction d'une poussée des ventes à l'étranger et d'une demande interne relativement contenue explique ces résultats commerciaux très satisfaisants. On ne sait si cette tendance se poursuivra au-delà du premier semestre. Elle aura en tout cas été, selon l'INSEE, à l'origine de la moitié de la croissance économique dégagée depuis le début de l'année.



Au conseil des ministres

Mme Aubry lance son plan de modernisation de l'apprentissage

Mme Martine Aubry, ministre du travail, devait présenter au conseil des ministres, mercredi 27 mai, son projet de loi pour moderniser l'apprentissage. Ce texte *est le premier d'une série* de quatre instruments qui, dès septembre, doivent modifier le paysage de la formation professionnelle initiale. Il fait suite à près d'une année de travaux d'approche, précipités à l'époque par Mme Edith Cresson.

Avec la présentation en conseil des ministres d'un projet de loi, le *27 mai, le dossier de l'apprentissage* entre dans une nouvelle phase, annoncée depuis près d'un an par Mme Edith Cresson. Celle de la *modernisation d'une filière, trop* longtemps considérée comme celle de la relégation, pour les jeunes en situation d'échec scolaire, ou perçue *comme un système d'éducation marginal*. Ainsi seront oubliés les « dérapages verbaux » de M. Jean Glavany, secrétaire d'Etat chargé de *l'enseignement technique*, qui avaient un moment fait croire à une reculade du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy (*le Monde* du *13 mai*).

Tel qu'il a été préparé par Mme Martine Aubry, ministre du travail, le texte, qui sera suivi de plusieurs décrets et documents réglementaires, n'est que le premier aboutissement des étapes précédentes. En septembre 1991, le conseil des ministres fixait déjà les orientations et prenait des mesures d'urgence. Prévue de longue date, dans la continuité de l'accord de juillet 1991 sur la formation professionnelle, la négociation des partenaires sociaux s'était conclue le 8 janvier par un avenant qui, pour la *première fois, s'engageait sur le* développement de l'apprentissage. Dans la foulée, ensuite, une table ronde avait réuni, les 3 et 4 février, tous les acteurs concernés, l'Etat (dont l'éducation nationale), les syndicats de salariés et d'enseignants, le patronat et les régions, pour l'essentiel. Enfin, ces conclusions, partagées par le plus grand nombre, avaient été pour la plupart reprises dans un plan concerté lors du conseil des ministres du 26 février en faveur de l'apprentissage, certes, mais aussi de la formation professionnelle sous statut scolaire, défendue par les professeurs.

Mais le document de Mme Aubry ne porte que sur une partie de la nouvelle donne souhaitée. Il sera complété, au cours des prochains *mois, par trois types d'instruments* qui apporteront la cohérence d'ensemble au dispositif de modernisation. Dans le projet de loi de finances, à la fin de l'été, figureront les mesures d'incitation fiscales, sous forme de crédit d'impôt, et la reconnaissance de formation professionnelle en tant qu'investissement immatériel. Une vieille revendication. Fin juin ou début juillet, le ministre de l'éducation nationale présentera en conseil des ministres les dispositions relatives au développement de la formation professionnelle en alternance sous statut scolaire qui font actuellement l'objet d'une concertation. A partir de la rentrée de septembre, commenceront dans les régions, à leur initiative, les négociations avec les branches professionnelles sur le développement de l'apprentissage, qui seront ensuite traduites dans les objectifs des contrats de plan signés pour cinq ans avec l'Etat.

Partielle, donc, mais indispensable pour la suite, la réponse prévue dans le projet de loi porte sur des éléments aussi concrets que peu spectaculaires dans leur forme. Pour rendre la voie de l'apprentissage plus attractive pour les jeunes, le barème des rémunérations est aligné sur celui des contrats de qualification. Pour certains apprentis, la revalorisation pourra aller jusqu'à *1 000 francs par mois. Afin de tenir* compte, aussi, du niveau de formation initiale ou du diplôme du jeune, la durée du contrat pourra *être modulée de un à trois ans, pour* un titulaire du bac par exemple. Ainsi, le taux d'échec au CAP pourrait être abaissé.

Les partenaires sociaux valorisés

Les *entreprises trouveront* de nouveaux avantages ou bénéficieront de simplifications. L'agrément ne sera plus seulement accordé à une personne – le maître d'apprentissage, – mais à une collectivité. Pour développer la formation des maîtres d'apprentissage ou des tuteurs, elles pourront utiliser la taxe d'apprentissage ou la contribution de 1,4 % de la masse salariale pour la formation continue. Mais en contrepartie de l'abandon du contrôle *a priori*, les moyens de protection de l'apprenti seront renforcés, en cas d'atteinte à sa sécurité ou aux conditions de travail. L'inspecteur du travail pourra suspendre immédiatement le contrat et le jeune continuer à être payé en l'attente de la décision de la commission.

Dans l'esprit de l'avenant, le rôle des partenaires sociaux sera valorisé. Des accords de branches pourront être signés sur les orientations, la loi permettant alors d'adapter les durées nécessaires à la formation. De même, le comité d'entreprise pourra s'assurer des conditions d'accueil, de la formation dispensée, connaître les résultats et juger de l'insertion professionnelle grâce à un droit de suivi. Dans chaque centre de formation des apprentis (CFA), *les syndicats* et leurs confédérations, ainsi que des représentants des apprentis, pourront siéger au sein des conseils de perfectionnement.

Il est aussi prévu une extension et une expérimentation de la filière de l'apprentissage, appliquée cette fois au secteur public (équipement, Télécoms, ports autonomes, ONF, INRA, Imprimerie nationale, par exemple), moins pour les possibilités d'embauche que pour utiliser les capacités de formation et de tutorat disponibles dans des métiers qui ressemblent à ceux des entreprises. Il s'agit pour le gouvernement de mobiliser des professionnels autour d'un enjeu de qualification de la main-d'œuvre future. Faut-il rappeler que *« près de la moitié des jeunes, même s'ils possèdent un diplôme, quittent la formation initiale sans avoir bénéficié d'une qualification professionnelle, après leur formation de niveau scolaire ou universitaire »*, ainsi que le souligne le ministère du travail ? Et c'est bien le défi que doit relever l'apprentissage. Entre autres.

ALAIN LEBAUBE

Alors que M. Waigel demande un nouveau nom pour la monnaie unique

Des divergences subsistent entre l'Allemagne et ses partenaires sur l'application du traité de Maastricht

Tous les pays européens sont d'accord sur l'objectif : avoir une monnaie unique à l'aube de l'an 2000. Ils sont d'accord aussi sur le fond de la politique économique qui doit conduire à cette monnaie unique et qui présidera ensuite à la gestion des affaires : la stabilité des prix en est l'alpha et l'oméga. C'est une victoire de l'Allemagne, qui applique cette politique depuis quarante-cinq ans que d'avoir réussi à imposer, par la vertu de l'exemple réussi, son modèle aux autres. Cet accord de fond n'empêche pas de sérieuses divergences sur l'application du traité. Un colloque de l'Association pour l'Union monétaire européenne, mardi 26 mai à Francfort, a fait ressortir trois divergences qui soulignent de réelles fragilités dans le consensus de l'UEM.

FRANCFORT

de notre correspondant

La première divergence entre les divers acteurs européens est connue : elle porte sur le nom de la future monnaie unique et sur le lieu d'implantation de la future banque centrale européenne. Concernant la banque, les Allemands multiplient les pressions pour que la candidature de Francfort (siège de la banque centrale allemande) soit retenue parce qu'on y trouve *« une culture de la stabilité »* et parce que ce choix rassurera le peuple allemand, qui accepte très mal d'abandonner le deutschemark. Pour le nom, le traité fait référence à l'écu comme aux initiales d'*European Currency Unit* (ECU). Pour onze pays, cela signifie que le choix est fait. Pas pour l'Allemagne. M. Theo Waigel, le ministre des finances de la République fédérale, a proposé lors du colloque, sous forme de plaisanterie, que l'on choisisse le « Franken » en référence à la Franconie, région d'Allemagne du Sud. Rires dans la salle... Plus sérieusement, il demande qu'on trouve un autre nom que l'écu.

La deuxième divergence est monétaire : elle porte sur le rôle de l'écu actuel (panier de monnaies) dans la phase 2 intermédiaire, avant l'adoption en 1997 ou 1999 de la monnaie unique. Nombres de pays estiment que l'écu actuel doit devenir l'écu futur et qu'il convient donc, peu à peu, comme l'a expliqué M. Valéry Giscard d'Estaing, de *« jalonner son itinéraire »* pour lui donner un niveau de notoriété *« équivalent à celui des meilleures monnaies européennes »*. La banque centrale allemande refuse : elle estime, non sans de bonnes raisons, que son devoir est, jusqu'à la dernière minute, de défendre le mark.

L'écu doit faire ses preuves

L'écu actuel n'étant qu'un mélange d'autres monnaies, certaines étant faibles, la Bundesbank *pense qu'elle n'a pas les moyens ni* juridiques, ni monétaires, pour le défendre. Le débat avait été tranché avant Maastricht et le traité a donné raison à la Bundesbank puisqu'on y lit que l'écu ne fera l'objet d'aucune *« promotion »*. Appuyé sur le texte, M. Helmut Schlessinger, son président, a expliqué qu'il *« ne fera rien contre »* l'écu.

Mais il a ensuite été un peu plus loin en soulignant la différence qu'il y avait entre ce que prévoit strictement le traité, à savoir l'adoption de parités fixes en 1997 ou *1999*, et l'introduction réelle d'une monnaie unique sous forme de billets et de pièces. Il a distingué ainsi la phase 3 A – pendant laquelle chacun conserve sa monnaie propre (échangeable avec les autres à taux fixes) – et la phase 3 B – *lors de* laquelle on abandonne les monnaies nationales. Entre les deux *« il faudra assez de temps »* pour tester l'acceptation de l'écu par les populations. L'écu devra faire ses preuves avant qu'on l'accepte définitivement.

Cette référence à ce débat existant (entre ce que les spécialistes appellent une monnaie de gros et une monnaie de détail), a donné l'impression que la Bundesbank... remettait un nouveau délai à l'abandon du deutschemark. Surtout, elle met en lumière une contradiction : si l'on veut gagner du temps, *pourquoi ne pas commencer* dès aujourd'hui en développant l'écu actuel. M. Fernand Herman, ancien ministre belge de l'économie, l'a souligné : *« Il y a un engouement pour l'écu qu'il ne faut pas gâcher »* et la Bundesbank *« ne peut pas ne pas donner ses chances à l'écu et vouloir qu'il fasse ses preuves ! »*. Malicieusement, il a expliqué que *« la ville de Francfort, si elle veut être choisie comme siège de la banque centrale européenne, ferait bien de devenir une place financière pour l'écu »*.

« Fonds de cohésion »

La dernière divergence est peut-être la plus importante, car elle porte sur la stratégie économique. Pour M. Delors, comme pour les Français et les pays latins, la priorité donnée à la stabilité peut conduire à des retards de développement. Sans doute les chiffres d'inflation ou de déficit vont-ils *« converger »*, mais au détriment *parfois de la croissance, ce qui risque* de creuser les inégalités intra-européennes, voire de remettre en cause l'union elle-même. Il faut donc *« compléter »*, selon le mot de Mme Elisabeth Guigou, ministre français des affaires européennes, le programme de convergence par un programme de cohésion. C'est tout l'enjeu de l'accroissement du budget de la Commission (le « paquet Delors 2 ») que de doter Bruxelles d'un *« fonds de cohésion »* qui lui permettra de réaliser des transferts des pays riches vers les *pays pauvres*. Deux volets *sont prévus* (les aides aux infrastructures et à l'environnement), mais l'idée est d'aller plus loin.

Or l'Allemagne, refuse désormais cette stratégie. M. Waigel a clairement expliqué que la conduite de la politique de convergence devait suffire aux pays moins développés à rattraper leur retard. L'Allemagne, qui doit faire des économies pour financer son unification, refuse d'aller plus loin que l'infrastructure et l'environnement. Mme Guigou a eu beau expliquer que *« le fonds de cohésion n'est pas le seul instrument de la cohésion »*, la déception « latine » est vive.

ERIC LE BOUCHER

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Indice de confiance des consommateurs : hausse en mai.** – L'indice de confiance des consommateurs américains s'est établi en mai à 71,6 (base 100 en 1985) contre 65,1 en avril, a indiqué mardi 26 mai le Conference Board, institut privé de recherches économiques. C'est la troisième hausse mensuelle consécutive de cet indice, qui était tombé à un plus bas de 47,3 en février.

GRANDE-BRETAGNE

● **Balance des paiements courants : 1 milliard de livres de déficit.** – La balance des paiements courants britannique a été déficitaire de *1,06 milliard de livres (10,6 milliards de francs) en avril après* un déficit (révisé) de 591 millions de livres en mars, a annoncé mardi 26 mai l'Office central de statistiques (CSO), en données provisoires corrigées des variations saisonnières. Ce chiffre est bien supérieur aux *prévisions des experts, qui attendaient* un déficit de 500 millions de livres seulement. Le mois dernier, le déficit de la balance commerciale a été de 1,36 milliard de livres contre 891 millions (chiffre révisé) en mars. Les analystes attendaient un déficit de la balance commerciale compris entre 800 et 1 milliard de livres en avril.

SUÈDE

● **Balance des paiements courants : plus d'un demi-milliard de dollars de déficit.** – La Suède a enregistré au mois de mars un déficit de la balance des paiements courants de l'ordre de 569 millions de dollars (3,1 milliards de francs), a annoncé mardi 26 mai la Banque de Suède à Stockholm. Ce mauvais résultat est dû en particulier au *déficit d'intérêts bancaires avec l'étranger qui s'est élevé en mars à* 1,15 milliard de dollars, soit le plus gros déficit enregistré en un mois. La balance suédoise des paiements courants avait enregistré au mois de février un excédent de 258 millions de dollars.

ÉCONOMIE

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Décision en juin pour Télécom 2

M. Emile Zucarelli s'oppose à toute déréglementation excessive

En plaçant *« la défense des valeurs du service public en Europe »* en tête de la douzaine de « chantiers » qu'il va ouvrir dans trois grandes directions (cohésion sociale, qualité de la vie, préparation de la France à l'an 2000), le nouveau ministre des postes et télécommunications, M. Emile Zucarelli, s'affirme hostile au *« libéralisme forcené »*. Une remise en cause de la réglementation européenne de 1989 ne lui paraît *« ni opportune ni nécessaire »*, et toucher au monopole des infrastructures de télécommunication ou du transport de la voix (le téléphone de base) sans concertation approfondie, romprait *« l'équilibre »*. C'est cet équilibre qu'il compte rechercher avec les chantiers d'aménagement du territoire, d'environnement, d'achèvement de la réforme des PTT.

Outre le volet social, la *« maturité »* de cette réforme doit être assurée au travers des contrats de plan et cahiers des charges. Ce qui implique de fixer avant le 30 juin les bilans de départ de France Télécom et de La Poste. Une commission du patrimoine doit rendre ses conclusions avant fin mai. Ce n'est qu'ensuite que pourront être fixés les taux de rémunération des CCP. Le développement de La Poste implique celui de ses services financiers, estime M. Zucarelli, qui veut *« appliquer toute la loi »* mais indique que chaque nouveau produit distribué sera *« examiné au cas par cas »*.

Politique « volontariste »

Le ministre veut une politique *« volontariste »* en faveur des mobiles (radiotéléphone, radiomessagerie, etc.). Il réfléchit d'autre part au moyen de *« parquer »* les messageries télématiques roses (sexe) ou noires (violence) avec des accès spécifiques, et de réprimer les délits des messageries « brunes » (racisme, antisémitisme). Enfin, deux dossiers audiovisuels figurent dans cette liste.

La relance du câble a donné lieu aux premières décisions. La télévision haute définition est au menu du conseil européen des télécommunications du 5 juin à Bruxelles. M. Zucarelli, conforté par l'accord franco-allemand rappelé à La Rochelle, y défendra une *« promotion résolue du D2 MAC »* qui passe par un soutien financier pluri-annuel du *« même ordre »* que les 850 millions d'écus sur cinq ans envisagés par la Commission. Ce n'est qu'ensuite, en juin, que le gouvernement français se prononcera sur la norme de diffusion du satellite Télécom 2 (*le Monde* du 5 mai). *« L'objectif est une offre importante de programmes en D2 MAC et au nouveau format 16/9 »*, avec Canal Plus ou avec d'autres opérateurs, estime M. Zucarelli.

M. C. I.

COMMUNICATION

Pour la première fois depuis 1982

Le chiffre d'affaires de la presse écrite a baissé de 1,3 % en 1991

Pour la première fois depuis 1982, le chiffre d'affaires de la presse écrite s'est affaissé de 1,3 % l'an dernier. 1991 a été une *« année extrêmement difficile »* n'ayant épargné *« aucune catégorie de presse »*, souligne l'enquête rapide menée par le Service juridique et technique de l'information (SJTI, qui dépend du premier ministre) auprès de 700 publications parmi les plus importantes. Corrélativement à la baisse du chiffre d'affaires, la diffusion (ventes et abonnements) a diminué de 1,1 % et les recettes publicitaires de 7,4 % en moyenne. Seule embellie, la vente au numéro, en kiosques ou en Maisons de la presse, a augmenté de 4,1 %.

Mais cette progression, renforcée par une hausse du prix de vente à laquelle de nombreux titres ont procédé l'an dernier, n'a pas suffi. Traditionnellement, la presse écrite vit de deux sources de recettes, la diffusion et la publicité. Or, depuis 1982, les recettes publicitaires de la presse écrite progressaient en moyenne de 9,5 % par an, évoluant parallèlement au secteur de la publicité qui a connu pendant huit ans une période de « vaches grasses » avant de se détériorer à partir de 1990 (*le Monde* du 8 mai).

« La chute est enrayée »

Résultat mécanique : en chutant, la publicité a mis en péril l'équilibre des journaux. Et surtout celui des titres pour lesquels plus de 50 % des recettes provenaient de la publicité, comme c'est le cas pour la presse d'information générale et politique – ainsi, au *Figaro*, la publicité constituait 75 % des recettes, à *l'Express* plus de 60 %, – et ceux de la presse spécialisée, technique et professionnelle. La hausse des ventes intervenue en 1991 n'a pu rattraper la baisse publicitaire (4,9 % de baisse en moyenne pour la publicité commerciale, 15,1 % de régression pour les petites annonces). Cette chute a été accentuée par la faveur dont jouit l'audiovisuel, et notamment la télévision, auprès des annonceurs et par le développement de la publicité « hors médias » – promotion, marketing direct, publipostage, etc. En 1991, la guerre du Golfe a incité des entreprises à retarder leurs investissements ou à les réduire.

La presse écrite n'est pas encore au bout du tunnel publicitaire de 1991. Selon l'Association des agences conseils en communication (AACC), *« la chute est enrayée, mais la reprise demeure hésitante »* en 1992. 15 % des annonceurs vont revoir leurs investissements publicitaires à la baisse – ils étaient 35 % l'an dernier, – tandis que la moitié stabilisent leurs investissements. Seul un tiers des annonceurs déclarent vouloir augmenter leurs dépenses en publicité. Bref, le marché publicitaire devrait croître cette année de 2 % à 4 % au mieux.

Y.-M. L.

INDUSTRIE

Le groupe troyen ne fusionnera pas avec Indreco

Querelles de familles chez Devanlay

Houleuse, l'assemblée générale des actionnaires du groupe Devanlay, leader français de l'industrie de la maille, a tourné, mardi 26 mai, à l'avantage de son président, M. Léon Cligman, et au détriment de M. François Lévy, fils de l'un des fondateurs de la société. Mais ce conflit familial pèse sur l'avenir d'un groupe à la rentabilité exceptionnelle et empêche le projet de fusion de Devanlay avec Indreco.

On devait parler de la marche de la société. De ce chiffre d'affaires de 2,11 milliards de francs en 1991, en stagnation sur l'année précédente et dont le président, M. Léon Cligman, estime que *« ce serait déjà une bonne chose »* de le reconduire cette année malgré un recul de 1,14 % au premier trimestre. De ce taux de marge nette de 6,9 %, exceptionnel dans la maille. De ce bénéfice net consolidé (part du groupe) de 446,1 millions de francs – dû pour une part, il est vrai, à la plus-value réalisée sur la vente d'actions des Nouvelles Galeries. De ce 1,9 milliard de fonds propres et de ce trésor de guerre de 900 millions permettant au groupe, selon M. Cligman, *« d'emprunter sans risque 1 milliard de francs »* pour réaliser des opérations de croissance externe...

Mais c'est de querelles qu'il s'est agi. De suspicions et d'actions en justice puisque, d'emblée, le conflit entre M. Cligman et son beau-frère, M. François Lévy, fils de l'un des fondateurs de la société, M. Pierre Lévy, et important actionnaire minoritaire du groupe, a occupé le devant de la scène. Un conflit ancien, opposant, selon la formule assassine de M. Cligman, sa conception *« ouverte »* de l'entreprise à celle, *« dynastique »*, de son adversaire. *« Les intérêts d'une société ne me paraissent pas se confondre avec ceux d'une famille »*, lançait le président.

« Manque de transparence »

Un conflit longtemps feutré mais devenu violent depuis qu'en mai 1991 M. François Lévy évinça son propre frère Jean de la présidence de la société Arts et Biens, détentrice de 9,64 % du capital de Devanlay et réunissant en indivision les cinq enfants de M. Pierre Lévy. Un putsch familial auquel le président Cligman devait répliquer en demandant, mardi, à l'assemblée générale la révocation d'Arts et Biens en tant qu'administrateur, et son remplacement par M. Jean Lévy *intuitu personae*. Raisons invoquées ? Le groupe Devanlay préfère aujourd'hui voir siéger à son conseil des personnes physiques ; Arts et Biens a assigné devant le tribunal l'un des deux commissaires aux comptes du groupe troyen.

Lors de l'assemblée générale, en effet, M. François Lévy a longuement dénoncé le *« manque de transparence »* de la gestion de Devanlay, contestant la nature des liens entretenus entre celle-ci et la société Indreco, également présidée par M. Cligman et détenue à 100 % par la famille de ce dernier. *« Il y a d'un côté un groupe magnifique et de l'autre une entreprise dont on ne sait rien*, devait affirmer M. Lévy. *Quelle est la nature des prestations et facturations auxquelles procèdent ces deux sociétés entre elles ? »*

M. Lévy faisait donc soumettre quatre projets de résolutions à l'assemblée générale, demandant sa propre nomination au conseil d'administration de Devanlay, la désignation d'un troisième commissaire aux comptes ainsi que d'un expert *« indépendant »* chargé de vérifier les prix de facturation entre Indreco et le groupe troyen. Il réclamait aussi la dissolution de la SAFAT, estimant que ce holding, filiale de Devanlay et détenteur de sa trésorerie, n'est plus qu'une coquille vide depuis la cession d'une partie des actions des Nouvelles Galeries qu'il détenait.

Aucune ne fut acceptée. M. Cligman n'eut, en revanche, aucun mal à faire voter les siennes, à l'exception de celle – rituelle – autorisant le conseil d'administration à procéder à une augmentation de capital, faute d'avoir recueilli la majorité des deux tiers nécessaire. L'abondance de la trésorerie aidant, le vote avait plus de portée symbolique que pratique. Il obligea néanmoins le président Cligman à s'expliquer longuement sur les relations entre ses deux sociétés. Oui, une filiale d'Indreco fabrique 700 000 chemises Lacoste par an pour le compte de Devanlay. Oui, Maugin, filiale commune d'Indreco et de Devanlay, assure pour le compte de cette dernière la création et la fabrication de ses produits enfants. Oui enfin, Jacques Jaunet SA, filiale d'Indreco, achète à Devanlay des polos en maille puisque leurs *« activités sont complémentaires »* et que les collections doivent présenter une gamme la plus complète possible.

La fusion de Devanlay et d'Indreco, évoquée dès 1975 lors de l'arrivée de M. Cligman à la tête de Devanlay, n'est pourtant plus à l'ordre du jour. *« J'avais rêvé de constituer un groupe de 8 à 10 milliards de francs. Le dossier est clos »*, devait lancer M. Cligman au cours de la conférence de presse suivant l'assemblée générale. La querelle n'est donc pas sans conséquences sur la vie de la société.

PIERRE-ANGEL GAY

SOCIAL

Après deux ans de négociations

Un accord sur les conditions de travail est signé dans la chimie

La CFDT et la CFE-CGC ont présenté, mardi 26 mai, l'accord sur les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité conclu le 20 mai entre leurs fédérations, l'Union des industries chimiques (UIC) ainsi que la CFTC et FO. Applicable à toute les branches de la chimie, soit près de 270 000 salariés, cet accord prolonge celui de 1976 sur l'amélioration des conditions de travail et répond aux orientations de l'accord interprofessionnel d'octobre 1989. *« A cette époque, la recrudescence des accidents mortels dans les industries chimiques* [plus de trente décès en 1989, contre la moitié deux ans plus tôt] *nous a amenés à exiger des améliorations sur les conditions de travail »*, précise M. Dominique Olivier (CFDT).

Après deux ans de négociations, marquées par quelques tensions, l'accord est jugé *« très positif »* par les syndicats signataires, qui se félicitent de son caractère *« novateur »*. Premier volet : le travail de nuit. Les mesures avancées complètent le dispositif de la convention collective nationale des industries chimiques en élargissant aux salariés *« travaillant habituellement de nuit »* les garanties et les droits, notamment la prime de 20 % pour les heures de travail effectuées entre 22 heures et 5 heures.

En matière de sécurité, des améliorations sont proposées concernant l'exposition au bruit, aux substances chimiques dangereuses et envisagent, en plus du renforcement des formations, la mise en place d'instances de coordination entre les différents comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) d'un même établissement. En application du décret publié le 20 février relatif aux mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux entreprises extérieures, l'accord s'attache à la prévention des risques liés à l'intervention d'entreprises sous-traitantes ou d'intérimaires, nombreux dans la chimie. Enfin, il envisage les conditions d'*« une politique active »* facilitant l'insertion des salariés handicapés.

Mais pour être appliquées, ces propositions devront faire l'objet de négociations dans chaque établissement. Une commission nationale paritaire sera saisie des difficultés rencontrées par les partenaires sociaux, mais les responsables de la CFE-CGC sont confiants, estimant que l'accord devrait permettre *« une amélioration de la productivité globale, de la qualité des productions et une diminution des cotisations patronales* [accidents du travail] *»*. En revanche, la CGT, non signataire, dénonce l'absence de mesures concernant la diminution des effectifs, *« source principale de la surcharge de travail »*, et la réduction du temps de travail.

OLIVIER PIOT

La CFTC demande une relance de la politique familiale. – La CFTC a réclamé, mardi 26 mai, un *« débat national sur la famille »* et une amélioration des prestations familiales, dont l'excédent, estime-t-elle, atteindra six milliards de francs en 1992. Lors d'une conférence de presse, les syndicalistes ont demandé l'attribution d'une allocation parentale d'éducation (APE) dès la naissance du deuxième enfant, une majoration des prestations existantes ainsi qu'une *« déduction fiscale liée à la composition de la famille »*. La CFTC propose que l'enfant *« compte comme une part entière, quelle que soit la situation familiale »*. *« La famille est trop malmenée pour que cela continue »*, a affirmé M. Alain Deleu, secrétaire général de la confédération chrétienne.

□ **Grève des techniciens de l'aviation civile du 28 mai au 1er juin.** – Trois organisations syndicales, le SATAC-autonome, le SGNA-CFTC et l'USAC-CGT, ont appelé les techniciens de l'aviation civile (TAC) à faire grève du 28 mai au 1er juin. Ils demandent une *« réforme statutaire et indiciaire »* équivalente à celle dont ont bénéficié les contrôleurs aériens et les électroniciens de l'aviation civile. Les TAC sont notamment chargés de la transmission des plans de vol, de la maintenance de certains matériels aéroportuaires et ont parfois la charge de petits aérodromes. Cette grève risque essentiellement de pénaliser l'aviation d'affaires et de tourisme. Les compagnies Air France, Air Inter et TAT n'ont pas prévu de modifier leurs programmes mais n'excluent pas d'éventuels retards.

ASSURANCES

Le conflit UAP-Suez

M. Worms se donne 18 mois pour trouver une solution « équitable » au sujet de Victoire

La partie de bras de fer entre l'UAP (Union des assurances de Paris) et Suez au sujet de Victoire et sa filiale allemande Colonia s'éternise. Rompant le silence qu'il s'était imposé, M. Gérard Worms, président de Suez, a déclaré mardi 26 mai à Francfort vouloir aboutir à une solution *« équitable »*. *« Nous sommes en pleines négociations pour trouver un accord qui satisfasse tout le monde, pas seulement l'UAP »*, a-t-il expliqué. Il a ajouté que le problème devrait trouver une issue d'ici 18 mois, soit avant 1994. Pour une affaire qui remonte à 1989...

L'objet du différend est Colonia, le deuxième assureur allemand. Victoire en a pris le contrôle en 1989, aiguisant ainsi l'intérêt de Suez. La compagnie financière avait alors lancé avec succès une OPA (offre publique d'achat) sur Victoire, mais n'ayant pas les moyens de ses ambitions, elle appelait l'UAP à la rescousse. Pour 14 milliards de francs, le groupe de M. Jean Peyrelevade prenait 34 % de Victoire (Suez ayant la majorité) en espérant en retirer le contrôle de Colonia qui lui donne un accès sans pareil au marché allemand.

Voici plus d'un mois (*le Monde* du 14 avril) une solution semblait bien être trouvée. En tout cas, MM. Worms et Peyrelevade auraient signé alors un protocole d'accord. Il prévoit que l'UAP se retire en grande partie du capital de Victoire et gère ensuite Colonia, à parité avec Victoire. Mais les négociations finales semblent avoir une nouvelle fois achoppé, notamment sur l'évaluation de Colonia. A moins que Suez cherche délibérément à jouer la stratégie de l'enlisement en attendant, pourquoi pas, une éventuelle privatisation de l'UAP.

E. L.

AGRICULTURE

Après un entretien avec M. Mermaz sur la PAC

M. Lacombe veut rencontrer M. Bérégovoy

M. Raymond Lacombe, président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), a demandé, à l'issue d'une entrevue avec M. Louis Mermaz mardi 26 mai, à rencontrer le premier ministre pour *« élargir le corset étroit imposé à l'agriculture française »* par la réforme de la politique agricole commune (PAC) et obtenir des aides supplémentaires pour les paysans.

Le ministre de l'agriculture, qui a reçu toutes les organisations professionnelles le 26 mai, s'est déclaré très satisfait de son entretien avec la FNSEA jugé *« très calme, très raisonnable »* et de bon niveau. Alors que l'opposition parlementaire a décidé de déposer une motion de censure pour dénoncer cet accord, M. Mermaz a réaffirmé qu'il s'agissait d'une *« très bonne réforme »*, qui avait pris en considération toutes les demandes françaises.

Ascension : les services ouverts ou fermés

Presse : les quotidiens paraîtront normalement.

Bureaux de poste : les bureaux de poste seront fermés. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Vendredi 29 mai, les bureaux seront ouverts et fonctionneront normalement.

Banques : elles seront fermées.

RATP : service réduit des jours fériés.

Grands magasins : les grands magasins parisiens seront ouverts.

Assurance-maladie : les centres et services de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris recevront le public jusqu'à 15 heures le mercredi 27 mai. Ils seront fermés le jeudi 28 mai et ouverts aux horaires habituels le vendredi 29 mai.

Allocations familiales : les services d'accueil des trois centres de gestion de la Caisse d'allocations familiales de Paris seront ouverts mercredi 27 mai jusqu'à 12 heures. Ils seront fermés jeudi 28 mai et ouverts aux heures habituelles vendredi 29 mai.

Assurance-vieillesse : les points d'accueil retraite et les bureaux seront ouverts mercredi 27 mai de 8 h 30 à 12 h 30 . Ils seront fermés jeudi 28 mai et ouverts aux heures habituelles vendredi 29 mai.

Les Archives nationales : les Archives nationales, le CARAN et le Musée de l'histoire de France seront fermés.

Bibliothèque nationale : les départements et services seront fermés, ainsi que les expositions « Véronique Giriat et Richard Parkes Bonington » (galerie Colbert). Le Musée des médailles sera ouvert de 12 heures à 18 heures. L'exposition « Les Lautrec de Lautrec » sera ouverte de 10 heures à 20 heures.

Institut de France : l'Institut sera fermé. Les châteaux de Chantilly, Chaalis (Oise), Langeais (Indre-et-Loire) seront ouverts.

Musées : le Musée du Louvre, le Musée d'Orsay et le Palais de la découverte seront ouverts. Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert de 10 heures à 22 heures.

Les Musées de l'Hôtel national des Invalides : Plans-reliefs, Armée, Dôme royal et l'église Saint-Louis seront ouverts de 10 heures à 18 heures ; le tombeau de l'empereur jusqu'à 19 heures.

ÉNERGIE

Selon une étude américaine

EDF au septième rang mondial pour les tarifs

C'est au Canada que l'électricité – pour les consommateurs industriels – coûte le moins cher (26,2 centimes hors taxes le kWh) et en Italie que les tarifs sont les plus élevés (58,5 centimes), révèle la dernière étude comparative menée par un consultant américain, National Utility Service (NUS). Parmi les treize pays étudiés (le Japon n'en fait pas partie), la France tire bien son épingle du jeu puisque, avec EDF, elle se classe au septième rang mondial (prix moyen du kWh : 37,8 centimes en 1991) derrière, entre autres, l'Australie et la Norvège, mais devant les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

Pour la Commission de Bruxelles, qui éprouve de sérieuses difficultés à déréglementer le marché de l'électricité dans la CEE, l'étude de NUS tombe plutôt mal. En Grande-Bretagne, pays phare aux yeux des partisans de la déréglementation, *« les consommateurs d'électricité ont constaté les augmentations les plus élevées depuis sept ans* (8,6 %), *et la plus forte augmentation de tous les pays étudiés cette année »*, écrivent les auteurs de l'étude. Et en France, farouche opposant à la déréglementation, la hausse a été limitée à 1,4 % (pour une inflation de 3 %), tandis que les prix baissaient de 0,5 % en Allemagne.



ÉCONOMIE

Un entretien avec le directeur général des AGF

« Il faudra bien que la raison l'emporte » dans le conflit avec AMB nous déclare M. Yves Mansion

Le conflit entre les AGF (Assurances générales de France) et l'assureur allemand AMB (Aachener und Muenchener Beteiligungs) se durcit et se complique. Dans un entretien accordé au Monde (daté 20 mai), M. Wolf Dieter Baumgartl, président du directoire d'AMB, s'est montré intransigeant sur les conditions jugées indispensables par lui pour établir une coopération avec la compagnie française, tout en laissant ouvertes certaines voies de négociation. La décision prise le 19 mai par le tribunal d'Aix-la-Chapelle, donnant raison à AMB dans son refus d'accorder des droits de vote aux actions nominatives AMB détenues par les AGF, a renforcé sa position et rendu plus délicate celle du groupe français. Dans un entretien, M. Yves Mansion, directeur général et numéro deux des AGF, répond aux critiques de la direction d'AMB et précise la stratégie de sa compagnie.

« Vous venez de perdre la première manche de la bataille judiciaire qui vous oppose à la direction d'AMB sur les droits de vote de vos actions nominatives. Pensez-vous conserver toutes vos chances vis-à-vis de la justice allemande et ne craignez-vous pas une réaction défensive contre ce qui pourrait être interprété comme une remise en question des fondements du capitalisme allemand?

– Il ne s'agit pas de manche, de bataille; mais d'un épisode d'une procédure juridique qui s'inscrit dans un projet plus vaste : l'établissement, nécessaire pour les deux groupes, d'une alliance européenne. Cette coopération avait été initiée au début de l'année 1990 par M. Gies alors président du directoire d'AMB. Elle était fondée sur quatre principes : participations croisées dans les deux sociétés centrales, responsabilité sans partage de chacun des deux groupes sur son marché national, coopération sur les autres marchés et coordination en assurance des grands risques industriels et en réassurance. Mais, depuis, la nouvelle direction de la compagnie allemande a changé d'avis et refuse de reconnaître les droits de vote de 16 % sur 26 % des actions AMB *[NDLR : dont 10 % au porteur bénéficiant automatiquement de droits de vote]* que nous avons achetées en Bourse. Pour justifier ce refus, elle s'appuie sur une disposition singulière des statuts de la compagnie qui permet au management d'accorder le droit de vote aux actionnaires. C'est ce point que nous demandons à la justice allemande d'éclaircir.

Un enjeu stratégique important

» Sur le fond, il y a une contradiction entre le statut de société cotée en Bourse et l'octroi arbitraire par des dirigeants *non* actionnaires de droits de vote. Il est curieux que les contrôlés puissent choisir leurs contrôleurs.

» La direction d'AMB prétend aussi – et c'est nouveau – que *notre statut de groupe nationalisé* justifie son refus. C'est choquant. Il découle directement du traité de Rome qu'aucune discrimination ne doit être faite entre sociétés publiques et privées. D'ailleurs, à l'initiative de la Commission de Bruxelles, Sir Leon Brittan lui-même l'a rappelé très fermement au gouvernement de M[me] Thatcher à la suite d'une opération de rachat par le Crédit lyonnais d'une société britannique. Enfin, le principe de l'égalité des actionnaires est lui aussi bafoué dans la mesure où AMB accorde à l'assureur italien Fondiaria les droits de vote qu'il nous refuse. Les experts et les juges nous diront si les conditions financières faites à Fondiaria sont régulières ou pas.

» Au total, il ne s'agit pas pour nous de remettre en question les principes du capitalisme allemand mais de faire rectifier une position archaïque et dommageable prise localement et pour des raisons subjectives.

– Compte tenu de la tournure passionnelle que prennent vos relations avec AMB, le conflit pourrait fort bien s'éterniser. Les AGF sont-elles prêtes financièrement et moralement à accepter une bataille de procédure de plusieurs années? Existe-t-il aujourd'hui une solution de rechange vous permettant le cas échéant d'envisager une sortie honorable du capital d'AMB?

– La question n'est pas de sortir du capital d'AMB mais d'y rentrer et donc de reprendre la négociation. C'est un enjeu stratégique trop important pour que cette péripétie nous y fasse renoncer. Sur notre capacité à tenir dans la durée, nous sommes le plus ancien groupe français d'assurances, nous sommes des spécialistes du long terme. Et surtout, financièrement, notre investissement de 3,7 milliards de francs dans AMB n'est pas risqué. Il représente 8 % de nos fonds propres. Il a été réalisé à un prix moyen de 888 marks par action, inférieur au cours de Bourse actuel, lui-même très inférieur à l'actif par action d'AMB. Enfin, le titre AMB s'est échangé jusqu'à 1 800 marks avant l'investissement réalisé par la compagnie dans la banque BfG.

– Justement, la recherche par AMB d'une solution pour BfG (Bank für Gemeinwirtschaft) est un de vos plus sérieux atouts.

– L'avenir de BfG est un élément essentiel de la solution de ce dossier. Pour AMB, BfG est un problème qui se mesure en milliards de marks. AMB nous a demandé en septembre 1991 de chercher un repreneur. Nous l'avons trouvé. Le Crédit lyonnais s'est déclaré intéressé, compte tenu du redressement très net de la BfG. Nous souhaitons une évolution positive de ce dossier dans l'intérêt de tous, mais cela suppose que l'on cesse de nous considérer comme des indésirables. Nous attendons un signe positif d'AMB sur nos droits de vote pour que cette négociation puisse se dérouler.

– La relative neutralité du monde des affaires allemand [aucun actionnaire allemand nouveau n'est venu épauler AMB] peut-elle être interprétée comme de la bienveillance à votre égard?

– Je le crois. Michel Albert, notre président, a reçu de nombreux témoignages allant en ce sens et même des manifestations très concrètes. Les responsables allemands estiment pour la plupart que les accords stratégiques européens sont un point de passage obligé pour des groupes qui ne sont pas leaders mondiaux. Il n'y a pas d'actionnaire allemand qui se soit manifesté contre nous et il n'est pas impensable que certains nous appuient un jour. En tout cas, ils ont, comme actionnaires d'AMB, le même intérêt que nous à sa santé financière.

– Les alliances entre groupes français et allemands sont toujours délicates à monter. Est-il raisonnable d'envisager une telle coopération avec AMB compte tenu des méfiances, voire des rancœurs, accumulées maintenant de part et d'autre?

– Les débats juridiques et les attitudes de façade ne doivent pas masquer les considérations objectives. Nous sommes là. Il faudra bien que la raison l'emporte. Les voies de négociation sont ouvertes, y compris pour la BfG. »

Propos recueillis par
ERIC LESER

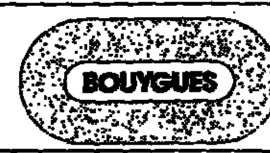
— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

GENEFÎM

L'Assemblée Générale Mixte *réunie le 20 mai 1992 sous la* présidence de Monsieur Alain Lamboley a approuvé les comptes de l'exercice 1991.

Le résultat net, qui s'est élevé à 152 721 655,00 francs, permet de distribuer un dividende net de 30,80 francs par action, donnant droit à un avoir fiscal de 0,40 franc, ce qui donne un dividende brut de 31,20 francs par action. Le paiement en sera effectué à *compter du 1er juillet 1992.*

L'Assemblée Générale Mixte a fixé les conditions et les modalités des autorisations d'émissions financières, afin que GENEFIM *puisse choisir, le cas échéant, le produit le plus* approprié aux besoins de la Société, compte tenu des caractéristiques du marché.



AUGMENTATION DE CAPITAL

Réuni le 25 mai 1992, sous la présidence de Martin BOUYGUES, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à une augmentation de capital par émission de 1 712 000 actions nouvelles au prix de 610 francs, jouissance du 1er janvier 1992.

Cette émission apportera 1 milliard de francs de fonds propres. La souscription aux actions nouvelles est garantie par deux groupes de banques, l'un pour la tranche française, l'autre pour la tranche *internationale. Elle sera ouverte le 28 mai et sera close au plus tard* le 16 juin 1992.

La tranche française représente 744,2 millions de francs, soit 1 220 000 actions. La souscription à ces actions est réservée par priorité aux actionnaires et aux porteurs de certificats d'investissements du 28 mai au 11 juin 1992 inclus, à raison de une action nouvelle pour 14 actions ou certificats d'investissements détenus.

La tranche internationale représente 300,1 millions de francs, soit 492 000 actions. La souscription sera ouverte le 28 mai 1992.

Cette augmentation de capital donnera au Groupe BOUYGUES des moyens financiers supplémentaires pour poursuivre son développement à la fois dans son métier de base et dans sa diversification en France comme à l'international.

Une note d'opération a reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse nº 92 182 en date du 25 mai 1992. Un document de référence est enregistré par la Commission des Opérations de Bourse sous le nº R 92 009 en date du 19 mai 1992.

La note d'opération et le document de référence sont disponibles au siège de la Société.



PAIEMENT DU DIVIDENDE ET ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

DIVIDENDE EN NUMÉRAIRE OU EN ACTIONS

L'Assemblée Générale des Actionnaires de BSN, réunie le 21 mai 1992, a décidé que chaque actionnaire pourra choisir le paiement du dividende (14,50 francs, hors avoir fiscal) **en espèces ou en actions.**

Le prix d'émission des actions remises en paiement du dividende, fixé à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé le jour de l'Assemblée, diminué du dividende, ressort à **1 023 francs.** Ces actions nouvelles seront disponibles à partir du 30 juillet 1992.

Le 21 mai 1992, jour de l'Assemblée Générale, l'action BSN cotait 1141 francs.

Quelle que soit l'option choisie, les actionnaires ayant droit à l'avoir fiscal attaché au dividende en conservent le bénéfice.

Les actionnaires pourront exercer leur option du 1er au 19 juin 1992 inclus.

Pour les actionnaires qui n'auront pas opté pour le paiement du dividende en actions, le dividende sera payé en espèces à partir du 29 juin 1992.

ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

L'attribution d'actions gratuites débutera le 10 août 1992 et sera réalisée dans la proportion d'une action nouvelle pour dix actions anciennes; les droits d'attribution seront cotés à compter de cette date.

Les actions obtenues dans le cadre du paiement du dividende en actions bénéficieront également de l'attribution gratuite.

Actionnaires de BSN, faites vite votre choix

Chiffre d'Affaires	*66,1 milliards de F*	*+ 24,9 %*
*Bénéfice net**	*3,45 milliards de F*	*+ 11,4 %*
Dividende net	*14,50 F*	
Dividende global (avoir fiscal compris)	*21,75 F*	

** hors éléments inhabituels*



PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Pour plus d'information, composez le 3616 - CLIFF ou appelez le 05 320 323

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

RFC

EURO TUNNEL

ACTIONNAIRES D'EUROTUNNEL CONVOCATIONS AUX ASSEMBLÉES

Les Assemblées Générales Annuelles d'Eurotunnel S.A.* et d'Eurotunnel P.L.C. se tiendront le jeudi 25 juin 1992 à 15 h 30 à la Maison de la Chimie 26-28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris

Si vous souhaitez voter par correspondance, vous faire représenter par un mandataire ou assister en personne aux Assemblées, il est nécessaire de vous adresser à la banque ou à l'établissement financier auprès duquel vos Unités sont comptabilisées.

Dans le cadre de l'émission Espace Entreprises sur FR 3, EUROTUNNEL diffusera un nouveau reportage sur l'avancement du projet le samedi 27 juin 1992 à 11 heures.

INFORMATIONS ACTIONNAIRES 3615 EUROTUNNEL

** Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée d'Eurotunnel S.A. est convoquée sur première convocation, le 12 juin 1992 à 9 h 30 au siège social de la société, 112-114 avenue Kléber, 75116 Paris, mais faute de réunir le quorum requis à cette occasion, elle ne pourra selon toute vraisemblance délibérer valablement à cette date et sera donc effectivement convoquée une deuxième fois pour le 25 juin.*

Le Monde des Carrières

Henri PHILIPPE,
Thierry THÉRON, Michel FRANÇOIS et Patrick de BÉJARRY, Consultants Associés
vous prient de noter leur nouvelle adresse
à compter du 1er JUIN 1992

2 bis rue Michelet
92441 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX
Téléphone : (1) 46 48 96 96 - Télécopie : (1) 46 48 01 81



Cabinet Henri PHILIPPE

Membre de Syntec

PARFRANCE ANNONCES

S S I I

50 personnes, vocation nationale, spécialisée dans l'*économie sociale*
recherche

son (sa) RESPONSABLE MARKETING
BAC + 2 mini, 1re expérience exigée

qui aura pour mission le marketing, la communication + l'organisation et le suivi des salons professionnels.



Transmettre lettre manuscrite + c.v. à notre agence qui transmettra en précisant la référence : 4094.

BP 229, 93523 SAINT-DENIS Cedex.

JOBS D'ÉTUDIANTS
Banlieue Nord
CENTRE DE RECHERCHES du GAZ de FRANCE

Mission : faire visiter un centre de recherches et présenter les installations techniques à des publics variés. Formation assurée.
Disponibilité : 8 jours environ par mois. Rémunération intéressante.
Profil : étudiants(es), nationalité française, préparant maîtrise ou doctorat, dans le secteur scientifique ou le secteur économique et gestion d'entreprises. Bac C ou D.
Sens de la communication, aisance en public, bonne présentation.

Adresser CV + photo à :
Anne-Marie MERVEILLE
GDF DETN - Service Communication
361, avenue du Président-Wilson
93211 LA PLAINE-ST-DENIS
Tél. : 49-22-49-92



ÉTABLISSEMENT DU
VAL-D'OISE
recherche
ÉDUCATEURS DIPLOMÉS

Sensibilisés à l'éducation en internat. CDD ou CDI

Tél. : 34-70-28-15

AGENCE VARENNE

Recherche négociateur immobilier, 24/30 ans, avec ou sans expérience. Env. CV + photo, 44, rue Barbey-de-Jouy, 75007 Paris.

---

capitaux propositions commerciales

Jeune et dynamique société suisse M & A, indépendante, *domiciliée dans le canton de Berne*, cherche partenaire actionnaire ayant acquis l'expérience de la branche et cherchant à s'investir personnellement dans la société.
Portefeuille intéressant.
Offres sous chiffre 05-116 001 à :
Publicitas Berne,
case postale,
CH 3000 Berne.

Editeur ouvrages voyage
CHERCHE TRADUCTEUR
ANGLAIS - FRANÇAIS
Tél. : (1) 45-39-22-44

STÉ INFORMATIQUE
recherche
AGENTS COMMERCIAUX

Toutes régions.
Implantés coiffure ou esthétique.

Écrire sous nº 8524

LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Colonel-P.-Avia,
75902 Paris. Cedex 15

Rech. jeunes profs maths-phys., franç., angl., dess. ind.
INSTITUT MONGE. 43-25-35-48

Groupe SUPINFOR, adhésifs, imprimés de gestion, listings, recherche pour renforcer son équipe de vente

CHEF DES VENTES
sur Paris
COMMERCIAUX EXCLUSIFS

Paris, province.
Débutants. BTS Action commerciale, Paris.
Env. C.V. + photo à :
SUPINFOR,
27, rue Planchat.
75020 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 33 ans recherche emploi secrétaire commerciale.
– Expérience : 10 ans (bâtiment, secteur hospitalier, nettoyage industriel).
– Formation : bac F8 (médico-social).
– Langue : anglais lu, parlé, écrit.
Pour Paris ouest, 92 ou *Eure-et-Loire (28).*
Mme CHINELLATO Olivia
Tél. HB : 39-54-69-00.
Tél. dom. : 46-32-06-76 poste 408.

Spécialiste en droit international privé, titulaire d'un doctorat en droit anglo-saxon, diplômé Sc-Po. Parlant. tril. ayant déjà été employé par une sté française à Paris. Actuellement resp. du service juridique internat. d'une sté multinat. basée à New-York, ch. poste similaire à Paris.
Tél. M. ANTAKI :
43-28-31-15, privé
(1) 64-74-52-20, bureau

JH 33 ans. Maquettiste PAO Mac et PC.
Etudie toutes propositions.
Tél. : 42-45-55-72.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Ecriture, réécriture, mise en page sont mon quotidien depuis treize ans. J'aime la qualité, la rigueur et... serai XPressément vôtre si vous me téléphonez au :
42-74-46-88.

Couple sérieux, la cinquantaine, ch. gardiennage de propriété à l'année. Toulon et rég. T. : 94-09-28-15

J. H., 30 ans, bac D, école normale d'instituteurs, DEUG MASS, Paris-7e, lic. *information*, communication Paris-2. Stage informatique au GRETA. Anglais et espagnol courant, all. scolaire, ch. poste. Etudierait toutes propositions. 45-85-80-48.

MANAGER INTERNATIONAL

Gestionnaire et ingénieur, double nationalité Suisse-Espagne. Grande expérience dans le management, direction de filiales, marketing, ventes, joint-ventures, contrats, finances. Connaissance des affaires en Europe, USA, Amérique latine et Japon dans des activités high-tech, projets clés en main, biens d'équipement, produits grande *consommation*. Langues français, anglais, espagnol, italien, allemand.
Cherche collaboration avec sociétés en France, Espagne, Suisse ou autre pays CEE.

Prendre contact par FAX :
41-21-7842801 (Suisse)
ou par écrit à :
ASSA, pl. Bel-Air 2,
1002 Lausanne
sous chiffe 440-379

COMMUNICATION-PROMOTION

Jeune femme 26 ans, vive et méthodique, Bac + 3. Quatre ans d'expérience, cherche poste à responsabilités. Entreprise ou agence.
46-51-79-66 (répond.).

J.H. 35 ans, cadre financier, sérieuses références,
ch. poste de SECOND D'AGENCE au sein d'établissement soucieux de se développer.
Téléphoner au 40-55-02-39.

JURISTE
J.F. française, 30 ans, habitant Berlin (Allemagne). DEA en droit intern. écon. à Paris-I, *maîtrise* UM en droit allemand Francfort. Stage à Londres et *Madrid*. Expérience dans une importante compagnie d'assurances à Paris. Parlant couramment anglais, espagnol et allemand, ch. emploi adéquat comme assistante dans *le domaine international* pour sociétés françaises espagnoles.
Ecrire à :
PERMEDIA GmbH, «Juriste»,
Cretzschmarstr. 11, W – 6000 Frankfurt/Main 90.

JH 28 ans. Maîtrise ABS + AE angl., alle., ch. emploi R.H. Gestion. Mkg. Paris/Province.
Sous réf. : 8520.
Le Monde Publicité
15/17, rue du Col.-P.-Avia
75902 Paris cedex 02.

JF traductrice
(fr./angl./esp.) ayant également expérience au niveau international en communication (presse d'entreprise), *documentation*, organisation de conférences, cherche à investir son professionnalisme et son dynamisme dans un poste à responsabilités.
Tél. : 30-40-15-66.

Ingénieur H.E.I. (G. 69) – 48 ans.
Responsable de travaux bâtiment/génie civil en entreprise générale et ingénierie. Longue expérience bâtiment et génie civil, industrie lourde en France et étranger. Recherche poste à responsabilité France et ou étranger. Anglais courant.
Disponibilité immédiate.
Tél. : 43-20-67-95.

JH 30 ans bac D, École normale *d'instituteurs*, DEUG MASS Paris 7e. Lic. Information, communication Paris 2. Stage informatique au GRETA. Anglais et espagnol courant, allemand scolaire. Cherche poste, étudierait toutes propositions.
Tél. : 45-85-80-48.

Couple sérieux, la cinquantaine, ch. gardiennage de propriété à l'année. Toulon et région.
Tél. : 94-09-28-15.

L'AGENDA

Bijoux

GILLET
Bijoux anciens
bagues romantiques.
19, rue d'Arcole, Paris-4e.
Tél. : 43-54-00-83.

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix : « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide « Paris pas cher », tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens
4, Chaussée-d'Antin
magasin à l'ÉTOILE
37, av. Victor-Hugo
Autre grand choix.
Ouvert jeudi 28 mai à 12 h.

Cours

Cours de gymnastique à domicile par professeur diplômé d'Etat.
Trav. sérieux. Expérience.
T. 42-39-04-93 (répond.)

Décoration

Tous travaux de peinture décorative
Patines, faux marbres et bois, fresque, trompe-l'œil.
Au service des particuliers.
Devis gratuit.
Tél. : 43-81-76-20

Déménagements

ABEILLE DÉMÉNAGEMENTS
7/7 Travail sérieux, rapidité.
Devis gratuit, prix sympa.
TÉL. : 43-31-21-21

Jeune fille au pair

AU PAIR INTERNATIONAL
recherche
JEUNES FILLES
Mini. 20 ans, aimant enfants pour 1 an.
– DANEMARK : famille bilingue anglais.
– ILES CANARIES : sportive, amoureuse de la mer.
– GRÈCE-CRÈTE : 4 mois.
Tél. : Carolyn :
(1) 34-93-00-26.
Evelyne : (1) 44-49-04-98.

Fam. franco-finlandaise, bord de mer, ch. J.F. au pair dès sept.
N. et A. LAUDE
21660 Nagu Finlande
Tél. 338 2651353

Séjours linguistiques

Apprends l'anglais avec fun !
Séjours linguistiques et touristiques à Oxford
(11-18 ans).
Professeurs qualifiés.
Domaine du 17e siècle, équitation, natation... Visites : Londres, Stratford...
2 050 F par semaine.
The Grange, Lower Farm, Leafield, Oxford OX8 5PG.
Mlle Pech
1944.993.779559.

Vacances
Tourisme
Loisirs

DORDOGNE, COTE ATLANTIQUE. D.H.C. HOLIDAYS.
TÉL. : 53-82-93-46

A LOUER DINARD
Juin - Juillet - Août
Appt plein centre,
50 m de la plage,
5 couchages, type F2.
Tél. soir : 98-39-98-91.

Camp de tennis plus cours anglais à Oxford, Angleterre juillet/août. 32 heures tennis, 10 heures anglais par semaine. Brochure : Oxford Tennis Camp, Hertford College, Oxford OX1 3BW, Angleterre.
Tél. : 1944-81767-8710
Fax : 1944-81672-3762.

ENTRE NIMES
ET MONTPELLIER
au GRAU-DU-ROI (30)
Part. loue petit studio tt conft., avec terrasse, pour cple, 200 m plage, bien situé, tt commerces. 2e quinz. juillet 2 700 F, septembre : 3 000 F.
48-47-59-26 à part. 19 h 30.

Particulier loue 18 juillet au 22 août VILLA 6/8 person. 5 km de Fréjus (Var) avec accès gratuit activités village de vacances : animations, mini-club, piscine, etc.
4 000 F la semaine.
T. ap. 19 h : (1) 64-21-05-05

DORDOGNE, COTE ATLANTIQUE.
D.H.C. HOLIDAYS.
Tél. : 53-82-93-46.

Vêtements

Vente en gros
Spécialiste grande marque lingerie, sous-vêtements, hommes, femmes, enfants.
Vêtements enfants.
NG Diffusion, 43 bis, rue de la Place-Saint-Martin, 93130 Noisy-le-Sec.
Tél. : 48-51-56-77.

FORMATION PROFESSIONNELLE

CENTRE D'EDUCATION PERMANENTE
DE L'UNIVERSITE PARIS X - NANTERRE
STAGES 1992 - 1993

INFORMATIQUE

DECISION ET IMPLANTATION INFORMATIQUES :
Responsable de projet, moyens et petits utilisateurs (1200 h.). Tél. : 40 97 78 64 • DUSCT* (Bac + 3) • Structure et fonctionnement des ordinateurs PASCAL - COBOL - MERISE - C - ORACLE • Bases de données • Réseaux et relationnelles • Aspects juridiques de l'informatique de gestion. Tarif individuel : 22.000 Frs.

ANALYSTE UNIX :
(1200 h.). Tél. : 40 97 78 64 • DUSCT* (Bac + 3) • Système d'exploitation UNIX • LANGAGE C • APPELS SYSTEME • Bases de données • TCP/IP • Introduction aux drivers • STREAMS. Tarif individuel : 22.000 Frs.

SYSTEME D'EXPLOITATION, SYSTEME EXPERT ET TELEINFORMATIQUE
Tél. : 40 97 71 37 • Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires en Informatique (Bac + 4 - 900 heures de décembre 92 à septembre 93) • Systèmes experts • Systèmes d'exploitation • Réseaux et télématique • Conduite de projets. Tarif individuel : 22.000 Frs

COMMUNICATION, GESTION ET DROIT

CONCEPTEUR MEDIATIQUE
Tél. : 40 97 71 07 (1200 heures) • DUSCT* (Bac + 3) • EAO • Télématique • *Vidéodisque • Infographie • Méthodologie de l'interactivité. Tarif individuel* : 27.000 Frs.

COORDINATEUR D'ACTIONS MUSICALES :
Tél. : 40 97 71 37 • DUSC (BAC +3) • Cadres de l'Education *Musicale*. Tarif individuel : 11.500 Frs.

CADRE COMMERCIAL :
Tél. : 40 97 71 09 • Stage professionnel : 220 heures • DUSC * (niveau Licence) : 440 heures • Licence d'Etat de Sciences Economiques : 720 heures • Métiers du marketing et de la vente. Tarif individuel : 10.000 Frs + droits universitaires.

GESTION DU PERSONNEL ET DES RESSOURCES HUMAINES :
Tél. : 40 97 77 77 • DUSC* • *Formation de Cadres de la fonction "personnel"*. Tarif individuel : 12.000 Frs.

DROIT ET COLLECTIVITES TERRITORIALES :
Tél. : 40 97 77 77 • Licence et *Maîtrise* en droit • DESS d'Administration publique • Diplômes d'Etat aménagés pour la gestion de la décentralisation. Tarif individuel : Licence 9.000 Frs - DESS, *Maîtrise* 6.000 Frs + droits universitaires.

CHEF DE PROJET COMMERCE INTERNATIONAL :
Tél. : 40 97 71 08 • *DUSC* • Formation de Cadres export. Tarif individuel* : 12.000 Frs.

GESTION ET AMENAGEMENT DES ESPACES TOURISTIQUES :
Tél. : 40 97 77 77 • DUSC* • Tarif individuel : 12.000 Frs.

GESTION DES ASSOCIATIONS ET DES ORGANISMES DE L'ECONOMIE SOCIALE :
Tél. : 40 97 71 07 • DUSC* (secteurs coopératif, associatif et mutualiste). Tarif individuel : 10.000 Frs.

ADMINISTRATION ET GESTION DE PME-PMI :
Tél. : 40 97 71 08 • Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires (Bac + 4) • Formation d'adjoints de dirigeants des PME. Tarif individuel : 12.000 Frs.

PREPARATION AUX EXAMENS DE L'EXPERTISE COMPTABLE :
Tél. : 40 97 71 37 • Préparation au DPECF et au DECF • Tarif selon le nombre d'U.V.

LANGUES

ANGLAIS : 40 97 71 07 • Cours hebdomadaires. Tarif individuel : 5.100 Frs.
Et aussi Arabe, Berbère, Français pour étrangers : 40 97 78 66

* DUSCT : Diplôme Universitaire de Second Cycle Technologique (BAC +3)
* DUSC : Diplôme Universitaire de Second Cycle (BAC +3)

L'ensemble de ces formations est réalisé par des équipes d'Universitaires et de professionnels.
Des prises en charge sont possibles (CIF, AFR, Aides de la région, etc...).
Les versements sont échelonnés sur trois termes. Clause de dédit. Tout trimestre commencé est dû.

200, avenue de la République. 92001 Nanterre Cedex
Tél. 40 97 78 66 Information Minitel : 40 97 76 08 puis 2FOCO

POLYCOMM (15)

organise 2 cours du soir juin/juillet

- *Maîtriser la PAO (40 H)*
- *Concevoir et réaliser un dossier de presse (40 H)*

Méthode pédagogique intense
Accompagnement personnalisé sur site possible

Renseignements et inscriptions :
43-06-00-68

A la découverte des techniques japonaises ...

Vous êtes ingénieur ou chercheur salarié d'une entreprise française.

Par le COMITE FORME,
vous pouvez acquérir une formation en R et D au Japon.

Après un apprentissage intensif du Japonais,
vous effectuerez un stage dans un laboratoire public japonais
(6 à 12 mois), puis un stage dans une entreprise japonaise (6 mois).

DOMAINE :
Sciences et Techniques Appliquées à l'Industrie.

Envoyez CV + photo au COMITE FORME
17, rue Hamelin - 75783 PARIS CEDEX 16
Tél : (1) 47 27 21 67

フランス-日本工業技術協会

SOCIETE FRANCO JAPONAISE DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES



BRAIN MASTER

MASTERES EN FINANCE

BACK-OFFICE

INGENIERIE ET GESTION INTERNATIONALE DE PATRIMOINE

Profil : jeunes diplômés (Bac + 5), cadres en activité ou demandeurs d'emploi

CERAM

Renseignements : CERAM - MS Finance - B.P. 085 - 06902 Sophia-Antipolis
Tél. : (16) 92 94 22 90



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 56 m², 1er étage parking	31, rue Claude-Bernard AGIFRANCE – 43-31-73-41 Frais de commission	7 242 + 875 5 153
2 PIÈCES 59 m², RC parking	31, rue Claude-Bernard AGIFRANCE – 43-31-73-41 Frais de commission	7 099 + 922 5 051

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 60 m², RC Parking	6, rue Jean-Goujon AGIFRANCE – 43-59-69-70 Frais de commission	7 000 + 922 4 981

10e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES Duplex, 120 m², 6e étage	21, rue d'Hauteville GFC – 49-01-02-88 poste 319	10 100 + 1 044

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES 110 m², 1er étage balcon	107, av. Michel-Bizot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	8 100 + 956 6 102
2 PIÈCES 52 m², 5e étage cave, parking	12, rue de Rambouillet AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 986 + 377 4 260
2 PIÈCES 64 m², 7e étage cave, parking	8/10, rue Jules-César AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 180 + 880 5 109
3 PIÈCES 74 m², 11e étage cave, parking	18bis, bd de la Bastille AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 105 + 1 011 5 768

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 81 m², 4e étage cave	9, rue Alexandre-Cabanel AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	10 050 + 1 300 7 152

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 192 m², 1er étage cave	90, bd Flandrin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	23 000 + 2 000 16 367

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 56 m², 3e étage cave	6, rue Mariotte AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 000 + 880 4 981
5 PIÈCES 126 m², 3e étage 2 caves	25, rue du Colonel-Moll AGF – 44-84-45-45 Frais de commission	17 000 + 1 290 12 097

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 64 m², 3e étage parking, cave	74/84, rue Petit AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 010 + 1 168 4 279
4 PIÈCES 79 m², 4e étage parking, cave	74/84, rue Petit AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 855 + 1 163 4 878

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES 115 m² rez-de-chaussée	COURBEVOIE 333, bd Saint-Denis CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	7 500 + 600 5 670
3 PIÈCES 75 m², 1er étage possib. parking balcon	GARCHES 6, rue du Regard CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 650 + 710 4 338
3 PIÈCES 75 m², 3e étage parking, balcon	LA GARENNE-COLOMBES 17, rue d'Estienne-d'Orves CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 625 + 837 4 320
3 PIÈCES 99 m², 2e étage parking, cave	LEVALLOIS 3, allée Claude-Monet AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	11 310 + 800 8 048
2 PIÈCES 70 m², 3e étage parking	SAINT-CLOUD 7, rue des Gate-Ceps AGIFRANCE – 46-62-48-68 Frais de commission	6 000 + 935 4 483
4 PIÈCES 97 m², 2e étage parking, cave	SURESNES 16, rue Salomon-de-Rothschild AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 600 + 1 420 5 408

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 76 m², 1er étage parking, cave	CACHAN 34, avenue Carnot AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 400 + 960 3 843
STUDIO 39 m², rez-de-chaussée parking, cave	VINCENNES 35, avenue du Petit-Parc AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	3 670 + 390 2 611
4 PIÈCES 91 m², 2e étage box, cave	VINCENNES 7, allée Jacques-Daguerre AGF – 44-86-45-45	8 283 + 920

95 – VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5/6 PIÈCES 120 m², 3e étage parking terrasse	MONTMORENCY 126, av. Charles-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	7 500 + 2 786 5 670

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

4e arrdt

HOTEL-DE-VILLE
Rue piétonne GD STUDIO Terrasse, 20 m², belle vue, park., tt cft, asc. 1 320 000 F. 48-04-84-48

5e arrdt

Vue exceptionnelle. Soleil. Duplex 65 m² + soupente. Beau séjour rénové. 2 500 000 F. 43-37-48-84.

5e EXCEPT. Bel imm. restauré ancien, 2 p., transformé en studio + mezzanine, 5 fenêtres, haut s/plaf., 52 m² env. 27 000 F le m². 45-04-24-30

BROCA. Récent, stand. sans vis-à-vis 3/4 P. 90 m². 2 bns, park. 2 800 000 F. 43-35-18-36

6e arrdt

R. MONSIEUR-LE-PRINCE
BEAU STUDIO 37 m²
Entr., cuis., coin repas, séj., sdb, clair, calme. 860 000 F. 45-66-43-43.

7e arrdt

MAI-JUIN 1992
GROS PLAN SUR
LES STUDIOS
CASSIL RIVE GAUCHE
80, rue Sèvres. 45-66-43-43.
LATOUR-MAUBOURG 460 000 F, studio, tt cft, bon état, clair. Mo VANEAU 620 000 F, beau studio, tt cft, calme. ECOLE MILIT. 790 000 F, studio, 6e étg., ascens., VUE LUXEMBOURG. 980 000 F, 36 m², r. Monsieur-le-Prince.

9e arrdt

EXCEPTIONNEL
Notre-Dame-de-Lorette, Rue des Martyrs. Bel espace 34 m², verrière sur cour, belle vue sur jardin. 3e ét. Clair, calme. Cuisine, w.-c., dche. Aménagement soigné. Parfait état. 780 000 F. 43-57-67-35 (rép.).

BD DE LA MADELEINE
SUPERBE 3 P. 100 m²
Récept., séj. en rotonde, bel imm. p. de t. STANDING. 3 150 000 F. 46-60-01-00.

11e arrdt

PART. VD CHAMBRE PARIS. Métro Goncourt, 6e étage. Digicode, gde fenêtre Sud. Vue dégagée, eau chaude, w.-c. 140 000 F. (1) 42-39-02-11, répond.

13e arrdt

Part. vd studio 30 m², imm. récent, stand. gardien, 4e ét. asc., équip., près Cité univers. Soleil jardin libre oct. 695 000 F
T. : 45-80-46-31, ap. 19 h.

TOLBIAC. Récent. Dern. ét. sud, 5 P. 117 m², cuis. éq. 2 bns, box. 2 740 000 F. 43-35-18-36

14e arrdt

ALÉSIA. B. asc. 6 P. 165 m² serv. ARAGO. Stand. 3/4 P. 128 m² box. DENFERT. B. asc. 3/4 P. 100 m² à voir. MONTPARNASSE. Stand. stud. 34 m², park. A saisir 43-35-18-36

16e arrdt

ÉTOILE
AVENUE KLÉBER
Appt de récept. 237 m² au 1er ét. dble récept. 82 m² avec cheminée, 2 suites avec bains et roberie. Appt serv., 8e ét.
SOLVEG
40-67-06-99

R. MICHEL-ANGE
EXCEPTIONNEL appt 4 pces, 115 m², 3 m s/plafond, moulures, chem., beau pier. de tail. 3 000 000 F. 45-66-43-43.

AV. V.-HUGO
CHARMANT 2 PCES, tt cft, refait, ét. élevé. 595 000 F. 45-04-23-15.

AV. PAUL-DOUMER
même STAND. Dernier ét., 3 P. dont une d'enfant refaite. 45-04-24-30

17e arrdt

Prox. FNAC, part. vd appts, usage habit./prof. 107 m² + chambre 13 m². 6e étage + cave. Tél. : (16) 64-77-44-23.

TERNES. STUDIO
VUE PANORAMIQUE.
9e ét., asc. TERRASSE 10 m². 755 000 F. 48-04-84-48.

Sur bd MALESHERBES, dans imm. ancien, standing, très beau 6 PIÈCES, 5e ét., asc. Très ensoleillé. Tél. : 48-03-22-42.

PALAIS DES CONGRÈS
BEAU STUDIO
TT CONFT, balcon, 8e ét., ascens. 840 000 F. 45-66-01-00.

19e arrdt

MÉTRO RIQUET
Imm. ravalé studio, entr., cuis., tt conft, asc., balc. 330 000 F. 48-04-85-85.

20e arrdt

PRÈS DE NATION
2 PCES, 36 m², Mo Maraîchers. Au pied de l'imm. Soleil, double expo. est-ouest. Calme. 590 000 F. 43-71-29-02.

CAMPAGNE A PARIS
Pl. Octave-Chanute
Superbe vue dégagée, imm. bourgeois d'angle, 2 pces, s. rue, ascens., confort, 690 000 F. 48-04-84-48.

Mo MARAICHERS
GD 2 PCES s. rue, cuis., entrée, w.-c., débarras. 440 000 F. 48-04-84-48.

92 Hauts-de-Seine

A vendre Hauts-de-Seine
COURBEVOIE
4 PIÈCES plein Sud.
Vue panoramique.
Terrasse plain-pied 20 m². 2 500 000 F.
Appartement témoin décoré. Visite sur place : 102, bd Saint-Denis. De 14 heures à 19 heures. 46-67-77-87.

Province

ST-MANDRIER (Var). Résid. stand., 2 pisc., 3 ten., face mer, stud. 20 m². Et. rif, loggia + terras., park. px : 420 000. Rap. loc. sais. : 45 000. Tél. : 90-85-84-73

DEAUVILLE
Dans immeuble résidentiel, part. vd beau STUDIO, prox. Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. Etat impecc. 43-59-69-74 matin.

Vente :
CANNES 820 000 F
2 P. cuis., s. de bns. État neuf. Quartier Palm Beach. Calme et résidentiel dans immeuble standing. Ascenseur. Chauffage par immeuble, climatisation. 2e étage, exposition sud-ouest. Ravalement fait. Situé à côté de tous commerces. Mer immédiate.
T. (16.1) 46-27-26-85 à partir de 20 h 30
T. (16.1) 45-35-83-43 matinée seulement en période juillet et août.

appartements achats

Recherche 2 à 4 pces PARIS. Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-35-43 même le soir.

ACHÈTE COMPT.
STUDIO A 3 PIÈCES
DÉCISION IMMÉDIATE
48-04-35-35 poste 257.

locations non meublées offres

Paris

TROCADÉRO
Imm. moderne, grand luxe. Propriétaire loue superbe studio 45 m², balcon. Parfait état.
Prix : 6 000 F + charges.
Tél. bureau : 46-62-97-36
Tél. dom. : 47-22-03-34

Province

Appt F3 refait à neuf de maison à Moret-sur-Loing, 3 000 F par mois. Tél. : (16) 64-29-05-72

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS et BUREAUX.
(1) 45-62-30-00

locations meublées offres

Paris

MARAIS
Part., appt gde qualité, boiseries, chem., 70 m², demeure classée, 11 500 F (vente poss.). Tél. : 42-78-06-10.

locations meublées demandes

Paris

J.H. sérieux ch. chambre à louer, même chez particulier. Préfér. Paris. 1 500 F maxi. Tél. : 42-72-61-92 (rép.)

Province

CHERCHE LOCATION juillet/août. Maison mini. 4 chambres à env. 100 km de Paris. 46-94-08-72.

villas

CHARENTE-MARITIME
Sur presqu'île part. vd cause retraite, villa sur 1 100 m² arboré et clos avec garage préfabriqué R.-de-ch. : Hall, gd séjour avec cheminée, gde cuis. aménagée, arrière-cuis., 2 ch., lingerie, s. de bns, s. d'eau, 2 wc, véranda, chaufferie, garage.
A l'étage : 3 chbres mans. gd grenier, bonne construction avec isolation sérieuse.
Px : 1 550 000 F. T. à partir 19 h. (16) 46-84-61-28

maisons de campagne

Entre Dol et Combourg (35) A Bonnemain, Bret. nord, 35 km St-Malo, 15 km Mt St-Michel, vieille ferme granit ent. rén., tt cft, gge 2 voit., ter. 2 200 m². Tél. : (1) 42-38-32-93

propriétés

Sortie A 6 Courtenay (45) Fermette gâtinaise, 3 000 m², clos arb. Habitations
SÉJ., SALLE 65 m²
2 cham., cuis., cath., mezz.
6 CHAMBRES
Gar. Bûcher, remise. 735 000 F. (16) 38-87-33-26, 9 h-22 h.

pavillons

Superbe affaire en Sarthe. Grande maison avec 4 700 m² de terrain avec jolie pelouse et arbres.
– Rez-de-chaussée : salle à manger, salon avec cheminée, cuisine aménagée, 2 chambres, 1 bureau, 1 salle de bains, wc.
– 1er Combles aménagés, 2 chambres de 20 m², 1 salle de bains.
– Au sous-sol : 1 chambre, 1 salle de jeux, 1 cave, 1 garage pour 2 voitures.
480 000 F à débattre.
Gaignon Alain, le soir ap. 18 h. Tél. : (16) 43-79-10-89

BRUNOY (91)
Sur magnifique jardin 600 m² clos de murs. Calme, forêt de Sénart à 100 m. Part. vd maison 1935, 100 m² hab., séj. 40 m², 3 chbres, sdb, w.-c., cuis., chf. ctral gaz. Prix 1 050 000 F. Tél. ap. 19 h et w.-e. tte la journée : 60-47-02-28 - 45-87-30-07.

CACHAN 94. 3 niv. de 81 m², dt 2 aménag. ent., séj., 3 ch., 2 wc, 2 sde, grde cuis., belle vue, 2 terr., grenier, ter. 250 m², pkg. 1 425 000 F. 45-47-24-93.

VIENNE-EN-VAL
15 km ORLÉANS
PAV. 5 PCES sur terrain 1 050 m² entièrement clos. Séjour, cheminée avec circulation eau chaude ; 3 chbres + balcon, cuisine entièrement aménagée + entrée, s.d.b., wc. Double garage, gde cour avec terrasse.
Prix : 650 000 F
Tél. : (16) 38-58-81-88
38-94-56-83, après 19 h.

CHANTELOUP-EN-BRIE, pav. indép., 105 m² hab., 4 chamb., séj., 29 m², cuis. aménag., s.-d.-b, buand., gar. atten., sur terr. clos. 364 m², 5 min RER, 5 min gare de Lagny, 10 min Eurodisney, écoles sur place. Tél. (h. de bur.) : 64-02-22-82

SAINT-DENIS (93), part. vend pav. 4-5 pièc., ter. 220 m², combles aménag., gar. (travaux à prévoir).
Tél. : 60-20-16-28 (après 19 h) (visite sur rendez-vous)

PAVILLON (77) sur 720 m² pay., s.-sol tot., gar. 3 v., cuis équ., séj avec ch., 3 ch., w-c. s.-de-b., sal. de jeux, 2 terra. Belles prestations :
1 350 000 F (à débattre)
Tél. 60-20-16-28 (apr. 19 h)

MAISON RÉNOVÉE
40 km d'Albi, 40 km de Rodez, 50 km de Millau, bord du Tarn
BROUSSE-LE-CHATEAU
pierre de pays, toit en lauzes, 2 logs. tout conf., cheminée, 2 terrasses, 2 caves, jard. bord riv., entièrement meublé.
PRIX 500 000 F à débattre
Téléphone région parisienne : 48-60-71-45
Téléph. sur place juillet-août (16) 65-99-46-37

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

Ventes

TOP-IMMEUBLE. BUREAUX A VIENNE
Bien placé et en excellent état. 8 355 m², garage souterrain avec 57 places, revenu net : plus de DM 2 Mio., 6,25 % rendement.
TRADEHOUSE HANDELS GmbH VIENNE
FAX : 0043/1713-79-45.

locaux commerciaux

Locations

8e, rue Marbeuf, bail mixte prof. lib., 3 pces, 120 m², ref. nf, 2e ét./cour. 14 500 F + ch. Tél. : 45-16-01-76.

Ventes

MAIRIE 18e, imm. caractère LOFT rénové, 3/4 pces + mezzanine 1 280 000 F. BSI : 42-27-92-92.

A VENDRE
RESTAURANT
de standing
au sein du quartier européen à Bruxelles.
Affaire de tout 1er ordre.
Tél. de 18 h à 20 h au 19-32-231-01-28.
Prière de faire offre par retour.

VIE DES ENTREPRISES

Prêt à dénouer le contentieux avec Eurotunnel

M. Martin Bouygues exprime des inquiétudes à propos du tunnel sous la Manche

Bien que les prévisions d'exploitation pour 1992 ne soient pas florissantes – un chiffre d'affaires stable autour de 64 milliards de francs, avec une chute marquée de 17 % du secteur immobilier, et des suppressions d'emplois inévitables – M. Martin Bouygues, président du groupe de bâtiment et de travaux publics, a déclaré mardi 26 mai que sa société *« marchait bien »*. Cet optimisme est fondé sur *« des atouts spécifiques »* que sont des bonnes implantations géographiques, un mélange d'audace et de créativité, un sens aigu de la qualité, un bon climat social et un état d'esprit tourné vers la confiance en l'avenir.

Commentant l'année 1991, M. Bouygues s'est félicité d'un certain nombre de réussites significatives : les Grands Moulins de Paris, qui affichaient un résultat négatif de 338 millions de francs en 1989, ont été, l'an dernier, bénéficiaires de 192 millions. Le terrain de six hectares et l'usine situés en bordure de Seine à Paris représentent un placement foncier de grande valeur, mais sur le plan strictement industriel, la société se développe dans les secteurs de la meunerie et des produits surgelés à base de pain et de pâte.

Autre satisfaction, la filiale Bouygues off shore, réputée comme le secteur traditionnellement malade du groupe, a affiché en 1991 un léger bénéfice de 10 millions de francs.

Une capacité d'investissement supplémentaire

Par rapport à la situation de 1988, Bouygues a réorienté géographiquement ses marchés internationaux du bâtiment et des travaux publics. Il y a trois ans, l'Afrique représentait 58 % de son chiffre d'affaires international et seulement 7 % aujourd'hui, tandis que la part de l'Europe est passée de 15 % à 48 % et l'Asie (essentiellement avec Hongkong et la Thaïlande) de 19 % à 32 %.

Mais le président du groupe a exprimé de vives inquiétudes à propos du tunnel sous la Manche. *« Les relations financières et commerciales entre le concessionnaire Eurotunnel et les entreprises groupées dans le consortium TML sont difficiles, voire mauvaises. Les entreprises sont prises en otage. Le projet a tellement dérivé par rapport à ses objectifs de départ qu'on en arrive même à se demander pourquoi Eurotunnel ne ferait pas un jour faillite... »* Bouygues chiffre à 123 millions ses pertes brutes à ce jour sur le chantier.

Evoquant enfin la décision de sa société de lancer une augmentation de capital équivalant à 2 milliards de francs supplémentaires de capacité d'investissements (soit au total près de 5,5 milliards), M. Bouygues s'est déclaré prêt à saisir toute occasion au cours des prochains mois. Les hypothèses sont multiples, depuis l'acquisition d'entreprises de bâtiment à l'étranger (par exemple en Allemagne), l'acquisition d'actions d'Eurotunnel en paiement des factures non encore réglées, la presse écrite ou la gestion des ressources en eau.

FRANÇOIS GROSRICHARD

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RECRUTEMENT

□ **ATT embauche cent scientifiques soviétiques.** – ATT, le géant américain des télécommunications, s'associe avec l'un des plus célèbres organismes scientifiques russes, l'Institut physique de l'Académie des sciences de Moscou. Une centaine de chercheurs et techniciens du département fibres optiques de l'institut vont travailler, sous contrat d'un an renouvelable, sur les programmes de recherche et développement du groupe américain. Le communiqué publié mardi 26 mai par ATT cite l'un des responsables de la recherche du groupe qui se félicite de cet *« excellent »* investissement. *« Les Bell labs* [NDLR : les laboratoires Bell, centres de recherche d'ATT] *vont pouvoir profiter d'une équipe exceptionnelle de savants et en même temps pouvoir développer des liens privilégiés avec un pays qui occupe une place de plus en plus importante dans la stratégie d'ATT. »* Selon le *Financial Times*, les spécialistes russes de la fibre optique seont rémunérés 60 dollars, soit un peu moins de 330 francs, par mois...

RÉSULTATS

□ **Warburg : hausse de 23 % du bénéfice imposable annuel.** – La première banque d'affaires britannique, SG Warburg, a annoncé mardi 26 mai une hausse de 23 % de son bénéfice imposable à 166,3 millions de livres (1,64 milliard de francs) pour l'année terminée en mars, contre 135,2 millions de livres l'année précédente. Le bénéfice d'exploitation des activités de banque d'investissement, principale activité de SG Warburg, a progressé de 23 % à 115,1 millions de livres. Au cours de l'exercice, SG Warburg a supervisé 58 % des augmentations de capital réalisées à la Bourse de Londres, soit 4,7 milliards de livres, et a dirigé plus de 120 emprunts obligataires pour un total de 22,3 milliards de livres.

□ **Guinness : toujours pas de signes de reprise.** – M. Anthony Greener, directeur général du groupe britannique Guinness, spécialisé dans les boissons, a réaffirmé mardi 26 mai qu'il tablait sur une *« croissance acceptable de ses résultats en 1992 »*, tout en reconnaissant qu'il ne voyait *« aucun signe de reprise sur les marchés américain, anglais, et australien »*. Le premier semestre 1992 devrait être *« aussi difficile que le premier semestre 1991, voire davantage »*, a expliqué M. Greener, confirmant les perspectives présentées à la mi-mars. Outre la stagnation des trois marchés de base de Guinness (Etats-Unis, Grande-Bretagne et Australie), cette conjoncture s'explique par le ralentissement économique du Japon où les ventes devraient cependant progresser. Plusieurs marchés de la CEE pourraient connaître une récession temporaire.

□ **SCOA : les commissaires aux comptes émettent des réserves sur les comptes.** – Les commissaires aux comptes de la SCOA, filiale de Paribas, ont émis deux réserves d'*« incertitudes »* sur les comptes 1991, lors de l'assemblée générale de cette société de commerce et de négoce international, mardi 26 mai. La première concerne les participations informatiques. L'excédent de prix payé lors de leur acquisition par rapport à leur quote-part de capitaux propres a été conservé pour le calcul de l'écart de mise en équivalence de ces titres. Or, selon M. Claude Charron, commissaire aux comptes, le maintien de cet excédent, qui représentait 210 millions de francs au 31 décembre 1991, *« se justifie dans une perspective de reprise du marché informatique sur laquelle nous ne pouvons actuellement nous prononcer »*. La deuxième réserve vise la cession de l'activité distribution de SCOA Cameroun qui *« a été réalisée sous la condition résolutoire de garanties dont la mise en place n'est pas finalisée à ce jour »*, a-t-il ajouté. La SCOA, qui a perdu 199,7 millions de francs l'an dernier (*le Monde* du 26 mars), espère réduire son déficit cette année.

CRISE

□ **Schneider : démission de M. Jean Vaujany.** – Le président d'honneur de Merlin Gerin, M. Jean Vaujany, a remis son mandat de vice-président directeur général du groupe Schneider à la disposition du PDG de ce dernier, M. Didier Pineau-Valencienne. Cette démission, présentée le 23 avril, cinq jours avant l'annonce de la réorganisation de Schneider et de l'absorption de sa filiale Merlin Gerin (*le Monde* du 30 avril) et confirmée par l'intéressé mercredi 27 mai à Grenoble, laisse présumer un désaccord, sinon sur les finalités de la restructuration envisagée, du moins sur ses modalités. M. Vaujany, PDG de Merlin Gerin de 1978 à 1989, reste PDG de Jeumont-Schneider Industrie. – *(Corresp.)*

INNOVATION

□ **France Télécom introduit un Minitel photo expérimental.** – France Télécom vient d'introduire expérimentalement un nouveau Minitel quatre fois plus rapide que les Minitel actuels et capable d'afficher des photos en noir et blanc, a indiqué mardi 26 mai France Télécom lors d'une conférence de presse. L'expérimentation de ce nouveau « Minitel photo » doit durer environ un an, a précisé la société. Sa commercialisation pourrait intervenir fin 1993. En attendant, sa diffusion sera limitée à un millier d'exemplaires environ, destinés principalement à une douzaine d'entreprises avec lesquelles France Télécom a mis au point des services télématiques spécifiques. Ces nouveaux Minitel sont fabriqués en « pré-série » par Alcatel Business Systems (groupe Alcatel).

ACQUISITION

□ **Saint-Gobain acquiert la société française Crismatec.** – Le groupe Saint-Gobain a annoncé mardi 26 mai le rachat par sa branche « céramiques industrielles » de la société française Crismatec, spécialiste des cristaux optiques et scintillants. Le montant de l'acquisition n'est pas précisé. Crismatec, créée à Grenoble en 1979 par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et Rhône-Poulenc, a réalisé un chiffre d'affaires de 30 millions de francs en 1991, dont les trois quarts à l'exportation. Cette société avait été rachetée en 1987 par le groupe français PSB Industries (ex-Pierre Synthétique Baikovski). Cette acquisition va permettre au groupe de rentrer sur le marché des sources lasers, jusqu'ici uniquement servies par des sociétés américaines, précise le communiqué. Le groupe Saint-Gobain précise qu'il est, au travers de ses filiales Quartz et Silice (France), Bicron et Solon Technologies Inc. (Etats-Unis), *« le premier producteur mondial de monocristaux destinés aux marchés de la détection de rayonnements nucléaires et de l'optique »*.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 26 mai ⬇

Tassement

La résistance manifestée par la Bourse de Paris depuis quelques jours a été mise à rude épreuve mardi 26 mai. En hausse de 0,15 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a brusquement viré à la baisse une heure et demie plus tard, pour perdre finalement en clôture 0,81 % à 2 029,58 points.

Après une hausse de 15 % depuis le début de l'année, le marché a du mal à faire mieux, constatent les milieux financiers. Seule une baisse des taux d'intérêt significative pourrait lui permettre de parcourir une nouvelle étape. Or, il semble dans ce domaine que la situation soit bloquée en dépit du très net raffermissement du franc français face au mark. En effet, la baisse des réserves obligatoires des banques, qui avait permis à ces dernières de diminuer leur taux de base, s'est soldée par un coup d'épée dans l'eau, estiment les experts. Les taux à court terme restent accrochés au niveau des 10 %.

De plus, les déclarations mardi matin de M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, si elles n'ont pas ruiné tous les espoirs d'un assouplissement de la politique de crédit à moyen terme, les ont du moins différés sensiblement. Le ministre a déclaré que la France avait utilisé récemment ses marges de manœuvre en diminuant les réserves obligatoires des banques. Seule une concertation en la matière avec les partenaires de la France, lors du sommet des Sept de Munich début juillet, pourrait permettre une modification de la politique des taux, a ajouté M. Sapin.

D'autre part, notent des analystes, le marché a été trop confiant dans les perspectives d'une reprise sensible des résultats des entreprises. Or les premiers publiés ces derniers jours, comme ceux de LVMH, Suez, Sommer-Allibert ou Saint-Gobain, ont déçu les milieux spécialisés. Une correction des anticipations est donc à attendre, précisent encore ces gestionnaires.

NEW-YORK, 26 mai ⬇

Baisse

Wall Street a cédé une vingtaine de points mardi 26 mai, déprimée dès l'ouverture par une nette remontée des taux d'intérêt à long terme américains consécutive au bond des cours du pétrole à New-York. Au terme des transactions, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 364,26 points, en baisse de 22,52 points, soit un recul de 0,66 %. L'activité a été assez soutenue avec quelque 197 millions d'actions qui ont changé de mains. Le nombre de titres en baisse a largement dépassé celui des valeurs en hausse : 1 114 contre 609 ; 530 titres sont restés inchangés.

La décision de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (OPEP) de geler jusqu'à la fin septembre la production de tous ses membres, sauf le Koweït, a provoqué une forte hausse du prix du brut à New-York, ce qui a ravivé les craintes d'inflation et entraîné une nette progression des taux d'intérêt à long terme, selon des analystes.

VALEURS	Cours du 22 mai	Cours du 26 mai
Alcoa	78 7/8	77 1/4
ATT	42 7/8	41 1/2
Boeing	43 3/4	43 3/8
Chase Manhattan Bank	28 7/8	28 1/8
Du Pont de Nemours	52 3/8	53 5/8
Eastman Kodak	40 1/4	39 5/8
Exxon	60 1/2	64
Ford	44 1/8	43 1/4
General Electric	76 5/8	76 1/8
General Motors	39 1/4	38
Goodyear	71 3/4	68 7/8
IBM	91 3/4	90 1/2
ITT	64 5/8	63 3/4
Mobil Oil	63 3/8	67
Pfizer	72 3/4	71 5/8
Schlumberger	64 7/8	66 1/2
Texaco	63 3/4	66 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	122	118 3/4
Union Carbide	28 3/8	28 3/4
United Tech.	52 5/8	51
Westinghouse	17 3/4	17 3/8
Xerox Corp.	73 5/8	73 3/8

LONDRES, 26 mai ⬇

Repli

Les valeurs ont clôturé en baisse mardi 26 mai à Londres au lendemain d'un long week-end en raison du Spring Bank Holiday. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent principales valeurs a terminé en retrait de 10,4 points à 2 704,6, soit un repli de 0,4 %. Le volume des échanges s'est élevé à 402,8 millions de titres, contre 521,1 millions de titres vendredi.

Après un départ en hausse, la Bourse a inversé sa tendance en mi-journée lors de l'annonce d'un quasi-doublement du déficit de la balance des paiements courants pour le mois d'avril par rapport au mois de mars, comportant notamment une forte hausse des importations, qui risque de fragiliser la reprise économique, selon les analystes.

TOKYO, 27 mai ⬇

Sous les 18 000 points

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé, mercredi 27 mai, sous les 18 000 points, au niveau où il se trouvait le 6 mai dernier. Au terme des échanges, l'indice a perdu 382,08 points, soit 2,10 %, à 17 822,56 points, dans un volume estimé à 300 millions de pièces.

La plupart des investisseurs sont restés sur la touche, en raison du recul des autres places boursières. Ce sont surtout des ventes liées à des positions sur des contrats à terme qui ont provoqué le vif repli de la cote.

VALEURS	Cours du 26 mai	Cours du 27 mai
Ajinomoto	1 300	1 290
Bridgestone	1 180	1 170
Canon	1 420	1 420
Fuji Bank	1 480	1 440
Honda Motors	1 530	1 480
Matsushita Electric	1 350	1 320
Mitsubishi Heavy	578	583
Sony Corp.	4 210	4 090
Toyota Motors	1 490	1 510

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4415	4415	Immob. Hôtelière	1150	1150
Amault Associés	250	....	Inmnt. Computer	154	....
B.A.C.	45	....	I.P.B.M.	64	....
Bque Vernes	780	....	Locamic	70	....
Boiron (Ly)	499	495	Matra Comm.	212	210
Boisset (Lyon)	239	....	Molex	178	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	791	785	Publ.Filipacchi	504	504
Calberson	355	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	328	....
Cardif	845	840	Select Invest (Ly)	89	....
C.E.G.E.P.	174	....	Serbo	293 50	....
C.F.P.I.	273	....	Sopra	324 80	....
C.N.I.M.	1213	1215	TF1	515	505
Codetour	289	....	Thermador H. (Ly)	437	....
Conforama	1218	....	Unilog	255	....
Creeks	192	....	Viel et Cie	113	....
Dauphin	290	....	Y. St-Laurent Groupe	864	865
Delmas	1140	....			
Demachy Worms Cie	370	....			
Devanlay	1129	1102			
Deville	184	....			
Dollfus	120	....			
Editions Belfond	157	....			
Europ. Propulsion	205	205			
Finacor	110	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	106	106 50			
G.I.M.	394	....			
Gravograph	159	....			
Guintoli	875	865			
I.C.C.	201	....			
Idianova	98 90	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 mai 1992
Nombre de contrats estimés : 127 149

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108,56	108,82	108,98
Précédent	108,92	109,14	109,26

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
109	0,70	1,24	0,86	1,08

CAC 40 A TERME (MATIF)

Volume : 18 901

COURS	Mai	Juin	Juillet
Dernier	2 025	2 021	2 011
Précédent	2 048	2 041	2 032

CHANGES

Dollar : 5,44 F ⬆

Le dollar s'inscrivait nettement en hausse, mercredi 27 mai, après la publication de statistiques positives pour l'économie américaine. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,44 francs contre 5,4060 francs la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	26 mai	27 mai
Dollar (en DM)	1,6883	1,6885
TOKYO	26 mai	27 mai
Dollar (en yens)	129,15	129,78

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 mai) .... 9 13/16 - 9 15/16 %

New-York (26 mai) .... 4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	25 mai	26 mai
Valeurs françaises	118	
Valeurs étrangères	107,70	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	551,60	552,36
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 046,25	2 029,58

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	25 mai	26 mai
Industrielles	Clos	3 364,25

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	25 mai	26 mai
100 valeurs	Clos	2 704,60
30 valeurs	Clos	2 133,40
Mines d'or	Clos	109,90
Fonds d'Etat	Clos	89,54

FRANCFORT

	25 mai	26 mai
Dax	1 811,53	1 806,66

TOKYO

	26 mai	27 mai
Nikkei Dow Jones	18 204,64	17 822,56
Indice général	1 371,83	1 352,61

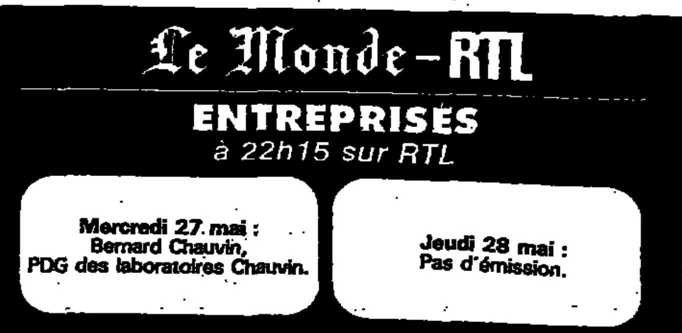
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4610	5,4640	5,5428	5,5465
Yen (100)	4,2023	4,2064	4,2580	4,2634
Ecu	6,9010	6,9030	6,8945	6,8985
Deutschemark	3,3562	3,3567	3,3582	3,3596
Franc suisse	3,6552	3,6598	3,6610	3,6665
Lire italienne (1000)	4,4513	4,4575	4,4178	4,4327
Livre sterling	9,8929	9,9030	9,8895	9,9075
Peseta (100)	5,3712	5,3795	5,3337	5,3474

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4 1/16	4 3/16
Yen (100)	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16
Ecu	10	10 1/8	10	10 1/8	10	10 1/8
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	9 5/16	9 7/16	9 3/16	9 5/16	8 15/16	9 1/16
Lire italienne (1000)	12	12 1/4	12	12 1/4	12 1/16	12 5/16
Livre sterling	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 3/8
FRANC FRANÇAIS	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 27 MAI

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4770	C.N.E 3%	4785	4765	4765	....
915	B.N.P. T.P.	920	935	935	+ 1 63
900	Cr.Lyon. T.P.	914	915	915	+ 0 11
1680	Renault T.P.	1680	1680	1680	....
1779	Rhone Poul. T.P.	1765	....	....	....
1156	Saint Gobain T.P.	1160	1162	1162	+ 0 17
890	Thomson T.P.	895	915	915	+ 2 23
785	ACCOR	801	797	793	- 1 00
795	Air Liquide	804	798	796	- 1 00
845	Alcatel-Alsthom	849	848	844	- 0 77
1740	Ala.Superm.	1855	1850	1855	....
315	A.L.S.P.I.	322	329	321	- 0 31
490	AGF Sté Centrale	493	494	493	....
860	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
172	Avenir H. Média	166	165	163	- 1 81
1000	Axa (ex Cie Midi)	1028	1020	1020	- 0 78
142	Bafip	152	158 80	158 80	+ 4 47
128	Bail-Equipem.	125	123	123	- 1 60
815	Bail Investiss.	829	825	825	- 0 48
490	Bancaire	465 10	458	448 20	- 3 63
810	Bazar H.-V.	800	....	....	....
655	Beghin-Say	668	670	665	- 0 45
1450	Berger (M)	1433	....	....	....
410	Bertrand Faure	405	....	....	....
765	Bic	780	781	781	+ 0 13
1110	B.I.P.	1105	1100	1100	- 0 45
345	BIS	348	348	348	....
400	B N P (CI)	400	397	398	- 0 50
765	Bolloré Tech.	795	....	....	....
3230	Bongrain	3315	3299	3275	- 1 21
720	Bon-Marché	698	700	700	+ 0 57
655	Bouygues	632	628	625	- 1 11
114	BP France	118	118 90	118 90	+ 0 76
1140	B S N	1148	1139	1135	- 1 13
1180	Canal Plus	1181	1177	1177	- 0 34
315	Cap Gem.S.	304 90	302	299 80	- 1 67
2730	Carrefour	2758	2735	2719	- 1 34
179	Casino	176	176 20	176 20	+ 0 11
106	Casino ADP	106 40	105 10	106	- 0 38
542 50	Castorama D.I.	588	590	589	+ 0 17
194	C.C.F.	191 60	190 20	189 10	- 1 30
45	CCMC Ly.	47	47 90	47 90	+ 1 91
435	C.D.M.E.	433	....	....	....
189	C.E.G.I.D.	191	191	191	....
110	Centrest (Ny)	118 30	113 30	113 30	- 4 23
430	C.E.P. Comm.	431	431	431	....
132	Cerus	130 20	130 10	130	- 0 15
785	Cetelem	780	780	770	- 1 28
290	CF Inv.	282 60	283	283	+ 0 14
325	CGI Info.	334 50	335	332	- 0 75
1260	C G I P	1179	1160	1160	- 1 61
840	CGP	660	650	650	- 1 52
1270	Chargeurs S A	1281	1267	1261	- 1 56
345	Christian Dior	349	349	347	- 0 57
620	C I C A (M)	611	610	610	- 0 16
465	Ciments franc.	470 20	472	472	+ 0 38
725	Clarins	725	728	725	....
535	Club Méditer.	523	525	529	+ 1 15
186	CMB Packa.	187	186 90	185 30	- 0 91
790	Colas	791	790	781	- 1 26
250	Cpt. Entrep.	249	249	248	....
1300	Comps Mod.	1300	1300	1295	- 0 38
265	CPR (Paris Ré.)	261	264	262	+ 0 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
995	Créd. Foncier	955	959	956	+ 0 10
225	Crédit Loc France	240	239 50	238	- 0 83
595	Cr Lyon.(CI)	595	591	591	- 0 67
1090	Crédit Nat.	1089	1085	1075	- 1 29
330	CSEE	323	....	....	....
3200	Damart	3150	....	....	....
380	Dassault Aviation	373	372 10	372 10	- 0 24
189	Dassault Electr.	190	188	190	....
1770	De Dietrich	1816	1805	1790	- 1 43
87	Dév.P.d.C.(Li)	83	83	83	....
151	Dév.R.Sud-Est	150	150	150	....
385	D M C	376 70	376	375	- 0 45
430	Docks France	430	428	429 30	- 0 16
310	Dynaction	320	318	315	- 1 56
2400	Eaux (Gle)	2371	2362	2350	- 0 89
875	E.B.F.	870	870	870	....
475	Ecco	478 50	479	477	- 0 31
385	Elf Aquitaine	398 40	400 30	402 80	+ 1 10
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1145	1131	1110	- 3 14
275	Erap-Elf (Certif)	282 50	280	283 40	+ 0 32
460	Essilor	474 10	470 10	470 10	- 0 84
220	Essil.Inv.(DP)	226	225	225	- 0 44
795	Esso	818	820	840	+ 2 69
1560	Eurafrance	1561	....	....	....
700	Europcom	719	715	715	- 0 56
125	Eurodisneyland	126 30	125	124 50	- 1 43
1080	Europe 1	1030	1050	1020	- 0 97
36	Eurotunnel	37 85	36 40	36 45	- 3 70
1400	Exor	1405	....	....	....
120	Finextel	119 20	120	120	+ 0 67
405	Fives Lille	414	411	411	- 0 72
3080	Fromager. Bel	3400	....	....	....
1960	Gal.Lafayette	1942	1980	1980	+ 1 96
1970	G.A.N.	1908	1905	1905	- 0 16
570	Gascogne (B)	583	575	583	....
1460	Gaz et Eaux	1501	1500	1500	- 0 07
635	Géophysique	645	668	662	+ 2 64
665	Gerland Ly.	665	665	665	....
760	Groupe André SA	750	742	750	....
530	Groupe Cité	570	570	570	....
425	GTM-Entrep.	420	415	415	- 1 19
1770	Guyenne-Gas.	1728	1740	1740	+ 0 69
140	Hachette	137 70	137	138 80	- 0 65
540	Havas	534	530	529	- 0 94
310	Idia	303	305	301	- 0 66
345	Imétal	344	....	....	....
148	Immob. Phénix	155	150 20	153	- 1 29
106	Ingénico	108 50	108	108	- 0 46
6700	Inst. Mérieux	6600	6530	6550	- 0 76
480	Intertail	478	478	478	....
865	Intertechnique	883	878	878	- 0 57
960	J. Lefebvre	950	952	952	+ 0 21
555	Klepierre	560	556	556	- 0 71
765	Labinal	790	782	782	- 1 01
385	Lafarge	374 40	371	369 10	- 1 42
320	Lebon	325	325	325	....
4850	Legrand	4919	4901	4902	- 0 35
2650	Legrand (DP)	2741	....	....	....
450	Legris Industries	466 50	462	462	- 0 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
720	Locindus	721	730	730	+ 1 25
4150	L.V.M.H.	4085	4054	4020	- 1 59
585	Lyon.Eaux/Dumez	567	567	562	- 0 88
115	Majorette Ly.	116 50	118	117	+ 1 30
329	Mar. Wendel	331	330	330	- 0 30
184	Matra	196 50	196 10	195	- 0 76
590	Merlin-Gerin	582	581	586	+ 0 69
98	Metaleurop	97 60	98 40	98	+ 0 41
38	Métrologie In.	39	38 60	39	....
220	Michelin	216	215	215	- 0 46
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
79	MMB	81 25	80 20	81 25	....
171	Moulinex	172 80	172	172	- 0 46
1130	Navig. Mixte	1122	1122	1122	....
122	Nord-Est	121	122	121 10	+ 0 08
295	Nordon (Ny)	280	275	270	- 3 57
580	Nouv Galeries	585	....	....	....
167	Olipar	170 50	171 10	171	+ 0 29
900	Oréal	903	901	898	- 0 55
445	Paribas	415 90	412	410 10	- 1 39
205	Pechiney Inv.	207	206 30	207 70	+ 0 34
375	Pechiney (CIP)	365	362	362	- 0 82
1560	Pernod Ricard	1573	1563	1563	- 0 64
775	Peugeot	780	780	778	- 0 26
375	Pinault	368 30	368	368	- 0 08
840	Plastic-Omn.	846	841	836	- 1 07
600	Poliet	600	590	590	- 1 67
715	Primagaz	695	698	698	+ 0 43
820	Printemps	821	825	834	+ 1 58
3730	Promodès	3769	3770	3776	+ 0 18
610	Radiotechn.	606	591	591	- 2 80
5700	Redoute (La)	5710	5700	5700	- 0 18
185	Rémy Cointreau	187	187	187	....
645	R. Poulenc CIP	633	632	625	- 1 26
335	Robur Financ.	341	340	340	- 0 29
68	Rochette(La)	71	70 30	70 30	- 0 99
2120	Roussel Uclaf	2200	2190	2200	....
3250	R. Impé.Ly *	3280	3320	3300	+ 0 61
183	Sade (Ny)	184	183	183	- 0 54
2050	Sagem	2041	2041	2041	....
585	Saint Gobain	599	592	589	- 1 67
1330	Saint Louis	1304	1290	1286	- 1 38
1460	Salomon Ly.	1470	1440	1440	- 2 04
330	Salvepar (Ny)	321	329	329	+ 2 49
1420	S A T	1480	....	....	....
250	Saul. Chât.	252	257	257 90	+ 2 34
1150	Sanpiquet (Ny)	1165	1164	1164	- 0 09
765	Schneider	756	756	753	- 0 40
18 50	SCOA	17 50	17	16 75	- 4 29
395	Scor s.a.	398	400	400	+ 0 50
2230	S.E.B.	2204	2204	2204	....
460	Sefimeg	446	445 60	445 60	- 0 09
127	Selectibanque	128 10	129	130	+ 1 48
240	Sextant A.	230	230 10	230 10	+ 0 04
790	S F I M	776	773	773	- 0 39
245	S.G.E.	244 50	244 50	244 50	....
435	Simco	426	430	429	+ 0 70
710	Sk. Rossignol	685	694	685	....
500	Sligos	490	495	499	+ 1 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
535	Société Géné.	533	526	520	- 2 44
62	Sodexco(B)	61	63	63	+ 3 28
129	Sodero(Ny)	124	122	122	- 1 61
1020	Sodexho	1050	1048	1055	+ 0 47
80	Sogenal(Ny)	80	80	80 10	+ 0 13
430	Sogerap	425	425 10	431 50	+ 1 53
1600	Sorm-Alib.	1550	1550	1550	....
405	SOPHIA	408	410	406 10	- 0 47
1700	Source Perrier	1701	....	....	....
875	Sovac	831	831	831	....
375	SPEP	383 90	380 10	384 20	+ 0 08
360	Spie-Batignol.	354 90	351 50	349	- 1 66
875	Strafor Facom	879	870	872	- 0 80
335	Suez	329 70	327 10	326	- 1 12
1170	Synthélabo	1206	1200	1200	- 0 50
160	Thomson CSF	155 10	155 20	153 50	- 1 03
250	Total	267 80	274 90	275 40	+ 2 84
186	— (certif)	201 50	205 10	206 80	+ 2 63
210	Truffaut Fin.	210	210 90	210 90	+ 0 43
540	U.A.P.	530	526	525	- 0 94
340	U F B Locab.	335	330	330	- 1 49
735	U I C	745	745	748	+ 0 40
450	U I F	448 50	450	449	+ 0 11
800	U I S	820	....	....	....
525	Unibail	519	520	520	+ 0 19
740	Valéo	730	730	730	....
265	Vallourec	248	247	250	+ 0 81
310	Via Banque	310	310	310	....
345	Worms et Cie	344	344	344	....
1290	Zodiac	1280	....	....	....
1070	Elf Gabon	1115	1153	1160	+ 4 04
113	Amax	113	113 50	113 50	+ 0 44
135	Amer. Barrick	133	138 60	139	+ 4 51
124	Amer. Express	122 10	122 60	122 60	+ 0 41
235	A.T.T.	282 50	....	....	....
190	Anglo Amer.C.	189 10	....	....	....
325	Amgold	325	....	....	....
255	Banco Santander	260	265	265	+ 1 92
830	B.A.S.F.	829	839	839	+ 1 21
990	Bayer	992	982	982	- 1 01
54	Blenheim Pk.	58 70	58 90	58 50	- 0 35
36	Buffelsfont.	39 10	36 60	36 60	- 6 39
155	Chase Manh.	158	153	153	- 3 16
2730	Daimler Benz	2730	2733	2733	+ 0 11
146	De Beers	142 40	143 40	143 40	+ 0 70
2400	Deutsche Bank	2401	2430	2395	- 0 25
1170	Dresdner Bank	1189	1171	1171	- 1 51
64	Driefontein	62	62 50	62 10	+ 0 16
290	Du Pont-Nem.	286 20	294 10	295	+ 3 07
220	Eastman Kodak	217 10	218 70	218 70	+ 0 74
14	East Rand	13 95	13 90	13 90	- 0 36
33	Echo Bay	33	32 90	33 30	+ 0 91
280	Electrolux	266	274	257	- 3 38
134	Ericsson	133	131 20	131	- 1 50
325	Exxon Corp.	331 20	352 50	353 30	+ 6 67
240	Ford Motor	240	239 60	239 60	- 0 17
47	Freegold	47 30	47 75	48	+ 1 48
20	Gencor	19 70	20 20	20 20	+ 2 54
420	Gén. Elect.	413	411	411	- 0 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
210	Gén. Motors	211 50	209	208 60	- 1 37
380	Gén. Belgique	378 20	368 50	368 50	- 2 56
50	Gd. Métropol.	51	50 80	50	- 1 56
61	Guinness	59 80	59 35	59 35	- 0 75
23	Hanson PLC	23	22 85	22 80	- 0 87
25	Harmony Gold	25 90	26 20	26 20	+ 1 16
405	Hewlett Packard	420	417 80	417 80	- 0 52
34	Hitachi	34 40	34	34	- 1 16
880	Hoechst	888	893	893	+ 0 56
69	Homestake	69 60	71 55	71	+ 2 01
132	I.C.I.	132 70	131 30	131 30	- 1 06
500	I.B.M.	500	501	503	+ 0 60
365	I.T.T.	350	350	350	....
185	Ito Yokado	187 20	188	188 50	+ 0 69
58	Matsushita	57	56 05	56 05	- 1 67
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
250	Mc Donald's	249	247 30	247 30	- 0 68
805	Merck	810	816	816	+ 0 74
515	Minnesota M.	501	....	....	....
44	Mitsubishi	43 20	....	....	....
335	Mobil corp.	346	368	368	+ 6 36
310	Morgan J.P.	306	300	300	- 1 96
37390	Nestlé	36400	36370	36290	- 0 30
143	Norsk Hydro	150	151 50	152 80	+ 1 87
106	OFSI	104 10	105 10	105 10	+ 0 96
1860	Pétrofina	1768	1790	1790	+ 1 24
415	Philip Morris	408	407	407 60	- 0 10
115	Philips	115 50	113 50	113 50	- 1 73
58	Placer Dome	56 85	59 60	60 50	+ 6 42
565	Procter Gamble	559	554	558	- 0.18
210	Quilmès	212	215	210	- 0 94
25	Randfontein	24 50	24 55	24 75	+ 1 02
310	Rhone Poul. Rorer	309	311	312	+ 0.97
450	Royal Dutch	472	487 90	483 20	+ 2 37
63	R T Z	64	63 45	63 90	- 0 16
2 17	Saat.& Saatchi	2 17	2 15	2 15	- 0 92
32	St Helena	31 05	....	....	....
335	Schlumberger	368	375 60	375 50	+ 2 04
49	Shell transp.	51	52 90	52 90	+ 3 73
2320	Siemens	2351	2336	2336	- 0.64
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
182	Sony	179 50	174 50	174 50	- 2 79
61	Sumitomo Bank	61 60	61 50	61 20	- 0 49
183	T.D.K.	181 30	180	180	- 0 72
60	Telefonica	63	62 10	62 50	- 0 79
27	Toshiba	27	26 65	26 50	- 1 85
555	Unilever	554	559	558	+ 0 72
290	Unit.Techn.	286 40	280 90	280 90	- 1 92
290	Vaal Reefs	286	290 30	290 30	+ 1 50
1340	Volkswagen	1398	1370	1365	- 2 36
400	Volvo	390	....	....	....
166	West. Deep	156 10	156 60	156 60	+ 0 32
380	Xerox Corp.	394	....	....	....
108	Yamanouchi	111 70	111	111	- 0 63
4 20	Zambia Cop.	4 14	4 14	4 12	- 0 48

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	....	8 56
10,80% 79/94	101 05	7 84
Emp.Etat 13,4%83	105 32	5 78
Emp.Etat 12,2% 84	100 68	7 73
10,26% mars 86	104 10	2 13
OAT 10% 5/2000	108 39	....
OAT 9,9% 12/1997	105 15	4 49
OAT 9,8% 1/1996	103 10	3 16
PTT 11,2% 85	105 30	5 06
CFF 10,30% 86	102 40	3 24
CFF 10,25% nov 90	107	2 05
CNA 10 % 1979	100 50	2 41
CNB Bques 5000F	98 62	3 60
CNB Paribas 5000F	98 02	3 60
CNB Suez 5000F	....	3 60
CNE 11,5% 85	100 87	10 15
CNI 1/82 5000F	98 51	3 60
CNT 9 % 86	100 20	1 11
CRH 10,90% déc.85	....	3 99
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1007	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	621	....
Ly. Eaux cv 6,5%	795	....
Thoms. cv 9,2% 88	860	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	900	882
Applications Hydr.	1532	....
Arbel	500	....
Bains C.Monaco	1090	1040
B.Hypoth.Europ.	362	....
B.N.P. Intercont.	410	415
Béghin-Say (C I)	490	496
Bénédictine	2510	....
Bidermann Internat.	465	...
Blanzy Ouest	3657	....
B T P	63 60	63 70
Cambodge	1030	....
Carbone Lorraine	526	535
Casa-Poclain	8 05	8 20
C.E.G.F (Frigor.)	720	....
Cosnaire Blanzy	380	....
Cacibati	86	....
Champex Ny.	75	....
CIC (CIP)	229	228 50
C.I.M.	1400	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	341	341
Comphos	600	....
Cie Industrielle	6530	....
Cpt Lyon Alemand	359	....
Concorde	720	....
Constr.Mét.Prov.	22 50	....
Crédit Gén.Ind.	131	....
Cr Universel (Cie)	338	....
Darblay	660	....
Degremont	2125	2120
Delmas Vieljeux	2880	....
Didot Bottin	605	....
Eaux Bassin Vichy	3075	....
Eaux Vittel	850	....
Ecia	404	402 10
Ent.Mag. Paris	4200	....
Erax (ex Esenid)	1980	1960
Finalens	300 10	....
F.I.P.P.	97	....
F.N.A.C.	2031	2089
Foncière (Cie)	519	....
Fonc.Lyonnaise	670	670
Foncina	400	....
Fougerolle	910	890
France I.A.R.D.	851	....
France SA (La)	2080	2051
From. Paul-Renard	1744	....
Gaumont	585	589
Genefim	340	340
Gévelot	547	....
G.F.C.	341	341
Groupe Victoire	1206	...
G.T.I (Transport)	245	...
Immobail	362	365
Immobanque	692	692
Im.Marseillaise	5060	...
Immofice	430	425
Invest.(Sté Cle.)	3260	....
Lambert Frères	325	....
Lille Bonnières	1066	...
Locafinancière	460	..
Louis Vuitton	715	709
Louvre	3128	3140
Lucia	935	...
Machines Bull	35	36
Mag.Uniprix	169	..
Magnant	700	..
Métal Déployé	455	...
Mors	79	78
Navigation (Nle)	199	...
Optorg	310 30	310 20
Oréal (CI)	478	489 90
Origny-Desvroise	787	....
Palais Nouveauté	1260	...
Paluel Marmont	630	..
Parfinance	175	...
Paris France	192	....
Paris Orléans	215	....
Parthena Invest	314	....
Pathé Cinéma	1112	....
Piper Heidsieck	1250	....
Porcher	478	....
Promodès (CI)	1815	....
Publicis	780	780
Rochefortaise	106 10	....
Rosario	169	169
Rougier	235	....
S.A.C.E.R.	426	....
S.A.F.A.A.	207 10	....
S.A.F.I.C Alcan	249	....
Saga	396	....
Saint Dominique (F.)	110	110
Salins du Midi	616	615
Savoisienne M.	163	....
S.C.A.C.	770	....
Senelle	422	430
S.Etud.Part. (M)	139	....
Silic	611	....
Sinvim	155	....
S.I.P.H.	181	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	690	700
Soffo	327	....
Sofical	1165	1160
Sofizam (ex Saram)	75	...
Sofragi	2485	....
Soudure Autogène	940	940
Sovabail	409	...
Stern	475	....
Taittinger	2800	2870
Testut-Aequitas	300	....
Tour Eiffel	245	...
Ufiner	1149	...
Vicat	495	....
Virapex	1550	..
Vizax	129	...
Maroc Sté Snassene	310	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	736	....
Akzo Nv Sco	490	....
Alcan Aluminium	109	....
American Brands	269	....
Arbed	605	....
Asturienne Mines	90 10	....
Banco Popular Espa.	605	....
B.Reglements Int.	17890	....
Can.Pacifique	75 60	....
Chrysler Corp.	92	....
C.I.R.	7 70	....
Commerzbank	900	....
Dow Chemical	325	328 20
Fiat	23 50	....
GB. (Brux Lamb.)	530	....
Gevaert	1038	....
Glaxo Holdings Ltd.	74 10	....
Goodyear Tire	404	....
Grace and Co (WR)	188	....
Honeywell Inc. (ex-Y)	366 60	....
Johannesburg	68	....
Koninklijke Pakhoed	130 50	....
Kubota	20 60	....
Midland Bank	39 10	....
Noranda Mines	77 20	....
Olivetti priv.	9	....
Pfizer Inc.	393	395
Ricoh	23	....
Robeco	295	292 10
Rodamco NV	142	143
Rolinco	288 60	289
Saipem	5 95	....
Sears Group	25 60	....
SKF Aktiebolaget	103	....
Tenneco Inc.	229	....
Thorn Electrical	81	....
Toray Ind.	27 40	...
West Rand Cons.	7 70	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	285	....
Calophos	95	....
C G H Cogedor	11	....
Coparex	610	....
Drouot Assurances	339	...
Electro-Banque	307	....
Europ. Accum.	79 10	....
Europ Soudure Ind.	19	....
Gachot S.A.	67	....
Guy Degrenne	430	....
Lecteurs du Monde	180	....
Nicolas	1200	....
Particip. Percier	350	....
Quadrant	23 20	....
Rorento N.V.	218 50	...
St-Gobain-Emballage	1844	....
S.E.P.R.	1250	....
S.M.T. Goupil	2 10	....
S.P.R. act. B	278	....
Waterman	980	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 408	....	....	....
Ecu	6 906	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 080	....	....	....
Belgique (100 F)	16 330	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	298 490	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 458	....	....	....
Danemark (100 krd)	88 990	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 878	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 816	....	....	....
Suisse (100 f)	365 550	....	....	....
Suède (100 krs)	93 330	....	....	....
Norvège (100 k)	86 170	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 755	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 381	....	....	....
Portugal (100 esc)	4 045	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 491	....	....	....
Japon (100 yens)	4 180	....	....	....

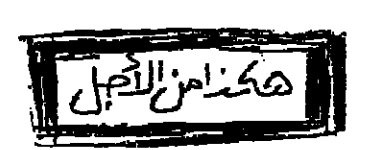
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/5
Or fin (kilo en barre)	58900	....
Or fin (en lingot)	59450	....
Napoléon (20f)	334	....
Pièce Fr (10 f)	405	....
Pièce Suisse (20 f)	334	....
Pièce Latine (20 f)	333	....
Souverain	449	....
Pièce 20 dollars	2050	....
Pièce 10 dollars	1030	....
Pièce 5 dollars	685	....
Pièce 50 pesos	2220	....
Pièce 10 florins	347	....

SICAV (sélection) 26/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilon	211 09	205 44
Agepargne	834 82	810 50
Améri-gan	7338 53	7056 28
Amplia	285683 92	285683 92 ♦
Amplitude	655 67	636 57
Arbitrages Court.T.	7198 77	7198 77
Associc	1093 10	1093 10
Atout Futur	435 31	424 69
Aurecic	1182 42	1147 98
Avenir Alzon	1740	1705 88
Axa Capital	169 48	164 55
Axa Court Terme	7914 90	7914 90
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	979 45	950 92
Axa Europe	132 31	128 46
Axa Investissements	117 16	113 75
Axa NPI	126 87	123 17
Axa Ob.Ex.Etrang.	140 11	136 03
Axa Prem.Ex.Agepar.	113 99	110 67
Axa SIt.Ex.Dr.Sale.	150 15	145 78
Axa Valeurs PEE	126 85	123 16
Cadence 1	1048 19	1027 64
Cadence 2	1037 90	1017 56
Cadence 3	1050 23	1029 64
Capmonétaire	6284 20	6277 92
Capobig	6415 08	6289 30
Caplacic	1313 41	1294
Cossic	1322 21	1289 96
Comptavalor	3501 82	3496 58
Convertimmo	363 30	356 18
Creditor	473 91	460 11
Crédit Mutuel Capital	1280 67	1255 56 ♦
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	669 79	669 79
Créd.Mut.Ep.long.T.	199 77	194 42
Créd.Mut.Ep.Monde	1199 89	1167 78
Dana	1365 46	1332 16
Drouot France	897 58	871 44
Drouot Sécurité	232 48	225 71
Ecocic	1111 07	1078 71
Ecoper	127 43	123 72
Ecureuil Capitalisation	2577 96	2552 43
Ecureuil Géovaleurs	2381 06	2311 71
Ecureuil Invest	467 13	453 52
Ecureuil Monépremière	66835 86	66835 86 ♦
Ecureuil Monétaire	39334 69	39334 69
Ecureuil Trésorerie	2426 81	2426 81
Ecureuil Trimestr.	2008 16	1988 28 ♦
Elicash	2 786070	2 786070 ♦
Energie	271 23	258 93
Eparcic	3590 52	3590 52
Eparcourt-Sicav	4316 94	4306 17
Epargne Associat.	25235 36	24848 02
Epargne Capital	10756 36	10649 86
Epargne Croissance	1792 55	1744 57
Epargne Industrie	101 32	98 61
Epargne J.	69397 06	69397 06
Epargne Oblig.	194 43	189 23
Epargne Première	14449 52	14340 98 ♦
Epargne Outre	1107 83	1078 18
Epargne-Unie	1327 55	1295 17
Epargne Valeurs	446 39	434 44
Eufi Cash capi.	8329 14	8329 14 ♦
Eufinvest capi.	687 82	687 79 ♦
Eurocic Leaders	1170 74	1136 64
Eurodyn	1277 70	1248 54
Euro Gan	6739 39	6460 18
Europe Nouvelle	584 16	567 67
Fonsicav	14371 18	14371 18
France-gan	10506 67	10101 61
France Garantie	259 37	258 86
France Index Sicav	120 27	116 76
France Obligations	469 04	463 41
Francic	506 87	491 23
Francic Pierre	109 08	105 90
Francic-Régions	1262 77	1225 99
Fructi-Associations	35 21	35 21
Fructi-Capi	41 96	41 34
Fructidor	238 79	232 29
Fructifrance action C	969 73	946 08
Fructifrance action D	947 70	924 59
Gestilion	14813 38	14739 65
Gest.Associations	174 61	170 77
Horizon	1278 89	1241 64
HLM Monétaire	13887 18	13887 18
Indust.Fse.Court.T.	1486 21	1486 21
Interépar	103194 10	103188 45
Immobig	13887 56	13615 25
Intersélection Fra.	560 67	549 68
Japacic	162 08	157 36 ♦
Jeunepargne	287 59	283 34 ♦
Latitude	2249 58	2246 21
[illegible] C.T.	12525 50	12525 50
[illegible] L.T.	6769 27	6572 11
Lion Association	11308 53	11308 53
Lion Institution	29656 99	29583 03
Lionplus	979 04	959 84
Lion Trésor	2117 51	2096 54
Lion 20 000	26194 38	26194 38
Livret Bourse Inv.	589 85	572 67 ♦
Livret Portefeuil.	731 20	709 90
Méditerranée	182 63	177 31
Mensuel CIC	10188 50	10087 62
Monécic	67818 05	67818 05
Mone.J	72458 76	72458 76 ♦
Monévalor	81611 89	81611 89
Mutualité dépôts	13448 16	13421 34
Mutuelle Unie Sél.	140 51	136 42
Natio Court Terme	283384 00	283384
Natio-Epargne	17680 43	17505 38
Natio-Ep. Ret.	133 11	129 55
Natio Epargn.Trésor	7795 36	7780 80
Natio-Imm.	1165 04	1133 88
Natio-Inter	1407 46	1369 79
Natio-Monétaire	25261 23	25261 23
Natio-Patrimoine	1393 81	1358 51
Natio-Placements	64171 63	64171 63
Natio-Revenus	1027 36	1017 19
Natio Sécurité	12049 58	12040 58
Natio-Valeurs	916 92	892 38
Nippon-Gan	5093 13	4897 24
Nord Sud Dévelop.	1591 70	1568 62
Obli-Associations	153 40	151 88
Oblicic-Mondial	2628 12	2589 28
Oblicic-Régions	1095 50	1079 31
Oblifutur	2854 67	2785 04
Oblig. ttes catég.	177 55	174 93
Oblilion	1352 54	1339 15
Oblisécurité Sicav	12866 19	12866 19 ♦
Oraction	989 38	985 25
Orator	6747 86	6615 55
Paribas Capitalisation	1507 02	1484 75
Paribas Opportunités	133 11	127 69 ♦
Paribas Patrimoine	595 28	571 01
Patrimoine Retraite	222 88	218 51
Parvalor	640 90	628 33
Placement A.	1528 87	1496 93
Placement J.	7213 82	7199 42
Placement M.	66799 28	66665 96
Placement Nord	1025 70	1006 59
Pléiade	136 76	133 12
Poste Croissance	21737 08	21715 34
Poste Gestion	65619 69	65610 89
Première Oblig.	10581 17	10570 60
Prévoy. Ecureuil	110 35	109 26
Pyr'Associations	29391 16	29391 16
Proficic	1016 36	991 57
Quartz	139 86	136 45
Réalvalor	833 80	817 45
Rentacic	161 08	158 70
Revenus Trimestr.	5298 22	5245 78
Revenu-Vert	1139 58	1122 74
St Honoré Bio-Alim.	1019 19	972 97
St Honoré Bons du Tr.	11206 61	11150 86
St Honoré Global	231 03	220 55
St Honoré Invest	799 38	763 13
St Honoré Pacifique	594 76	568 23
St Honoré PME	547 64	522 81
St Honoré Real	14932 74	14873 25
Sécuricic	1739 78	1739 78
Sécuri-Gan	12794 27	12543 40
Sécuritaux	1389 38	1389 38
Sicavdim	713 20	702 66
Sicav Associations	1841 54	1841 54
SFI-CNP Assur	570 64	551 11
S.G. Fr. opportunités	1234 66	1210 35
Sicav 5.000	461 61	449 26
S.I. Est	1392 20	1351 66
Silvafrance	742 60	722 63
Sivam	409 02	398 07
Sivamonée	225 03	220 62
Sivinter	446 62	434 67
S.N.I.	1174 87	1140 65
Sogenfrance	1170 42	1147 47
Sogépargne	318 26	310 05
Sogenar	1102 56	1081 32
Soginter	1329 13	1303 07
Soleil Investissements	603 50	590 29
Solstice	2207 30	2201 80
State Street Act. Eur.	10745 33	10381 96 ♦
State Street Act. Fran.	11695 65	11356 ♦
St. Str. Act.Japon	10890 44	10522 18
State Street Sper. Mix	13075 85	12447 30 ♦
Stratégie Actions	838 62	806 37
Stratégie Rendement	1405 09	1380 88
Technocic	1137 31	1108 18
Techno-Gan	5932 36	5704 19
Thesora	685 13	658 54
Trésor Plus	1286 76	1274 02
Trésor Trimestriel	1028 53	1018 35
Trésoricic	129463 43	129463 43
Trilion	5219 62	5152 64
UAP Investissement	456 63	440 13
UAP Actions France	629 13	606 39
UAP Act. Select	644 81	621 90
UAP Aedificandi	546 29	526 54
UAP Altaïr	195 17	191 97
UAP Alto Sicav	156 32	150 67
UAP Moyen Terme	139 73	134 68
UAP Première Cat.	10779 74	10380 11
Uni-Associations	122 91	122 91 ♦
Uni-Foncier	1241 43	1211 15
Unifrance	622 18	607
Uni-Garantie	1294 80	1269 39
Uni Régions	1440 07	1404 95
Univar	235 93	235 93 ♦
Univers Actions	1320 60	1288 39
Univers Obligations	1811 02	1765 85
Valorg	2048 42	2048 37
Valrael	53155 89	53129 33

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu



CARNET DU Monde

Naissances

– Catherine
et
Jean-Marc SOURDILLON

sont heureux de faire part de la naissance de

David,

le 24 mai 1992.

104, boulevard Jourdan,
75014 Paris.

– Laurent et Saphia de CAMAS

ont la joie d'annoncer la naissance de

Laetitia,

le 22 mai 1992, à Bruxelles.

311, avenue Molière,
1040 Bruxelles.

– Annick et Christophe de CHENAY,
Célio et Camille,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Louise,

le 23 mai 1992.

78150 Rocquencourt.

– Paule et Eric GHOZLAN

ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Sacha, Chaloum,

le 12 mai 1992.

197, avenue Pierre-Brossolette,
92120 Montrouge.

– Marie-Ange DEBON-JAY
et
François JAY

ont le bonheur d'annoncer la naissance, le 18 mai 1992, de

Salomé.

24, place Charles-Fillion,
75017 Paris.

Mariages

– Florence TARTANSON
et
Georg BERRISCH

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré en l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris, le 30 mai 1992, à 15 h 30.

122, avenue du Général-Eisenhower,
B 1030 Bruxelles.

Décès

– Lillebonne (Seine-Maritime).

M. Charles Marc Bost,
son époux,
M. et Mme J.B. Pontalis,
M. et Mme Jérôme Bost,
M. et Mme Dominique Damamme,
ses enfants,
Constance, Adelphe, Guillaume, Pierre, Sujin et Laure,
ses petits-enfants,
Mme Jacqueline Touren,
sa sœur,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Mme Eva BOST,
née Langer,

survenue le 22 mai 1992, à Lillebonne.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Château de Lillebonne,
76170 Lillebonne.

– Mme Antoine Colombani,

M. et Mme Pascal Colombani,
Marion, Alexandre et François,
M. et Mme André Clier,
Camille, Colombe et Florent,

Le docteur et Mme Georges Perdu,
Mlle Violaine Perdu,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine COLOMBANI,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien doyen
de la faculté des sciences de Rouen,

survenu le 25 mai 1992, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet, le vendredi 29 mai, à 9 heures, et sera suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2 *bis*, avenue Gallieni,
78110 Le Vésinet.

– Chris et André Coutau,
sa fille et son gendre,
Les familles Noël, Coutau, Drevet
Et Noémie Feldman,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Oscar FELDMAN,
née Marie Bordes,
membre du réseau
Défense de la France,
médaille de la Résistance,

survenu le 21 mai 1992, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-François-de-Salles, le samedi 23 mai, dans la plus stricte intimité.

8, rue Théodore-de-Banville,
75017 Paris.
227, route de Saint-Mathieu,
06130 Grasse.

– Les familles Gratiant, Gosse-Gardet, Pain,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Gilbert GRATIANT,
née Gosse-Gardet,

survenu dans sa quatre-vingt-treizième année, le 24 mai 1992.

Mise en bière vendredi 29 mai à 8 h 15, maison de retraite de la MGEN, La Verrière. Service religieux à 9 h 15, en l'église du Mesnil-Saint-Denis. Inhumation à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

– M. Alain de Jaeger,
son fils aîné,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert de JAEGER,
premier Grand Prix de Rome,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
officier des Arts et Lettres,

survenu le 19 mai 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 juin, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Bellevue, avenue du Général-Gallieni, à Meudon, suivie de l'inhumation au cimetière intercommunal de Clamart.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, rue des Capucins,
92190 Meudon.

– La Fondation
Et l'Association Teilhard-de-Chardin,
ont la tristesse de faire part du décès du

Père Pierre LEROY S.J.,

survenu le 23 mai 1992.

Compagnon du Père Teilhard de Chardin en Chine, de 1939 à 1946, le Père Leroy a participé activement, par des publications et des conférences, à la diffusion de sa pensée et apporté un soutien dévoué à la Fondation et à l'Association.

38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire,
75005 Paris.

(*Le Monde* du 27 mai.)

– Mme Jean Roche,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Et sa famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Jean ROCHE,
professeur honoraire
au Collège de France,
ancien recteur de l'académie de Paris,
ancien président de l'Institut
des hautes études de Tunis,
membre de l'Académie des sciences,

rappelé à Dieu dans sa quatre-vingt-douzième année, le 24 mai 1992.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sorgues (Vaucluse), dans la plus stricte intimité.

Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, boulevard Jourdan,
75014 Paris.

– Le président,
Le vice-président
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès brutal de leur confrère

Jean ROCHE,
membre de l'Académie,
professeur honoraire
au Collège de France,
ancien recteur de l'académie de Paris,
un des plus éminents savants français
dans le domaine
de la biochimie générale et comparée,

survenu le dimanche 24 mai 1992.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

– Le président Marc Blancpain
Et le conseil d'administration de l'Alliance française
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès du président honoraire de l'association,

M. Jean ROCHE,
membre de l'Institut.

(*Le Monde* du 27 mai.)

– M. et Mme Daniel Rochefer,
M. et Mme Richard Vernier-Palliez,
Mlle Véronique Rochefer,
M. Fabrice Rochefer,
Mme Danièle Charbonnier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard ROCHEFER,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite,
conseiller au commerce extérieur
de la France,

survenu le 20 mai 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Jatxou (Pyrénées-Atlantiques).

Lurmintoa,
Route des Cimes,
64480 Jatxou.

– Jacqueline Di Stéfano,
René Julien,
Elisa et Patrick Julien,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
font part du décès de

Bernard JULIEN,

le 22 mai 1992.

Une cérémonie religieuse aura lieu le mardi 2 juin, à 14 heures, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil.

Il sera incinéré.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons en souvenir de lui à :
Institut Pasteur,
Recherche sur le sida,
28, rue du Docteur-Roux,
75015 Paris.
ou
AIDES,
247, rue de Belleville,
75019 Paris.
CCP 2135 B Paris.

35, rue Ampère,
94400 Vitry-sur-Seine.

– Daniel Toscan du Plantier,
Frédéric Sichler,
Jacqueline Boucher,
Et tout le personnel d'Erato,
ont la douleur de faire part du décès de leur ami, collaborateur et collègue,

Bernard JULIEN.

Bernard Julien avait secondé Bernard Lefort, puis Louis Erlo, au Festival d'Aix-en-Provence, de 1975 à 1986. Il était entré chez Erato en novembre 1980, où il avait la responsabilité depuis cette date de toutes les relations extérieures du groupe. L'amitié que lui portaient tous les artistes, la légendaire courtoisie de ses rapports professionnels avec les journalistes et les médias, son rayonnement personnel et l'efficacité de son travail ont largement contribué au développement de l'image internationale d'Erato et de la musique française.

Que sa famille trouve ici l'expression de leur profonde reconnaissance et de leurs sentiments attristés.

– Mme Jacqueline Lerat,
née Bouvet,
François et Lydie Lerat,
Claire Lerat,
Juliette et Alice,
ont le chagrin de faire part du décès de

Jean LERAT,
céramiste,

survenu le 20 mai 1992, à Bourges.

Jean Lerat a travaillé à La Borne, de 1941 à 1955, puis à Bourges. Il a été professeur à l'Ecole nationale des beaux-arts de Bourges. Il a obtenu le Grand Prix national en 1981.

– Danièle et Allain Lucas,
Leurs enfants Deborah et Arnaud,
font part du décès de

M. Emile LEROUX,

survenu le 22 mai 1992, à Nantes.

La cérémonie religieuse a eu lieu, le 26 mai, à l'île d'Yeu.

4, rue des Roses,
75018 Paris.
6, rue Gabriel-Guist'hau,
85350 L'Ile-d'Yeu.

Avis de messe

– Une messe à l'intention de

André LEHERISSEL,

décédé le 8 février 1992,

sera célébrée le mercredi 3 juin, à 18 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7e.

Anniversaires

– **Isabelle,**

tu nous a quittés, il y a vingt ans.

Nous pensons toujours à toi tendrement.

Jacques et Marie-Antoinette GRUNEWALD.

Remerciements

– Combloux. Soisy-sur-Seine. Rueil-Malmaison. Antibes. Châtel-Montagne.

Vous avez accompagné

René BOURDEAU

pour son dernier voyage, par votre présence, vos pensées et vos prières.

Toute votre amitié a rejoint la sienne, qu'il vous avait pleinement donnée ; toute notre famille alliée et amie vous remercie profondément.

Rappelons-nous seulement que son désir était que la vie continue.

Familles Bourdeau, Moulin, Chivert, Mougé, Blettery, Garrivier.

– Mme Suzanne Mainguy-Esnol,
dans l'impossibilité de répondre personnellement, remercie amis et collaborateurs de leurs témoignages d'affection et de sympathie à l'occasion du décès de son mari,

Yves MAINGUY,
ingénieur civil des Mines.

– Mme France Straus,
Ses enfants Anne, André, Michel,
Et toute leur famille,
profondément émus par les nombreux témoignages de sympathie, remercient tous ceux qui ont pris part à leur chagrin après le décès du

docteur Pierre STRAUS,

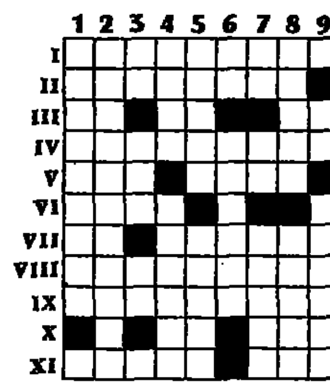
le 29 janvier 1992.

14, rue du Général-Gallieni,
78220 Viroflay.

(*Le Monde* du 12 février.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5789



HORIZONTALEMENT

I. Se montre toujours chouette. – II. Est largement suffisante pour « habiller » une danseuse nue. – III. Abréviation. Occupe plutôt qu'il n'entretient. Symbole. – IV. Fait des pieds et des mains pour arriver à gagner sa vie. – V. La « chute » de Napoléon. Ne saurait travailler sans montrer les dents. – VI. Eventuelle spécialité de doublure. – VII. En soie ou en laine. Evoque un siège plutôt dur. – VIII. Cherche à faire tomber. – IX. Donne à la nature l'occasion de prouver sa générosité. – X. Terme musical. Est souvent l'objet d'un amour particulier. – XI. Moins solide quand il est léger. Base de lancements.

VERTICALEMENT

1. Spécialité chinoise. – 2. S'intéresse au passé. – 3. Pour quelques-uns, c'est de l'argent. Source parfois très salée. Pieuses initiales. – 4. Pas pressé. Marquera. – 5. N'était pas pour la non-intervention. Honneur leur soit rendu ! – 6. Degré. Pique la langue. – 7. Préfixe. Lettres de félicitations. Où certaines choses ne passent pas toujours facilement. – 8. Ne travaille jamais au grand jour. Permet d'adoucir. – 9. Morceau de verre. Vaut son pesant d'or.

Solution du problème n° 5788

Horizontalement

I. Panorama. II. Esérine. – III. Jason. Dix. – IV. On. GC. Est. – V. Ragrée. Or. – VI. Radin. – VII. Ta. Podium. – VIII. Chien. – IX. Aigrins. – X. Navet. Vit. – XI. Se. Scène.

Verticalement

1. Péjoration. – 2. Asana. As. – 3. Nés. Gr. Cave. – 4. Orographie. – 5. Rince-doigts. – 6. An. Eider. – 7. Mède. Ninive. – 8. Iso. Nin. – 9. Extrémiste.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 28 MAI

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, 15 heures et 17 h 45, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les passages marchands du XIXe siècle », 10 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 40, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Promenade de la place des Vosges à la maison de Jacques-Cœur », 15 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-visites).

« Hôtels, églises et ruelles du Marais », 17 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-visites).

« Les hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-visites).

« Le quartier chinois de Paris et ses lieux de culte », 10 h 30, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lasnier).

« L'Opéra Garnier et son nouveau musée », 14 heures, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Les passages couverts », 14 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (A nous deux, Paris).

« Les tombes célèbres du cimetière Montparnasse », 15 heures, angle rue Froidevaux - rue E.-Richard (Ars conférences).

« Villas et ateliers d'artistes des années 20 près du parc Montsouris », 15 heures, sortie RER Cité-Universitaire (D. Bouchard).

« Les belles demeures du Marais », 11 heures et 14 h 30, métro Chemin-Vert (Aux Arts et cætera).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame de Paris », 15 heures, métro Cité (I. Hauller).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 15, entrée principale (V. de Langlade).

« L'Opéra Garnier et son musée », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« De Saint-Philippe-du-Roule au quartier François-Ier », 14 h 30, métro Saint-Philippe-du-Roule (Paris pittoresque et insolite).

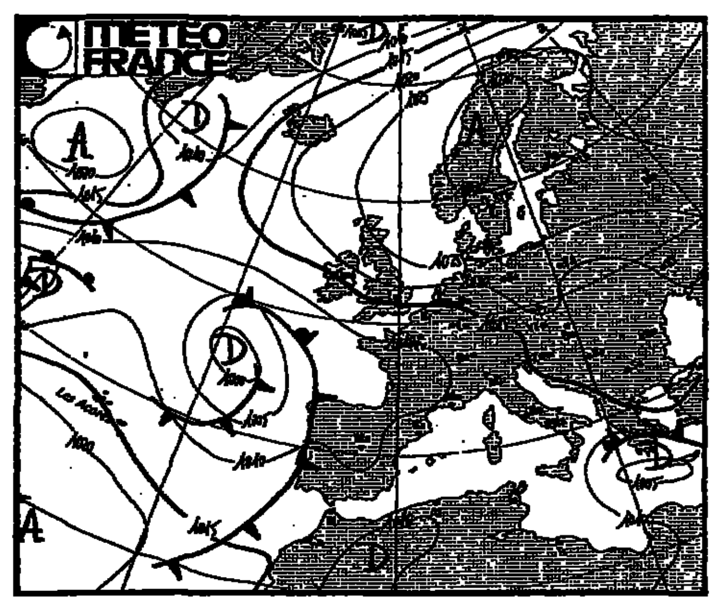
« L'île de la Cité », 14 h 30, sur le pont Neuf devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).

« Le vieux village de Ménilmontant et ses jardins », 14 h 30, métro Ménilmontant (Résurrection du passé).

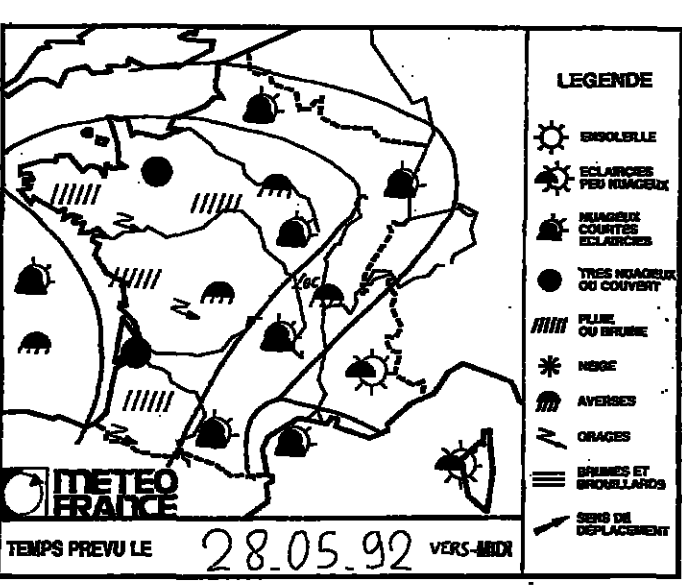
« Montmartre, quartiers d'artistes et de jardins, du Bateau-Lavoir au Lapin Agile », 11 heures et 14 h 30, métro Abbesses (C. Merle).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 28 MAI 1992

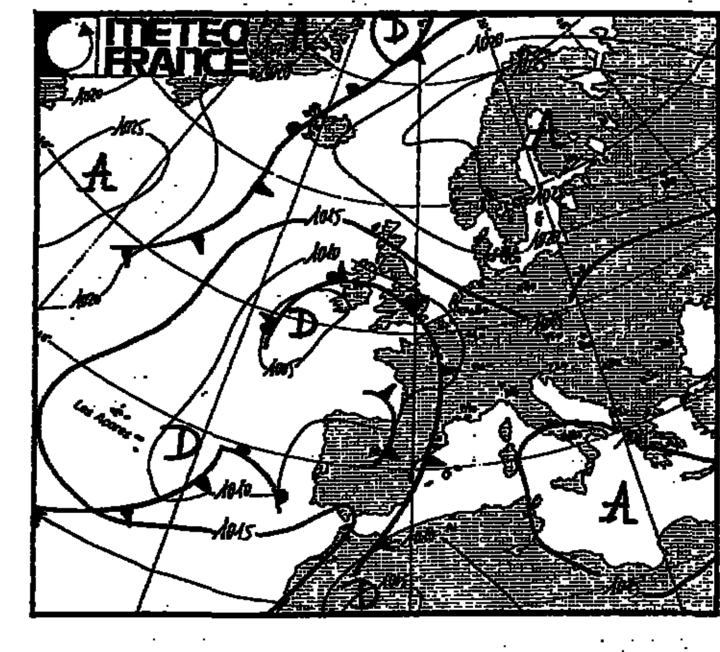


Jeudi : orageux sur l'ensemble du pays. – La zone orageuse touchera le matin les côtes atlantiques puis progressera vers l'est et le nord pour atteindre en soirée les régions du Nord à l'Auvergne et aux Pyrénées orientales. Les orages seront fréquents et parfois assez forts. En cours d'après-midi, des éclaircies parfois entrecoupées d'averses se développeront sur les côtes atlantiques. Sur le reste du pays, la matinée sera bien ensoleillée. En cours d'après-midi, des nuages se développeront, le temps deviendra lourd et quelques orages éclateront sur les massifs.

Un petit vent de sud-est soufflera sur le golfe du Lion.

Les températures matinales seront de l'ordre de 12 à 15 degrés. L'après-midi, le thermomètre atteindra 20 degrés sur la Bretagne, et 23 à 27 degrés d'ouest en est du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 29 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-5-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-5-1992 à 18 heures TUC et le 27-5-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	26	12	D
BIARRITZ	29	17	D
BORDEAUX	28	19	N
BOURGES	28	17	C
BREST	25	14	N
CAEN	24	12	D
CHERBOURG	24	13	N
CLERMONT-FER	27	15	N
DIJON	27	14	N
GRENOBLE	28	12	D
LILLE	25	14	N
LIMOGES	25	14	N
LYON	27	15	N
MARSEILLE	27	16	D
NANCY	26	13	A
NANTES	27	16	N
NICE	24	17	N
PARIS-MONTS	27	16	D
PAU	29	16	D
PERPIGNAN	24	15	N
RENNES	27	16	N
ST-ETIENNE	26	11	D
STRASBOURG	27	15	N
TOULOUSE	27	15	N
TOURS	27	15	N
POINTE-A-PITRE	32	25	D
ÉTRANGER			
ALGER	24	14	S
AMSTERDAM	25	15	D
ATHÈNES	18	15	C
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	22	13	D
BELGRADE	22	7	D
BERLIN	22	14	N
BRUXELLES	25	15	N
COPENHAGUE	21	11	D
DAKAR	27	31	N
DJERBA	23	15	D
GENÈVE	22	14	N
HONGKONG	27	24	P
ISTANBUL	20	12	A
JÉRUSALEM	28	14	D
LE CAIRE	34	23	D
LISBONNE	23	15	N
LONDRES	27	13	D
LOS ANGELES	21	16	C
LUXEMBOURG	25	13	N
MADRID	28	12	D
MARRAKECH	29	15	N
MEXICO	24	13	P
MILAN	26	16	C
MONTRÉAL	14	6	N
MOSCOU	22	7	D
NAIROBI	25	12	D
NEW-DELHI	35	27	N
NEW-YORK	15	9	C
OSLO	23	11	D
PALMA-DE-MAJ	24	13	N
PÉKIN	30	16	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	25	12	N
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	23	8	D
SYDNEY	19	11	D
TOKYO	20	15	C
TUNIS	25	13	D
VARSOVIE	17	12	C
VENISE	25	15	N
VIENNE	21	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Miam !

S'IL est bien un secteur dans lequel l'intervention de l'Etat est requise avec angoisse, c'est le contrôle impitoyable des différentes bestioles nauséabondes, additifs, colibacilles, substances cancérigènes diverses, qui se glissent dans l'assiette de cette victime désignée qu'on appelle le consommateur. Mais il est si maigre, si démuni, l'Etat, face à l'hydre de la mal-bouffe !

Sous prétexte de préparation de son émission, Claude Sérillon – il se dévergonde, Sérillon – avait fait piéger un haut fonctionnaire, grand chef du contrôle des produits au ministère de la consommation. Dans un restaurant dûment équipé d'une caméra, une collaboratrice de l'émission avait invité l'homme à déjeuner et, ayant préalablement acquis la complicité du restaurateur, lui avait fait servir de la dinde à la place de veau, de la daurade à la place de rascasse, et de la mousse au chocolat aux amandes à la place de noix.

Notre homme ne s'aperçut de rien, mais ce n'était qu'un hors-d'œuvre, si l'on ose dire, à côté des horreurs qui allaient suivre. On vit de nos yeux, dans le reportage suivant, une religieuse au café subir les derniers outrages dans un laboratoire de la répression des fraudes. Verdict : plus de mille coliformes fécaux par gramme, soit davantage que le seuil autorisé. Le gâteau était pourtant en vente libre dans une pâtisserie.

A nos frontières, un vaillant vétérinaire tentait de refouler un énorme camion de poisson surgelé de Russie, les emballages ne portant aucune date de congélation. Il reçut en direct une pression téléphonique de sa hiérarchie, lui enjoignant de fermer les yeux. On tremblait. Céderait-il ? Il tint bon. Mais demain, avec Maastricht ? Nos frontières seront-elles efficacement défendues contre les bœufs roumains malades par les douaniers italiens ? On se disputa sur la question. Avec la suppression des frontières, la peste porcine pourra se répandre en France, assura un invité de Sérillon. Vite, vite, monsieur Pasqua, préparez-nous un amendement contre la peste porcine !

Repus de jarrets de porc, de merguez surgelées, décongelées, recongelées, on se précipitait sur l'autre chaîne, chez Dechavanne. De quoi y parlait-on ? Quelle coïncidence : de nourriture. Comme à son habitude, Dechavanne avait convié un joli échantillon de gastronomes en camisole, parmi lesquels on ne retiendra que la présence d'un crudivore à tendance frugivore. C'est très simple, cela consiste à se nourrir comme les singes.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 27 mai

TF 1

20.25 **Sport : Football.** Match amical : Suisse-France, en direct de Lausanne.

22.25 **Tapis vert.**
22.30 **Magazine : Médiations.** Le permis à points : trente-trois millions de *conducteurs en sursis.*
0.00 **Journal et Météo.**
0.10 **Série : L'Heure Simenon.**

A 2

20.40 ▶ **Téléfilm : Une maman dans la ville.**
22.15 **Opéra : Un bal masqué.** De Giuseppe Verdi, par l'orchestre et les chœurs de l'Opéra de Paris, dir. : Myung-Whun Chung ; sol. : Luciano Pavarotti, ténor, Alexandru Agache, baryton, Aprile Millo, soprano ; mise en scène : Nicolas Joël. En simultané sur France-Musique.
0.35 **Sport : Côté court.** Résumé des Internationaux de tennis de Roland-Garros
0.50 **Journal et Météo.**

FR 3

20.40 **Magazine : La Marche du siècle.** La France et l'Europe. Invités : Valéry Giscard d'Estaing, Hans-Dietrich Genscher, *ancien ministre des affaires étrangères* d'Allemagne ; Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France.
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Mercredi en France.** Programme des télévisions régionales.
23.35 ▶ **Traverses.** Kozloduy, Bulgarie : l'atome en héritage, de Guillaume d'Alessandro et Baudoin Kœnig.
0.30 **Musique : Mélomanuit.** Invité : Jean-Pierre Coffe. *L'Italienne à Alger* (air d'Isabelle), *Le Barbier de Séville* (ouverture), de Rossini, par l'Orchestre philharmonique de France, dir. Laurent Petitgirard ; sol. : Cecilia Bartoli, soprano.

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : Délit d'innocence.** ■ Film américain de Peter Yates (1989). Avec Tom Selleck, F. Murray Abraham, Laila Robbins.
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Cinéma : Hors la vie.** ■■ Film franco-italo-belge de Maroun Bagdadi (1991). Avec Hippolyte Girardot, Rafic Ali Ahmad, Hussein Sbeity.
0.30 **Cinéma : Vacances très mouvementées.** ■ Film américain de Howard Deutch (1988). Avec Dan Aykroyd, John Candy, Annette Bening (v.o.).
1.55 **Documentaire : Models, the Film.**

M 6

20.40 **Téléfilm : L'Odyssée du ciel.** *Trois candidates au titre de première astronaute.*
22.25 **Téléfilm : Une sale affaire.**
23.55 **Magazine : Vénus.**
0.25 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.55 **Informations : Dépêches.**
21.00 **Magazine : Carnets d'Europe.**
21.05 **Documentaire : Face Value.**
23.05 ***Informations : Dépêches.***
23.10 **Cinéma : Gertrud.** ■■■ Film danois de Carl Theodor Dreyer (1964). Avec Nina Pens Rode, Bendt Rothe, Ebbe Rode.
1.00 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Les parlers rhône-alpins.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Emile Lansmann, éditeur.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Histoires de rêves (2).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Camille Dumoulié (Nietzsche et Artaud).
0.50 **Musique : Coda.** Bestiaire (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 19 novembre 1991 à Lausanne) : Mzab, suite pour piano, Au-delà de l'espérance, mélodrame pour mezzo-soprano et piano, de Chaynes ; par Hélène Jossoud, mezzo-soprano, Odette Chaynes-Decaux, piano.
22.00 **Avant-concert.**
22.15 **Concert** (en simultané avec Antenne 2) : Un bal masqué, opéra en trois actes, de Verdi, par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Paris, dir. Myung-Whun Chung ; sol. : Luciano Pavarotti, Alexandra Agache, Susan Shafer, Nuccia Focile, Terry Cook, Henry Runey, Robert Dumé, François Soulet.
1.15 **L'Heure bleue.** Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : L'Impossible Trio reçoit Sunny Murray, Steve Potts et Marion Brown ; La rétrospective : le guitariste Philippe Deschepper ; Les nouveautés discographiques ; L'introuvable ; Des Américains à Paris.

Jeudi 28 mai

TF 1

13.35 **Cinéma : La Malédiction de la panthère rose.** □ Film américain de Blake Edwards (1978). Avec Peter Sellers, Dyan Cannon, Herbert Lom.
15.20 **Feuilleton : Scandales à l'amirauté**
17.00 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : Parker Lewis ne perd jamais.**
17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Tac-O-Tac.**
20.00 **Journal, Tiercé, Météo, Loto sportif et Tapis vert.**
20.50 **Variétés : Sacrée soirée.** Les enfants et l'adoption.
22.45 **Magazine : Ex libris.**
23.50 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des poids légers.
1.00 **Journal et Météo.**

A2

13.45 **Sport : Tennis.** Internationaux de Roland-Garros, en direct.
19.59 **Journal, Côté court, Journal des courses et Météo.**
20.55 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** Spécial environnement. Les poubelles ; L'archange noir ; Montchanin, cri d'alarme ; Satellite-environnement.
22.40 **Sport : Côté court.** Résumé des Internationaux de tennis de Roland-Garros.
23.00 **Cinéma : Hidden.** ■ Film américain de Jack Sholder (1987).
0.45 **Magazine : Merci et encore Bravo.**
1.45 **Journal et Météo.**

FR 3

13.00 **Sport : Tennis.** Internationaux de Roland-Garros, en direct.
16.45 **Tiercé.**
17.00 **Sport : Rugby.** Championnat de la Fédération internationale de rugby amateur (éliminatoires) : France-Roumanie, en direct du Havre.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.00 **Un livre, un jour.**
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.35 **INC.**
20.45 **Cinéma : Les Granges brûlées.** ■■ Film français de Jean Chapot (1973).
22.25 **Journal et Météo.**
22.45 **Cinéma : Diaboliquement vôtre.** ■ Film français de Julien Duvivier (1967).
0.15 **Musique : Mélomanuit.** Invité : Jean-Pierre Coffe. *Nocturne nº 2 en fa dièse*, op. 15, de Chopin, par Brigitte Engerer, piano.

CANAL PLUS

13.35 **Série : Le Juge de la nuit.**
14.30 **Sport : Les Superstars du catch.**
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Et Dieu créa la femme.** ■ Film américain de Roger Vadim (1988).
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Cinéma : La Guerre des Rose.** ■ Film américain de Danny De Vito (1989).
0.10 **Cinéma : Cabal.** ■ Film américano-britannique de Clive Barker (1989).

M6

13.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.50 **Série : L'Homme de fer.**
14.40 **Téléfilm : La Bombe.**
16.45 **Jeu : Zygomusic.**
17.15 **Magazine : Zygomachine.**
17.35 **Série : Ohara.**
18.30 **Série : Vic Daniels.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Météo.**
20.40 **Cinéma : Une créature de rêve.** □ Film américain de John Hughes (1985).
22.20 **Cinéma : Sandokan, le tigre de Bornéo.** ■ Film italien d'Umberto Lenzi (1964).
0.15 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

17.10 **Documentaire : Barbara Hendricks et le chœur Orphei Drangar.**
18.10 **Téléfilm : L'Ecrou.**
19.00 **Informations : Dépêches.**
19.05 **Documentaire : Grand reporter.**
19.55 **Informations : Dépêches.**
20.00 **Chronique : Le Dessous des cartes.**
20.05 **Documentaire : Histoire parallèle.**
20.55 **Informations : Dépêches.**
21.00 **Magazine : Carnets d'Europe.**
21.05 **Magazine : Mégamix.**
21.55 **Informations : Dépêches.**
22.00 **Magazine : Objectif amateur.**
22.55 **Informations : Dépêches.**
23.00 **Documentaire : Les Musiques noires en Afrique du Sud.**
23.55 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** Marion, de Philippe Auger.
21.30 **Profils perdus.** Julian Beck, le Living Theater, l'esprit d'un moment (1).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Roger Dragonetti (Un fantôme dans le kiosque).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de Prague) : Praga, poème symphonique op. 26, de Suk ; Concerto pour piano et orchestre en sol mineur op. 33, de Dvorak ; Sinfonietta pour orchestre, de Janacek, par la Philharmonie tchèque, dir. Jiri Belohlavek ; Rudolf Firkusny, piano.
23.10 **Ainsi la nuit...** Œuvres de Mendelssohn, Brahms, Reger.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.**

Le Monde

Les suites du meurtre de Chapour Bakhtiar

L'Iranien Zeyal Sarhadi, extradé par la Suisse a été inculpé à Paris de « complicité d'assassinat »

Le ressortissant iranien Zeyal Sarhadi, extradé mardi 26 mai par les autorités suisses vers la France, a été inculpé dans la soirée de « complicité d'assassinat » par le juge d'instruction au tribunal de Paris, M. Jean-Louis Bruguière, chargé du dossier sur l'assassinat de Chapour Bakhtiar. Il a été placé sous mandat de dépôt. Le gouvernement de Téhéran a demandé à la France la libération *« immédiate »* de son ressortissant.

BERNE

de notre correspondant

Cinq mois presque jour pour jour après son arrestation devant l'ambassade de son pays, à Berne, le ressortissant iranien Zeyal Sarhadi, soupçonné d'être impliqué dans l'assassinat de l'ancien premier ministre du chah, Chapour Bakhtiar, a été remis, mardi 26 mai, peu après 14 heures, aux autorités françaises à l'aéroport de Bâle-Mulhouse, avant d'être inculpé de « complicité d'assassinat ».

Appelé à trancher en dernier ressort, le Tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire de la Confédération, avait, la veille, autorisé son extradition pour complicité de meurtre ou d'assassinat sans retenir cependant l'accusation de *« participation à un groupement criminel »*, précise, dans un communiqué, le département de justice et police.

Recherché par la justice française, Zehyal Sarhadi avait été arrêté le 23 décembre 1991 à proximité de l'ambassade iranienne à Berne en application d'un mandat international lancé par le juge parisien Jean-Louis Bruguière. Accusé de complicité dans l'assassinat de Chapour Bakhtiar et de son garde du corps, le 6 août 1991, dans la banlieue parisienne, il aurait notamment *« aidé à la préparation du délit et à la fuite des assassins en Suisse »*, indique-t-on à Berne en se référant à la requête française. Alors que l'ambassade iranienne avait prétendu que Sarhadi faisait partie du personnel diplomatique, Berne affirme qu'il était entré en Suisse, en septembre, muni d'un visa touristique.

Le 24 février dernier, la Suisse avait répondu favorablement à la demande d'extradition présentée par la France le 31 décembre 1991. Mais, le 25 mars, Sarhadi devait faire appel devant le Tribunal fédéral. Conformément à la convention européenne d'extradition du 13 décembre 1957 et à la loi fédérale en la matière, Berne rappelle que l'autorité compétente n'avait pas à se prononcer sur la question de la culpabilité mais qu'elle devait uniquement examiner, lors de la procédure d'extradition, si l'acte imputé est également punissable selon le droit suisse.

L'arrestation de Sarhadi avait provoqué un net regain de tension entre Berne et Téhéran. Ces dernières années déjà divers incidents avaient porté ombrage aux relations irano-helvétiques. L'arrestation de Sarhadi n'a fait que les envenimer. A la fin de l'année dernière, l'ambassade de Suisse à Téhéran, qui représente également les intérêts des Etats-Unis, avait été fermée pendant une semaine en signe de protestation contre les tracasseries dont son personnel faisait l'objet. Des restrictions de déplacements ont également été imposées aux diplomates helvétiques en poste à Téhéran, tandis que des pressions étaient exercées sur les délégués du Comité international de la Croix-Rouge et qu'un homme d'affaires suisse était arrêté, en mars, à Téhéran dans des circonstances peu claires. Ce n'est que dernièrement que des représentants de l'ambassade ont été autorisés à voir le détenu à deux reprises pendant quelques minutes seulement.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Après la dissolution d'une division en Picardie

Une réorganisation de l'infanterie est à l'étude

La 27e division alpine (DA), dont le PC est à Grenoble, pourrait ne plus appartenir à la Force d'action rapide (FAR), au terme d'une réflexion en cours dans l'armée de terre sur un nouveau « format » de l'infanterie en France. Cette réorganisation a commencé avec l'annonce (*le Monde* du 16 avril) de la dissolution en 1993 de la 8e division d'infanterie basée en Picardie. Selon des études menées par l'état-major de l'armée de terre, l'un des différents canevas envisagés consisterait à regrouper dans les Alpes, pour les constituer en une division mécanisée, des éléments venus de la 27e DA avec d'autres éléments relevant de la 15e division d'infanterie (DI), dont le PC est à Limoges.

La 27e DA dépend jusqu'à présent de la FAR, plus spécialement orientée vers les interventions extérieures, et la 15e DI appartient à la 1re armée, davantage orientée vers les actions en Europe aux côtés ou en marge des alliés. Avec la 8e DI, dont le PC est à Amiens, et avec la 15e DI disparaîtraient les deux seules divisions d'infanterie de la 1ère armée, dès lors composée majoritairement de quatre divisions blindées (DB). Par rapport aux divisions dont elle serait issue et qui sont des formations d'infanterie motorisée, la nouvelle unité résultant de la fusion éventuelle de la 27e DA et de la 15e DI serait une division mécanisée qui chercherait néanmoins à sauvegarder la spécificité du combat dans les troupes alpines. La 27e DA réunit quelque 10 000 hommes et la 15e DI en rassemble 6 500 environ.

Dans ces conditions, la FAR française perdrait l'une de ses divisions, pour ne conserver que quatre grandes formations de base : la 9e division d'infanterie de marine (DIMa) à Nantes, la 6e division légère blindée (DLB) à Nîmes, la 4e division aéromobile (hélicoptères de combat et de transport) à Nancy et la 11e division parachutiste (DP) à Toulouse.

Vers la disparition de deux nouveaux régiments

Dans le cadre de ce nouveau « format » de l'infanterie, la 11e DP, qui compte environ 13 000 hommes et qui comprend des régiments d'appelés, pourrait faire également l'objet de quelque réorganisation interne. Divers scénarios en ce sens ont été envisagés, dont le plus draconien est la disparition totale ou partielle de deux des douze régiments qui composent la 11e DP. Il semble que cette hypothèse, qui visait deux unités à forte densité d'appelés, ne soit plus retenue. En revanche, une autre éventualité est en cours d'examen, celle qui consisterait à affecter un de ces régiments de recrues – en la circonstance, le 1er régiment de chasseurs parachutistes (RCP) de Souge (Gironde) – à la circonscription militaire de défense de Bordeaux, qui est le commandement militaire des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Si tel était le cas, l'emploi du 1er RCP serait défini par l'autorité militaire à Bordeaux. Mais son administration et son instruction relèveraient de l'état-major de la 11e DP. Un tel fonctionnement s'inspire de la procédure mise en place pour le 1er régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMa), à Bayonne, qui est une unité spéciale gérée par la 11e DP mais dont les missions, notamment outre-mer, lui sont directement fixées par le chef d'état-major des armées.

Quelle que soit la solution retenue, la réorganisation de l'infanterie, qui se profile au sein de la 1re armée et de la FAR, se traduira par des changements radicaux dans les unités et, principalement, dans des régiments à base d'appelés.

C'est, en effet, la place d'une arme – au même titre que l'arme blindée ou l'artillerie, par exemple – qui se joue dans le dispositif militaire français, dont elle est une pièce maîtresse. On l'a vu durant la guerre du Golfe, où l'infanterie a été chargée de conclure sur le terrain les opérations commencées par l'aviation, et on constate aussi le rôle important de l'infanterie dans les missions de maintien ou de rétablissement de la paix lancées par les Nations unies.

JACQUES ISNARD

□ **Une délégation militaire française en Pologne.** – Invitée par le 4e régiment polonais de soutien, qui tient garnison dans la région de Varsovie, une délégation du 5e régiment de commandement et de soutien (RCS), qui relève de la 5e division blindée française en Allemagne, séjourne en Pologne depuis le dimanche 24 mai jusqu'au jeudi 28 mai. Fort de 1 400 hommes, le 5e RCS a notamment participé à l'opération « Daguet » contre l'Irak. En Pologne, cette mission française aura notamment des contacts avec la 1re division mécanisée polonaise et le ministère polonais de la défense.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 25 à 34

Le numéro du « Monde » daté 27 mai a été tiré à 499 687 exemplaires

Demain dans « le Monde »

Ce que savait Henry James ; Leiris et l'opéra dans « le Monde des livres »

Le romancier américain voulait percevoir le monde à un paroxysme d'intensité, être curieux à l'excès et patient sans limites. Dans le deuxième volume de ses *Nouvelles*, publié par La Différence, on voit, au fil des années et des pages, une sensibilité en train de devenir système.
Un texte inédit de Michel Leiris, *Operratiques*, montre que l'écrivain fut un enfant d'opéras, comme Sartre fut un enfant de bibliothèques.

La « guerre des polices » à Cayenne

La prétendue cocaïne ne serait que du bicarbonate de soude...

CAYENNE

de notre correspondant

Le directeur de la police urbaine de Cayenne, M. André Trouvé, a pris la défense, dimanche 24 et lundi 25 mai, à la radio et à la télévision, de l'inspecteur divisionnaire Alain Pallier accusé de trafic de drogue par certains de ses autres subordonnés et de brutalités diverses par les syndicats de policiers locaux (*le Monde* daté 24-25 mai).

Il a affirmé sa *« conviction profonde »* de l'innocence de l'inspecteur Pallier, *« un fonctionnaire intègre »*, et il a expliqué que cette « affaire » n'était que le résultat d'une *« simple dissension »* entre cet inspecteur et son principal accusateur, l'enquêteur Jean Laviolette, lequel aurait été *« aveuglé par une haine personnelle. »*

M. Trouvé a notamment précisé que le prétendu sac de sept kilos de cocaïne découvert le 18 mai par les douaniers dans la voiture de l'inspecteur Pallier, piégé par l'enquêteur Laviolette, contenait, en vérité, *« quatre bouteilles de bière et sept paquets de bicarbonate de soude, dont deux seulement étaient porteurs de faibles traces de cocaïne, ce qui,* a-t-il dit, *est insuffisant pour accuser Pallier »*.

Ces explications n'ont toutefois pas convaincu les organisations syndicales. Quant à l'inspecteur Pallier, il est *« en congé »*, et son absence suscite mille rumeurs...

EDMOND FRÉDÉRIC

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Casseroles

ALORS, c'est qui ? C'est Béré ou c'est le Mimi qui lui a offert son portefeuille-porte-billets à Tapie ? A l'Elysée, l'entourage renvoie le ballon dans les buts de Matignon. Il n'était pas très chaud, le président. Même qu'il a eu un moment d'hésitation : Vous me le garantissez sur facture ? Absolument. Pas de problème. Question fisc et question flics, il n'y a rien qui traîne, parole !

De ce côté-là, on pouvait lui faire confiance à Béré. Les casseroles du patron de l'OM, ça fait des années qu'il en prend soin, en maître d'hôtel attentif et dévoué : Attention, elles vont cramer. Vous inquiétez pas, j'éteins le gaz et je les empile dans votre batterie de cuisine au fond du placard.

Témoin, ces confrères de *l'Obs* venus aux nouvelles dans le bureau de Tapie avenue de Friedland en 1985 : Alors, c'est vrai, ce qu'on raconte ? Vous risquez de graves ennuis pour avoir passé 1,5 million de francs en Suisse à la barbe des douaniers ? L'autre l'a mal pris : Non, mais de quoi, je me mêle ? Là-desssus coup de téléphone. C'est Béré. Tapie, rasséréné, rigole en branchant le haut-parleur. Et les collègues entendent, stupéfaits, le ministre des finances se répandre en excuses. Il est vraiment désolé ! C'est pas de sa faute si le lait a débordé. Il n'a pas réussi à mettre le couvercle à temps... Mais je vais ordonner une enquête, promis, cher ami !

Sur quoi ? Ben, tiens, sur ces fuites. Ils ne pouvaient pas la boucler, non, au contrôle des changes ? En voilà des façons de cafter ! Ça va barder pour leur bordereau. Remarquez, il fatigue, là, visiblement, Béré. Faut dire, Tapie lui donne un de ces boulots ! Entre l'argent sale du foot à Marseille, les 400 millions à trouver pour Adidas, les remarques indiscrètes de la Commission des opérations de Bourse et le reste, il sait plus où donner de la serpillière. Au point d'en avoir oublié cette affaire Tranchant, sortie depuis plus d'un mois par *le Canard*, dont le Tout-Etat faisait ses choux gras. Il a dû passer un sale quart d'heure, le pauvre, quand son ministre est venu lui présenter, furibard, sa lettre de démisssion : Demande pardon ou je te la flanque à la gueule !

EN BREF

□ **Le gouvernement favorable à la constitution d'une commission d'enquête sur la presse.** – L'Assemblée nationale se prononcera vendredi 5 juin sur la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation de la presse écrite et audiovisuelle, a décidé mardi 26 mai la conférence des présidents. Réclamée dans un premier temps par l'opposition lors de la disparition de La Cinq, puis par M. Jean Auroux, président du groupe socialiste, la constitution de cette commission d'enquête a reçu l'aval du gouvernement, a indiqué M. Auroux.

□ **Journée d'action des personnels de la Sécurité sociale.** – Une centaine de délégués du personnel des caisses de Sécurité sociale (180 000 salariés) se sont rassemblés, mardi 26 mai à Paris, devant le ministère des affaires sociales, à l'appel des syndicats FO, CFDT, CFTC et CFE-CGC, pour protester contre le refus du gouvernement d'agréer le récent accord sur la nouvelle grille des classifications.

□ **La CFDT appelle à une grève sur le réseau SNCF banlieue de Paris-Montparnasse.** – L'Union des syndicats de cheminots CFDT de Paris-Rive-Gauche a appellé mardi 26 mai les agents de conduite du réseau banlieue de Paris-Montparnasse à se mettre en grève le lundi 1er juin à 0 heure pour revendiquer *« la présence d'un deuxième agent sur tous les trains transportant des voyageurs »*.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



JURGEN SCHADEBERG



Le Cap, District Six, 1956. Noirs, métis, immigrés européens de fraîche *date animent la plus cosmopolite des* banlieues sud-africaines. Ultime tentative multiraciale avant les années sombres de l'apartheid triomphant, aujourd'hui citée en référence pour la reconstruction à venir. Ambiance de *fête, ici le Coon Carnival, où les* musiciens noirs s'inspirent des « minstrels » américains. Ambiance de jazz et de chorales populaires (en bas *les Sizzling Sizzelettes*, en 1952). Une Afrique du Sud suivie pas à pas par le Festival d'Angoulême, du 26 au 31 mai, où l'on vit au début des années 80 les premières apparitions européennes de Johnny Clegg, de Malapoets, après celle du pianiste en exil Chris McGregor, ou celles d'Abdullah Ibrahim.

ANGOULÊME

Festival de musiques métisses

L'ARC-EN-CIEL EN BLANC ET NOIR

LE Festival de musique d'Angoulême est ce qu'il convient d'appeler une locomotive : créé en 1975 en l'honneur du jazz, il prendra le premier le virage du métissage. Avant le boom suscité par *Graceland*, l'album sud-africain de Paul Simon, et l'arrivée de Johnny Clegg *sur les marchés internationaux*, Angoulême invite des musiciens sud-africains. Et récidive. Les African Jazz Pioneers, vétérans du jazz d'avant-apartheid, témoins du bâillonnement de la culture noire dans les années 50 et 60, étaient venus l'an passé. Dans leurs valises, ils avaient apporté les photos de Jurgen Schadeberg, *extraites de la revue musicale Drum. Une revue qui* rendait compte de la richesse des rythmes et des styles de District Six ou de Sophiatown, la banlieue noire de Johannesburg rasée par les bulldozers gouvernementaux.

Des joueurs de *penny whistle*, pipeau de métal hérité des Irlandais, au chant choral des townships de Joburg, en passant par les *ndhlamu*, ces immenses soirées dansantes des prolétaires zoulous, la recherche identitaire des Noirs sud-africains (1) se heurtait au mur de l'apartheid en gestation. De l'Amérique, ils détournèrent la tradition ambiguë des *minstrels*, caricatures itinérantes de la culture noire, pour monter des spectacles de music-hall calqués sur les shows américains et parodier, en langue africaine, les chansons à la mode outre-Atlantique. Ils ramenèrent le jazz dans leurs filets, en tirèrent le *mbaqanga* (en zoulou : le pain de maïs), néo-swing avec violon, accordéon et saxophone. Il y eut des big-bands aux accents rieurs, des chanteuses au destin célèbre – Myriam Makeba – qui chantèrent la résistance passive, les campagnes contre le *pass* obligatoire, le dernier train autorisé avant couvre-feu ou la grève des loyers.

L'apartheid était un cul-de-sac. Johnny Clegg, le Blanc, et Sipho Mchunu, le Noir, ouvrent la voie à la fin des années 70. Paul Simon brise les interdits quelques années plus tard et ramène aux oreilles occidentales une floraison de talents, les ruraux vocalistes de Ladysmith Black Mambazo, le génial guitariste Ray Phiri, les jongleurs de rythmes des Mahlathini. Aujourd'hui, Mango Groove, groupe mixte et optimiste, bouleverse les hit-parades sud-africains en esquissant les temps heureux d'une intégration post-apartheid réussie (1). Tous ceux-là, ou presque, sont venus à Angoulême. Les African Jazz Pioneers y reviennent.

Pendant ce temps, les Afro-Brésiliens de Salvador-de-Bahia cherchent leurs marques, entre reggae et samba. Dreadlocks, idéologie rasta et panafricaniste, Olodum, dont le nom est aussi lié à celui de Paul Simon (pour l'album *The Rhythm of The Saints*), fait de la microrésistance, avant effondrement, ou réhabilitation dorée, du *vieux quartier du Pelourinho* *(lire page 28)*. A la Réunion, département de l'océan Indien où l'Europe, l'Afrique et l'Asie cohabitent, et souvent chez un même individu, une musique nouvelle est en élaboration à partir du plus vieux rythme qui soit : le maloya. D'origine malgache et africaine, le maloya a progressivement conquis les autres communautés. Son plus farouche gardien est un fils de «petit blanc des Hauts». Danyel Waro *(lire page 27)*.

Angoulême s'ouvre aujourd'hui à des musiques traditionnelles plus proches de nous, en tout cas géographiquement, puisqu'elles viennent de Bretagne, de Corse ou du Pays basque. Non pas que ce festival, qui a fait école – en témoignent ses programmations couplées à celles du Festival de jazz d'Amiens, ses ramifications vers le Japon (le Festival Halou) ou la Réunion (celui de Château-Morange), – ait raté la vague musicale surgie du sursaut *militant et régionaliste des années 75-80. Les polyphonies* des femmes de Donnisulana, les *gwerz* d'Erik Marchand ou les sons frappés des *txalapartas* arrivent au centre-ouest de la France à un moment où la question de l'identité s'est précisée. En presque vingt ans de travail patient, la Corse a ainsi eu le temps de rebâtir sa mémoire en *voie d'effacement* *(lire page 26)*.

Ces musiques sont par essence populaires. C'est-à-dire qu'elles se passent de vernis obligatoire, de vente massive. Elles vivent par *« diffusion capillaire »*, dans les quartiers, dans les rues, soutenues par une pratique musicale quotidienne et amateur. Se pose aujourd'hui la question de leur insertion au tout mondial.

Basseau, la Grande-Garenne, Bel-Air-la-Grand-Font, Ma Campagne : Angoulême a aussi ses quartiers. En difficulté souvent, mais riches d'un entrelacs de communautés. Danyel Waro avait parcouru pendant toute une semaine, l'an passé, ces zones étiquetées sensibles, objets de la politique de développement social des quartiers mise en place par le gouvernement à partir de 1984. Olodum et le *trio electrico*, camion très coloré copié sur le modèle bahianais, y côtoieront cette année les Guyanais de Wailing Roots, dans une série d'opérations labellisées «Quartiers Lumières» par le ministère de la culture. L'Orchestre national de jazz de Denis Badault sera en répétition publique, au lycée de l'image et du son de Ma Campagne, John Mac Laughlin jouera au traditionnel théâtre municipal et les femmes maghrébines cuisineront du couscous en écoutant les cinq Belgo-Zaïroises des Zap Mama. Des identités entrecroisées.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) *In Township Tonight*, Musique et théâtre dans les villes noires d'Afrique du Sud, de David B. Coplan. Postface de Denis-Constant Martin. Ed. Khartala/Credu, 1992. 450 p.

Lire pages 29 à 32 la sélection des rendez-vous de la semaine.



ANGOULÊME
FESTIVAL

V O Y A G E
en Corse intérieure

L'HONNEUR RETROUVÉ DES POLYPHONIES

Il y a vingt ans, la Corse se berçait à la guitare. Canta u populu Corsu, groupe mythique, lui redonne alors une voix. Aujourd'hui, les jeunes chantent des « paghella » et des berceuses à l'ancienne dans les écoles de village, les Nouvelles Polyphonies corses, essai moderniste de mélanges croisés, viennent de remporter un trophée national. Mais les élus font la sourde oreille, aujourd'hui comme hier.

CALVI
de notre envoyée spéciale

EN bas, la Balagne et la mer, bleue. En haut, des villages allongés à flanc de montagne, entre oliviers et neiges de printemps. Pigna, bourgade pierreuse et douce, vit à l'écart des flux touristiques de l'été. Du coin de l'œil, elle s'enquiert des changements du siècle, et préserve son esthétique. Pigna est un fief corse et un bastion méditerranéen qui a conservé intacte l'odeur du ciste et du romarin en se mettant à l'abri de la construction sauvage.

Gigi Casabianca, la jeune institutrice, est l'une des cinq femmes de Donnisulana, les «dames de l'île», premier groupe polyphoniste entièrement féminin. En bordure de village, Toni Casalonga, Ugo, son fils luthier, Antoine Massoni, facteur d'orgue, entretiennent les feux de la Casa Musicale : un atelier de lutherie, une collection d'instruments rares, sept chambres d'hôte – priorité aux musiciens, – des salles de répétition où, chaque samedi, une vingtaine de jeunes élèves s'exercent au chant traditionnel.

De la culture traditionnelle corse, de transmission orale, le chant (donc la poésie) est certainement ce qui a le mieux survécu aux assauts de la modernité et à la déconfiture de la langue, freinés *in extremis*, il y a vingt ans, dans un dernier sursaut identitaire avant mort annoncée. Et, en dehors de toute considération de politique commerciale inspirée par des engouements éphémères (les Voix bulgares), la profusion polyphonique en provenance de Corse n'est que justice. Eléments d'un puzzle reconstitué avec patience, après un demi-siècle de travail de fourmi, ces chants morts sur l'autel de la désertification n'ont-ils pas tout recommencé au moment où tout devait finir?

En 1992, *«la chanson corse ressemble au paysage*, explique Jean-François Bernardini, chanteur et leader des Muvrini (les Mouflons). *Uni, mais avec ses plages, ses montagnes. Nous sortons d'un tronc commun, le groupe Canta u populu Corsu et les polyphonies. Mais ensuite, les chemins se sont croisés sans forcément aller dans le même sens.»* Les Muvrini, qui ont opté pour un style de variété militante, très populaire, ont intégré le giron du label multinational Island au début de cette année, avant de remplir le Zénith parisien. Les Nouvelles Polyphonies corses (chez Philips), où le musicien éclectique Hector Zazou a rassemblé les grands noms du chant corse autour du Japonais Ruychi Sakamoto, du Bulgare Ivo Papasov, de John Cale et de Jon Hassel, ont créé l'événement en remportant une Victoire de la musique dans la catégorie «album traditionnel». Les chanteurs de A Filetta (la Bruyère) ont rejoint l'équipe du label Saravah. Une percée-caméléon qui lève des lièvres. Les chants à réponse des bergers peuvent-ils s'accommoder sans dommage des mélanges hétéroclites de la *world-music* ou des ambiances compassées des concerts d'église?

Le chant corse lui-même n'est pas très malléable. Peu rythmé (contrairement aux chants sardes), privé de l'appui des coutumes de la danse, il laisse toute la place au texte. Les polyphonies se structurent par superposition (sans bourdon) des trois voix fondamentales *(secunda, bassu* et *terza*). La forme la plus originale, la *paghella* est improvisée à partir de vers octosyllabiques, poèmes au temps, à la nature, à l'amour et à la Vierge, chants ornés, entrelacs de *«voix de montagne, étranglées dans la gorge»*.

Si l'on parle de musique corse (dont les formes traditionnelles, on l'oublie trop, ne sont pas seulement polyphoniques), un nom revient sans cesse : celui de Felix Quilici, altiste, ancien soliste à l'Orchestre national, qui dirigea, en 1949, la seconde mission ethnographique corse, commanditée par la Radiodiffusion française puis la troisième, montée aux débuts des années 60 par le CNRS. Cette dernière engendrera un très beau coffret édité par la Phonothèque nationale (1), résumé de plus de cent cinquante heures d'enregistrement, point d'ancrage des voix nationalistes de 1975.

Dans les arrière-salles des cafés, à la sortie des lycées, Quilici sert de bible culturelle et donne à la Corse l'envie de se connaître. Un beau jour de 1973, Jean-Paul Poletti et Pierre Guelfucci, musiciens à leurs heures, décident d'aller y voir de près. Ils montent au village de Sermanu. *«Une manière de retrouver notre cordon ombilical.»* Canta u populu corsu, le groupe qui naîtra de cette expédition en montagne profonde, sera le creuset du chant corse à venir. Pendant dix ans, une soixantaine de chanteurs, au civil : pions, professeurs, chauffeurs, chômeurs, garagistes ou menuisiers, passeront par le groupe, qui enregistrera sept albums (chez Ricordu, le label corse), donnera des centaines de concerts, toujours au profit du développement de l'île. Une floraison sans précédent, d'où naîtront des groupes aujourd'hui très diversifiés dans leur style musical ou des carrières en solo. D'autres ont entrepris une carrière solo : Jean-Paul Poletti, Pierre Guelfucci ou Patricia Poli. Une circulation libre, une philosophie de la famille et des allées et venues qui président également, à quinze ans d'intervalle, aux destinées des Nouvelles Polyphonies corses.

«En 1976, j'ai assisté par hasard à un concert de Canta. Je me retrouvais en face de quelque chose qui n'existait plus, mais qui était une partie de moi-même, explique Jean-Claude Aquaviva, leader du groupe A Filetta (la Bruyère). *«Ce qui était une expression honteuse, enfouie, confinée dans le rural revenait en pleine lumière*, confirme Jacques Thiers, écrivain, professeur de langue corse à l'université de Corte et auteur de nombreux textes de chanson. *Le chant est le vecteur de la poésie corse. Il y avait donc, bien sûr, la revendication de la langue, mais aussi un message plus général : celui de la nécessaire prise en compte de l'individu dans un univers en crise.»*

Le chant corse doit aujourd'hui sortir de son habitat naturel. Eclore et confirmer *«cette diffusion réussie par capillarité, une méthode assez similaire à celle du sport»*. Pour y parvenir, il fallait franchir le gué de l'amateurisme. Sous-équipée en salles (un théâtre municipal à Bastia, un ancien cinéma à Ajaccio), fort mal lotie en techniciens, la Corse a dû inventer de nouvelles règles du jeu. Jean-François Bernardini passe en revue jusqu'à la nausée les parkings bétonnés et les terrains vagues où le groupe le plus populaire de l'île a dû exercer des talents polyvalents. La débrouille. *«La chanson est à peu près le seul secteur libre et désengagé dans ce pays assisté. Nous avons créé notre société de production grâce à des prêts bancaires, quitte à assurer nous-mêmes la logistique et la sortie de nos albums»*, explique-t-il. Même sentiment pour Antoine Leonardi, qui fonde en 1974 (il est alors technicien en électronique) le label Ricordu. *«En dix-huit ans d'existence, une centaine d'albums produits dans nos studios, mille titres enregistrés, Ricordu n'a jamais été aidé»*, constate-t-il. Un dynamisme apparent qui n'a pourtant pas su retenir les Muvrini, partis en 1988, ni convaincre Canta u Populu Corsu, en voie de reconstitution, de revenir au bercail. Jean-Paul Poletti, qui projette une ambitieuse *Cantate à Kallysté* (cinquante musiciens, trente choristes, quatre solistes, sur des orchestrations du Grec Kosta Papadoukas, budget chiffré à un million et demi de francs), souligne à l'unisson que *«l'aide au spectacle vivant est inexistante. Il n'existe pas non plus de possibilité d'emprunt pour les entreprises culturelles. Nous demandons au moins de pouvoir bénéficier de taux d'intérêt qui n'atteignent pas les 18 %.»*

Les artistes corses, passés professionnels, veulent donc frapper plus large, mais en travaillant au pays. Un besoin d'ancrage dont Jean-Paul Poletti, fondateur de l'Ecole de chant de Sartène s'est fait le porte-parole. *«Les deux conservatoires de l'île, Ajaccio et Bastia, sont totalement inopérants. J'y ai enseigné, je sais ce dont je parle. L'idée y était de former des musiciens de haut niveau et d'abandonner le traditionnel à la rue. Mais rien n'a fonctionné. Lorsque j'ai créé il y a quatre ans l'école de Sartène, personne n'y croyait. Mais la demande de chant était si forte que nous avons très vite décollé.»* Avec quarante élèves et une chorale constituée (Granitu Maggiore, embryon d'un futur Chœur de Corse), des contacts répétés avec les voisins méditerranéens (Sienne), l'école de Sartène devrait se transformer en un centre d'art polyphonique. Parallèlement, un centre de musique traditionnelle, lié à la phonothèque du Musée de la Corse à Corte, est à l'étude. Esquisses de structures soutenues par le ministère de la culture et la région, qui devraient en principe éclore en 1993.

«En Corse, on a privilégié la culture-musée, pour partir sur les traces de l'Homo corsicanus*»*, poursuit Jean-Paul Poletti, qui reproche à l'Etat d'avoir mis tous ses deniers dans la réfection du Musée Fesch d'Ajaccio et dans la construction de celui de Corte. *«Il faut aussi s'inquiéter du patrimoine*, répond-on à la DRAC d'Ajaccio (budget 1991 : 5 millions de francs). *Nous essayons de prendre en compte le statut particulier de l'île. Dans le budget national, la Corse ne pèse que du poids de ses deux cent quarante mille habitants.»*

Mais, c'est essentiellement à leurs élus que les artistes corses s'en prennent. Vilipendés par I Muvrini sur scène, taxés de surdité chronique et de cécité politicarde, parlant corse à leurs administrés mais ratant le virage identitaire, les élus ont mauvaise presse. *«Quand on demandait des subventions pour restaurer l'orgue de Pigna, ils pensaient que c'était une couverture pour acheter des bombes. Si on ne jouait pas de guitare, on était subversif»*, se rappelle Toni Casalonga. Jacques Fusina, président du conseil économique, social et culturel, organisme consultatif auprès de l'Assemblée régionale, constate qu'*«ils ont mené une politique de clocher. Construire une nouvelle salle dans telle ou telle ville a souvent suscité la jalousie des municipalités voisines, alors que c'était un acquis pour l'île.»*

Au début de l'année, circule une rumeur étonnante : le conseil général de Haute-Corse aurait offert deux millions de francs d'aide à Patrick Sabatier pour venir réaliser son émission de variétés «Tous à la Une» en Corse. Tollé général, occupation de la DRAC par le Collectif des artistes corses. Depuis, le conseil général a changé de majorité. *«Nous passons du MRG claniste au RPR moderniste et rentable. Est-ce-que cela changera quoi que ce soit?»*, s'interroge Toni Casalonga, qui craint, comme tant d'autres, le transfert de compétences de l'Etat à l'Assemblée de Corse en matière d'action et de diffusion culturelles, prévu par la nouvelle loi cadre. Réponse en juillet.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) *Musique corse de tradition orale*, 1 coffret de deux 33-tours, Bibliothèque nationale, Archives sonores de la Phonothèque nationale. A écouter : *Les Nouvelles Polyphonies corses*, 1 CD Philips 848515. I Muvrini, *A Voce Rivolta*, 1 CD Island. Petru Guelfucci, *Corsica*, 1 CD Olivi Music 870010. A Filetta, *Ab Eternu*, 1CD Saravah 591061 distribué par Adda. *Musiques sacrées, Sittimana Santa in Bunifazziu*, 2 CD Ocora 559086 distribué par Harmonia Mundi.







E VOCE DI U CUMUNE

La reconstitution patiente d'un instrument perdu, le cetera.

L'ORGUE LE HASARD ET « CETERA »

MAISON mère de la Casa musicale de Pigna, l'association E Voce di u Cumune (la voix du commun) entame au milieu des années 70 un inventaire serré des chanteurs et du répertoire corses. Aujourd'hui, les interprètes peuvent puiser dans l'œuvre de soixante-dix poètes et disposent de plus de cinq cents strophes. Les passionnés de E Voce di u Cumune sont également partis sur les traces des instruments oubliés. S'aidant du bouche à oreille, mais aussi de l'Atlas ethnolinguistique de Bottiglioni publié en 1934 – réaction exacerbée d'un nationaliste en puissance face aux visées annexionnistes des fascistes italiens sur la Corse. Aujourd'hui, à la Casa musicale de Pigna, sont conservés le dernier exemplaire d'un *pivana*, une trompe paysanne en corne de chèvre, des *pirule*, flûtes de roseau dont les bergers jouaient en Balagne après avoir payé l'herbe aux propriétaires, des *timpanu*, ces triangles des montreurs d'ours qu'un forgeron de L'Ile-Rousse fabriquait avec de vieux ressorts de bicyclette ; des flûtes éphémères taillées dans l'écorce fraîche des châtaigniers pour amuser les enfants ; des *culumbu*, ces gros coquillages à la tête cassée, naguère employés à rallier les troupeaux, aujourd'hui à usage électoral ; la *cialamella*, chalumeau découpé dans le cœur du figuier ; des violons. Et puis le *cetera*.

Le *cetera* a pris en Corse les allures d'un symbole. Ce n'est pas un hasard. Il est le témoin de l'appartenance de l'île à une communauté qui échappe au strict contrôle du pouvoir hexagonal. Il la ramène à un passé sans Gaule, méditerranéen avant tout. Ce luth à seize cordes hérité des Maures et de la Grèce antique, arrivé par l'Italie, force la Corse à porter ses regards vers le sud et l'est. Tout comme les polyphonies l'obligent à considérer que son voisin le plus proche n'est plus Nice, mais Cagliari. La renaissance du *cetera* est d'ailleurs la résultante d'un travail têtu de militants de la culture corse, où le hasard a pris sa part, depuis la trouvaille à Oletta en 1930 d'un des derniers *cetere* par le musicien François Agostini, qui fit beaucoup pour lui rendre son statut, jusqu'à la découverte en 1974 par l'association Aghja Mediterranea di Creazione, d'un *cetera* de la fin du dix-septième siècle dans un grenier. Le facteur d'orgues italien Bartolomeo Formentelli en réalise la première copie, reconstituée aujourd'hui ainsi que d'autres instruments par les luthiers de Pigna.

Le *cetera* requiert une technique de jeu particulière, faussée par l'apparition de la guitare au dix-neuvième siècle, et dont il aurait été difficile de percer le mystère sans la découverte au monastère franciscain de Marcassu d'un livre de tablatures (1) datant de 1720. Hasard encore ! Les hypothèses d'accords étant établies, il fallait en retrouver la cohérence, en réécrire les schémas. La Casa musicale de Pigna a donc invité certains des héritiers modernes du *cetera* : Pedro Cabral et sa guitare portugaise, Temo, joueur de luth kurde, des Iraniens et leur *ketmanche*. Aujourd'hui, le groupe A Filetta et son leader Jean-Claude Aquaviva s'accompagnent au *cetera*, et Caramusa poursuit des recherches sur les instruments anciens.

Pigna a fêté en novembre dernier en l'église de l'Immaculée-Conception la fin des travaux de restauration de son orgue, fabriqué en 1880 par un facteur d'origine italienne. Mais, depuis quelques années, au hasard des conversations entre invités supporters de Pigna – Maurice Fleuret, alors directeur de la musique, le musicien spécialiste du Moyen Age Marcel Pérès, l'ethnomusicologue Bernard Lortat-Jacob, – surgit une équation simple : de nombreuses églises corses possédant un orgue, il était facile d'imaginer qu'ils devaient accompagner les chants polyphoniques. Antoine Massoni tente aujourd'hui de reconstituer le profil de cet orgue au clavier non tempéré.

V. Mo.

(1) Notations chiffrées ou graphiques en forme de tableaux, adaptés à la technique de tel ou tel instrument, et utilisés au lieu ou en plus de la partition.

★ Festival Festivoce à Pigna et en Balagne. Du 5 au 13 juillet. Tél. : Casa musicale, 95-61-70-56.

★ A écouter : E Voce di u Cumune, *Corsica, chants polyphoniques*, 1CD Harmonia Mundi, 901256.

ALLERS-RETOURS
à la Réunion

ANGOULÊME
FESTIVAL

LES TROIS TEMPS DÉVORANTS DU MALOYA

En 1977, Eric Boyer dansa le maloya à la mairie de Saint-Denis à l'occasion d'une cérémonie de remise du Mérite national. Scandale. Certains élus quittèrent la salle. Il est aujourd'hui président (divers droite) d'un conseil général qui s'occupe beaucoup de la culture créole, ce qui ne va pas sans contestation.

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

de notre envoyée spéciale

UNE simple question de longitude, mais ce soir-là la lune était couchée sur le dos. Saint-Leu était en fête. On célébrait toutes sortes d'anniversaires. Celui de la compagnie de théâtre Komela, celui du musicien Danyel Waro, et sur la plage de l'Hermitage, à quelques kilomètres de là, celui de la mort de Bob Marley. Et le Festival de Château-Morange présentait aussi quelques groupes au pied de la pente vertigineuse qui descend des volcans. C'était un peu cacophonique. L'île de la Réunion reste conforme à sa réputation de carte postale du métissage. Tout le monde s'entend bien. Mais c'est l'argent, l'argent des subventions, qui divise les gens. Et son utilisation, forcément politique. D'où la subite concomitance de ces manifestations musicales, dont n'était pas absent l'esprit partisan. Ce soir-là, on attendait Danyel Waro, l'intégriste du maloya, le révolutionnaire qui refuse les enregistrements, l'engrenage du vedettariat, le système, la langue française, *«langue de domination»*. Et qui vit de la fabrication d'instruments. *«Vouloir être compétitifs, c'est pas notre histoire. Il faut choisir des normes réunionnaises sinon on deviendra anonymes, des consommateurs universels.»* Le musicien avait refusé de se produire pendant le festival, subventionné par le conseil général. Il avait aussi décliné l'invitation à se rendre à Paris pour une soirée réunionnaise à l'Olympia, sponsorisée par le même organisme, malgré une proposition de cachet de 30 000 francs. L'Olympia, car symbole trop français pour qui n'est pas favorable à l'égalité sociale avec la métropole. Le festival, pour ne pas être *«piégé dans un truc affectif»* et perdre sa liberté de parole. Son nom figurait tout de même au programme officiel mais en marge : *«Kabar avec Danyel Waro»* (1).

Danyel Waro est un personnage compliqué, difficile, toujours militant. Il refuse de donner des interviews en français, et c'est en français qu'il le dit, mais au quotidien *l'Humanité*, allez vous y retrouver. Une sorte d'indépendantiste corse à ceci près que le mot d'indépendance, à la Réunion, n'est que rarement prononcé. Du moins en français. Car en créole, *mon nazyon* revient régulièrement dans les chansons et les conversations. Danyel s'appelait Hoarau, pour ainsi dire comme tout le monde, c'est le nom de l'un des premiers colons de l'île. Il s'est fait Waro il y a *«trois-quatre ans»*. Il fulmine contre François Jeanneau qui vient de reprendre – en les signant de leur auteur – trois de ses compositions sur son dernier album. Il y voit l'exploitation du *«bon sauvage»*, propose de s'agenouiller. Et il est *«humilié»* que des gens puissent estimer qu'il devrait être flatté.

Son père était paysan, dans les hauts du Tampon, dans le sud de l'île. Il est contre le RMI, contre le *«replâtrage»* des CES musique, ces entreprises de reconversion des jeunes à la musique. Il pense que la langue créole est menacée, alors qu'il suffit de quelques conversations pour s'apercevoir à quel point le rouleau compresseur que peut parfois représenter l'éducation nationale n'a pas eu sur les Réunionnais, loin s'en faut, l'efficacité qu'il eut en Corse. *«On enseigne le français comme s'il était parlé à la maison»*, explique M. Robert Gauvin, professeur d'allemand et président du Comité de la culture, de l'éducation et de l'environnement, un organisme consultatif auprès du conseil régional. En revanche, on ne peut que suivre le musicien lorsqu'il juge *«impensable qu'il y ait autant de bagnoles dans une île comme la Réunion»*. Et si peu de transports en commun. Car c'est là que la culture réunionnaise semble le plus menacée. Dans son environnement, et notamment par les *«Aubervilliers sur océan Indien»* qui remplacent progressivement les cases. Pour le reste, la pratique de la *«culture souterraine»*, de la *«culture marron»*, comme dit l'ethnologue Christian Barat, semble avoir permis de préserver l'essentiel, et notamment le maloya. Le maloya, c'est la danse de la



MAGUERESSE MANU

Le Rwa Kaf : «Ne pas chanter des paroles qui font pleurer «les yeux et l'âme».

transe. Son origine n'est pas encore établie avec certitude. Il aurait été introduit par les esclaves venus de Madagascar ou d'autres pays d'Afrique, peut-être le Mozambique. Plus tard, dans les camps d'engagés, les Malbars l'auraient aussi adopté. La musicologie réunionnaise témoigne de certaines *«lacunes»*, comme dit M. Gauvin. Lui-même n'a réussi à monter une exposition sur l'esclavage qu'au prix de quelques subtilités diplomatiques. *«Vous voulez rallumer la guerre entre les Blancs et les Noirs?»* l'a-t-on interpellé. L'histoire, pourtant, s'est terminée sans bain de sang. Le 20 décembre 1848, plus de cinquante-huit mille esclaves (60 % de la population) ont été libérés. Ils ont fait une fête. Et les propriétaires ont enterré leurs regrets (2).

C'est à l'origine une musique sacrée, un rite des morts, une fête un peu souterraine qui commence au cimetière par des invitations lancées aux défunts. Un soliste chante, les musiciens répondent. Le rite est encore pratiqué aujourd'hui et notamment par M. Gérose Barivoiste, soixante-douze ans, dit « le Rwa Kaf » (le roi cafre). Et il y a des paroles, en malgache, que M. Barivoiste préfère ne pas chanter, des paroles qui lui font pleurer *«les yeux et l'âme»* et qui attireraient de grands malheurs, dit-il, si quelqu'un venait à s'en emparer sans se douter de rien et à en faire des disques.

Le maloya se danse aussi lorsqu'on coupe les cheveux des enfants, à l'âge d'un an, à la rivière, indique le Rwa Kaf, qui a fait le pèlerinage de Lourdes mais dont la religion interdit aussi de manger du cabri. Il habite au-dessus de Sainte-Suzanne une case dont le propriétaire a bien voulu lui laisser la jouissance après quarante-neuf ans de travail dans la canne à sucre et une médaille d'honneur agricole. Il chante des histoires de planteur en chaise à porteur et d'enfant au berceau. Il est allé à l'Olympia avec le *bobre* qu'il fabrique lui-même à l'aide d'un fil de nylon tressé et d'une calebasse séchée. Toute sa famille chante et danse sur scène, y compris Maïté, six ans et demi. Après des années d'amateurisme, le groupe va se constituer en association 1901.

Après la départementalisation de 1946, le maloya est devenu honteux. Toute la Réunion est persuadée qu'il a été officiellement interdit. Rien ne permet de le confirmer. Et le Rwa Kaf constitue en tout cas un contre-exemple, qui n'a jamais eu un procès-verbal *«même pour ivresse»*. Alors qu'il n'était question que d'assimilation, et que les Indiens de la rue du Maréchal-Leclerc étaient sommés d'afficher des drapeaux tricolores, le maloya a en fait été sauvé par la politique. Le Parti communiste en a fait la musique de combat du petit peuple, et sorti un disque. De 1956 à 1962, le préfet Jean Perreau-Pradier a été chargé de mettre de l'ordre sur l'île. Il a laissé le souvenir d'un *«tyran»*. C'était une époque où les discours de Michel Debré étaient diffusés quatre fois par jour. Et dans la discothèque de RFO, certains disques étaient marqués «interdit». Le *«début de la liberté culturelle»* n'a été ressenti, affirme M. Gauvin, qu'après 1981. D'où le besoin de retour aux sources qui traverse depuis quelques années chaque communauté.

L'an dernier encore, un général peu à la page, commandant des forces armées de la zone sud de l'océan Indien, a cru bon de parler de *«sous-culture»* à propos du maloya (*le Monde* du 24 juillet 1991). Et aujourd'hui on vient de Paris expliquer aux Réunionnais que le maloya est une musique *«unique au monde»* et qu'il est urgent qu'ils progressent car on en ferait volontiers un produit d'exportation. S'ils pouvaient composer du «malogué» (synthèse maloya-reggae), cela n'en serait que mieux. *«Vous appelez cela comme vous voulez. Mais la démarche pour pouvoir s'exporter, s'expatrier, c'est celle-là»*, explique M. Christian Mousset, directeur du Festival des musiques métisses d'Angoulême, à quelques jeunes musiciens. Les artistes savent que rien, sur ces îles jalouses, n'est aussi facile que cela. L'auteur du premier malogué, le groupe Na Essayé, issu des CES musique, a explosé l'an dernier pratiquement dès le premier disque vendu.

Les musiciens sont restés un peu incrédules. Et Danyel Waro, le révolutionnaire traditionaliste qui n'introduit pas un seul instrument électrique dans sa musique, est déjà sur la défensive : *«Ce sera une mode de campagnes publicitaires, ce ne sera plus le maloya. Et si on a besoin de le peindre en bleu-blanc-rouge, je suis contre.»* Son ancien batteur, Franswa Baptisto, professeur au conservatoire régional, est assez écœuré. *«Tout le monde vient essayer de faire son beurre.»* Le conservatoire ne compte que deux professeurs de musique réunionnaise sur une cinquantaine de titulaires. *«Dès qu'on y entre, on se sent étranger.»* Selon M. Nicolas Dextreit, chargé de mission à la direction de la musique du ministère de la culture, la prise en compte des musiques nouvelles pose problème dans la plupart des conservatoires français. *«On y enseigne le rythme en le faisant lire, pas en le faisant sentir.»* Le ministère aurait un projet d'échanges avec les DOM-TOM. *«Les maîtres de cithare hindoue sont peut-être meilleurs pour enseigner le rythme ?»*

La lune n'était plus là, à Saint-Leu, quand Danyel Waro a commencé à jouer. Il portait des lunettes de couleur acajou et une chemise Lacoste. Il a beau dire qu'il n'est blanc qu'en *«apparence»*, il a l'air de débarquer tout droit de Quimper ou de Galway. Et au-delà du goût que l'on peut avoir ou pas pour le maloya, c'était un spectacle fascinant de voir ce jeune homme forcer le public à se tourner peu à peu vers lui et l'entraîner dans le culte. Comme Johnny Clegg, Danyel Waro fait à lui tout seul la preuve que le rythme n'est pas, lui non plus, une question de peau.

Et le maloya est un rythme implacable. Une valse à trois temps, à trois temps dévorants, mais de l'hémisphère sud, alors valse à l'envers. Un roulement du tonnerre, tous les volcans se réveillent, le batteur empoigne le «rouleur» et ses coups vont directement à l'estomac. Chaque temps en contient d'autres, six-huit, quatre-deux, les jazzmen s'interrogent, tous n'arrivent pas à le capter, à dompter le maloya. C'est la valse des étiquettes, et, au milieu de l'Afrique, on entend un banjo, puis la voix de Danyel Waro qui se balade quelque part du côté des Indes. Et, au milieu du groupe, il y a deux jeunes gens en blanc, qui se dévorent des yeux, et qui roulent et roulent sans pouvoir s'arrêter. Leur danse est euphorie, liberté. Euphorie sur la musique des morts, oubli de soi.

CORINE LESNES

(1) Kabar : réunion où l'on échangeait des phrases poétiques à Madagascar. Aujourd'hui, bal populaire.

(2) A lire : *«De la servitude à la liberté. Bourbon, des origines à 1848»*, par Jean-Marie Desport. Océan édition.

L'IRRINTZINA
des Basques

UN CRI LONGUEMENT MODULÉ

PARIS 10e

de notre envoyé spécial

«UN Basque, c'est un contrebandier ; deux Basques, une partie de pelote ; trois, une chorale» ; le seul intérêt des proverbes, c'est leur teneur en évidence. Celui-ci est particulièrement chargé. Les Basques n'ont pas le chant dans le sang. L'affaire ne saurait se réduire à une pauvrette théorie raciale (Albert Jaccard, au secours!) : elle est bien plus sérieuse. Les Basques sont à eux seuls une des formes du chant universel. C'est leur pure manifestation de l'être. Huit amis, de bar en bar, un soir de fête à Bilbao, un après-match Bayonne-Biarritz en rugby, une mère qui fredonne une berceuse, un enterrement ou un mariage, le chant même des combattants *(Euzko Gudariak)*, n'importe quelle occasion et souvent l'absence d'occasion, tout est prétexte au pays à un extraordinaire déploiement de voix, de timbres, et de polyphonie... C'est un des points du monde où existent encore des joutes d'improvisations poétiques et chantées par les Bertsularis.

Comme les signes d'un sacré qui ne s'ancre pas seulement dans telle religion, le chant basque est lointain, inattendu. Un soir d'octobre, perdu dans un village du Sud avec un ami compositeur, on tombe sur cinq chanteurs spontanés – au fait, quel pouvait bien être leur motif? La seule envie de chanter? La seule raison d'être? A chaque fin de couplet, au moment très poignant de la chute des voix, quand la rumeur des hommes va de nouveau s'étendre sur un fond de silence retrouvé, mais qu'on a l'âme encore ailleurs, éblouie et captive, l'un des cinq cassait tout en nasillant «coin-coin»! Personne ne lui en fit grief. C'était un style.

Il n'est pas très surprenant qu'une des plus belles musiques du monde, venue sans affadissement majeur de la nuit des temps, finisse, dès qu'elle s'expose, en bêtise finalement drôle et souvent consentie. Il y a par exemple une thèse à faire, un opéra, un colloque, sur les «hymnes» des fêtes de Bayonne (*«c'est à ba-ba, c'est à yo-yo»* etc, avec la rime sublime : *«qu'on se bi-bi, qu'on se do-do, qu'on se bidonne»*) ou sur les chanteurs du cru qui vont au succès, les pathétiques André Dassary ou Michel Etcheverry... On pourrait prendre un musicien d'origine basque (Michel Portal par exemple), et un sociologue béarnais (pourquoi pas Pierre Bourdieu ?) pour étudier la chose.

Aujourd'hui – histoire de «dealer» quelques seringues d'émotion, – on nous bassine avec la fin des peuplades, des tribus et des «bons sauvages». Si, si, tel quel : un directeur de l'information d'une radio nationale a osé dénicher l'expression. Du coup, une légion de producteurs armés jusqu'aux dents – ils parlent de «concept», de marché, de titres, de «promo», de «prod» – vont exercer leur droit de cuissage radio-scénique aux quatre coins du monde. En Bulgarie, en Afrique, sur la Lune, et dans le dixième arrondissement. Longtemps, les Basques ont eu la chance d'être des laissés-pour-compte. Des francs-tireurs tentaient cependant des percées, par pur goût du jeu poétique, comme le superbe Benat Achiary maintenant relayé, en version grand public, par Peio Serbielle, et en style comico-popisant par Oio. Sauf Achiary dont la solide personnalité prévient tout dérapage, tout un chacun est guetté par le risque de se changer en griot à béret pour radio libérale. Les studios sont prêts. Certains commencent même par là.

Dans la montagne, l'Irrintzina était un cri longuement modulé qui servit d'appel, de berger à berger, de passeur à passeur, de vallée à vallée. La plaisanterie dura quelques millions d'années. Au début des «sixties», on pouvait encore entendre, parfois en pleine nuit, cette longue plainte suraiguë qui prend lentement son envol et finit en cascade, comme le gémissement amoureux de rivières courbées sous des dieux particulièrement gaillards. On ne connaît guère plus qu'une forme folklorisée, ethnologisée ou nostalgique de l'Irrintzina. Peut-être n'était-ce que le rire tragique du vent du sud. Au premier CD d'Irrintzina, les carottes seront définitivement cuites. A moins que ce ne soit le signe ambigu que la guerre est finie. Au profit de qui? De quoi?

FRANCIS MARMANDE

ANGOULÊME FESTIVAL

SAMBA-REGGAE
à Salvador-de-Bahia

OLODUM
LA CONSCIENCE D'UN QUARTIER

Vedette sud-américaine de Paul Simon, qui l'a choisi pour nourrir la rythmique de son album « The Rhythm of The Saints », le groupe Olodum vit dans le vieux quartier du centre de Salvador-de-Bahia, le Pelourinho. Indissociable de l'histoire des ruelles coloniales et des rites afro-brésiliens, engagé à petits pas dans une entreprise politico-culturelle complexe.

SALVADOR-DE-BAHIA
De notre envoyée spéciale

UN mardi soir à Salvador-de-Bahia. Des écoliers retardataires rentrent à la maison dans des autobus bondés. Une fanfare officielle attend la sortie d'un mariage guindé sur le parvis de la cathédrale da Sé, solide église jésuite débordant d'ors qui trône sur le Terreiro-de-Jesus. Nous sommes aux portes du Pelourinho, quartier historique en voie d'effondrement fidèlement gardé par ses pauvres. A deux pas, la Maison du Bénin, musée afro-brésilien installé sur le devant de l'ancienne Académie des sciences, aujourd'hui rongée par l'humidité et la végétation luxuriante, a fermé ses portes de bois sculpté. Des airs de musique anglo-saxonne éclatent par les fenêtres ouvertes. Des enfants sautillent derrière leur cerceau, des touristes audacieux s'attardent dans les boutiques ou lorgnent la vitrine de la Maison de Jorge Amado. Un guide improvisé raconte l'histoire des saints noirs assoupis dans les niches de l'église des esclaves, Nossa-Senhora-do-Rosario dos Pretos : *« Saint Erisbao, né en Ethiopie ;saint Antoine de Catejero, Libyen vendu comme esclave en Sicile ; sainte Bénédicte, fille d'esclave née à Palerme ; sainte Iphigénie, de Nubie. »* Belle avancée du discours rasta en terre sud-américaine, beau mélange d'histoire portugaise, d'exode africain et de mysticisme contemporain.

Joao Jorge est ici chez lui. Dreadlocks, lunettes de soleil et jeans, discours politique sur la conscience noire : le président élu du bloc de percussions Olodum est un enfant – arrogant, imaginatif, débrouillard – du Pelourinho, mémoire délabrée de l'ancienne capitale du Brésil. Mardi soir est le jour de la répétition. Dans une arrière-cour ouverte sur une des venelles du Pelourinho, le battement insistant d'une vingtaine de lourds tambours et de caisses claires entraînent une foule mélangée dans les saccades de la samba-reggae, mouvement de foule énergique qu'un maître-danseur ou l'autre essaie de régler en vue du carnaval à venir. Bière, sueur, délire maîtrisé au coude à coude, sur des professions de foi pan-africanistes : Gloire à Madagascar, île-sœur, au Pélô (Pelourinho) résistant, aux Pharaons, « divinités noires de l'Egypte », au roi-reggae. Des compositions signées Rey Zulu ou Beto Jamaïca.

Au-delà de vingt-deux heures, la répétition se prolongera deux rues plus loin, au siège de l'association Olodum, une immense maison coloniale rachetée et restaurée par ses membres. Un territoire réservé aux habitués, une fois déguerpie la jeunesse dorée et dissidente de la ville, les touristes initiés, ou les intellectuels amoureux du véridique entrés pour quelques heures dans un corps à corps énergique et bon enfant avec les gens du quartier. Salle de réunion Nelson-Mandela, bibliothèque Malcom X, pièce Luis-Palmares, héros supposé de la puissante révolte noire et musulmane de 1835, dite des *Malês* (du Mali), toit en forme de pyramide : le siège d'Olodum est une Babel culturelle. Assis à son bureau de président, Joao Jorge explique : *« Jusqu'à une date récente, le Brésil a fermé les yeux sur son passé. L'histoire des Afro-Brésiliens s'arrêtait à l'abolition de l'esclavage. Après, ils n'existaient plus officiellement. Mais ici, les Blancs sont minoritaires, et détiennent 99 % du pouvoir. Il est très difficile d'expliquer cela en Angleterre, en France, où tout le monde pense que le Brésil signifie carnaval et métissage. Or nous vivons la même chose qu'en Inde en 1930, qu'en Afrique du Sud en 1950, que dans les Caraïbes en 1960. »*

» Olodum, fondé en avril 1979, a d'abord été un bloc [un groupe de percussionnistes] *de carnaval. »* Olodum suit alors les traces des *afoxés*, groupes venus des rites religieux noirs, tels les Filhos de Gandhi, qui scandent les défilés de carnaval de revendications communautaires, mais surtout celles d'Ilé Aiyé, le premier bloc, apparu à Salvador en 1975, à clamer sa négritude – les Blancs et les mulâtres n'y étaient point admis. La sortie carnavalesque de 1976 d'Ilé Aiyé, déguisés en guérilleros pour fêter la toute nouvelle indépendance de la Guinée-Bissau, provoque une mini-révolution.

Olodum sommeille jusqu'en 1987. Joao Jorge, qui brésilienne, aujourd'hui conseiller municipal chargé de la culture] *s'est porté candidat aux élections municipales, nous lui avions dit que là n'était pas le bon chemin. La vie politique est verrouillée, les partis n'ont pas de projets, et les dirigeants noirs sont divisés. Nous voulions plutôt nous diriger vers des actions du type du mouvement français SOS-Racisme, dont le président, Harlem Désir, est venu ici en 1990. Constituer un groupe de pression.*

» Olodum, à l'origine Olodum Mare, est un mot ioruba [ethnie originaire du Bénin et du Nigéria, majoritaire au nord du Brésil] *qui signifie Dieu, l'ordre suprême, mais aussi explosion de l'Univers. Le premier moment. Nous sommes un bloc de samba-reggae, un style musical que nous avons suscité après avoir écouté Bob Marley, Jimmy Cliff, les tambours du condomble et la samba, bien sûr. Nous sommes à ce titre lié à toutes les religions qui circulent dans ces cultures, un mélange rasta-condomble, à l'image de Salvador, qui est à elle seule une confrérie de religions.*

» Nous voulons transformer le quartier de Pelourinho en un nouvel Amsterdam, un espace de liberté. Il nous faut pour cela fixer la population pauvre, avant que le quartier ne soit un jour ou rasé ou nettoyé par la spéculation immobilière. Nous possédons trois maisons, achetées grâce à l'argent des concerts et des aides publiques. Nous en voulons dix, vingt. Il faudra ensuite développer le quartier pour ceux qui y vivent aujourd'hui. Pelourinho ne doit plus être un bas-fond du monde, dévoré par le sida, la drogue, où la violence fait partie du quotidien, mais une porte ouverte sur le monde.


RIO BRANCO
Aux portes du Pelourinho, vieux quartier fidèlement gardé par ses pauvres.

a lu, comme ses pairs nord-américains les thèses du Sénégalais Cheik Anta Diop – la négritude des Pharaons, – fait alors défiler ses troupes à l'Egyptienne. *Farao*, la chanson, devient un tube, fédérateur des rues de Salvador. *« Ilé Aiyé s'est construit sur des bases raciales. Olodum est parti d'une communauté qui, même si elle est majoritairement noire et métisse, s'appuie sur un quartier où il y a aussi des homosexuels, des prostituées, des descendants d'Indiens et d'Européens pauvres.*

» Salvador a toujours entretenu sa culture nègre, avec les groupes de capoeira [lutte africaine interdite pendant l'esclavage et transformée en danse par les esclaves], le *condomblé* [culte afro-brésilien, syncrétisme des religions animiste et catholique]. *Mais il y a rarement eu d'unité entre culture et politique. L'action de ces groupes visait à l'autoconfiance, à l'affirmation de son identité, de sa couleur. Le résultat fut un accroissement de la conscience nègre. Celle-ci parle de respect envers les descendants d'Africains. La conscience civile s'adresse aux pauvres, toutes races confondues, dont le Brésil regorge. Voilà ce que signifie Olodum en 1992 : le pont entre la conscience noire et la conscience civile.*

» En partant de la musique, des défilés de carnaval, nous avons réussi à séparer la jeunesse blanche antiraciste de ses pères. Ils veulent un autre monde, plus de quartier interdit, comme celui-ci, dont la réputation, souvent fausse, est lamentable : meurtre, assassinat, viol, vol, etc. Nous avons montré que le racisme n'apportait rien de bon. Nous sommes un symbole, une idée, un contexte, mais nous voulons acquérir du pouvoir à Bahia, coûte que coûte. Lorsque Gilberto Gil [le chanteur, figure emblématique de la négritude

» Pour les enfants, nous avons créé la Banda Mirim [le groupe des petits, où, grande première au Brésil, ont été intégrées des jeunes filles] ; *ils jouent des percussions comme les grands. Les parents sont ravis, ils préfèrent que nous prenions les enfants pour faire de la musique plutôt que de les laisser dans la violence de la rue. Olodum aujourd'hui, c'est deux cent cinquante membres actifs, responsables de secteurs, travailleurs sociaux, percussionnistes, acteurs, danseurs occasionnels, dont soixante-cinq enfants. La Banda Mirim appartient à un projet plus large, l'Ecole créative d'Olodum – qui a sa troupe de théâtre, ses cours d'alphabétisation et de langues – qui vise à leur donner une formation cosmopolite.*

» Nous avons fait des recherches sur l'Afrique. Nous y sommes allés plusieurs fois, dont deux en Angola, un pays de l'Afrique australe très symbolique pour nous. Nous avons donné des concerts aux Etats-Unis, en Europe. Mais l'attitude des pays du Nord envers ceux du Sud est toujours prédatrice, aussi affirmée soit la bonne volonté. Avec Paul Simon, nous sommes dans une relation à peu près égalitaire. Cela a été bon pour nous, mais surtout pour lui, qui a essentiellement retenu d'Olodum une rythmique sur laquelle il pouvait développer sa propre musique. »

V. Mo.

★ A écouter *Olodum*, 1 CD Continental distribué par DAM.

DU JAZZ AUX MUSIQUES MÉTISSES

LES musiques traditionnelles d'Europe ont ouvert les festivités, suivies d'une nuit du blues mélangée. Continuation avec les Sardes du Coro della Confraternita di Santa Croce (28 mai), les Basques de la Coral Samaniego et les femmes corses d'A Donnisulana (30 mai).

La ligne jazz sera représentée par des vétérans sud-africains, déjà présents l'an dernier, les African Jazz Pioneers (le 29 mai), mais aussi par l'Orchestre national de jazz de Denis Badault et les Autrichiens de Wolfgang Pushnig (28 mai). Feu d'artifice le 29 mai avec le trio de John Mac Laughlin et celui de Daniel Goyone (avec Nana Vasconcelos et Trilok Gurtu), parachevé par un hommage à Django Reinhardt (une création de Christian Escoudé avec l'Orchestre Poitou-Charentes).

Au rayon des musiques « chaudes », après le Malgache Justin Vali, Stella Chiweshe, du Zimbabwe, un volet original : les Guyanais Wailing Roots, pour la clôture le 31 mai, avec leurs compatriotes de Universal Youth, aux côtés des Brésiliens Olodum, du Gran Combo de Puerto-Rico et d'Esnard Boidur, le Guadeloupéen polyrythmique. Pour l'Afrique, retrouvailles avec le Super Rail Band de Bamako (le 28 mai), Zap Mama (le 30). Pour la France : Jacques Higelin, appuyé par les cent cinquante choristes de Chorales en Charente.

Divers concerts décentralisés (notamment le groupe basque de Txalaparta, le Trio electrico bahianais, une fanfare malgache et un orchestre de clarinettes de Martinique), expositions, stages complètent la programmation de ce festival original qui descend dans ses quartiers les plus sensibles.

Le New Morning reprend une partie des concerts. On pourra, dès le 29 mai, entendre les voix corses d'A Donnisulana et les Sardes du Coro della Confraternita di Santa Croce à Paris. La Guyane débarque le 6 juin avec Wailing Roots et Universal Youth. Le Super Rail Band de Bamako remontera sur Paris la semaine suivante (13 juin), et les dernières notes seront pour Ali Farka Touré et Amar Sundy le 27 juin. A 21 h 30.

★ **Renseignements : 45-95-43-42. Billetterie : 45-95-43-45. Minitel : 3615 ARTS. New Morning : (1) 40-19-01-20.**



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Arrête ou ma mère va tirer!

de Roger Spottiswoode,
avec Sylvester Stallone, Estelle Getty, Jobeth Williams, Roger Rees, Martin Ferrero, Gailard Sartain.
Américain (1 h 27).

Les tribulations d'un flic américain qui, non content de vivre en ménage avec sa supérieure hiérarchique, est affligé d'un maman aussi gaffeuse que pleine d'attentions envers son rejeton.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'Homme de ma vie

de Jean-Charles Tacchella,
avec Maria de Medeiros, Thierry Fortineau, Jean- Pierre Bacri, Anne Letourneau, Ginette Garcin, Ginette Mathieu.
Français (1 h 40).

Elle croyait avoir trouvé la solution à ses problèmes sentimentaux en dressant la liste des maris potentiels les plus fortunés : pas de chance, un libraire fauché vient se mettre en travers de ses projets, qui avaient pris pour cible un gastronome cossu.

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

I Was on Mars

de Dani Levy,
avec Maria Schrader, Dani Levy, Mario Giacalone, Antonia Rey, Penny Arcade, Luis Caballero.
Américain (1 h 26).

La découverte de l'étrange planète new-yorkaise par une polonaise coincée fournit le prétexte à cette comédie ironique et chaleureuse, typique de ce que peut un cinéma indépendant, rapide, inventif et attentif.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81).

Les Mambo Kings

d'Arne Glimcher,
avec Armand Assante, Antonio Banderas, Cathy Moriarty, Maruschka Detmers, Celia Cruz, Tito Puente.
Américain (1 h 45).

Nouvelle variante de la *success story* sur fond de musique. C'est ici le mambo qui fournit le rythme à cette histoire de deux frères cubains venus tenter leur chance en Amérique dans les années 50.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, dolby, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-47-94).

Medicine Man

de John McTiernan,
avec Sean Connery, Lorraine Bracco, Tairene Tsere Rereme, Monteiro da Silva, Jose Wilker, Dos Santos Kaiapo.
Américain (1 h 45).

Un vieux savant misanthrope, installé au fin fond de l'Amazonie au sein d'une tribu indienne, demande un assistant pour perfectionner le médicament miracle qu'il affirme avoir découvert. C'est Lorraine Bracco qui lui échoit...

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Mon cousin Vinny

de Jonathan Lynn,
avec Joe Pesci, Ralph Macchio, Marisa Tomei, Mitchell Whitfield, Fred Gwynne, Lane Smith.
Américain (2 heures).

Les gags et mésaventures qui résultent de la nomination d'un avocat aussi débutant qu'incompétent pour défendre son propre cousin, accusé d'un meurtre dans une petite ville d'Alabama.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, handicapés, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).





D.R.

« Allemagne année zéro », de Roberto Rossellini.

Sélection

A Brighter Summer Day

d'Edward Yang,
avec Zhang Zhen, Lisa Yang, Zhang Guozhu, Elaine Jin, Lin Hongming.
Taïwan (3 h 05).

L'extraordinaire fresque d'un pays en train de naître, orchestrée avec maestria par un cinéaste de premier ordre autour d'un fait divers adolescent, au son du rock n'roll des origines.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Faces

de John Cassavetes,
avec John Marley, Gena Rowlands, Lynn Carlin, Seymour Cassel, Fred Draper, Val Avery.
Américain (2 h 09).

Au plus près des peurs et des désirs de quelques humains éperdus, Cassavetes filme ce bouleversant constat de solitude, et cela fait un chef-d'œuvre.

VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Opening Night

de John Cassavetes,
avec Gena Rowlands, John Cassavetes, Ben Gazzara, Joan Blondel, Paul Stewart, Zohra Lampert.
Américain (2 h 24).

Autre chef-d'œuvre, tout aussi bouleversant, mais dans l'univers du théâtre comme un écrin douloureux à la sublime Gena Rowlands, qui jamais peut-être ne fut aussi extraordinaire, pour incarner cette vérité et cette douleur où s'enchevêtrent réalisme et fantastique.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40).

Retour à Howards End

de James Ivory,
avec Anthony Hopkins, Vanessa Redgrave, Helena Bonham Carter, Emma Thompson, James Wilby.
Britannique (2 h 22).

Sous les mœurs policées et les meubles vernissés de l'Angleterre victorienne, toute la violence de rapports de classes impitoyables affleure dans le film d'Ivory, porté par la formidable interprétation d'Emma Thomson : il fallait être aveugle pour ne pas lui donner le prix d'interprétation à Cannes.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, TodAO, 15e (43-06-50-50).
VF : Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, handicapés, dolby, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

La Sentinelle

d'Arnaud Desplechin,
avec Emmanuel Salinger, Thibault de Montalembert, Jean-Louis Richard, Valérie Dréville, Marianne Denicourt, Jean- Luc Boutté.
Français (2 h 24).

Les choix erratiques du jury de Cannes n'y changeront rien, cette chronique d'espionnage contemporaine aura été la révélation du Festival, preuve éclatante d'un jeune talent, audacieux, inquiet du monde d'aujourd'hui et des moyens d'en parler, mais au regard étonnament sûr de vrai cinéaste.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Suvarnarekha

de Ritwik Ghatak,
avec Madhavi Mukhopadhyay, Satindra Bhattacharya, Abhi Bhattacharya, Jabar Roy.
Indien, noir et blanc (2 h 12).

Ce splendide mélodrame en noir et blanc est aussi une œuvre de dénonciation d'une grande puissance, et le témoignage d'un art accompli, qui prouve que Satyajit Ray n'était pas le seul immense cinéaste du Bengale.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

The Player

de Robert Altman,
avec Tim Robbins, Greta Scacchi, Fred Ward, Peter Gallagher, Whoopi Goldberg, Brion James.
Américain (1 h 58).

Excellent connaisseur du monde des studios hollywoodiens, Robert Altman en dresse un portrait sombre et ironique, avec le renfort de la plupart des stars locales.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Les Montparnos, dolby, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94).

Festival

Sept fois Rossellini

Cette sélection, déjà présentée il y a trois ans, permet de découvrir l'essentiel des deux premières époques-clés de l'œuvre de Rossellini, avant 1955, la découverte de l'Inde et les sirènes télévisuelles. *Rome ville ouverte* (1945), d'abord, l'un des chefs-d'œuvre fondateurs du cinéma moderne (avec *la Règle du jeu* et *Citizen Kane*), suivi de *Païsa* (1946), emblème du néoréalisme, et un an après *Allemagne année zéro*, terrifiant télescopage d'un monde qui disparaît et d'un autre en train de naître, sous le signe du désespoir. Trois ans, trois films qui ont marqué le cinéma d'une empreinte indélébile.

L'année suivante, *Amore* réunit deux moyens-métrages, une adaptation de *la Voix humaine* de Cocteau et *le Miracle*, superbe parabole biblique (avec Fellini en une réjouissante apparition), qui sont un hommage absolu au talent de la Magnani. Arrive ensuite Ingrid Bergman, et c'est *Stromboli* (1949), réservé aux rosselliniens purs et durs, puis (après *Europe 51*, qui ne figure malheureusement pas parmi la sélection), l'étonnant *Voyage en Italie* (1953), qui inventait presque tout ce qui ferait, quelques années plus tard, la nouvelle vague française. Enfin, toujours avec Ingrid Bergman, *la Peur* (1954), ultime facette du portrait de sa compagne taillé tout en aspérités par le cinéaste, sur un argument de sombre vaudeville.

Rétrospective Rossellini à partir du 27 mai à l'Europa Panthéon (5e). Tél. : 43-54-15-04.

Reprises

The Blues Brothers

de John Landis,
avec John Belushi, Dan Aykroyd, Cab Caloway, Ray Charles, James Brown, Aretha Franklin.
Américain, 1980 (2 h 10).

Apparence des deux héros loufoques gravée à jamais dans l'imagerie, bande sonore impeccable, apparitions de figurants sortis du haut du panier bluesy, rigolade, mauvais esprit et décontraction : tous les ingrédients d'un « film culte » imparable.

VO : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Les Valseuses

de Bertrand Blier,
avec Gérard Depardieu, Patrick Dewaere, Miou-Miou, Jeanne Moreau.
Français, 1974 (1 h 55).

Le grand coup de jeunesse du cinéma français au milieu des années 70, avec révélation simultanée de trois comédiens épatants, d'un cinéaste dont on sut d'emblée qu'il irait loin, et d'un ton iconoclaste de la meilleure eau.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

Les entrées à Paris

La faute au Festival de Cannes, la faute au beau temps, hier la faute à la finale de la Coupe d'Europe de football, aujourd'hui la faute de Roland-Garros, demain celle des Jeux olympiques. Après ce sera les vacances, très mauvais, et après c'est mon anniversaire, pourquoi pas ? D'explications conjoncturelles en corrections saisonnières, les « données » sont toujours les mêmes : ça baisse. Nous en sommes à 4 % de moins que durant la période correspondante de 1991, où c'était la faute de la guerre du Golfe si on était descendu si bas.

Le bilan de la semaine est vite bouclé : un seul film a du succès, *Basic Instinct*, avec quelque 115 000 entrées en troisième semaine, soit un total de près de 450 000. Très loin derrière, deux autres titres s'en tirent à peu près, *Retour à Howards End* et *The Player*, ex-aequo à près de 35 000 entrées, – mais le résultat du film d'Altman, dans douze salles, est meilleur que le score de celui d'Ivory, qui dispose de huit écrans de plus. Le reste, tout le reste, est en déconfiture.

Andropause précoce pour *Casanova* à moins de 25 000 en deuxième semaine, aucune absolution pour les *Confessions d'un barjo* à 20 000, et déroute des sept nouveautés de la semaine. *Faute de preuves* est condamné sans appel avec à peine 22 000 témoins dans 26 salles, *Freejack* erre en dessous des 20 000 avec cinq écrans de moins, *Time Bomb* fait long feu à tout juste 10 000. Mais le résultat le plus désolant reste celui de *la Sentinelle*, pourtant très remarqué sur la Croisette, et qui approche péniblement les 12 000 entrées.

Et, malgré *Indochine* qui atteint les 450 000 mais paraît au bout du voyage, de *Hook* à *Basic Instinct* en passant par *la Famille Adams* et *les Nerfs à vif*, la part de marché reconquise par le cinéma français face à Hollywood, seule bonne nouvelle des cinq premiers mois de l'année, risque d'avoir fondu avant l'été.

THEATRE

Spectacles nouveaux

Bal masqué

de Mikhaïl Lermontov,
mise en scène
d'Anatoli Vassiliev,
avec Jean-Luc Boutté, Catherine Salviat, Richard Fontana, Nathalie Nerval, Valérie Dréville, Eric Frey, Jean Dautremay, Céline Samie, Didier Bienaimé, Sophie Caffarel et Caroline Appéré.

Passion amoureuse, passion du jeu, jeu des masques. Confrontation du plus russe des metteurs en scène avec les plus français des comédiens.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 27 mai. Les mercredi, vendredi et dimanche à 20 h 30 (et le 27 mai). Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 200 F.

Les Bonnes

de Jean Genet,
mise en scène
d'Alain Ollivier,
avec Hélène Lausseur, Geneviève Robin et Violaine Schwartz.

Reprise du chef-d'œuvre de Genet, magnifiquement servi par la mise en scène d'Alain Ollivier.

Studio-Théâtre, 18, av de l'Insurrection, 94000 Vitry. A partir du 1er juin. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-81-75-50. 55 F et 75 F.

La Cerisaie

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Radka Riaskova
et Luben Mortchev,
avec Laurent Mandeix, Marie-Rose Monteiro, Bertrand Dessane, Nathalie Péjout, Aline Schultheiss, Fabrice Bernard, Philippe Doray, Run Kristindottir, Cécile Demonchy, Pierre Macherez et Antoine Faure.

Histoire d'une femme malheureuse et séduisante, d'une famille qui se défait, d'une société en mutation, d'une maison en attente de démolition.

Bouffons-Théâtre du XIXe, 28, rue de Meaux, 19e. A partir du 2 juin. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-38-35-53. 60 F et 80 F.

Feu la mère de Madame!

de Georges Feydeau,
mise en scène
de Jean-Marc Brondolo,
avec Diane Pierens, Philippe Herisson, Valérie Lacombe et Dominique Thomas.

Les Folies Feydeau pour un vaudeville macabre.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. A partir du 27 mai. Du mardi au dimanche à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.

La Fille sur la banquette arrière

de Bernard Slade,
mise en scène
de Jacques Sereys,
avec Louis Velle et Julie Arnold.

Voici venue la saison d'été, du bon divertissement d'origine anglo-saxonne, à vocation universelle.

Antoine - Simone-Berriau, 14, bd de Strasbourg, 10e. A partir du 29 mai. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 16 heures. Tél. : 42-08-76-58. De 80 F à 250 F.

Le Journal intime de Sally Mara

de Raymond Queneau,
mise en scène
de François Oloa Biloa,
avec Sylvie Joco.

C'était avant Zazie, la fin des années 40, la mode des faux polars-canulars, des faux journaux intimes et libertins : Queneau s'est bien amusé.

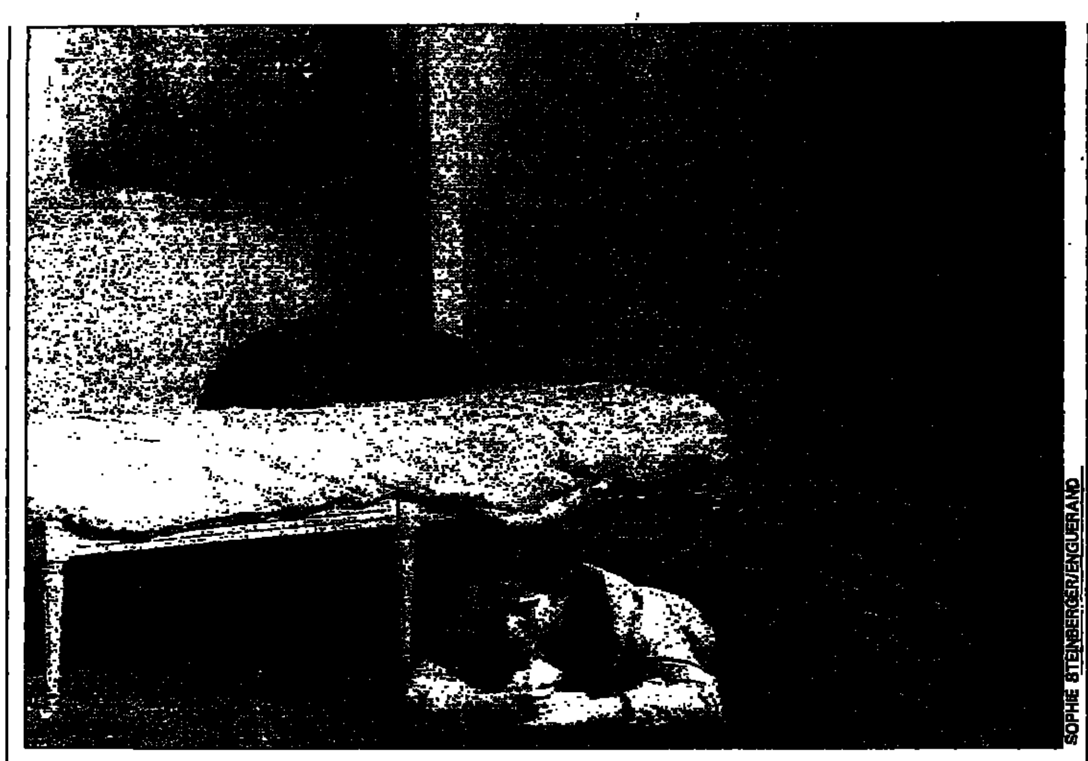
Aktéon-Théâtre, 11, rue du Général-Blaise, 11e. A partir du 2 juin. Du mardi au samedi à 19 heures. Tél. : 43-38-74-62. 60 F et 80 F.

Madame de la Carlière

de Denis Diderot,
mise en scène
de Pierre Tabard,
avec Catherine Sellers et Pierre Tabard.

Récit des amours tragiques entre une femme plus absolue qu'il convient, et un homme normalement léger.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. A partir du 2 juin. Le mardi à 21 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 160 F.



SOPHIE STEINBERGER/ENGUERAND

« La Seconde Surprise de l'amour », mise en scène de Gilles Bouillon au Théâtre de la Tempête.

Mangeront-ils?

de Victor Hugo,
mise en scène
de Jean-Simon Prévost.

Un mélo furieux de Hugo qui savait de temps en temps se paraphraser avec ironie.

Pré-Catelan (Jardin Shakespeare), route de Suresnes Pré Catelan, 16e. A partir du 30 mai. Du lundi au dimanche à 19 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-76-45-09. De 60 F à 100 F.

The Sons of Agropoli

de Mario Prosperi,
avec Maria Libera Renaudo, Carlo Di Maio Maurizio Casta et Mario Prosperi.

Et pour terminer le Festival de théâtre italien, un satire des mœurs maffieuses en forme de farce grotesque. En français et en italien. Et surtout en gestes et en masques.

Petit Montparnasse, les 2, 3, 4 juin à 21 heures. 100 F, 70 F, 50 F. Tél. : 43-22-77-30.

Veillée funèbre

de Guy Foissy,
mise en scène
de Jacques Clément,
avec Alain Bouzigues, Jacques Clément, Marie-Laure Detours, Lisa Lamaget, Suzanne McAleese, Patrick Otou et Christophe Zinck.

Ragots, commérages et calomnies autour d'un cercueil.

Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, 6e. A partir du 2 juin. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-34-61-04. 65 F et 85 F.

Paris

Gladys

de Christian Pereira,
mise en scène
de Jean-Michel Dupuis,
avec Michèle Moretti.

Soliloque d'une femme qui en a vu de toutes les couleurs par une comédienne exceptionnelle qui se fait trop rare.

La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-07-22-11. 70 F et 100 F.

Greek

de Steven Berkoff,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Luc-Antoine Diquero, Catherine Hiégel, Judith Magre et André Weber.

L'ascension d'un loubard londonien vue à travers la légende d'Œdipe, dans les couleurs d'un humour forcené. Des comédiens magnifiques.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 50 F à 140 F.

Iphigénie à Aulis

d'Euripide,
mise en scène
d'Ariane Mnouchkine,
avec Simon Abkarian, Silvia Bellei, Duccio Bellugi, Georges Bigot, Juliana Carneiro Da Cunha, Christian Dupont, Maurice Durozier, Pascal Durozier, Brontis Jodorowsky, Eric Leconte, Jean-Louis Lorente, Nirupama Nityanandan, Serge Poncelet, Asil Rais, Mahmoud Saïd, Catherine Schaub et Zinedine Soualem.

La terrible saga des Atrides vue par Ariane Mnouchkine comme une légende indienne, c'est-à-dire lointaine, épique, poétique.

Cartoucherie Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Le jeudi à 19 h 30, le dimanche à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08. 110 F et 135 F.
Dernière représentation le 31 mai.

Ivanov

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
d'Eric Lacascade,
avec Jean Boissery, Murielle Colvez, Martine Cendre, Didier Cousin, Bernard Debreyne, Alain d'Haeyer, Danielle Hennebelle, Norah Krief, Sophie Penicot et Eric Lacascade.

Dérives, velléités, égoïsme, tendances suicidaires : ce sont les caractéristiques des personnages tchékhoviens.

Théâtre 71, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 46-55-43-45.

Kvetch

de Steven Berkoff,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Juliette Brac, Christiane Cohendy, Jean-Claude Jay, Jean-Luc Moreau et Hugues Quester.

Et si l'on entendait ce qui se passe dans la tête des gens qui passent gentiment la soirée ensemble? Là encore, Berkoff ne fait pas de cadeaux, sauf aux comédiens : il leur écrit des rôles en or.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 50 F à 140 F.

Les Pieds dans l'eau

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de Jérôme Deschamps
et Macha Makeïeff,
avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, François Morel et Olivier Saladin.

Jérôme Deschamps a installé son petit monde déglingué et souriant dans les grands espaces métalliques de La Villette. C'est une plongée dans l'insolite poésie du quotidien, dans le dépaysement du fou rire.

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Le samedi à 20 h 30. Tél. : 40-03-39-03. 130 F et 170 F.

La Seconde Surprise de l'amour

de Marivaux,
mise en scène
de Gilles Bouillon,
avec Véronique Müller, Pascale Siméon, Philippe Carbonneaux, Pierre-Alain Chapuis, Gérard Cherqui et Gérard Hardy.

Le mal de vivre d'une jeunesse qui a peur de l'amour et que l'amour va surprendre. Inégalable Marivaux.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

Victor ou les Enfants au pouvoir

de Roger Vitrac,
mise en scène de Gérard Rauber

Le vaudeville dont le prince est un enfant. L'enfant a une taille d'adulte, un esprit aigu, une vision peu flatteuse du monde, un humour ravageur.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. Du lundi au samedi à 19 heures. Tél. : 43-27-88-61. De 60 F à 100 F.

Les Solitaires intempestifs

de Jean-Luc Lagarce,
mise en scène
de l'auteur,
avec Elizabeth Mazev, Nathalie Schmidt, Mireille Herbstmeyer, Christine Joly, François Berreur, Jean-Michel Noiret, Hervé Pierre et Christian Girardot (pianiste).

Souvenirs effrangés d'un baguenaudeur des rêves.

Cité internationale universitaire, 21, bd Jourdan, 14e. Du mardi au jeudi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-67-87-74. 70 F et 100 F.

Titre provisoire

de Jean Bois,
mise en scène
de l'auteur,
avec Dominique Constantin, Marie Mergey et Jean Bois.

La tendre extravagance, l'humour corrosif, l'impitoyable regard de Jean Bois, dans une histoire formidablement émouvante et drôle, à ne pas manquer.

Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. 80 F et 120 F.

La vie est un songe

de Don Pedro Calderon de La Barca,
mise en scène
de Jose Luis Gomez,
avec Bernard Freyd, Thierry Hancisse, Laurence Masliah, Maria de Medeiros, Jean- Paul Roussillon, Rufus et Frédéric Van den Driessche.

La folle épopée d'un prince élevé comme une bête sauvage. Une œuvre emblématique de l'âge d'or espagnol, avec des comédiens haut-de-gamme dans une mise en scène d'une force peu commune.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 30 F à 150 F.

Régions

Marseille

Filumena Marturano

d'Eduardo de Filippo,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Françoise Fabian, Marcel Maréchal, Dora Doll, Angelo Bardi, Marianne Groves, Mama Prassinos, Fabrice Pruvost, Michel Demiautte, Mathias Maréchal, Moussa Maaskri, Dominique Bluzet et Edmonde Franchi.

A la découverte d'un grand auteur napolitain, observateur aigu du monde, et monstre sacré du théâtre disparu en 1984.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F.

Rennes

Le Désir sous les ormes

d'Eugène O'Neill,
mise en scène de Matthias Langhoff
avec Evelyne Didi, Jean-Marc Stehle, Emilien Tessier, Gilles Privat, Olivier Martinez et la voix d'Alain Cuny.

« Un « Irlandais noir » est un Irlandais qui a perdu la foi (...) un homme sombre et solitaire, souvent un ivrogne avec des mots fous au bout de la langue. (...) O'Neill est le plus noir d'entre eux ». Juste l'auteur qui convient à l'ironie déchirée de Matthias Langhoff.

Théâtre National de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier. Les 1, 2, 4 juin à 20 h 30. Le 3 à 19 heures. Tél. : 99-31-12-31.

Toulouse

Femmes devant un paysage fluvial

de Heinrich Böll,
mise en scène
de Jacques Rosner,
avec Isabelle Sadoyan, Catherine Moriot, Jean Bousquet, Michel Herbault, Wolfgang Kleinertz, Luc Martin-Meyer, Jean-Pierre Beaurédon, Nicole Rosner, Patricia Karim, Howard Vernon, René Gouzenne, Micheline Sarto et Cécile Jaquemet.

Les équivoques de la société allemande pendant l'immédiate après-guerre. La vision des hommes, et celle des femmes. Une confrontation terrible, un spectacle bouleversant d'une haute importance.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. Le mercredi à 19 h 30, du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 61-25-66-87. De 80 F à 120 F.
Dernière représentation le 30 mai.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard

MUSIQUE

Classique

Samedi 30 mai

Bernier Foggia Carissimi

Motets

Noémi Rime (soprano),
Marie Boyer (mezzo-soprano),
Paul Carlioz (violoncelle),
Claire Bodin (clavecin),
Les Caractères.

Fameux maître de musique de la génération d'avant Rameau, auteur essentiellement de musique sacrée, ce Parisien admis à Versailles fit comme Charpentier, mais vingt ans après, son « voyage en Italie ». Ce programme le met en présence de ses maîtres ultramontains.

Versailles. Chapelle royale du château, 17 h 30. Tél. : 39-49-48-24. De 50 F à 100 F.

Dimanche 31

Haydn

64e Quatuor à cordes

Beethoven

Quatuor à cordes nº 7 « Rassoumovsky »

Quatuor Juilliard.

Aimez-vous le Beethoven des Juilliard ? Et le soixante-quatrième quatuor de Haydn appartient-il bien à cette *« apogée du style classique »* sur laquelle se penche simultanément, à l'Amphithéâtre de la Bastille, l'Association Pro Quartet ? Pour comparer les styles qu'un quadrige américain et d'une équipe tchèque, pour apprécier la distance qui sépare l'interprétation de jeunes et de vétérans dans le *nec plus ultra* de l'abstraction musicale, le mieux serait d'aller aux Champs-Elysées ce dimanche matin et de se retrouver à la Bastille trois jours après *(lire notule du Quatuor Martinu au mercredi 3 juin).*

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 47-20-36-37. 90 F.

Lundi 1er juin

Beethoven

Concerto pour piano et orchestre nº 2

Bizet

Symphonie

Philippe Cassard (piano),
Orchestre symphonique français,
Laurent Petitgirard (direction).

Philippe Cassard, on ne l'a pas oublié dans ce gracieux et stylé *Concerto* de Grieg où il fit la preuve, cet hiver, qu'il avait pris de la bouteille. C'est un des pianistes qu'on aime croiser dans un Beethoven de jeunesse, même avec un orchestre de catégorie B.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 50 F à 140 F.

Rebotier

Brésils
Sept brèves galantes
Plages
D'ailleurs
Fragment d'un dictionnaire de musique
Musiciens, portrait

Jacques Rebotier (récitant),
Ensemble Cassiopée.

Jacques Rebotier écrit des poèmes, les musicalise et les dit au cours d'un spectacle inclassable comme les affectionne le Théâtre du Lierre. Poésie sonore ? Textes vocalisés ? Glossolalies ? L'Ensemble Cassiopée (sept instrumentistes) et la chanteuse Véronique Azoulay participent à l'entreprise.

Théâtre du Lierre, 20 h 30 (jusqu'au 4 juin). Tél. : 45-86-55-83. 100 F.

Holbrooke

Quintette diabolique

Bowen

Trio pour piano et cordes

Bax

Nuit de mai en Ukraine

Britten

Fantasy Quartett

Ensemble Musique oblique.

La lecture à haute voix de ce programme ressemble assez à un poème lettriste. L'ensemble qui l'exécute se dit « oblique », évidemment. Bizarre. Rare.

Théâtre Grévin, 20 h 30. Tél. : 43-58-75-10. De 100 F à 140 F.

Mardi 2

Mozart

Ouverture de la Flûte enchantée

Schubert

Fantaisie pour piano à quatre mains D 940

Liszt

Réminiscences de Don Juan

Messiaen

Visions de l'amen

Michel Béroff,
Jean-Philippe Collard (piano).

L'exécution intégrale des *Visions de l'amen* pour deux pianos : voilà qui ressemble de très près, même si le programme ne le précise pas, à un hommage au grand Messiaen par deux pianistes français qui, comme tous ceux de leur génération (plus de 40 ans), se firent les doigts sur les *Vingt regards* ou sur la partie pour clavier des *Oiseaux exotiques*. Mais ce programme est aussi une fête de l'amitié, le côte-à-côte ou le face-à-face de deux artistes frères, qui ont fait en vingt ans un sacré chemin.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 120 F à 270 F.

Beethoven

Concerto pour piano et orchestre nº 3

Schubert

Symphonie nº 6

Jean-Marc Luisada (piano),
Ensemble orchestral de Paris,
Mario Venzago (direction).

Cassard dans le deuxième lundi (lire au 1er juin), Luisada dans le troisième de Beethoven mardi... L'imagination des organisateurs de concerts déborde décidément. Le pire est qu'en le signalant, comme une insulte à la raison et un signe de mépris envers le public, on a l'air de s'en plaindre. Pas du tout. Toute apparition du bouillant Luisada est porteuse de joie.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 190 F.

Rossini

Giovanna d'Arco
La Regata Veneziana
Mélodies

Tereza Berganza (mezzo-soprano),
Juan Antonio Alvarez Parejo (piano).

Alors, résumons. Tandis que les amoureux de Rossini, qui sont aussi forcé-

➡

➡

ment des amoureux de Berganza, se léchaient déjà les babines à l'idée de retrouver leur idole dans son répertoire de prédilection, la marque de disques de la mezzo annonçait sa défection. Alors, annulée ? *Mais non, continuait* à clamer, par fax interposés, l'Opéra de la Bastille. Donc, on se calme. Elle est là. Elle va chanter. Dans la grande salle de la Bastille. Et, si les conditions *acoustiques ne l'ont pas décidée à* déclarer forfait, c'est vraiment qu'elle viendra.

Opéra de la Bastille, 20 heures. Tél. : 44 73-13-00.

Aperghis

H

Jean-Pierre Drouet,
Richard Dubelski,
Françoise Rivalland (percussions),
Nadir Elie (chant),
Edith Scob,
Aïcha Sif,
Michaël Lonsdale,
Jeanne Vitez (comédiens),
Georges Aperghis (mise en scène).

Vaste litanie autour de la lettre « *la plus remarquable* » de l'alphabet. Sans doute parce qu'elle est aspirée. Absence. Retrait. *H* est donc traitée comme un personnage *lyrique*. *H* a « inspiré » le joyeux Aperghis, qui a mis son habituelle équipe (percussionnistes, chanteurs, comédiens) dans son jeu. Histoire de souffle plutôt qu'*Histoire d'O*, vous l'aurez compris...

***Nanterre. Théâtre des Amandiers*, 21 heures. Tél. : 48-14-70-00. 125 F.**

Mercredi 3

Haydn

Quatuors à cordes op. 64 nºs 1, 2 et 3

Quatuor Martinu.

L'*Association Pro Quartet*, à l'*image* de son fondateur, le président Georges Zeisel, a de la suite dans les idées. Son exploration du style classique à travers les quatuors de Haydn s'est étendue sur toute l'année. Et nous voici à l'apogée, avec l'opus 64 confié en mai aux Rosamonde et clos ici par les Martinu :quatre Pragois qui montrent si opiniâtrement qu'on les a autorisés dans leur pays à transporter de par le *monde le patronyme du plus célèbre* compositeur tchèque. Et c'en serait fini de Haydn, du style classique, de Pro Quartet ? Que nenni. On retrouve les Rosamonde, les Parisii et l'association de Zeisel pour deux week-ends en août au prieuré Saint-Michel. Beethoven, Mozart et Webern seront *également* admis (rens. : 16/33-39-15-15).

Opéra de la Bastille, 20 h 30. Tél. : 44-73-13-00. 90 F.

Jazz

IACP

La communauté musicale fondée par Alan Silva (Indien, métropolitain, bassiste, grand parcoureur de musiques free), école philosophique plus que conservatoire musical, a formé assez d'extraterrestres jubilants (Denis Colin, François Cottinaud, Didier Petit), pour que la présentation de sa dernière équipe mérite tout l'intérêt. Avis : se présenter l'esprit très libre.

Le 27. *New Morning*, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Claude Barthélemy
M. Denizet
J.-L. Ponthieux

Claude Barthélemy, super-champion du monde de vitesse à la guitare, mais il refuse le titre; record intersidéral, mais voyager en groupe ne l'intéresse pas; meilleur bassiste électronique, dans la lignée de Jaco Pastorius, mais l'idée de meilleur lui est étrangère; directeur le plus inspiré de l'Orchestre national de jazz, mais les meilleures choses n'ont qu'un temps, Barthé fait de la musique comme d'autres sculptent, chantent, hurlent, toréent ou filment. Il s'y brûle parfois. Il reste une nature, un des rares à mériter (ce qui n'est rien), l'attention : et surtout à la susciter, à la provoquer et à la sidérer.

Le 31 mai et le 1er juin. Au duc des Lombards, 22 h 30. Tél. : 42-33-22-88.

Coutances

Festival
Jazz sous les pommiers

Pommiers roses ou blancs, c'est la fête à la sympathique marque Owl (Dave Lilboman, Aldo Romano), à l'idée la plus végétale du saxophone (Jan Garbarek), à l'incarnation swingante d'une fleur (Dee Dee Bridgewater) et à une célébration précoce des chrysanthèmes (hommage à Miles Davis).

***Festival de jazz de Coutances (Manche)*, du 23 au 30 mai. Renseignements et réservations, tél. : 33-45-23-72 et 33-07-56-45.**

Rock

The Beautiful South

Ces jeunes gens venus de la bonne ville *de Hull sont des professionnels : ils* mettent autant d'astuce et de savoir-faire dans leur pop dansante que de talent et de conviction. Sur scène, musclés par une section de cuivres, The Beautiful South donne un spectacle gai et agile, peut-être un peu trop empreint *de détachement* pour convaincre tout à fait.

Le 27. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 140 F.

Fugazi
Girls Against Boys

Carrière exemplaire que celle de Fugazi : alternatifs intègres, ils se sont toujours tenus à l'écart des majors, *tout en construisant* une carrière internationale (ils sont américains). Leur rock est violent, mais ils découragent les plongeons de la scène. Politiquement et musicalement toujours corrects, Fugazi est la conscience du rock.

Le 27. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Double Nelson

Le retour parisien du trio infernal, armé de sa guitare à une corde, de ses magnétophones diaboliques et de son énergie postnucléaire. Sabbat en perspective.

Le 27. Rex Club, 0 heure. Tél. : 45-08-93-89. 60 F.

Révélations

Un jeudi de l'Ascension sous le signe de très jeunes groupes français de dance, rap, hype, beat box et autres *new-jack... suivi* de Positiv Riddim Sound System.

Le 28. *Olympia, 19 h 30. Tél. : 47-42-25-49.*





THIERRY MARTINOT

Jean-Marc Luisada, salle Pleyel, le 2 juin.

Willie Loco Alexander

Punk bostonien qui connut une gloire éphémère, Willie Loco Alexander fait un retour surprise, quinze ans après des débuts extrêmement bruyants.

Le 28. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Linton Kwesi Johnson
Zebda
Bass Culture

Linton Kwesi Johnson, *poète*, agitateur et maître du reggae; Zebda, rappeurs funk, toulousains, et rigolos (qui chantent aussi quand l'envie leur prend), accompagnés de vrais instruments : belle rencontre dans un endroit *prédestiné...* Mantes-la-Jolie.

Le 30. Mantes-la-Jolie. Chapiteau, 20 heures. Tél. : 48-08-42-86.

Lisa Stanfield

Lisa Stanfield existe-t-elle ? Y a-t-il quelqu'un derrière les disques de luxe, les *vidéos sensuelles et froides. Ce passage* au Zénith, remis à plusieurs reprises, est l'occasion de répondre à ces questions préoccupantes.

Le 2 juin. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00.

Tournées

Shoulders

Michael Slattery, le chanteur de Shoulders, *est un comédien extraordinaire qui* joue ses chansons avec une fureur déconcertante. Derrière lui, les musiciens jouent de mieux en mieux. Shoulders, groupe parfaitement méconnu en son pays, accomplit en France sa première grande tournée et devrait s'améliorer encore de concert en concert.

Le 29 mai, Tours (dans le cadre du Festival *le Chaînon manquant*), salle Paul Bert, 21 heures, 50 F. Le 30, Poitiers, Centre Culturel de la Blaiserie, 21 h 30, 40 F.

VRP

Si les rendez-vous manqués dans une piscine manquée vous font rire, si le spectacle de jeunes gens maquillés à faire peur et vêtus au décrochez-moi-ça vous arrache un *sourire*, si l'audition d'un pianiste doué qui gâche son talent sur un piano d'enfant vous amuse, si vous appréciez l'ironie quand elle s'exerce à l'encontre de la chanson rive gauche, *cette tournée a été organisée* pour vous.

Le 28 mai, Saint-Romain (près de Beaune), la Démignière, 22 heures, 70 F. Le 31, Epinal, Palais des congrès.

Calvin Russell

Encore un Texan qui a trouvé la gloire en France. Mais Calvin Russell, s'il n'est pas plus méritant que des dizaines d'auteurs-compositeurs-interprètes ne l'est *pas moins non plus. Et en plus il a une* tête à faire du cinéma (un film qu'un réalisateur allemand tournerait au Texas, par exemple) .

Le 30 mai, au théâtre d'Albi, 22 heures. Le 1er juin, Clermont-Ferrand, Maison du Peuple, 20 h 30. Le 3, Strasbourg, la Salamandre, 20 h 30, 95 F. Le 4, Saint-Jean-de-la-Ruelle (près d'Orléans), Salle des fêtes, 20 h 30.

Crowded House •

Groupe de pop perfectionniste, Crowded House est peut-être un peu trop pré*cieux, poli, pour être honnête*. Mais cette virtuosité, cette élégance sont quasiment sans égal (bien sûr, il y a Squeeze).

Le 3 juin, Besançon, le Montjoye, 20 heures, 65 F. Le 4, Montpellier, Rockstore, 20 heures, 70 F.

Doctor Feelgood

Rhythm'n'blues *pour pub anglais*.

Le 3 juin, Rouen, l'Exo 7, 20 h 30, 80 F. *Le 4, Caen, salle Georges-Brassens*, 20 h 30, 85 F.

Festival
des îles de Loire

Un « *Grand Mix* » réunissant les Tambours du Bronx, percussionnistes de la Nièvre (qui ont abandonné leurs fûts de pétrole pour des buses d'égout de huit mètres de haut, qu'ils frappent avec la même vigueur que fait la SPA !), *le chœur* Trakia (*voix* bulgares), et l'Orchestre philharmonique des pays de Loire qui joueront une partition de Michel Risse et Pierre Sauvageot sur une mise en scène pyrotechnique. Le lendemain, 30 mai, on revient en *terra cognita* avec un excellent concert de *rock :* Kat Onoma, rock intelligent, Urban Dance Squad, fusion rock-funk-rap pas encore refroidie, et les Négresses vertes.

Les 29 et 30 mai. Renseignements et réservations : hôtel de ville de St-Sébastien-sur-Loire, tél : 40-03-25-25.

Chanson

Renaud

Renaud l'écolo, l'anarchiste en blouson, le loubard périphérique, tient une salle en haleine malgré quelques écarts irlandais et une souplesse de voix qui accuse le poids des ans (quarante, c'est *jeune, mais la dérive-mobylette*, ça use). Film d'animation en entrée, *Germaine* en dessert.

Les 27, 28, 29 et 30 mai et les 1er et 2 juin. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. De 159 F à 189 F.

Diane Dufresne
Jacques Haurogné

Dans le cadre du festival Voiceland, lancé au profit d'Amnesty Internatio*nal, deux représentants de la chanson* à texte et à voix, la Canadienne Diane Dufresne et le Français que l'on aimerait bien voir plus, Jacques Haurogné.

Le 27. Palais des Congrès, 20 h 30. De 220 F à 300 F.

Les Têtes brûlées

Energie à haute dose pour ces Came*rounais aux visages bariolés, au* maquillage provocateur et à la musique construite comme un express sans arrêt, une journée sans pause. Guitares flambantes et choeur en soutien.

Le 30. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

J.-J. Milteau & Co

*Milteau, tendre harmoniciste, qui s'at*tache à tous les styles musicaux en son pouvoir. De la douceur sophistiquée dans le paysage de la musique instrumentale.

Le 2 juin. Utopia Jazz Club, 22 heures. Tél. : 43-22-79-66.

Sapho

Il faut avoir du courage pour s'attaquer au répertoire d'une chanteuse qui fut portée au rang de mythe au Moyen-Orient et dans les pays arabes en général. Oum Kalsoum dépasse l'art de la chanson populaire par sa stature sociopolitique, mais elle fut aussi une immense chanteuse, parfois dépréciée ici pour n'avoir *jamais quitté* les sentiers populaires de la chanson. Sapho a la voix, le sentiment. Aura-t-elle la présence, le charisme en direct ? Se perdra-t-elle dans des entreprises de *séduction superflues* ?

Les 29 et 30. Théâtre de la Ville, *20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.*

Tournée

Luc de Larochellière

Le jeune talent québécois, caustique et à la mode, entre rock mondain et chanson *dissipée, égratigne à la radio la* société d'argent *(Cash City)* et la chute des valeurs *(Sauvez mon âme)*. Première tournée française.

***Le 2 juin, Clermont-Ferrand, en plein air,* place du 1er-Mai, 20 h 30, concert gratuit. Le 3, Saint-Etienne, en plein air, place de la Mairie, 20 h 30, concert gratuit.**

Musiques du monde

Xiomara Fortuna

Ou les rythmes des îles caraïbes appliqués à Saint-Domingue et Cuba, par *une femme qui a parcouru les cam*pagnes dominicaines à la recherche de l'essence paysanne et métissée.

Le 28. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

La Coro Santa Croce
A Donnisulana

Exercice de comparaison possible entre les polyphonies corses (ici cinq jeunes *femmes, dont l'excellente chanteuse* Jackie Micaeli, présentée par Higelin au Grand Rex) et les chants sardes, plus complexes dans l'agencement rythmique.

Le 29. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Peio Serbielle

Après un concert bavard au Théâtre de *la Ville, Peio Serbielle révise sa copie* à l'économie. Basque et chanteur envolé, il sait aller droit au but quand il ne se perd pas dans trop d'effets synthétiques.

Le 1er juin. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Khalil Chanine

Guitariste de charme et chanteur inhabituel.

***Le 2 juin. Passage du Nord-Ouest,* 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.**

Tournées

Les Percussions de Guinée

La Guinée, grand creuset africain des *rythmes complexes, a généré* le très célèbre Ballet national de Guinée, affaibli il y a une dizaine d'années par les desiderata du pouvoir politique, aujourd'hui revenu au mieux de sa forme. Sur le même modèle, *mais en formation réduite*, les Percussions de Guinée, appuyées par les meilleurs tambourinaires du pays, ont créé un spectacle où la virtuosité se mêle à la richesse de la danse et des costumes.

Le 29 mai, Frouard (54), CAC TGP, 20 h 45, 50 F et 80 F. Le 30, Jarny (54), Espace Gérard-Philipe, 20 h 45, 80 F et 100 F. Le 4 juin, Villefranche-de-Rouergue, Espace culturel, 21 h 30, de 50 F à 80 F.

Cheb Mami

Retour du petit prince du raï, timide en *ville, éclaté en scène, après Let me raï*, le très bel album paru il y a plus d'un an chez Blue Silver. Une voix déployée, moins rugueuse, moins loubarde que celle de Cheb Khaled, desservie par des musi*ciens souvent bien en deçà de leur Cheb* : Mami incarne le courant sage du raï, ce qui n'est quand même pas une garantie de rigueur.

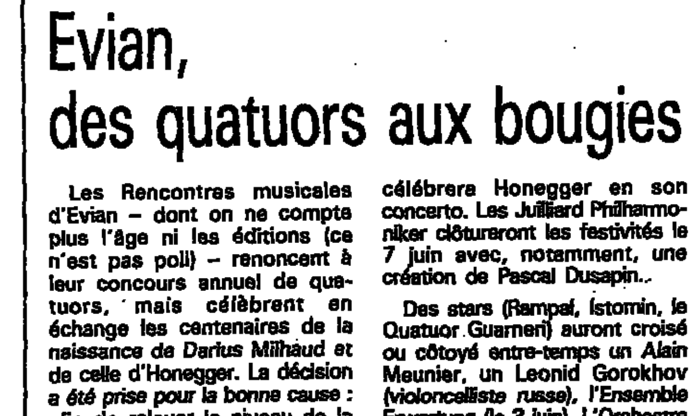
Le 3 juin, Amneville (près de Metz), le Galaxie, 20 h 30, 120 F. Le 4, Strasbourg, salle des fêtes de la Bourse, 20 h 30, 120 F.

Tambours du Burundi

SK,3 Des rythmes surprenants agencés avec un art savant de l'entrelacs et de la superposition acrobatique. Plus efficaces que sur disque, les tambourinaires apportent en scène une énergie sans égale.

Le 30 mai, Nice, Théâtre de l'Ariane, 21 heures, 80 F et 100 F. Le 2 juin, au Théâtre de Poitiers, 21 heures, 100 F et 130 F. Les 4 et 5, Feria de Nîmes, boulevard Jean-Jaurès, gratuit.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Chansons » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.



Evian, des quatuors aux bougies

Les Rencontres musicales d'Evian – dont on ne compte plus l'âge ni les éditions (ce n'est pas poli) – renoncent à leur concours annuel de quatuors, mais célèbrent en échange les centenaires de la naissance de *Darius Milhaud* et de celle d'Honegger. La décision a *été prise pour* la bonne cause : afin de relever le niveau de la compétition, les meilleurs jeunes quatuors du monde entier ne s'aligneront plus que tous les deux ans au bord du lac Léman. Des cours d'interprétation sont néanmoins prévus (à l'intention de qui ?), ainsi que des après-midi de rencontres et une *répétition* publique de l'Orchestre Juil*liard, le 1er juin* à *10 heures* à l'Auditorium.

L'orchestre d'*étudiants* de la célèbre université américaine *saura démontrer son haut niveau* sous la baguette de Mstislav Rostropovitch, président des manifestations, en ouverture des courses (le 28 mai, soliste : Montserrat Caballe) et sous celle de Yehudi Menuhin (1er juin) alors même que *le violoncelliste* russe, dans le rôle du soliste, célébrera Honegger en son concerto. Les Juilliard Philharmoniker clôtureront les festivités le 7 juin avec, notamment, une création de Pascal Dusapin..

Des stars (Rampal, Istomin, le Quatuor Guarneri) auront croisé ou côtoyé entre-temps *un Alain* Meunier, un Leonid Gorokhov *(violoncelliste russe), l'Ensemble* Erwartung (le 3 juin). L'Orchestre de chambre de Lausanne aura consacré tout un programme aux œuvres du Lithuanien Arvo Pärt (29 mai). L'Atelier lyrique de Lyon, dirigé par Claire *Gibault, aura rôdé* le 4 juin *son* spectacle Milhaud que l'on verra au festival de Saint-Denis les 12 et 13 juin (*Malheurs d'Orphée, Un petit peu d'exercice*, mise en scène Myrian Tanant, chorégraphie Mathilde Monnier). Autour d'Alberto Lysy, violoniste et chef d'orchestre, se sera pro*duite la Camerata* Lysy, composée d'élèves de Menuhin (6 juin).

A. R.

★ Rencontres musicales d'Evian, du 28 mai au 7 juin, cours d'interprétation du 27 mai au 1er juin. Rens. : Office de *tourisme, tél.* : 16/50-75-04-26.



ARTS

Paris

Alechinsky

On l'a vu à la télé, chez Pivot, qui, pour une fois, avait envie d'art, et maintenant le voici au Musée de la marine, où il expose 178 œuvres de 1967 à 1992 – dessins, estampes, peintures et céramiques – sur un thème à prendre ou ne pas prendre au pied de la lettre : celui de la mer et de l'eau. Comme il se doit en un tel endroit.

Musée de la marine, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 45-53-31-70. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 septembre. 22 F.

Pol Bury

L'artiste depuis longtemps intéressé par la recherche du point qui sépare l'immobile du mobile, a lu dans sa jeunesse, relu depuis et illustré tout récemment la *Théorie de la démarche*, où Balzac, justement, s'interroge sur les principes du mouvement. D'où son exposition à la maison de l'écrivain.

Maison de Balzac, 47, rue Raynouard, Paris 16e. Tél. : 42-24-56-38. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 12 juillet. 15 F.

Clodion

Claude Michel, surnommé Clodion, sculpteur au temps de la Révolution et de l'Empire, a produit en abondance des petites galanteries en terre cuite, qui ont fait sa réputation. L'exposition – une centaine d'œuvres – le montre sous d'autres jours : monumental, traitant la pierre et le marbre, et pratiquant le bas-relief.

Musée du Louvre, hall Napoléon, Entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 22 heures. Ouvert les 28 mai et 8 juin jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 29 juin. 35 F.

Dessins de Miro

Cinquante des quatre-vingt-dix dessins de Miro conservés au Musée national d'art moderne y sont exposés, divers et spontanés, tout au long du parcours, de 1924 à 1977. Où deux tâches, trois points et quelques traits légers suffisent à faire naître du monde, sinon le monde. Et beaucoup de poésie, avec ou sans le mot calligraphié ou écrit.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-11-12. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 7 juin.

Dessins de Rodin

Pour fêter la parution du 5e et dernier tome de l'inventaire des dessins de Rodin, dont le musée, rue de Varenne, possède la plus belle collection du monde : 7200 numéros. Qu'il a fallu trier, séparer des faux, regrouper, essayer de dater. C'est ce travail de recherche qui est exposé.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 19 juillet. 21 F.

Du Tage à la mer de Chine

Quand Christophe Colomb allait vers les Indes occidentales, les Portugais allaient vers la Chine en suivant les routes des pilotes arabes. Ils y parvinrent en 1513 et fondèrent Macao. L'exposition raconte leurs itinéraires et les échanges commerciaux qui s'établirent alors entre Lisbonne et l'empire du Milieu.

Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 31 août. 32 F (comprenant la visite du musée).

Guimard

Cinquante ans après sa mort, une trentaine d'années après la destruction des entrées de métro qu'il avait dessinées pour Paris, voici la première exposition monographique sur Hector Guimard, le maître de l'art nouveau français. Où l'on découvre qu'au-delà des questions de « style », son œuvre fut portée par une réflexion ambitieuse faisant fusionner l'architecture, l'art et la vie.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. A partir du 20 juin ouvert de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 juillet. 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F).

Paul Hankar

Venue, comme il se doit de Bruxelles, cette exposition révèle un des maîtres de l'art nouveau, dont la capitale belge fut un remarquable foyer, bien au-delà de la célébrité du seul Horta. Bruxelles, impitoyable pour son patrimoine, a fait beaucoup disparaître de l'œuvre de Paul Hankar, comme tant d'autres chefs-d'œuvre. Comme le massacre n'est pas près de s'arrêter, il faut aller visiter cette exposition, non seulement pour le plaisir, mais par esprit de solidarité.

Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 juin. 20 F.

Annie Leibovitz

Vingt ans dans la vie d'une photographe américaine. Des manifestations pacifistes contre la guerre du Vietnam aux *performers* de New-York, en passant par le rock (les plus beaux portraits des Stone, avec ceux de David Bailey), lorsqu'Annie Leibovitz travaillait pour *Rolling Stone*, le show business et les excès de l'Amérique reaganienne. *(Lire nos articles page 34.)*

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 27 juillet. 25 F.

Le Passé recomposé

Le Gray, Bisson, Marville, Le Secq, Baldus, Charnay, Atget... en un voyage depuis la cathédrale de Reims jusqu'à la pyramide de Izamal au Mexique. Et cent cinquante photos dûment restaurées, qui proviennent de la riche collection de la bibliothèque du Musée des arts décoratifs. L'exposition présente également les techniques de restauration et de conservation de ces photos historiques.

Musée des arts décoratifs, Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf lundi, mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 juin. 20 F.

Le Pont transbordeur et la vision moderniste

Construit en 1905, par le roi du câble, Ferdinand Arnodin, le pont transbordeur de Marseille a fasciné, dans les années 20 et 30, plus d'un plasticien : Moholy-Nagy, Man Ray, Florence Henry notamment, qui l'ont photographié, ou filmé. Outre 54 tirages originaux sur ce motif constructif, et le film de Moholy-Nagy sur Marseille, l'exposition, qui vient du Musée Cantini, propose aussi, à Paris, un section sur l'histoire des ponts transbordeurs et les activités de l'ingénieur Arnodin.

Caisse nationale des monuments historiques, Hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Tél. : 44-61-20-00. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juin. 25 F.

Les Vikings

Les Vikings étaient-ils ces brutes assoiffées de sang et de pillage que nous décrivent les chroniques médiévales? Une exposition ambitieuse, organisée avec le concours des musées de Stockholm, d'Oslo et de Copenhague, nous présente des commerçants doués pour le négoce, des navigateurs habiles, des artisans inventifs et des poètes à l'imagination fertile. Une civilisation qui, très tôt, a su intégrer les apports extérieurs.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 12 juillet. 40 F.



« Femme drapée assise ».
Dessins de Rodin exposés au Musée Rodin.

Sima

On connaît mal Josef Sima, une grande figure pourtant, qui comme l'avait fait Kupka, établit un pont entre la scène artistique tchécoslovaque et Paris. En silence, Il glissa à travers plusieurs courants de la peinture abstraite, du cubo-futurisme à l'art informel, évolua dans les parages du surréalisme, finit par trouver sa lumière, dans le dedans des tableaux. En quelques deux cents œuvres, une rétrospective, accompagnée d'une exposition documentaire sur le *Grand-jeu*, et d'un parcours à travers une quinzaine d' ateliers d' artistes de Prague et de Bratislava.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 21 juin. 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition « le Grand Jeu »).

37e Salon de Montrouge

Au programme de ce 37e Salon de Montrouge : des peintures, des sculptures, des photos et autres travaux de deux-cent cinquante artistes contemporains. Et un hommage au galeriste Karl Flinker disparu il y a moins d'un an.

Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux, Montrouge, 92120. Tél. : 46-56-52-52. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juin.

Geer Van Velde

Un choix de peintures, de gouaches et dessins de ce peintre discret, sensible et réfléchi, qui mit le lyrisme de ses débuts en sourdine, pour construire des tableaux avec lignes, plans et transparences, toujours plus abstraits, toujours plus épurés.

Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, Pontoise, 95300. Tél. : 30-38-02-40. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 juin.

Galeries

Erik Dietman

Quand Erik Dietman ne fait pas de la sculpture en grand ou en petit, il se met à table, éventuellement pour dessiner ce qui vient, des choses qui ne font pas très sérieux. Mais, sous l'insoutenable légèreté du fond, quelle angoisse, quelle folie!

Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay, Paris 4e. Tél. : 40-27-84-14. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin.

Matthias Düwel

Du dessin. Un peu bête et méchant, plutôt méchant que bête. Qui raconte des choses horribles, des cauchemars, des angoisses. A petits coups de crayon noir, ou de plume, sur des feuilles de très modestes formats. L'auteur, Matthias Düwel, un Berlinois né en 1957, s'inspire volontiers d'œuvres littéraires, de Dostoïevski, de Kafka ou de Beckett.

Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix, 75003 Paris. Tél. : 42-78-61-79. Du mardi au samedi, de 11 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 27 juin.

Goethe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé, Paris 6e. Tél. : 43-26-09-21. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 12 heures à 20 heures. Fermé du 28 mai au 1er juin. Du 27 mai au 20 juin.

Barry Flanagan

Barry Flanagan est un Anglais connu comme le loup blanc, pour les lièvres en bronze qu'il élevait drôlement au rang de sculpture monumentale, et qui ont été montrés partout il y a quelques années. Qu'on l'ait perdu de vue, voici une exposition pour nous rappeler son œuvre, insolite, insolante, frisant la pataphysique.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 juin.

Jiri Kolar

108 collages à facettes multiples de l'artiste tchèque, qui en a fait une spécialité. Ils sont récents et ont servi de support au *Dictionnaire des méthodes* (éditions Revue K.), que Jiri Kolar a illustré de 108 textes.

Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 24 juin.

Gaston Lachaise

L'occasion de découvrir un sculpteur peu connu en France, où il est né, mais qu'il a quittée en 1906 pour aller vivre et travailler aux Etats-Unis. Il s'y est rendu célèbre avec ses nus opulents d'esprit contraire au puritanisme ambiant. La nouvelle galerie Gérald Piltzer expose en même temps une série de photographies d'Irving Penn, qui traite du nu, aussi.

Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e. Tél. : 43-59-90-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juillet.

Malaval : l'Aliment blanc

Les œuvres du cycle «l'Aliment blanc», qui occupa Robert Malaval entre 1961 et 1965, ont perdu leur caractère de provocation. Reste le malaise, un immense malaise face aux objets et dessins rongés ou gonflés de matière cauchemardesque. Qui sont d'actualité. Les artistes qui prennent en compte les maladies et les angoisses d'aujourd'hui ne font pas plus fort.

Malaval : «l'Aliment blanc» et autour de «l'Aliment blanc», œuvres de 1956 à 1969. Galerie Eric Touchaleaume, 54, rue Mazarine, 75006 Paris. Tél. : 43-26-89-96. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 25 juillet.

Agnes Martin

Agnes Martin, une artiste américaine, qui n'a pas choisi la voie facile : partant d'une réflexion sur le purisme géométrique, au temps de l'expressionnisme abstrait, elle est devenue, avec ses trames sur fond nu, ses blancs et ses papiers, une des artistes les plus radicales des années 60. Mais sans rien perdre de sa sensibilité.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 20 juin.

Moore intime

Des objets en quantité, des os et des pierres trouvés, des sculptures de lointaines civilisations, des dessins et des tableaux de Seurat, Carrière, Vuillard ou Redon y sont mêlés aux œuvres de Moore, dont la maison a été reconstituée par l'architecte Christian Germanaz. Pour ce « Moore intime », tellement moins connu que le sculpteur monumental, Didier Imbert a mis les petits plats dans les grands.

Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 45-62-10-40. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 24 juillet.

Anne et Patrick Poirier

Après plusieurs années d'éclipse, les deux artistes reviennent sur la scène parisienne, égaux à eux-mêmes et différents. Avec une ville nouvelle, métaphorique comme au bon vieux temps : *Mnémosyne*, ses plans et sa grande maquette en bois brut, qui, assurément, n'est pas rien.

Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-72-99-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 juin.

Régions

Arles

Zadkine

Il y avait longtemps que l'œuvre de Zadkine n'avait pas fait l'objet d'une exposition. Depuis vingt ans. Celle que propose le musée Réattu réunit des bois et des pierres éclairant le parcours austère du statuaire tout au long de la première moitié du siècle. A l'Espace Van-Gogh sont exposées les gouaches plus libres des années 20.

Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré, 13200. Tél. : 90-49-37-58. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et fêtes de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 juin. 20 F.

Espace Van-Gogh, rue du Président-Wilson, 13200. Tél. : 90-49-39-03. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 juin.

Bordeaux

Henri Gervex

Il fut l'élève de l'académique Cabanel. Il fut ensuite, brièvement, proche de Manet et de Degas et frôla la modernité naturaliste. Puis il revint à l'académisme, version mondaine. C'est l'histoire de Gervex, peintre prolixe qui fut de son vivant l'un des plus illustres artistes parisiens.

Galerie du Musée des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal, 33000. Tél. : 56-10-16-93. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 août. 20 F.

Dijon

Portraits sculptés du XVe au XVIIIe siècle

De Thomas de Plaine, conseiller des ducs de Bourgogne, à Sabine Houdon enfant, une grande galerie de portraits sculptés provenant des collections des musées de Dijon et d'Orléans, mais aussi du Louvre, dont le département des sculptures est en chantier.

Musée des Beaux-Arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-30-31-11. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 août. 10 F.

Lyon

Flandre et Hollande au Siècle d'or

Les musées de Lyon, de Bourg-en-Bresse et de Roanne ont entrepris de faire découvrir, ensemble, les meilleurs tableaux des écoles flamande et hollandaise du dix-septième siècle conservés dans la région Rhône-Alpes. Lyon propose les peintures d'histoire et les portraits, Bourg-en-Bresse les scènes de genres et les paysages, Roanne les natures mortes, vanités et allégories.

Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. Tous les jours sauf lundi et mardi de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 12 juillet.

Musée Joseph Dechelette, 22, rue Anatole-France, 42300. Tél. : 77-70-00-90. Tous les jours sauf mardi et fêtes de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 septembre.

Muzeum Sztuki W Lodzi

Sait-on que le Musée de Lodz possède une collection d'art du vingtième siècle de tout premier ordre? Que cette collection constituée pendant soixante ans est particulièrement représentative des abstractions dans l'entre-deux-guerres? Et qu'elle compte, au nombre de ses fleurons, un ensemble de dessins, gravures et documents de Beuys?

Musée d'Art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Meymac

Brigitte Nahon Ernesto Tatafiore

Brigitte Nahon est un sculpteur français d'une trentaine d'année. Ernesto Tatafiore vit à Naples, est plutôt peintre, et a vingt ans de plus. On peut cependant trouver des points communs aux deux artistes exposés à Meymac, pour le printemps : un goût pour les constructions et les images légères, précaires, en référence amusée à l'art conceptuel. Non sans poésie.

Centre d'Art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 mai. 15 F.

Mouans-Sartoux

Le Regard libéré

Mouans-Sartoux est un beau village, son château en triangle aménagé en espace d'expositions, un bonheur, et ce qui y est montré, toujours de qualité. On peut donc y aller, même sans être absolument converti aux choses de l'art abstrait pur et dur, dit « concret », qui a motivé la création du centre. D'ailleurs on admet des œuvres de parents lointains.

Espace de l'art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 17 heures. A partir du 1er juin jusqu'à fin septembre tous les jours sauf mardi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juin.

Nantes

Sir Edward Burne-Jones

Le musée de Nantes vient de faire l'acquisition d'un portrait peint par Burne-Jones, et se trouve désormais le seul musée français, avec celui d'Orsay, à posséder un tableau de l'artiste préraphaélite. Pour fêter l'événement, il propose cent dix de ses dessins, qui proviennent des collections du Fitzwilliam Museum de Cambridge. Une rareté.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 27 juillet.

Saint-Paul-de-Vence

Art millénaire des Amériques

Cent cinquante sculptures, masques et pots représentatifs de la plupart des styles précolombiens ont quitté le musée Barbier-Muller pour la Fondation Maeght. L'idée n'est pas désagréable de les savoir dans un des fiefs de Miro.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juin.

Villeneuve-d'Ascq

Richard Deacon

C'est un bon sculpteur anglais, de la nouvelle génération. La ville de Villeneuve-d'Ascq lui a demandé une œuvre, qui vient d'être inaugurée, sur la pelouse, à l'entrée du musée. Celui-ci en profite pour présenter une exposition sur cette commande publique monumentale.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 juillet.

La sélection « Arts » a été établie par Geneviève Breerette.
« Architecture » : Frédéric Edelmann.
« Photo » : Michel Guerrin.

DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Nicolaï Roslavets

Trio n° 3 avec piano. Sonates n° 1 et 2 pour alto. Sonate n° 5 pour piano. Première sonate pour violoncelle et piano. Trio de Moscou, Andreï Gridtchouk (alto), Natalia Pankova (piano), Sergueï Soudzilovski (violoncelle).

Radio-France a rendu hommage à Roslavets par un «portrait» programmé en juin 1991. Un si sévère *black-out* avait été maintenu sur ce compositeur en URSS que son nom même nous était inconnu. Et voici que les institutions musicales moscovites commencent à inscrire à leur programme cette victime des purges de 1930 qui, après avoir dirigé les éditions musicales d'Etat, favorisé la propagation des idées avant-gardistes, défendu Stravinsky, Schoenberg et Prokofiev, fut envoyé à Tachkent puis totalement éliminé de la vie musicale. Roslavets passe pour «le» dodécaphoniste soviétique. Mais comme les partitions enregistrées ici datent des années 20 – période dite «néoclassique» du musicien – et qu'elles ne se risquent pas jusqu'à l'extrême complexité des agrégats sonores du *Concerto pour violon* écrit à cette époque, il faudrait plutôt parler de néo-romantisme.

Le trio, les deux sonates pour alto renvoient davantage en effet à Franck, à Fauré, qu'à Bach ou au Stravinsky décharné de *Pulcinella*. La sonate pour piano est un concentré de styles et d'époques que n'aurait pas renié Busoni, bien que domine l'influence de Liszt dans cette grande et noble rhapsodie en un mouvement. La sonate pour violoncelle et piano est la partition la plus rugueuse – la moins convaincante, malheureusement par son interprétation – de ce florilège dont on ne sait trop dans quelle intention il a été constitué. S'il s'agissait de démontrer que Roslavets n'a jamais cessé d'être un révolutionnaire, c'est raté. Si l'on voulait souligner la chaleur, la véhémence de son inspiration, ainsi que sa force de conviction, le but est atteint pleinement.

1 CD Le Chant du Monde 28/288 047.

Max Bruch

2e concerto pour violon.

Julius Conus

Concerto

Henryk Wieniawski

2e concerto.
Jasha Heifetz (violon), RCA Victor Symphony Orchestra, Izler Solomon (direction).

La mort du violoniste russo-américain en 1987 a suscité une avalanche de rééditions indispensables. Heifetz a porté en effet la technique violonistique à son sommet de vocalité. Sur ces enregistrements de grands concertos post-romantiques plutôt axés sur la virtuosité, sur ces documents vieux de quarante ans, sa sonorité frissonne, retient son souffle, s'affine parfois à se briser et se brise en effet comme une voix bouleversée. Plus qu'une voix, c'est une sorte de regard brillant qui nous fixe à travers le temps et s'embue de larmes à certains moments : le concerto de Bruch, admirable de bout en bout, l'élan du premier thème de Wieniawski. C'est avec cette dernière partition qu'Heifetz, alors adolescent, fit ses débuts aux Etats-Unis. Il reste dans cette œuvre magistrale l'inaccessible exemple après lequel s'essouffle encore un Gil Shaham, qui n'a il est vrai que vingt ans.

1 CD RCA GD 60927.

Chant cistercien

Ensemble Organum, Marcel Pérès (direction).

Qui eût dit que l'on écouterait sans ennui tout un CD de chant grégorien dans sa tradition la moins ornementée et la plus recueillie, celle des moines cisterciens du douzième siècle reconstituée par Marcel Pérès et ses six chanteurs comme si on y était ? L'équipe s'était enfermée il est vrai dans l'abbaye cistercienne de Fontfroide où est installé un studio et qui fait office de chambre acoustique expérimentale tant est importante sa durée de réverbération. Ainsi perçoit-on distinctement, même au disque, les harmoniques dégagées par les degrés fondamentaux du mode, ceux sur lesquels les voix se posent le plus souvent, seules ou ensemble. Sans vouloir blasphémer, on n'est pas loin des musiques «planantes» de David Hykes ni de ses voix diphoniques égrenant – depuis la gorge et les cordes vocales cette fois – le son fondamental et ses harmoniques en grappes.

1 CD Harmonia Mundi/Fondation Télécom 901392.

A. R.



Ride.

Jazz

Joey Calderozzo

To Know One

Les œuvres complètes du jeune acrobate italo-américain découvert par *le Monde* en 1985 (c'est un sport critique particulièrement déprimant que celui de la «découverte», et bien illusoire) se poursuivent donc chez Blue Note avec une qualité constante dans les idées, l'exécution et le «castinge» (mot que l'on ne résiste pas à franciser à la Raymond Queneau) : Joey Calderozzo triolète avec Dave Holland et Jack DeJohnette. Rien à ajouter : c'est la rythmique type, parfaite, idéale pour le pianiste, moderne, avec surcharge des deux côtés. Comme on aime. Une fois sur deux, pour varier les sons et les sens, un ténor de la maison rejoint le trio (Jerry Bergonzi). Mention spéciale à Branford Marsalis dans *Fried of Blues*.

1 CD Blue Note 981 62-2.

Les divas du jazz

Billie Holiday, Ella Fitzgerald, Sarah Vaughan, Nina Simone, Abbey Lincoln, Dianah Washington, Betty Carter, Helen Merrill, Shirley Horn, Anita O'Day, Blossom Dearie, Deedee Bridgewater. En studio ou en club, en noir ou en couleurs, on dira ce qu'on voudra, malgré les réserves d'usage sur le genre de l'objet (anthologie, compilation, morceaux choisis), ce double disque est une somme précieuse pour débutants, budgets limités, amateurs de panoramas historiques, auditeurs pressés, collectionneurs de voix féminines, sympathisants de choix préconçus et sympathiques sampleurs simplement souples. Ce qui fait, finalement, du populo.

2 CD Verve 515 236. 237-2.

F. M.

Rock

Ride

Going Blank Again

Les Anglais sont prétentieux. Les adolescents français le savent depuis leur premier séjour linguistique. Et d'ailleurs, pensent les adolescents français, les Anglais ont raison d'être prétentieux, ils ont des groupes de rock comme on n'en voit pas chez nous.

Prenons Ride, par exemple, très jolis (surtout le guitariste), très sérieux, ils font beaucoup de bruit. C'est un groupe *noisy* (de «bruyant» en anglais et non d'une quelconque banlieue parisienne) qui a un peu de bouteille maintenant (il s'est formé en 1988) et publie son troisième album dont le nom peu se traduire par *Retomber en syncope*. On y retrouve ces couches sonores qui se superposent, se fondent, ces rythmes un peu mollassons, comme le souvenir cotonneux de longues nuits passées à danser, des voix languides qui disent un peu n'importe quoi. Car enfin, il fut un temps où le seul fait d'intituler une chanson *Time Machine* vous stigmatisait du label infamant baba cool. Ride aggrave encore son cas en chantant «*Wheels turning around/Into alien grounds/Pass through different times...*» (des roues qui tournent en rond sur des terres étrangères traversent des époques différentes). Le masque est tombé, Ride, c'est Pink Floyd après le départ de Syd Barrett, des jeunes gens qui ont un sens du ridicule inversement proportionnel à l'opinion qu'ils se font d'eux-mêmes.

Mais on peut poursuivre la comparaison : comme le Floyd il y a vingt ans, Ride est capable d'éclairs de bonheur, de moments de simplicité, quand ils laissent aller leurs considérables talents vers leur terrain naturel, un rock simple, mélodique et élégant.

Sire Reprise-WEA 7599 26836-2.

Ugly Kid Joe

As Ugly As They Wanna Be

On aurait sans doute pu classer ce mini-album (six titres dont un instrumental de vingt-sept secondes) à la rubrique «comédie». Groupe de heavy metal qui plane depuis quelques semaines au sommet des classements américains, Ugly Kid Joe parodie les clichés du genre avec une détermination adolescente qui fait plaisir à entendre. Ils sont à Guns'n Roses ce que Bart Simpson est à Sean Penn. On sent le plaisir de faire du bruit dans la cave pendant que les parents essaient de regarder la télévision, la joie sans mélange qu'on trouve à insulter son meilleur copain *(Everything About You)*, le tout servi par un sens de la formule, de la chanson pop, qui fait d'Ugly Kid Joe une petite gâterie qu'on peut se permettre, même si l'on est un peu trop vieux, trop sérieux pour fréquenter les rayons heavy metal des magasins spécialisés.

Mercury/Phonogram 868-823 2.

T. S.

Musiques du monde

Cheikha Djenia (1)

La Diva du Raï

Cheb Malik (2)

After Raï

Planète Raï (3)

Le meilleur du raï

Parcours fléché dans l'univers du raï, pour mieux apprécier et situer la star absolue du moment, Cheb Khaled. La première est une cheikhate, version féminine des cheikhs (savants), pères et grands-pères des chebs (les jeunes), dont il ne faudrait pas oublier qu'en matière de dévoiement des bonnes mœurs ils ont été précédés par ces femmes dissidentes et rebelles dès les années 30. Djenia a hérité en droite ligne de la doyenne et mythique Cheikhate Rimitti. Voix de gorge puissante, grave, enveloppante, mots charnels sur une musique solidement charpentée par les instruments traditionnels – le souffle des flûtes et le velours des percussions, – le raï de Djenia se dresse comme une mémoire vive avant passage de Don Was ou de Michael Brook, producteurs talentueux du nouveau Khaled (chez Barclay). Au livret, plutôt bien fait, manquent cependant les indications de dates et de lieux qui auraient pu resituer ces neuf titres dans la carrière d'une chanteuse née à Saïda au début des années 30. Le second, Cheb Malik, s'en prend déjà à l'après-raï. Deuxième génération (né à Calais), il a digéré James Brown, le funk, la house et le rap avec une facilité déconcertante. Le résultat est un album extrêmement tonique, avec grands mouvements de cuivres, effets de sampling formatés sur la dance-music et inventivité dans les mélanges. Un premier album foncièrement optimiste, rafraîchissant et surprenant, à danser jusqu'à l'aube.

La compilation *Planète Raï* joue les valeurs sûres, de Cheb Mami (dont le superbe *Ana Mazel*) à Cheb Khaled (*Kutché*, ici présent), Cheb Kader, Chaba Fadela ou Raïna Raï, groupe précurseur dans la vague raï des années 80. Elle n'atteint pas le degré d'intérêt discographique et historique du *Monde du raï* (Buda records/Mélodie), mais elle va à l'essentiel, le minimum exigé pour s'aventurer dans les arcanes du genre.

(1) 1 CD Buda records 82825, distribué par Mélodie.

(2) 1 CD Aladin le Musicien AM2107.

(3) 1 CD Cent pour cent 50266, distribué par Carrère.

V. Mo.

Le retour de Guiomar Novaës

A quoi rêvent les jeunes filles ?

LA destinée posthume de Guiomar Novaës est une énigme singulière. Presque inconnue aujourd'hui, cette pianiste brésilienne a pourtant inauguré sa carrière d'une sacrée façon. Agée de onze ans, elle dut bisser son épreuve d'entrée au Conservatoire de Paris, à la demande d'un jury constitué, entre autres, de Gabriel Fauré, Isaac Albeniz, Moritz Moszkowski et Claude Debussy. L'auteur de *la Mer* fut si captivé par le jeu de cette enfant qu'il écrivit à André Caplet pour lui faire part de sa stupéfaction : «*Elle a toutes les qualités qui font le grand artiste, ses yeux sont transportés par la musique, et sa capacité de se concentrer totalement en elle est une qualité si rare.*»

Pendant cinquante-sept ans, Novaës a mené une carrière triomphale, collaborant avec les plus grands chefs, Willem Mengelberg, Wilhelm Furtwangler qui l'accompagna lorsqu'il fit ses débuts à New-York, George Szell, André Cluytens, Leonard Bernstein, Otto Klemperer (avec lequel elle enregistra le *Quatrième Concerto* de Beethoven, le *Second Concerto* de Chopin et le *la mineur* de Schumann), etc. Elle a été vénérée par Rachmaninov, Horszowski, Hoffman, Rubinstein, Arrau, Godowsky, Horowitz, Magaloff (qui avoue avoir passé sa jeunesse à tenter d'imiter son jeu), Backhaus, Kempff, d'autres encore... En 1951, lorsque Carnegie Hall fêta son jubilée, elle fut la seule soliste des deux concerts qui y furent donnés par le New York Philharmonic et Szell, et c'est dans cette salle qu'elle célébra le centième anniversaire de la mort de Chopin, deux ans auparavant. Ses confrères les plus en vue avaient tenu à être là. Elle a enregistré des dizaines de disques pour différents éditeurs, avant de disparaître, le 7 mars 1979, à Sao-Paulo. Sa mort fut saluée par Harold C. Schonberg, *senior critic* du *New York Times* : «*La sublime beauté de son jeu parvenait à transcender toute autre considération.*»

Comment Novaës a-t-elle pu être ainsi oubliée ? Passe pour l'Europe, elle y a peu joué après les années 30, et ses disques y ont été vendus dans des séries très bon marché lui apportant une grande audience et peu de prestige. Mais aux Etats-Unis ? En 1979, la quasi-totalité des enregistrements de Novaës avaient disparu des catalogues, elle ne jouait plus en public depuis sept ans. Ce n'est que très récemment que trois de ses enregistrements du début des années 60 ont été reportés sur disque compact... Ils ne sont pas distribués régulièrement en France, mais une miraculeuse version de la *Waldstein* vaut bien quelques efforts (1 CD Allegro).

Des deux côtés de l'Océan, quelques admirateurs, des étudiants (elle a fait l'objet d'une thèse de doctorat), des pianistes, des producteurs de radio s'employaient néanmoins à empêcher son nom de disparaître tout à fait : des émissions lui ont été consacrées sur Radio Classique et France Musique, où Philippe Morin a diffusé, dans son émission d'archives, son interprétation *live* du *Concerto* de Schumann (avec le New York Philharmonic dirigé par André Cluytens). Et voilà qu'une société américaine réédite, pour la première fois (!) depuis leurs premières publications, la totalité des faces de 78 tours que Novaës enregistra pour RCA le 27 juin 1919, les 1er, 3 et 9 avril 1920, les 11 et 12 juin 1923 et le 8 avril 1927, soit vingt titres.

Ceux qui connaissaient ces interprétations en parlaient comme de l'un des trésors du disque. Ils n'exagéraient pas : tout ce que joue cette pianiste brésilienne l'est d'une façon aussi parfaite qu'énigmatique. Comment pouvait-elle associer maîtrise et abandon, naturel et sophistication, science de la popyphonie et naïveté, force expressive et pudeur, malice et sentiment religieux ? Chaque note semble touchée par la grâce – Novaës était une catholique fervente, – et si les pièces qu'elle a enregistrées ne sont pas des chefs-d'œuvre impérissables, son jeu les grandit... et nous console presque qu'elle n'ait pas gravé la *Sonate* de Liszt, la *Troisième* de Brahms, qu'elle donnait fréquemment en récital à la même époque.

Ces vingt interprétations immaculées sont dominées par ses lectures de *Standchen* de Richard Strauss (dans la transcription de Godowsky) et du *Nocturne op. 16 n° 4* de Paderewski. Deux pièces exécutées avec une sensualité et un sentiment mystique troublants : à l'époque, Guiomar Novaës n'était encore qu'une jeune fille. Debussy avait raison.

ALAIN LOMPECH

★ 1 CD Music and Arts CD 702. Distribué par Média 7. *Grande fantaisie triomphale sur l'hymne national brésilien* de Gottschalk, *Murmures de la forêt* et *Ronde des lutins* de Liszt, *Feux follets* d'Isidore Philipp, *Tango* d'Albeniz, *Standchen* de Strauss, *Nocturne* de Paderewski, etc. Excellents reports de 78 tours, le son «gratte», mais le piano est fidèlement reproduit.

PHOTO

RENCONTRE
avec Annie Leibovitz

UN ŒIL
DES IDÉES ET DES STARS

ANNIE LEIBOVITZ le dit elle-même, elle est d'abord une photographe de magazine – *Rolling Stone, Vanity Fair* – qui veut que ses images soient vues par le plus grand nombre, qui se soucie peu de reconnaissance muséale. Mais après vingt ans de portraits, sa renommée est telle – son tarif est de 5 000 à 10 000 dollars la journée de prise de vue – que tout ce qui compte dans le milieu de la culture américaine reçoit comme un honneur ou une reconnaissance le fait d'être photographié par elle.

Tel Irving Penn ou Richard Avedon (*Vogue*), Annie Leibovitz vient finalement de franchir le fossé qui mène de la presse au musée. Elle exposait à la National Portrait Gallery de Washington en septembre 1991, à Munich en février dernier. Elle est aujourd'hui à Paris, dans un accrochage hélas trop serré et un lieu peu adapté à ses couleurs généreuses. Coupées des publications auxquelles elles étaient destinées, les photos révèlent pourtant leur véritable sens.

D'abord une évolution exemplaire, du reportage à la mise en scène. Leibowitz débute comme photographe de rue, entre Cartier-Bresson et Robert Frank, dont on sent les influences dans sa tendre chronique familiale en noir et blanc (que ne renierait pas un Depardon), mais aussi dans ses reportages sur la tournée des Rolling Stones (1975) ou la campagne de Jimmy Carter (1976). Mais déjà, elle interpelle, cherche la connivence avec les sujets (Tennessee Williams en 1974). Au milieu de ces histoires en images, quelques portraits surgissent, parfaits, comme celui de Bianca Jagger, élégante sur une piste d'atterrissage (1972) ou de Mick Jagger en peignoir avec une serviette sur la tête (1975). Beaucoup de ses premiers portraits pour *Rolling Stone* sont également marqués par l'instantané, seule façon de saisir la fragilité pathétique d'un Norman Mailer (1974).

Mais la Leibovitz connue et reconnue, abondamment plagiée, se révèle en 1980 avec son portrait emblématique de John Lennon et, l'année suivante, avec son départ pour *Vanity Fair*. Pour elle, désormais, chaque portrait doit se résumer à une idée. Idées parfois téléphonées (Springsteen sur fond de drapeau américain, Peter Sellars tendant l'oreille, Clint Eastwood attaché au lasso). Idées souvent judicieusement décalées (les pieds de Pelé, Whopi Goldberg dans un bain de lait et le génial et inquiétant portrait de David Lynch-Isabella Rossellini). Idées parfois impénétrables et frustrantes (portraits de Christian Lacroix, de David Bowie, de Vaclav Havel...).

Bâtie sur des mises en scène cinématographiques et des effets visuels appuyés, la méthode Leibovitz est en phase avec la culture américaine des années 80. Culture pathétique et loufoque, peinte de couleurs vives ou de noir et blanc nostalgique. Culture que pourrait symboliser le portrait de Michael Jackson, saisi comme un pantin désarticulé dans son habit de hussard.

M. G.

★ Palais de Tokyo, jusqu'au 27 juillet (avec le concours d'American Express), tél. : 47-23-36-53. Superbe catalogue édité par Schirmer/Mosel, 233 pages, 295 F.



ANNIE LEIBOVITZ/CONTACT

Isabella Rossellini et David Lynch.

LAISSER LE MODÈLE S'ENFUIR

« Vous avez choisi la photo de John Lennon nu avec Yoko Ono, pour la couverture du livre qui accompagne l'exposition.

– John Lennon et Yoko Ono avaient l'habitude de se montrer nus, ils donnaient des conférences de presse comme ça. Au dernier moment, Ono a refusé de se déshabiller. Lennon est mort le soir même, ce qui a donné à cette photo une tout autre dimension. C'était le 8 décembre 1980. La photo aurait «vécu» sans ce drame, tant il était déjà vulnérable. Mais là, la vulnérabilité est encore plus forte. Lennon, c'est important, car j'ai fait avec lui une de mes premières photos, à dix-neuf ans, un portrait en noir et blanc. Je n'ai jamais retrouvé une telle générosité. Mais nous n'étions pas amis. Je connais les gens que je prends mais je n'entretiens pas de relations amicales. Dans l'absolu, je préfère photographier des gens que j'aime et dont j'apprécie le travail, mais ce n'était pas toujours le cas. Cette photo de Lennon et Ono est aussi un tournant. Car j'ai commencé, au début des années 80, à faire des portraits plus conceptuels.

– Qu'entendez-vous par conceptuel ?

– Ce que les portraits peuvent traduire a pris le pas sur la ressemblance physique, les seuls traits du visage. Un portrait, c'est l'étude d'une personne plus une collaboration. Je parle avec eux pour les connaître, comme une interview. Puis je reste au moins deux jours pour la prise de vue. Le modèle a une idée, j'en ai une autre et on s'arrange. Un exemple : Steve Martin venait d'acquérir un tableau de Franz Kline et il sortait un film dans lequel il dansait. Il m'a dit : *« J'aimerais être dans cette peinture. »* Il s'amusait à peindre son costume. Je lui ai dit : *« Entrez dans la toile dans une pose à la Fred Astaire. »*

– Comment est venu votre intérêt pour la couleur ?

– Quand j'étais jeune, que je débutais, je ne faisais que du noir et blanc parce que c'était tout ce que je savais faire. Quand *Rolling Stone* est passé en quadrichromie, au milieu des années 70, je me suis mise à la couleur. Au début, ce n'était pas très réfléchi. D'abord parce que c'était grossier : quand j'ai commencé à travailler en couleur, j'utilisais la lumière du jour, et les images ne survivaient pas à l'impression de *Rolling Stone*, le papier était de mauvaise qualité. Alors je me suis mise à tout éclairer. Et avant de voir ces photos dans le livre, en 1983, je n'avais pas réalisé combien je mettais de lumière. Quand ils imprimaient les photos dans *Rolling Stone*, le papier buvait l'encre, et en plus, l'étalonnage des couleurs était toujours approximatif, ça donnait un aspect merveilleux. Mais en dehors de *Rolling Stone*, il fallait des lunettes de soleil pour regarder mes photos, il y avait tant de lumière... Et les gens ont cru que c'était ça, mon travail. Les couleurs très vives, les personnages schématiques, au point que moi aussi, j'ai fini par le croire.

» Je suis ensuite passée par une espèce de rébellion contre la couleur et j'ai beaucoup travaillé en noir et blanc quand j'ai photographié des danseurs, à partir de 1988. Maintenant je reviens à la couleur.

– Vous avez photographié beaucoup de rock stars, mais sans avoir une attitude de fan.

– Je n'ai pas commencé à travailler par amour de la musique mais par amour de la photographie, c'est ce qui a toujours compté pour moi. Et ce n'est que ces dernières années que j'ai commencé à comprendre le pouvoir du modèle. Jusqu'alors j'avais sous-estimé le fait que certaines personnes sont de meilleures photographies que d'autres. Une photographie comme celle de Jessye Norman est un tournant important : je laisse Jessye Norman devenir la photo. Le paysage de son visage. Je suis séduite par les paysages, les lignes d'horizon, et c'est ce que je vois dans son visage. C'est une idée nouvelle pour moi, laisser le modèle s'enfuir avec la photo.

– Jusqu'ici, que faisiez-vous quand le modèle s'enfuyait avec la photo ?

– J'étais plus intéressée par ce que les gens faisaient que par leur apparence. Et je ne savais pas que les deux pouvaient coïncider.

– Est-ce à cause de cet attachement à l'activité des gens que la mise en scène, les symboles, ont pris de plus en plus d'importance ? Par exemple la photo de Ron Kovic prise en 1973 [l'activiste pacifiste dont la biographie a été portée à l'écran par Oliver Stone dans *Né au 4 juillet*] où on le voit sur sa chaise roulante comme posé sur l'eau.

– La chaise roulante est mise en avant, comme une voiture de luxe. Mais je n'y avais pas réfléchi à l'avance. Nous étions partis pour la plage pour faire quelques portraits très simples. J'essayais d'utiliser les extérieurs comme un studio, parce que je n'aimais pas le studio. Il m'a fallu du temps pour être capable de m'en servir. Je me sentais plus à l'aise ailleurs, je comptais sur l'intervention d'éléments extérieurs, sur l'éventualité d'un imprévu. Donc, j'ai emmené Ron Kovic sur la plage de Santa-Monica. Il avait plu les jours précédents. Il est allé en chaise roulante sur le parking, j'ai vu le reflet dans l'eau et j'ai pensé que ça pourrait être intéressant.

» Aujourd'hui, la plupart des idées qui me viennent à l'avance sont déterminées par une vision graphique, ce qui marchera visuellement. Mais cette photo de Ron Kovic est venue spontanément. Je ne sais pas ce que je ferais aujourd'hui, je crois que je garderais la chaise roulante.

– Quand vous décidez-vous pour l'évidence ? Peindre les Blues Brothers en bleu, envelopper Christo, photographier Bette Midler sur un lit de roses ?

– J'ai appris très vite qu'une idée ringarde peut devenir très forte une fois traduite visuellement. La couverture de *Rolling Stone* devait être très simple, presque comme une affiche. C'est une belle tradition, chaque couverture doit être différente et j'étais amoureuse de ces couvertures. J'avais l'habitude d'utiliser des idées très simples et de les traduire immédiatement.

» Bette Midler venait de finir le film *The Rose*. C'était une chanteuse qui était en train de devenir actrice et de réussir. La métaphore était fondée sur l'expression *« la vie est un lit de roses »*. Mais là encore, ce n'était pas très profond. Nous avions ce rectangle à remplir.

– Vous tenez toujours autant compte des contraintes de mise en page ?

– Non, aujourd'hui, c'est la force des photographies qui m'importe. Avec les couvertures de *Rolling Stone* – de tous les magazines, – tout a changé quand on s'est mis à faire des études de marché. Ils se sont aperçus que le taux de reconnaissance faisait vendre les journaux. Que mes couvertures conceptuelles ne vendaient pas le journal. Par exemple, la couverture avec Steve Martin devant un tableau de Franz Kline a été la plus mauvaise vente de *Rolling Stone* en 1981. C'est sûrement une des raisons pour lesquelles je suis partie. Jan Wenner [le fondateur et directeur de *Rolling Stone*] me disait : *« Je veux que tu fasses des gros plans de visages sur fond blanc »*. Quand je suis arrivée à *Vanity Fair*, on m'a dit la même chose.

– Quand on va dans les coulisses d'un concert de rock, on a l'impression que les musiciens essaient de poser comme sur vos photos des Stones ou des Who.

– Ça fait bien longtemps que je ne suis pas allée backstage. La photo de Keith Moon *[le batteur des Who qui est mort en 1978]* avec toutes ces femmes, en backstage... J'ai découvert il y a quelques années que c'était un canular. Je suis entrée dans sa caravane et, tout à coup, ces femmes ont commencé à se déshabiller et Keith Moon a surgit. Je me suis dit que c'était spontané, j'ai pris les photos et je suis partie. Apparemment, il les avait payées et leur a dit de partir dès que j'ai eu le dos tourné. Pour moi, la photo n'en est que plus drôle parce que je me suis fait complètement avoir. Je me disais : *« C'est comme ça tout le temps. »* Bien sûr, ça arrive de temps en temps, mais on n'a pas l'occasion de le voir au bon moment.

– En vingt ans, les gens ont-ils perdu leur innocence devant un objectif ?

– Non. On aurait déjà pu dire ça de James Dean, de la manière dont il a inventé un look. Pour le rock, si quelqu'un veut ressembler à une rock star, le modèle parfait sera Keith Richards. C'est un homme étonnant. Je n'ai presque pas de photos de lui debout, il est toujours écroulé. Je me rappelle que Patti Smith voulait tellement être Keith Richards. Et elle ne se débrouillait pas mal. Regardez Guns'n'Roses. Tout le groupe essaie de ressembler à Keith Richards et ils sont complètement paumés.

– Est-ce que vous retrouvez ce genre d'attitude chez les acteurs, ou chez des gens comme les Trump [Donald, le milliardaire et sa femme Ivana] ?

– J'ai photographié les Trump pour le numéro de Noël de *Vanity Fair*. Je suis une grande fan de Norman Parkinson. Il emmenait les gens de la jet-set dans l'Antarctique et il les faisait poser en manteau de fourrure par – 50° C. Ils avaient l'air complètement ridicules, mais eux croyaient faire la chose la plus extraordinaire. La photo des Trump est mon hommage à Parkinson. Ils venaient d'acheter une immense propriété en Floride, avec des pièces dorées, ainsi que le Plaza, qui avait aussi une pièce dorée. C'était avant la récession, au plus fort des années 80. J'ai pensé faire une pièce dorée et eux habillés en or. On a fait faire un costume doré pour lui, mais il n'a pas voulu le mettre. C'était au second degré. Ivana Trump posait si dur qu'elle a failli casser la chaise. D'habitude, je ne me moque pas des gens. Si j'ai un défaut, c'est de vouloir aimer les gens. Au pire, je suis ironique.

– C'est une de vos rares images ironiques ?

– J'ai fait une photo de Hall and Oates *[duo pop des années 70]*. Leur gros problème était que l'un était beaucoup plus petit que l'autre et qu'ils ne voulaient pas que ça se sache. J'ai mis le plus petit sur une caisse et j'ai gardé la caisse dans le champ. J'ai sans doute été méchante.

– La photo a été publiée ?

– Oui. »

Propos recueillis par
MICHEL GUERRIN
et THOMAS SOTINEL